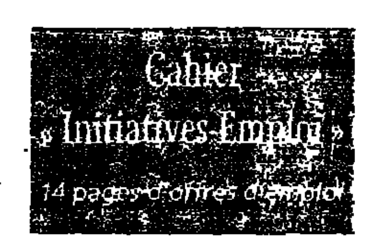
هكذا من الأصل

Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16051 – 7 F | MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Etats-Unis ont bombardé des cibles militaires dans le sud de l'Irak

La France est réservée sur le bien-fondé de l'intervention de Washington

APRÈS AVOIR AVERTI que l'intervention militaire irakienne dans le Kurdistan du nord, aux côtés du Parti démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani, ne demeurerait pas impunie, les Etats-Unis sont passés à l'acte, mardi matin 3 septembre. *« Répondant aux ordres du président, le département de la défense a lancé des missiles de croisière visant des cibles précises anti-aériennes en Irak »*, s'est borné à annoncer le Pentagone dans un communiqué. Le texte précisait que le président Bill Clinton ferait une déclaration officielle sur cette opération vers 8 heures heure locale (12 heures GMT). Peu après le président, le secrétaire à la défense et le chef d'état-major interarmes devaient tenir une conférence de presse.

Le Pentagone a indiqué que vingt-sept missiles de croisière ont été tirés vers 8 heures, heure de Bagdad, par des bombardiers B-52 et des navires de guerre évoluant dans le Golfe, contre des centres de défense anti-aérienne dans le sud du pays. Mais à Bagdad, où les sirènes d'alarme ont retenti sans que soient entendues des explosions et où la télévision a fait état d'une *« lâche agression américaine »*, Salah al-Moukhtar, rédacteur en chef du quotidien gouvernemental *El Joumhouriya*, a affirmé à l'AFP que les tirs avaient touché des objectifs civils.

Les journalistes étrangers qui se trouvent à Bagdad s'étant vu interdire toute communication téléphonique, il n'était pas possible, mardi en fin de matinée, de connaître la cible des tirs. Le président irakien, Saddam Hussein, devait faire une déclaration publique. La Grande-Bretagne et l'OTAN ont apporté leur soutien *« total »* à l'action américaine, alors que d'autres alliés des Etats-Unis – la France notamment – faisaient preuve d'une plus grande circonspection. A Tripoli, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution libyenne, le colonel Kadhafi a notamment dénoncé, rapporte notre envoyé spécial, une *« nouvelle tentative pour détruire la nation irakienne »*.

Lire pages 2 et 3, notre éditorial page 14 et la chronique de Pierre Georges page 28



Les enseignants préparent leur journée de grève

Unité syndicale contre les suppressions de postes

LES SYNDICATS d'enseignants devaient se réunir, mardi 3 septembre dans l'après-midi, pour fixer la date – probablement avant le 1er octobre – d'une journée nationale de grève dans l'éducation nationale. Les organisations syndicales devaient dénoncer dans un appel commun *« les difficultés d'emploi des titulaires et les conditions de travail ; un budget pour 1997 en régression pour la première fois depuis des décennies »*.

Au centre du conflit figurent les 5 000 suppressions de postes programmées l'an prochain dans le primaire et le secondaire, et la mise au chômage de plusieurs milliers de maîtres auxiliaires. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait justifié ces chiffres en mettant en avant la baisse démographique survenue dans les écoles et collèges (60 000 élèves en moins cette rentrée) et l'effort accompli en faveur de l'enseignement supérieur. 2 700 postes devraient en effet être créés, en 1997, dans les universités. Au total, le solde net des suppressions pour le ministère de la rue de Grenelle est donc de 2 300 postes.

Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), s'est déclaré *« indigné par la volonté manifeste du ministre de cacher la réalité »*. *« Comment peut-il demander à la société française de soutenir l'école et les enseignants, au moment où l'Etat programme la suppression de 5 000 emplois ? »*, a-t-il ajouté. Pour Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES (FSU), le ministre a *« pratiqué l'esquive en évitant toutes les questions de chômage et de budget »*.

D'autres épreuves sociales attendent le gouvernement, à en croire le secrétaire général de la CGT. A la veille d'un meeting au Zénith à Paris, le 4 septembre, Louis Viannet a appelé le président de la République *« à retrousser ses manches »*. Faisant le bilan des plans sociaux à venir, la CGT estime en effet que plus de 200 000 emplois sont menacés.

Lire page 6

Une médiathèque à Poitiers

INAUGURÉE vendredi 6 septembre, la médiathèque François-Mitterrand de Poitiers, qui sera ouverte au public dès le lendemain, après six ans de travaux, est l'un des « grands travaux » en région. Située dans le centre-ville, près d'un joyau de l'art roman français, l'église Notre-Dame-La Grande, elle symbolise la politique culturelle du maire de la ville, Jacques Santrot (PS) : l'alliance de la modernité et de la tradition. Bibliothèque grand public, instrument de travail pour les trente mille étudiants de l'université, elle est aussi, avec sa Maison du Moyen Age – l'un des « pôles » régionaux de la Bibliothèque nationale de France (BNF) –, un lieu d'accueil pour les chercheurs.

Lire page 23

Suède : boire ou diriger un parti, il faut choisir

STOCKHOLM
correspondance

Les traits tirés, le souffle court et la salive rare, la femme qui apparaît à la télévision suédoise, lundi 2 septembre au matin, est méconnaissable. Tendue, la femme politique la plus médiatique du pays reconnaît, en direct, éprouver *« des problèmes avec l'alcool »* et avoir *« besoin de suivre un traitement »*. En moins de dix minutes d'une grande franchise, Gudrun Schyman a mis sa carrière politique en jeu.

A quarante-huit ans, elle a beaucoup à perdre, après s'être totalement investie dans le dépoussiérage de l'image de l'ancien Parti communiste suédois. Avec succès, à en croire les sondages d'opinion qui, depuis des mois, créditent sa formation, le Parti de gauche, de quelque 12 % des intentions de vote (le double de son résultat lors des élections de 1994), ce qui en ferait la troisième du royaume.

C'est donc un pari risqué qu'a pris la dirigeante, en osant jeter le masque dans un pays où la relation à l'alcool est très particulière, fondée sur le mode attraction-répulsion, et où les ligues de tempérance ont encore de beaux restes. Si elle commença, *« comme tout le monde »*, à boire à l'adolescence, Gudrun Schyman a affirmé *« en être arrivée à un point où cela ne peut plus durer »*. *« Il y a des moments où je perds tout discernement »*, a-t-elle avoué sans ambages.

Pour tenter de s'en sortir, elle a commencé dès lundi à suivre un traitement de quinze jours avant de reprendre ses fonctions de présidente de parti. Celles-là mêmes qui, à l'entendre, ont engendré tout le *« stress »* et l'*« angoisse »* à l'origine de son mal. Pourquoi ces « confessions » publiques aujourd'hui ? *« C'est mieux que j'en parle de moi-même plutôt que d'être traquée par la presse »*, a argumenté Gudrun Schyman, qui n'ignorait pas qu'un quotidien du soir s'apprêtait à révéler son penchant pour la bouteille.

Des rumeurs persistantes à ce sujet circulaient depuis longtemps parmi les journalistes politiques, mais aucun média n'avait encore rompu le silence. Peut-être parce que, comme l'a elle-même relevé l'intéressée, *« ce problème existe dans tous les partis politiques, toutes les entreprises et chez les journalistes »*...

Quoi qu'il en soit, Mme Schyman a assuré vouloir garder ses fonctions. Si le comité directeur du Parti de gauche lui a renouvelé depuis sa confiance, rien ne permet de prévoir la réaction des électeurs, en particulier des membres de sa formation. Sous sa houlette depuis trois ans et demi, le parti, qui venait déjà de jeter aux oubliettes son appellation *« communiste »*, a opéré un ravalement de façade au profit des jeunes et des femmes.

Participation à une fête « rave » interdite par la police, apparitions dans de nombreux talk-shows : les initiatives de la « grande Gudrun » – elle mesure plus de 1,80 m –, si elles frisent l'opportunisme, ont dopé jusqu'à présent la cote de popularité de son parti. Rebaptisé *« féministe »*, résolument opposé à l'Union européenne et au nucléaire, il mord sur l'électorat des sociaux-démocrates au pouvoir, dont le vaste plan d'économies en cours est peu populaire. L'ancienne assistante sociale espère maintenant être entendue lorsqu'elle suggère qu'*« il faudrait que les dirigeants politiques puissent être des gens à la fois forts et faibles »*.

Benoît Peltier

La beauté et le blues



NENEH CHERRY

FILLE d'un percussionniste africain et d'une artiste suédoise, elle est née en 1964 et a grandi auprès du mari de sa mère, le trompettiste américain Don Cherry, dont elle porte le nom. Neneh Cherry sort son troisième album, *Man*.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 904 - 7,00 F

Nouveau cléricalisme ou nouveau laïcisme

*« **JE VEUX SALUER** en votre personne l'institution qui a si profondément, si intimement marqué l'histoire de mon pays et qui reste une source vive, où tant des nôtres continuent de puiser leurs raisons d'espérer. »* Qui est l'auteur de cette formule ? François Mitterrand, président de la République, en accueillant le pape, en 1983, lors de sa visite à Lourdes. Trois ans plus tôt, à Paris, pour le premier voyage en France de Jean Paul II, la République avait déployé ses fastes. Le président Giscard d'Estaing lui avait fait descendre les Champs-Elysées. Et le maire de Paris, Jacques Chirac, avait rivalisé d'audace pour arrêter le cortège d'un pape qui n'est jamais reçu dans les hôtels de ville.

Un peu plus de dix ans plus tard, Jean Paul II revient pour la cinquième fois en France, et la visite qu'il doit faire, du 19 au 22 septembre, à Tours, en Vendée, en Bretagne, à Reims, allume des passions que personne n'aurait imaginées il y a peu. Le protocole sera beaucoup moins lourd et coûteux, mais l'octroi de quelques subventions publiques provoque des récriminations et des plaintes en justice. De même l'Eglise se croit-elle obligée d'avertir que le président de la République ne pourra assister à la messe du pape à Reims qu'à titre privé. S'il est trop tôt pour mesurer l'impact des libelles publiés et des manifestations d'opposition annoncées, la peur d'un nouveau cléricalisme est agitée, qui répond, dans l'autre camp, à la dénonciation d'un nouveau laïcisme.

Comment en est-on arrivé là ? D'un Jean Paul II autrefois adulé par les foules, choyé par les médias et qu'un prochain ouvrage (*Sa Sainteté*, de Carl Bernstein et Marco Politi, chez Plon) décrit comme le prophète et le stratège de la chute du communisme, il ne semble rester que l'image jaunie d'un pape usé, contesté, momifié. L'âge et la maladie y sont pour beaucoup, mais n'expliquent pas tout. Des voix, comme celle de Jacques Julliard, dans *Le Nouvel Observateur*, vont jusqu'à réclamer sa démission. *L'Express* spécule sur sa possible *« abdication »*, oubliant de dire que le pape a répondu cent fois que le pontificat n'est pas un *« mandat »*, mais une *« mission »* d'origine divine, dont le terme n'appartient qu'à Dieu.

Henri Tincq

Lire la suite page 14

■ Une rencontre Arafat-Nétanyahou ?

Bill Clinton n'accepterait de recevoir le premier ministre israélien que si celui-ci se décidait à rencontrer le président de l'Autorité palestinienne. p. 28

■ Le fléau des prions

Les spécialistes de la maladie de la « vache folle » reconnaissent la difficulté de leur tâche. p. 19

■ La Conférence nationale de santé

Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, souhaite faire *« évoluer le rapport des Français à la santé »*. p. 8

■ Charleroi la maudite

En Wallonie, l'affaire Dutroux a frappé d'horreur une région largement délabrée. p. 12

■ A table

Chez Chartier à Paris, l'« œuf mayo » à 9 francs. p. 21

■ Le football à la carte

Sur CanalSatellite, le téléspectateur peut choisir le match qu'il préfère et le payer à la séance. p. 20

■ Histoire de produits

Aujourd'hui, le Guide bleu. p. 15

■ La chronique de B. Poirot-Delpech

« Les autres le font bien ! » p. 14

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT Les Etats-Unis ont lanc, mardi 3 septembre, dans la matinée, selon des témoins, une trentaine de missiles Tomahawk qui visaient des objectifs militaires, près de Bagdad et dans le sud de l'Irak. Cette attaque *a duré moins d'une heure et* Washington n'exclut pas d'autres frappes aériennes. ● L'ATTAQUE AMÉRICAINE est une réplique aux opérations que les troupes irakiennes *ont engagées, samedi 31 juillet,* dans le nord de l'Irak, en prenant prétexte d'une aide accordée aux combattants de l'une des principales factions kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), en lutte contre l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) qui assure que Bagdad continue son offensive. ● LE PRÉSIDENT CLINTON a consulté ses alliés avant de déclencher cette action. Seuls, la Grande-Bretagne et l'OTAN ont exprimé un « *total soutien* ». *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

Les Etats-Unis ont répliqué à l'offensive irakienne au Kurdistan

Une trentaine de missiles Tomahawk ont été tirés, mardi 3 septembre, contre des objectifs militaires dans le sud du pays. Washington, qui a reçu le soutien de la Grande-Bretagne et de l'OTAN, n'exclut pas d'autres frappes

VINGT-CINQ À TRENTE missiles tirés par les forces armées américaines sont tombés, mardi 3 septembre, dans la matinée, près de Bagdad et dans le sud de l'Irak, selon des témoins cités par la télévision irakienne. « *Des citoyens ont appelé en affirmant avoir entendu exploser 20 à 30 missiles dans des régions proches de Bagdad et dans le sud du pays* », a annoncé la télévision.

« *Nous n'avons encore aucune information sur des dégâts ou des victimes. Un communiqué officiel doit être publié ultérieurement* », a ajouté la Télévision des jeunes, dirigée par Oudaï Saddam Hussein, le fils aîné du président irakien. Cette chaîne a fait état d'une « *lâche agression américaine* » sans préciser les objectifs visés. Elle avait auparavant appelé la population à lui téléphoner pour l'informer des objectifs visés par les attaques américaines. Un message s'est inscrit sur l'écran demandant « *au peuple irakien d'appeler pour l'informer de la lâche agression américaine* », et donnait un numéro de téléphone spécial.

Les sirènes d'alarme ont retenti dans la capitale irakienne alors que la frappe aérienne américaine était en cours, autour de 8 heures (heure locale). Dans un premier temps, les radios et les télévisions locales ont continué leurs émissions normalement. « *Nous avons entendu les sirènes prévenant contre les attaques aériennes. Elles ont retenti pendant cinq minutes* », a indiqué le réceptionniste de l'hôtel Rachid, où sont logés les journalistes, affirmant qu'il s'agissait d'un test.

Du centre de la capitale où se trouve le centre de presse des journalistes étrangers, aucune explosion, ni tirs de DCA n'ont été entendus. Les magasins étaient ouverts et l'activité semblait normale. Toutefois, après l'attaque américaine, les autorités irakiennes ont interdit aux journalistes étrangers d'appeler hors du pays par téléphone.

SURVEILLANCE ÉTENDUE

L'agence officielle irakienne INA (Iraqi News Agency) a annoncé que le président Saddam Hussein devait prononcer « *un discours à la nation sur l'agression américaine* ». Elle n'a pas précisé l'heure de ce discours, qui sera diffusé par toutes les chaînes de télévision locales.

La veille, un responsable irakien indiquait sous couvert d'anonymat que Bagdad était déterminé à retirer ses troupes du Kurdistan du nord, précisément pour ne pas donner prétexte à une intervention américaine.

Selon le Pentagone, l'attaque a duré moins d'une heure mais les Etats-Unis n'excluent pas de nouvelles frappes. Le dirigeant de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), Jalal Talabani, a souhaité de nouvelles frappes. Dans la nuit, Washington avait demandé à ses ressortissants de quitter immédiatement l'Irak. Londres l'avait fait quelques heures plus tôt.

Le Pentagone a assuré que les troupes irakiennes, contrairement aux affirmations de Bagdad, étaient toujours dans la ville kurde d'Erbil, chef-lieu de la partie du Kurdistan, située au nord du 36e parallèle et dont la protection est assurée, depuis avril 1991, par un « parapluie » américano-franco-britannique. Selon, un haut responsable militaire américain, l'armée irakienne était, mardi, dans la matinée, en train de bombarder deux autres villes du nord de l'Irak, Chamchamal et Souleimaniyé, et se préparait à en donner l'assaut. Ces deux villes sont des fiefs de l'UPK, l'un des deux principaux groupes kurdes en conflit dans cette région du nord de l'Irak.

Après l'annonce de l'intervention américaine, le dollar a grimpé à Tokyo. De leur côté les cours du pétrole se sont tendus, l'opération « *pétrole contre nourriture* », dont devait bénéficier l'Irak ayant été reportée par l'ONU après l'intervention de Bagdad au Kurdistan.

Les autorités de Bagdad « *ont été averties, tôt mardi, d'une extension de la zone de non-survol au dessus du sud de l'Irak* », a annoncé le Bureau du premier ministre britannique, John Major, dans un communiqué. « *Cette extension a pour but de renforcer notre aptitude à garder* (les forces irakiennes) *sous proche surveillance et de dire clairement à Saddam Hussein que les persécutions contre la population civile irakienne sont intolérables* », a précisé un porte-parole.

Dans des déclarations à la BBC-Radio, le ministre britannique de la défense, Michael Portillo, a déclaré de son côté que « *la zone de non survol dans le sud de l'Irak* (au sud du 32e parallèle) *sera étendue pour que les forces alliées opérant là-bas puissent avoir des possibilités plus grandes de surveiller une plus large partie d'espace aérien irakien et mieux contrôler Saddam Hussein* ». Selon lui, les cibles attaquées « *auraient potentiellement posé un problème aux forces aériennes alliées opérant dans la zone de non-survol au dessus de l'Irak.* »

Mais l'extension de la ou des *zones d'exclusion aériennes* au nord du 36e parallèle comme au sud du 32e n'empêchent pas *théoriquement* les troupes au sol de se mouvoir comme elles l'entendent. C'est ce qui a permis à l'Irak d'intervenir, samedi 31 août, dans le nord du Kurdistan sans violer les contraintes qui lui sont imposées.

A Ankara, l'agence semi-officielle Anatolie a rapporté que les Etats-Unis n'ont pas demandé à utiliser la base aérienne turque d'Incirlik pour mener leur attaque contre l'Irak. « *Le président Bill Clinton a eu, lundi soir, une conversation téléphonique avec le ministre des affaires étrangères, Tansu Ciller, à propos de l'action prévue contre l'Irak* », a précisé l'agence. « *Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de demande américaine d'utiliser la base d'Incirlik dans ses attaques contre l'Irak* », a-t-elle ajouté. La base d'Incirlik avait été utilisée par la Force multinationale contre l'Irak pendant la guerre du Golfe en 1991.

M. Na.

La fermeté de M. Clinton est sous-tendue par des calculs électoraux

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont décidé d'infliger à Saddam Hussein *une punition* qui se veut proportionnée à la gravité de la provocation militaire de Bagdad. Une attaque contre « *des cibles de défense anti-aériennes sélectionnées en Irak* » a été déclenchée, mardi 3 septembre, à partir de 6 heures GMT (7 heures à Paris), par le lancement de 25 à 30 missiles de croisière, sur des objectifs situés notamment aux environs de la capitale irakienne, mais aussi, apparemment, dans le sud de l'Irak. Pour l'essentiel, il s'agirait d'installations de missiles sol-air, de radars et de centres de commandement et de communications de l'armée irakienne.

Ces opérations de représailles ont été menées par des navires américains qui patrouillaient dans le nord du Golfe, ainsi que par des bombardiers stratégiques B-52. Ces derniers sont armés d'une version air-sol des missiles Tomahawk, dont sont équipés les navires américains. Le président Bill Clinton avait donné son accord, lundi, pour que des « frappes aériennes » de portée limitée soient lancées contre des objectifs irakiens, cette action *militaire devant être complétée par* des sanctions politiques – notamment une extension de la zone *d'exclusion aérienne – et économiques*. Le résultat de ces tirs était encore incertain mardi en fin de matinée. Le Pentagone a seulement assuré que les objectifs ont été atteints alors que des sirènes se faisaient entendre à Bagdad.

Quelques heures auparavant, le département d'Etat avait implicitement confirmé l'imminence d'une action militaire, en demandant à tous les citoyens américains *présents en Irak de quitter ce pays*, conseil donné aussi par le gouvernement britannique. La veille, le *Pentagone avait confirmé que* des bombardiers B-52, équipés de missiles de croisière, avaient décollé de la base aéronavale de l'île de Guam dans le Pacifique, en direction du Proche-Orient.

Selon de nombreuses sources officielles, citées par les télévisions américaines, la question n'était pas de savoir si Washington allait, ou non, engager des représailles contre l'Irak, mais seulement *quand. Cette décision paraissait* en effet de plus en plus probable depuis vingt-quatre heures, dans la *mesure où le président américain* ne pouvait laisser la provocation de Saddam Hussein sans réponse, et aussi parce que celle-ci sert ses intérêts électoraux, du moins si cette action militaire se déroule sans faire de victimes américaines. Une telle éventualité ne pouvait être écartée en cas d'engagement de troupes au sol.

RISQUES LIMITÉS

A contrario, l'utilisation de missiles de croisière – surtout lorsque ceux-ci proviennent de navires – permet de frapper à bonne distance de l'objectif, limitant ainsi au maximum les risques pour les personnels. Cette nouvelle « crise irakienne », intervenant en pleine campagne électorale, donne l'occasion au chef de la Maison Blanche de faire preuve de détermination, tout en mettant l'accent sur son rôle de chef des armées. Face à Bob Dole, héros de la seconde guerre mondiale, qui joue la carte de la faiblesse de caractère supposée de Bill Clinton, la punition infligée à M. Hussein ne peut manquer d'être populaire.

La fermeté affichée par M. Clinton, dont l'avance dans les sondages ne cesse de croître – 55 % *contre 34 % pour Bob Dole* –, rend ainsi moins pertinentes les critiques de son adversaire. La Maison Blanche *souhaitait que* l'offensive irakienne au nord du 36e parallèle ne demeure pas impunie. Elle avait insisté, lundi, sur l'absence d'un retrait significatif des troupes de Bagdad sur leurs positions initiales, et annoncé qu'une nouvelle attaque irakienne semblait en cours.

Le caractère limité de la riposte américaine – s'il se confirme –, s'explique par plusieurs raisons : des bombardements sur Erbil, ville prise d'assaut par les blindés irakiens, auraient pu provoquer des pertes civiles. Les pays alliés des Etats-Unis dans la région sont, d'autre part, moins disposés à appuyer une action offensive américaine qu'au moment de la guerre du Golfe. De nombreux pays arabes, pourtant hostiles aux visées expansionistes du président irakien, estiment que ce dernier doit conserver la possibilité d'affirmer sa souveraineté dans son propre pays.

Laurent Zecchini

Bob Dole : « Mettre fin au pouvoir de Saddam »

L'attaque américaine « *marque le début de l'action décisive des Etats-Unis pour mettre fin au pouvoir de Saddam Hussein* », a estimé, mardi 3 septembre, le candidat républicain à l'élection présidentielle, Bob Dole. « *Je veux que le peuple américain sache que je suis résolument derrière les hommes et les femmes en uniforme* », a-t-il déclaré dans un communiqué. « *J'ai confiance*, a-t-il ajouté, *dans le fait que ce développement marque le début de l'action décisive des Etats-Unis pour mettre fin au pouvoir de Saddam Hussein et la fin de son arrogance envers la communauté internationale et de ses atrocités contre la minorité kurde en Irak* ». L'ancien sénateur du Kansas exige « *le retrait des troupes de Saddam Hussein du nord de l'Irak, la libération des prisonniers kurdes, la fin de l'interférence à la fois de l'Irak et de l'Iran dans le problème kurde, la reprise des efforts de l'ONU en matière d'inspection sur l'armement, et la fin du soutien de Saddam Hussein au terrorisme international.* » – *(AFP.)*

Un raid mené de front par des B-52 et des croiseurs

LE 26 JUIN 1993, deux navires de guerre américains avaient tiré vingt-trois missiles de croisière mer-sol Tomahawk contre le quartier général des services secrets irakiens à Bagdad, en représailles à une tentative d'assassinat au Koweït de l'ancien président George Bush dont les Etats-Unis soupçonnaient Saddam Hussein d'être l'auteur. Le raid avait fait des morts dans la population civile autour des PC enterrés.

Cette fois-ci, Bill Clinton a légèrement fait modifier son dispositif pour une mission « *stand off* » exécutée à distance pour la sauvegarde des équipages, en faisant appel – outre à des Tomahawk lancés par les deux croiseurs lance-missiles *Laboon* et *Shiloh* – au tandem formé par le vieux bombardier B 52 et le missile de croisière air-sol ACLM. Ce « couple », qui est opérationnel depuis le milieu des années 80 avec une centaine d'avions, s'en est pris, semble-t-il, à des installations irakiennes de défense antiaérienne (radars, communications et batteries). Selon les chaînes de télévision américaines, deux B 52 ont participé à la mission et, au total, les Américains auraient lancé entre vingt-cinq et trente missiles, ce qui en fait un raid comparable à celui mené en 1993.

D'une masse de 220 tonnes au décollage propulsée par huit réacteurs, le B 52 Stratofortress, qui vole à vitesse subsonique et parcourt sans ravitaillement en vol des étapes de 15 000 kilomètres à plus de 10 000 mètres d'altitude, est réputé, depuis la guerre du Vietnam, pour ses bombardements en tapis, très dévastateurs mais relativement imprécis. Il a donc une quarantaine d'années d'existence derrière lui. Il a pour principal avantage de venir de loin pour exécuter sa mission et de rester longtemps en l'air, avec deux équipages embarqués par avion et avec des ravitaillements en vol. Outre des charges militaires classiques, qui peuvent totaliser un poids d'une vingtaine de tonnes, le B 52 emporte jusqu'à vingt missiles ACLM, huit sous les ailes et douze en barillet.

A 15 MÈTRES D'ALTITUDE

D'une masse d'une tonne, l'ACLM, qui est propulsé par un réacteur et qui déploie des ailes une fois largué, a une portée de 2 200 kilomètres lorsqu'il est lancé par un avion. Ce missile de 5 mètres de long pour 60 centimètres de diamètre est autonome en vol, c'est-à-dire qu'il se repère en se « recalant » – c'est le système Tercom à base de radar altimètre et de plate-forme inertielle – par rapport au relief survolé et à la cartographie du terrain mise en mémoire. Sa trajectoire, suivie par satellite, peut être modifiée par télécommande à tout moment.

Au début de sa mission à moins de 200 mètres d'altitude, l'ACLM se repère tous les 300 kilomètres et il multipliera son « recalage », tous les 50 kilomètres par exemple, en arrivant près du but. En approche finale vers sa cible sur laquelle il se dirige de lui-même, il naviguera à 50 mètres, voire à 15 mètres d'altitude, pour échapper aux radars, sur les derniers 100 kilomètres à la vitesse de 600 kilomètres à l'heure.

Sa précision à l'impact est grande, même si elle a été probablement surestimée par les constructeurs et les états-majors. Elle reste de plusieurs dizaines de mètres, de l'ordre de 80 mètres d'écart. La charge militaire du missile ACLM varie entre 100 et 400 kilogrammes d'explosifs classiques. Mais les Etats-Unis disposent aussi de missiles aéroportés *à tête nucléaire*, qui représentent chacun une énergie de 200 kilotonnes, soit dix à quinze fois la puissance de la bombe américaine sur Hisroshima en 1945.

Ce système d'armes peut être monté sur des navires de surface, des sous-marins, à bord d'avions et à partir de batteries au sol. La première utilisation en vraie grandeur de missiles de croisière de ce modèle, par les Etats-Unis, a eu lieu pendant la guerre du Golfe, déjà contre des objectifs irakiens, en janvier et février 1991. Au cours des deux *mois de raids aériens* américains, pas moins de 300 missiles Tomahawk et ACLM ont été tirés depuis des bâtiments à la mer et par des bombardiers B 52.

Jacques Isnard

Une aubaine pour les marchés pétroliers

EN OCTOBRE 1994, les mouvements de troupes irakiennes vers le Koweït n'avaient pas alarmé outre mesure les marchés. Un an plus tard, en août 1995, les menaces proférées par Saddam Hussein d'engager une nouvelle épreuve de force avec l'ONU pour obtenir la levée de l'embargo pétrolier n'avaient pas non plus perturbé les cours du baril. Aujourd'hui, à la suite de l'offensive irakienne au Kurdistan, le report de l'accord « pétrole contre nourriture », décidé le 1er septembre par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a contribué à soutenir les prix du pétrole qui, d'ailleurs, se redressaient depuis le début de l'année.

L'annonce de raids américains sur *la capitale* irakienne, mardi 3 septembre tôt dans la matinée (heure de Paris), a même provoqué une flambée des cours sur les marchés asiatiques, les seuls à être ouverts à cette heure de la journée. Le « *light sweet crude* », qualité de référence aux Etats-Unis, s'appréciait de 5,6 % à 23,49 dollars le baril, par rapport à son niveau du 30 août, les marchés américains étant fermés, lundi, en raison du Labour Day. La veille, à Londres, le brent, brut de la mer du Nord, franchissait en séance le cap des 22 dollars, avant de clôturer à 21,90 dollars.

Depuis le début de l'année, les prix pétroliers ont retrouvé des niveaux méconnus depuis août 1991, culminant même le 11 avril à 25,34 dollars pour le « *light sweet crude* » et 24,3 dollars pour le brent. Plusieurs raisons expliquent ce raffermissement : des ouragans dans le Golfe du Mexique perturbant le fonctionnement des plate-formes, un hiver rigoureux en Europe et aux Etats-Unis, une demande plus soutenue que prévu en Asie, et des niveaux de stocks très faibles chez les raffineurs américains. Mais la perspective d'une levée partielle de l'embargo sur les exportations irakiennes avait un effet dépressif sur les prix. En effet, la résolution 986 de l'ONU, plus connue sous l'appellation « pétrole contre nourriture », autorise l'Irak à mettre sur le marché 700 000 barils/jour, soit 1 % de la production mondiale.

Un net raffermissement

M | A | M | J | J | A

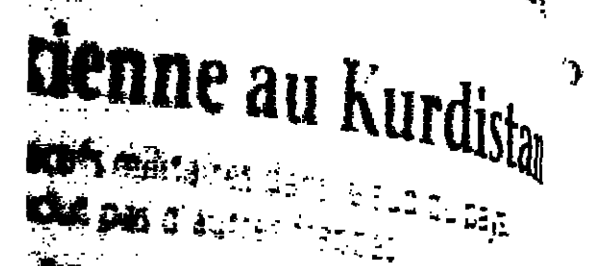
Depuis le 20 mai, date de l'annonce d'un accord entre ce pays et les *Nations unies, sur des ventes limitées*, cette hypothèse pèse sur les marchés qui spéculaient alors sur la date d'entrée en vigueur des échanges. La plupart des opérateurs estimaient que les premières transactions interviendraient en septembre, faisant alors chuter les cours. Désormais, cette perspective s'éloigne suite à la décision de M. Boutros-Ghali de retarder son application.

Ce gel a été salué par les analystes pour qui le danger d'un retour irakien serait écarté jusqu'en 1997. Dans ce contexte, et contrairement à toutes les hypothèses, les cours devraient rester fermes. Cette décision devrait être appréciée par les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Depuis le début de l'année, leurs revenus se sont fortement appréciés et 1996 *pourrait* être l'un de leurs meilleurs crus. De plus, ce report leur permet une fois de plus d'éviter de gérer le retour de l'un d'entre eux, et non des moindres, en leur sein. Avant la guerre du Golfe, l'Irak était, avec 3 millions de barils/jour, le deuxième fournisseur de pétrole du cartel, à égalité avec l'Iran, derrière l'Arabie saoudite. Du jour au lendemain, le royaume wahabite a récupéré cette part et n'entend pas se restreindre dans le futur. Pour l'OPEP, la décision de l'ONU est donc une aubaine.

Dominique Gallois



Plusieurs alliés
lui reprochent



Plusieurs alliés de Washington lui reprochent d'agir en solitaire

Paris en appelle au respect de la légalité internationale

LA GRANDE-BRETAGNE et l'OTAN se sont empressées, mardi 3 septembre, de *« soutenir totalement »* les tirs de missiles de croisière américains sur des cibles militaires irakiennes, mais les autres alliés occidentaux des Etats-Unis ne sont pas sur la même longueur d'onde que Washington, même si les divergences ne risquent pas d'atteindre le point de rupture.

Avant de riposter à l'intervention irakienne dans le nord du Kurdistan, le président Bill Clinton, avait consulté, lundi, son homologue français, Jacques Chirac, et le premier ministre britannique, John Major. Il avait aussi envoyé un message au premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto. L'ambassadeur des Etats-Unis à Ankara est demeuré en contact avec le ministre turc des affaires étrangères, Tansu Ciller.

Aucune des capitales concernées n'a fait connaître son point de vue après ces entretiens. Dès lundi, la France faisait toutefois remarquer que *« sur le plan juridique, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies n'interdisent pas la présence militaire des forces irakiennes dans les provinces du nord de l'Irak »*. Cela signifie, en clair, que la zone d'exclusion imposée au nord du 36e parallèle ne concerne que l'aviation irakienne. En réalité, Paris considère que s'il faut faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard de Saddam Hussein – les forces françaises, américaines et britanniques avaient été mises en état d'alerte dès samedi –, la situation est beaucoup plus complexe que lors de l'invasion du Koweït.

Bagdad ne s'est pas attaqué, cette fois-ci, à un autre pays. En outre, *son intervention s'est faite*, quoi qu'on en pense, à la demande de l'une des parties en conflit, en *l'occurrence le Parti démocratique* du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani – si perverse soit cette demande. Frapper l'Irak, c'est aider objectivement l'autre formation kurde, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, alors que celle-ci est accusée d'être l'alliée de l'Iran que Washington veut mettre en quarantaine. Enfin, la résolution 688 du Conseil de sécurité des Nations unies, dont l'interprétation a permis aux Occidentaux de créer une zone d'exclusion au nord du 36e parallèle puis au sud du 32e – le texte proprement dit ne *prévoit pas explicitement* la création d'un tel périmètre –, n'autorise pas une intervention militaire.

Il faut, enfin, aux yeux de la France, cohérente en cela avec la position qu'elle a toujours défendue à propos de l'Irak depuis la fin de la guerre du Golfe, qu'une éventuelle action contre l'Irak s'inscrive dans le cadre de la légalité internationale, et qu'il n'y ait pas d'action solitaire, *« pas davantage à un qu'à trois »*, selon l'expression d'un expert. Cela ne signifie pas nécessairement que la France aurait souhaité une nouvelle résolution des Nations unies, mais tout au moins une sorte de feu vert de l'ONU.

LES RÉSERVES D'ANKARA

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a écrit à Mme Ciller pour lui demander de faire pression sur l'Irak afin qu'il retire ses troupes du Kurdistan. La Turquie, indique notre correspondante à Istanbul, Nicole Pope, n'aurait en tout état de cause pas souhaité que des raids contre l'Irak *soient menés à partir de la base* d'Incirlik, où est stationnée la Force occidentale qui assure la pro*tection du nord du Kurdistan. Car* Ankara n'a pas lieu d'être mécontente de l'intervention de Bagdad dans le nord du Kurdistan, où elle s'est toujours plaint du « vide » laissé par le retrait des forces et de l'administration irakiennes après avril 1991.

Une éventuelle suspension – envisagée par Washington – de l'application de la résolution 986 de l'ONU, plus connue sous l'appellation *« pétrole contre nourriture »*, serait en outre très mal reçue à Ankara, qui avait la ferme intention d'être le principal partenaire de Bagdad, *dès lors que celui-ci aurait* commencé à vendre des quantités limitées de son pétrole.

Pékin a plaidé pour le respect de l'intégrité territoriale de l'Irak et Moscou a exprimé une *« inquiétude croissante »* après les tirs américains. Les pays arabes ont été consultés. M. Clinton a eu des entretiens téléphoniques avec le roi Fahd d'Arabie saoudite et le président égyptien, Hosni Moubarak. Le chef d'état-major interarmes américain, John Shalikashvili, a rencontré le roi Hussein de Jordanie. Si l'on se souvient des réserves formulées dans le monde arabe – hormis le Koweït – lors de l'attaque menée, en juin 1993, avec des missiles Tomahawk, contre Bagdad, les dirigeants arabes consultés ont sans doute été rétifs. Leurs opinions publiques – et la situation de plus en plus dramatique de la population irakienne – ne sont pas favorables au langage de la force auquel recourent systématiquement les Etats-Unis.

Mouna Naïm

Le colonel Kadhafi vole au secours de l'homme fort de Bagdad

TRIPOLI
de notre envoyé spécial

Cible également privilégiée de la diplomatie américaine, le colonel Mouammar Kadhafi a profité de la clôture des cérémonies qui mar*quaient le vingt-septième anniver*saire de la révolution libyenne qui l'a porté au pouvoir pour venir à la rescousse de Saddam Hussein, ou plus précisément pour critiquer vertement la réaction américaine aux derniers mouvements de troupes irakiennes en zone kurde. *« Ils* [les pays occidentaux] *laissent les Turcs massacrer les Kurdes en Turquie et ils prétendraient en même temps protéger ceux de l'Irak ? »*, s'est-il étonné, lundi 2 septembre, devant un comité populaire. *« C'est de leur part une nouvelle tentative pour détruire la nation irakienne, cela n'a rien à voir avec la défense des Kurdes »*, a assuré M. Kadhafi, qui a appelé de ses voeux l'avènement d'un véritable Etat kurde.

Cette nouvelle critique des Etats-Unis ne pouvait surprendre *compte tenu de la tonalité des* fêtes de la révolution placées, cette année encore et pour la cinquième reprise, sous le signe de l'embargo aérien décrété en 1992 par le Conseil de sécurité des Nations unies après les attentats commis, le 21 décembre 1988, contre un Boeing de la Panam au dessus de l'Ecosse (270 morts) et, le 20 septembre 1989, contre un DC 10 d'UTA au-dessus du Niger (171 morts), attentats dont la responsa*bilité fut alors imputée à la Libye*. Y penser et en parler toujours – les occasions n'ont pas manqué.

MORCEAU DE BRAVOURE

A Tripoli, près de la place Verte, les badauds, attirés par l'interminable défilé militaire du 1er septembre destiné, selon M. Kadhafi, à *« terroriser nos ennemis »*, ont ainsi pu assister aux multiples passages des reliquats de la flotte aérienne libyenne. Mirage, Mig, Sukoï, appareils à hélices, à réaction, tout avion en état de voler a été réquisitionné pour la circonstance. Les jours précédents, un inhabituel ballet aérien avait tenté de convaincre les observateurs que, en dépit des *« diktats »* onusiens qui interdisent l'importation de pièces de rechange et les liaisons internationales, l'armée libyenne *était loin d'être clouée au sol*.

Dimanche aussi, le morceau de bravoure de la cérémonie rythmée – manifestement inspirée de la Chine ou de la Corée du Nord d'antan – célébrée par la jeunesse sur la pelouse synthétique du stade de Tripoli avait été l'évocation des deux dernières violations de l'interdiction de sortie du territoire des avions libyens : l'escapade des pèlerins pour La Mecque dont l'avion s'était glissé dans une flot*tille d'appareils égyptiens loués* pour la circonstance, et celle du colonel Kadhafi lui-même au Caire, en juin, lors du sommet arabe convoqué par le président Hosni Moubarak.

Impassible à la tribune officielle, vêtu d'un costume immaculé et d'une chemise noire, le « Guide de la révolution » n'avait pas eu à en dire plus car ses invités s'en étaient chargés à sa place. Avec constance, les présidents du Ghana, du Mali, du Niger, du Tchad et de la Guinée avaient plaidé la cause de leur hôte et l'iniquité des sanctions internationales. Au côté de Charles Taylor, présent en tant que « membre du Conseil d'Etat transitoire » du Libéria, Louis Farrakhan, chef de l'organisation musulmane noire Nation of Islam, récipiendaire du prix Kadhafi des droits de l'homme *cuvée 1996, n'avait pas hésité à* user des mots les plus durs pour appeler les pays musulmans à violer délibérément les embargos onusiens.

Gilles Paris

De révoltes en complots

Depuis la fin de la guerre du Golfe, l'histoire de l'Irak, sous la férule de Saddam Hussein, a été marquée par *une suite incessante de révoltes* populaires, de luttes de clans et de complots.

● 1991

– 28 février : le président Georges Bush annonce la *« suspension »* de l'opération *« Tempête du désert »* contre l'Irak.
– 4 mars : des informations font état d'une révolte des chiites, dans le sud du pays, noyée dans le sang. Le lendemain, dans le nord du pays, les Kurdes lancent une offensive contres des positions gouvernementales.
– 7 avril : les alliés occidentaux lancent l'opération « Provide comfort » d'aide à la population kurde et mettent en place une zone d'exclusion aérienne d'environ 10 000 kilomètres carrés au nord du 36e parallèle.
– 9 juillet : l'opposition chiite affirme que Saddam Hussein a échappé à un attentat, à Kerbala.
– 15 : les alliés se retirent en Turquie, laissant la zone d'exclusion aux combattants kurdes.
– 3 octobre : l'agence iranienne IRNA affirme que 76 officiers irakiens ont été exécutés après la découverte d'une tentative de coup d'Etat contre Saddam Hussein.
– 13 novembre : Saddam Hussein nomme l'un de ses demi-frères, Watban Ibrahim El Hassan, au poste de ministre de l'intérieur en *remplacement de son cousin* Ali Hassan El Majid, devenu ministre de la défense après le limogeage, au début du mois, de son gendre Hussein Kamel Hassan.

1992 :

– 19 mai : les premières élections libres au Kurdistan irakien ne donnent de majorité nette à aucune des deux principales formations kurdes, l'UPK et le PDK.
– 29 juin : l'opposition en exil fait état de l'échec d'une tentative de putsch contre le régime.
– 21 septembre : l'UPK et le PDK décident de fussionner leurs forces combattantes.

● 1993 :

– 14 avril : l'opposition annonce que les autorités ont maté une nouvelle tentative de putsch.
– 6 septembre : des sources irakiennes à Amman indiquent qu'une tentative de coup d'Etat, menée, à la fin de juillet, par des proches de Saddam Hussein, a été mise en échec.

1994 :

– 10 novembre : le Parlement et le Conseil de commandement de la révolution (CCR) reconnaissent l'indépendance du Koweït.
– 25 : après des mois de combats fratricides, l'UPK et le PDK concluent un accord sur la création d'une direction commune, mais, le lendemain, les hostilités *reprennent*.

1995 :

– 14 mars : Washington révèle qu'au début du mois, un complot conduit par le général Wafiq Samaraï, a échoué.
– 8 août : le général Hussein Kamal Hassan, gendre de Saddam Hussein et ancien ministre de la défense, se réfugie en Jordanie avec son frère et leurs épouses.

● 1996 :

– 18 février : le roi Hussein de *Jordanie autorise l'ouverture*, à Amman, du siège régional d'un des mouvements d'opposition au régime de Bagdad, l'Entente nationale irakienne.
– 23 : le général Hassan est assassiné dès son retour en Irak. –
31 août : Erbil, principale ville du Kurdistan irakien placée sous controle international, tenue par l'UPK, tombe aux mains de l'armée irakienne et des combattants du PDK.
– *3 septembre : les Etats-Unis* déclenchent des frappes aériennes contre des objectifs militaires en Irak.

Les jeunes Américains se droguent de plus en plus

L'usage des stupéfiants a augmenté de 78 % entre 1992 et 1995

WASHINGTON
de notre correspondant

Le porte-parole de la Maison Blanche avait pourtant prévenu. *« La chose qu'il ne faut surtout pas faire*, avait-il lancé à la fin du mois d'août, *c'est de transformer la question de l'usage de la drogue en « football politique ». Parce que ce serait le mauvais message pour les jeunes tentés de croire que la drogue n'est qu'un thème d'affrontement pour politiciens et qu'elle ne relève pas de leur responsabilité. »* Peine perdue : les républicains, leur candidat à l'élection présidentielle en tête, n'ont pas manqué l'occasion *de dénoncer* l'inaction de l'administration en matière de drogue.

Entre 1992 et 1995, selon une *étude du département de la santé*, l'usage des stupéfiants chez les adolescents âgés de 12 à 17 ans a progressé de 78 %. La consommation d'hallucinogènes, tels le LSD, a augmenté de 183 % (54 % entre 1994 et 1995), celle de la cocaïne de 166 %, celle de la marijuana de 105 % (37 % entre 1994 et 1995). 10,4 % des jeunes Américains de la même tranche d'âge ont déclaré avoir consommé de la drogue au cours du mois précédant l'enquête. Selon une autre étude officielle, les admissions en urgence dans les hôpitaux pour cause d'abus de drogue ont progressé de 96 % pour la marijuana, de 58 % pour l'héroïne et de 19 % pour la cocaïne.

Il est vrai, comme l'a souligné la Maison Blanche, que la consommation globale de drogue aux Etats-Unis reste relativement stable (12,8 millions de consommateurs en 1995, contre 12,6 millions en 1994).

UNE « PRIORITÉ » POUR M. DOLE

Mais Bob Dole a estimé que la nette détérioration de la situation chez les adolescents constituait une *« tragédie nationale »* et a annoncé que, s'il était élu, la *« guerre contre la drogue »* redeviendrait *« la priorité numéro un »*. Le mois dernier, les responsables du Grand Old Party avaient tenté d'exploiter les révélations du Secret Service, selon lesquelles, depuis 1992, vingt et une personnes travaillant à la Maison Blanche avaient dû suivre un programme spécial en raison de leurs antécédents de consommateurs de drogue. Le porte-parole de la présidence, Michael McCurry, avait involontairement jeté de l'huile sur le feu en indiquant que, dans les années 70, il avait *« fumé un joint de temps en temps »*. M. Clinton avait fait le même aveu au cours de la campagne électorale de 1992, en précisant qu'il n'avalait pas la fumée.

Les républicains accusent M. Clinton d'avoir attendu l'échéance présidentielle pour in*tensifier la lutte contre la drogue*. Tout en présentant un plan de lutte contre les stupéfiants, le chef de la Maison Blanche a nommé, en janvier, un « Monsieur drogue » en la personne de l'ancien général Barry McCaffrey. Doté d'un budget de quelque 15 milliards de dollars (75 milliards de francs) pour 1996, l'ex-général doit s'occuper à *la fois du trafic des stupéfiants* et des « nouvelles » drogues à base de médicaments.

A en croire *Newsweek*, le directeur du FBI, Louis Freeh, aurait adressé, il y a dix-huit mois, un mémorendum à la Maison Blanche pour dénoncer le manque de *« réel leadership »* de l'administration en matière de lutte contre l'entrée de l'héroïne et de la cocaïne aux Etats-Unis. De nombreux médecins, sociologues et éducateurs ont, d'autre part, critiqué l'absence de réaction officielle face aux ravages que produit chez les adolescents la « culture de la drogue » que donnent plusieurs groupes de pop music. A Washington, comme dans la plupart des grandes villes américaines, on peut se procurer des drogues réputées « douces », comme la marijuana, dans toutes les écoles, et rares sont les *parties* où celle-ci est absente.

L. Z.

Les succès d'Alexandre Lebed aiguisent la lutte pour le pouvoir à Moscou

Boris Eltsine, qui n'a toujours pas rencontré son « représentant personnel » en Tchétchénie, semble davantage soucieux de contrer l'ascension politique du général que de s'opposer à l'accord de paix

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, cité par Itar Tass, a déclaré que Boris Eltsine approuvait entièrement l'accord de paix signé par Alexandre Lebed avec les indépendantistes tchétchènes. Pourtant, le chef de l'Etat russe n'avait toujours pas reçu, mardi 3 septembre, le général qu'il avait nommé il y a trois semaines son *« représentant »* en Tchétchénie. Et *« ce n'est pas le fait du hasard »*, a déclaré Anatoli Tchoubaïs, le chef de l'administration présidentielle. M. Tchoubaïs s'est entretenu, lundi 2 septembre, deux fois au téléphone avec le président. Le général Lebed n'a, lui, pas réussi à joindre le chef de l'Etat en vacances. Boris Eltsine a pourtant reçu, lundi, son premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Celui-ci a ensuite exprimé de fortes réserves sur les accords de paix conclus en Tchétchénie. Ces rebuffades semblent plus destinées à contrer l'ascension politique du général Lebed qu'à remettre en question le processus de paix.

MOSCOU
de notre correspondant

Ex-général sans armée, nouvel homme politique sans parti, conseiller du président sans accès au chef de l'Etat russe, Alexandre Lebed est un homme populaire, mais isolé. Voire menacé : son entourage a fait état de tentatives d'assassinat contre le nouveau représentant de Moscou en Tchétchénie, qui, à deux reprises, a été la cible de tirs, russes, lors de ses navettes dans la République séparatiste. Propulsé sur l'avant-scène par la négociation d'un cessez-le-feu puis par la signature, samedi 31 août, d'un accord politique pour mettre fin à la guerre en Tchétchénie, Alexandre Lebed, qui ne cache pas ses ambitions présidentielles, est sous le feu des critiques, rarement enrobées de compliments. Il a reconnu, lundi, qu'il se sentait *« seul sur la champ de bataille »*.

Boris Eltsine ne l'a pas reçu depuis trois semaines, malgré ses demandes répétées. Et lundi le président russe, en vacances au nord de Moscou et en *« traitement médical préventif »*, selon l'agence Tass, a refusé de lui parler au téléphone. Par contre, Anatoli Tchoubaïs, le chef de l'administration présidentielle, s'est vanté d'avoir joint à deux reprises, lundi, le chef de l'Etat, qui a aussi trouvé le temps et l'énergie de recevoir son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. M. Lebed a beau affirmer que le gouvernement a *« pleinement approuvé »* l'accord qu'il a signé samedi avec les séparatistes et qui ouvre la voie à l'indépendance de la Tchétchénie, le premier ministre a souligné, par la voix de son porte-parole, que *« l'intégrité territoriale de la Russie »* primait sur tout. Et qu'il s'interrogeait sur *« le prix politique des accords, sur leurs conséquences pour la région du Caucase et pour la Russie dans son ensemble »*.

TRAVAIL DE SAPE

N'osant s'attaquer de front à l'homme qui a signé le premier accord de paix digne de ce nom en Tchétchénie, Boris Eltsine, son puissant administrateur Tchoubaïs et le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui n'ont pas de politique de rechange à part la guerre à outrance, semblent mener un travail de sape contre le « héros » qui a évité le bain de sang à Grozny. Peu à peu, le général est revêtu des habits du traître.

Menacée par l'ascension rapide et la popularité du général, l'opposition communisto-nationaliste fournit l'artillerie lourde. Elle tire à boulets rouge sur le *« traître Lebed »*, selon le titre du quotidien *Zavtra*. La presse libérale n'est pas plus tendre. Le quotidien d'affaires *Kommersant* écrit, lundi, que *« la Russie ne se rend pas même à un autre Etat, mais à quelque chose de bien pire : le chaos »*. Vitali Tretiakov, le directeur du quotidien libéral et « démocrate » *Nezavissimaïa Gazeta*, demande la *« démission d'un gouvernement stupide qui a signé une reddition avec des gens étrangers, rebelles et armés »*. Certes, d'autres journaux gardent une prudente neutralité, tandis que des envoyés spéciaux écrivent la légende du général russe qui bat un commandant tchétchène aux échecs, qui s'aventure presque sans protection au milieu des rebelles.

Face aux intérêts qui se liguent pour contrer sa fulgurante ascension, le général Lebed pratique la politique de la *« paix accomplie »* en Tchétchénie, prend la presse à bord de son avion et l'opinion publique à témoin. Lorsqu'en pleine crise, début août, le président le nomme représentant spécial en Tchétchénie, Alexandre Lebed dit publiquement que certains lui ont confié cette mission parce qu'ils espèrent qu'il va s'y *« casser le cou »*. Lorsque, après avoir négocié un cessez-le-feu, les négociations politiques s'engagent, le général retourne d'abord prudemment à Moscou pour arracher des signatures. Car, dit-il alors, *« beaucoup de gens à Moscou attendent que je signe un document qu'ils puissent rejeter »*.

La partie, où la Tchétchénie n'est qu'un échiquier sanglant, se poursuit. Au sommet de l'Etat, les critiques du général lui reprochent aujourd'hui les différences entre le projet d'accord difficilement approuvé à Moscou et le texte finalement signé avec les Tchétchènes.

LIGNE DE MIRE

Même s'il domine encore la partie, Alexandre Lebed ne l'a pas encore emporté. Il n'a pas réussi à avoir la tête, début août, du ministre l'intérieur, Anatoli Koulikov. Il n'a pas encore obtenu le départ, qu'il réclame publiquement, de Dokou Zavgaïev, le chef de la République tchétchène mis en place par Moscou et qui continue à y dénoncer le *« traître »*.

Comme le note le célèbre journaliste Alexandre Minkine, l'important n'est pas le sort de la Tchétchénie, mais le jeu de pouvoir en Russie. Il s'agit d'éviter que le général Lebed ne devienne le prochain président, peut-être *« avant l'an 2000 »*, comme il l'a dit lui-même, étant donné la santé fragile de Boris Eltsine.

Adopté par le Kremlin entre les deux tours de la présidentielle pour assurer la victoire de Boris Eltsine, l'ex-général parachutiste a fait de la lutte contre la corruption du pouvoir russe l'un de ses chevaux de bataille. Et il menace, ainsi, des intérêts solidement établis en Russie. Il a dans sa ligne de mire les *« barons de l'énergie, ces nouveaux maîtres qui n'ont poursuivi que leurs propres intérêts en s'appropriant la rente des territoires et en sous-payant la population »*. C'est-à-dire le premier ministre Viktor Tchernomyrdine lui-même, ex-patron du géant russe du gaz Gazprom et représentant du puissant complexe énergétique.

Le général a aussi dénoncé les nouveaux groupes financiers-industriels – *« semi-criminels »*, selon ses paroles – dont le premier représentant, Vladimir Potanine, le président de la banque Onexim, vient d'être nommé vice-premier ministre en charge de l'économie. Certains voient dans cette lutte un *« combat à mort »*. Pour l'instant il se joue à fleuret moucheté dans les couloirs du pouvoir. Si l'on veut bien oublier les balles qui ont transpercé la voiture du général Lebed.

Jean-Baptiste Naudet

Ouverture du premier hôpital de l'après-guerre

Deux jours après la signature de l'accord de paix, la Croix-Rouge a ouvert, lundi 2 septembre, le premier hôpital de l'après-guerre en Tchétchénie, à Novy-Atagui. L'opération, financée par la Croix-Rouge norvégienne, est composée d'une équipe multinationale de médecins et d'infirmières, complétée par du personnel engagé sur place, dont une trentaine d'infirmières tchétchènes.

« Notre travail sera de réopérer les gens qui ont été insuffisamment soignés dans les hôpitaux tchétchènes, où tout manquait, et de nous occuper de tous ceux qui vont encore, par exemple, sauter sur les nombreuses mines laissées un peu partout »*, explique le docteur Terje Engevik, un médecin norvégien. Lundi, le personnel achevait d'installer lits et matériel sophistiqué dans les dernières salles tandis que les médecins spécialistes des blessures de guerre s'occupaient des premiers patients. – *(AFP.)

Le candidat du Kremlin triomphe aux élections de Saratov

Le gouverneur Dmitri Aïatskov est réélu lors du premier scrutin régional

MOSCOU
de notre correspondante

Si Boris Eltsine reste sourd aux appels téléphoniques de son conseiller pour les affaires de sécurité Alexandre Lebed, il n'hésite pas à répondre à ceux de son chef d'administration, Anatoli Tchoubaïs, nouvel ordonnateur de la « cour » présidentielle : ce dernier lui a notamment annoncé ce week-end une première victoire sur le front dont il est officiellement responsable : celui des 52 élections régionales qui doivent se dérouler en Russie d'ici le début de 1997.

Elles concernent les administrations locales dont les chefs ont été nommés par Boris Eltsine, par opposition aux 37 autres régions de Russie dont les dirigeants ont déjà réussi à se faire élire (comme dans les « Républiques » ethniques dotées de « présidents »). Ces gouverneurs forment, avec les chefs des pouvoirs législatifs locaux, le Conseil de la Fédération (Chambre haute du Parlement) doté d'importants pouvoirs constitutionnels.

L'enjeu pour le Kremlin est d'empêcher l'opposition (« l'union des forces communiste et patriotique ») de prendre, par ce biais, une revanche après son échec à l'élection présidentielle : si les communistes gagnent, comme ils l'espèrent, une dizaine de ces 52 sièges, le pouvoir perd sa majorité des deux tiers au Conseil, nécessaire pour bloquer les initiatives de l'opposition, majoritaire à la Chambre basse.

Le résultat de la première élection, qui s'est déroulée dimanche 1er septembre dans la région de Saratov, sur la Volga, montre qu'être le gouverneur en place offre aujourd'hui suffisamment d'avantages, dans les provinces russes à la démocratie balbutiante, pour vaincre une opposition démoralisée par sa défaite de juillet dernier.

Le gouverneur sortant de Saratov, Dmitri Aïatskov, a en effet été reconduit avec 82 % des voix, contre 16 % à son rival communiste Anatoli Gordeev (et moins de 1 % à un troisième candidat « démocrate »), avec une participation de 60 %.

TRIOMPHE IMPRÉVU

Saratov ne figure pas parmi les dix régions où le pouvoir se sent le plus menacé, comme Krasnodar (sud) où le scrutin aura lieu en octobre et la « ceinture rouge » de Moscou où l'on votera en décembre. Mais à Saratov, même si à la veille du scrutin, chacun donnait le candidat sortant favori, sa victoire était loin d'être évidente il y a quelques mois seulement. En décembre 1995, les élections législatives avaient donné les communistes largement gagnants dans cette région avec 28 % des voix, suivis par le parti de Jirinovski, avec 12 %.

Le gouverneur de la région fut alors puni pour ce résultat déplorable, et remplacé par le vice-maire de Saratov, le jeune et énergique apparatchik Aïatskov (46 ans). En juin-juillet, le candidat communiste Ziouganov devançait encore Boris Eltsine avec 49,9 % des voix contre 45 %. Mais le nouveau gouverneur a vite bénéficié des méthodes, imaginées et financées par le « père des privatisations », Anatoli Tchoubaïs, qui ont fait le succès de Boris Eltsine sur le plan national. Il a sillonné sa région en distribuant des subsides et promettant çà et là des exemptions d'impôts, monopolisant les médias locaux encore plus que le président russe ne l'avait fait pour les médias nationaux.

Avec l'avantage supplémentaire de ne pas avoir à craindre un Parlement oppositionnel : sur les 35 députés du Conseil local, 21 occupent des postes exécutifs où ils dépendent du gouverneur. Aïatskov a aussi pris soin de fixer la date des élections des maires de sa région après la sienne propre, comme Eltsine avait fixé celles de la majorité des gouverneurs après sa propre reélection : tous les dirigeants en poste débordent ainsi d'activisme en faveur du maître en place.

Dernier avantage d'un gouverneur sortant, mais non des moindres : il peut user de l'argument consistant à menacer ses électeurs de voir la manne des subsides centraux disparaître s'ils élisent un opposant. A Saratov, un tiers du budget local vient de Moscou. C'est ce qui garantit aussi que les gouverneurs, une fois élus localement, restent fidèles au président, même si des problèmes surgissent déjà dans les régions dotées à la fois d'un gouverneur élu et de fortes ressources propres.

L'élection de Saratov a au moins rassuré le Kremlin sur un point : même dans les régions les plus conservatrices, les « réformateurs » peuvent, se révèle être de bons élèves d'Anatoli Tchoubaïs, manipuler avec succès les leviers du pouvoir pour se faire élire. Ce qui ne veut pas dire nécessairement que la *démocratie pénètre* une Russie profonde, qui risque de tomber de plus en plus sous la coupe de « barons » régionaux.

Sophie Shihab

Le président roumain Ion Iliescu se sépare de ses alliés nationalistes

BUCAREST
de notre correspondant

La formation du président Ion Iliescu, le Parti de la démocratie sociale (PDSR), minoritaire au Parlement, a décidé, lundi 2 septembre, *« d'interrompre sa collaboration politique »* avec ses derniers alliés au gouvernement, les nationalistes du Parti de l'union nationale (PNUR). Le PDSR a justifié cette rupture par les violentes attaques lancées contre le chef de l'Etat par Gheorghe Funar, le président du PNUR, qui avait notamment demandé que Ion Iliescu soit suspendu de ses fonctions par le Parlement.

Gheorghe Funar, candidat à l'élection présidentielle du 3 novembre prochain, avait pris comme prétexte l'annonce de la signature prochaine du traité politique bilatéral roumano-hongrois, qu'il dénonce comme *« un acte de trahison nationale »*. Maire de Cluj, la capitale historique de la Transylvanie, où vivent la majorité des un million sept cent mille Roumains d'origine hongroise, il avait été réélu au printemps dernier en fondant sa campagne sur la lutte contre *« l'irrédentisme hongrois »*. La rupture entre les deux formations devrait se traduire par la démission des quatre ministres du PNUR (justice, agriculture, transports, télécommunications) entrés au gouvernement pendant l'été 1995. En revanche, elle ne devrait avoir aucune répercussion pour le premier ministre Nicolae Vacariou. Même s'il ne dispose plus de majorité au Parlement, il ne peut, selon la Constitution, être renversé à moins de deux mois d'élections générales. Or les législatives et la présidentielle doivent avoir le 3 novembre.

DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

En tout état de cause, le PDSR se trouve encore un peu plus isolé sur la scène politique roumaine. Au début de cette année, il avait rompu avec ses deux autres alliés, les anciens communistes du Parti socialiste du travail et les ultranationalistes du Parti de la Grande Roumanie. La décision du PDSR pourrait bien présager sa future entrée dans l'opposition à l'issue des prochaines élections législatives.

Selon les derniers sondages, la formation du président Iliescu se trouverait en effet au coude à coude avec la Convention démocratique (CDR), la principale coalition des partis d'opposition. Mais, alors que la CDR peut envisager un gouvernement de coalition avec le Parti démocrate de l'ancien premier ministre Petre Roman et des libéraux, le PDSR a une marge de manœuvre quasi nulle.

L'opposition ne veut pas entendre parler d'un quelconque pacte avec le PDSR, auquel il ne resterait donc qu'à renouveler son alliance avec les nationalistes et les héritiers du Parti communiste roumain.

Une réédition de l'accord de 1995 semble toutefois exclue. D'une part, les divergences entre les anciens amis semblent profondes. D'autre part, le candidat Iliescu, père spirituel du PDSR, sous la bannière duquel il se représente en novembre, a endossé pour cette campagne électorale les habits d'un homme d'ouverture. Celui qui est en poste depuis la chute de Ceaucescu tente ainsi de se placer au-dessus du champ de bataille politique et veut apparaître comme le rassembleur des forces modérées, excluant ses anciens alliés extrémistes. *« Il y a beaucoup de points de contact entre mon programme et celui de l'opposition »*, a-t-il ainsi répété, lundi, aux correspondants de la presse étrangère en Roumanie. Comme s'il voulait préparer l'opinion publique à l'idée d'une future cohabitation.

Christophe Chatelot

le pouvoir à Mosco

Ion Iliescu se sépare des nationalistes

NATIONAL DE L'INTERIEUR ARGENTINE

Le parti nationaliste d'Alija Izetbegovic mène une campagne électorale agressive en Bosnie

L'opposition est victime d'un harcèlement systématique

La campagne électorale pour les élections générales en Bosnie-Herzégovine – qui doivent avoir lieu le 14 septembre – se déroule sous le signe d'un nationalisme exacerbé. Les discours politiques évoquent plus une revanche guerrière que la réintégration dans une Bosnie-Herzégovine multiethnique. L'opposition, qualifiée de *« simple objet décoratif »* par le président Izetbegovic, est victime d'un harcèlement systématique.

BIHAC
de notre envoyé spécial

C'est une fête champêtre à la gloire d'Allah, de l'armée bosniaque et du Parti d'action démocratique (SDA). Le nom du président Alija Izetbegovic est scandé à la tribune. Des enfants jouent sur la pelouse, tandis qu'un imam essaie de convaincre l'assistance que le SDA est l'unique parti d'Allah.

« Chaque vote musulman qui échappera au SDA ira aux ennemis de la Bosnie-Herzégovine », poursuit le maire de Bihac. *« Allah est le plus grand ! »*, crient d'anciens soldats. *« L'opposition est un simple objet décoratif,* dit le président du canton. *Izetbegovic est en train de réaliser notre rêve d'une Bosnie-Herzégovine libre et d'un peuple musulman libre. »*

Aux réunions électorales du SDA, la confusion entre Bosniaques et Musulmans est savamment entretenue, de même qu'entre Etat, armée et parti. Le SDA aurait ainsi créé une armée et une police afin de défendre un Etat bosniaque dédié au peuple musulman. La méthode est simple, et aisément reconnaissable : le PC yougoslave l'a utilisé durant cinquante ans, et les partis nationalistes serbe et croate ne s'en privent pas depuis cinq ans. Aux réunions électorales du SDA, la Bosnie-Herzégovine multiethnique paraît bien loin.

Dans la région de Bihac, le *« simple objet décoratif »* est, en outre, victime d'un harcèlement systématique, maintes fois dénoncé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération (OSCE) et les agences de l'ONU. Les candidats d'opposition perdent leurs emplois, reçoivent des menaces et parfois des engins explosifs devant leurs maisons. Récemment, la police a saisi et détruit les affiches et les tracts de la Liste unie pour la Bosnie-Herzégovine (ZLBH), une coalition de cinq partis multiethniques.

Les partis d'opposition n'ont aucun accès aux médias, et limitent le nombre de leurs meetings électoraux. La première réunion du parti de Haris Silajdzic (Parti pour la Bosnie-Herzégovine, SBIH), au mois de mai, avait été l'occasion d'une attaque violente contre l'ancien premier ministre, considérée comme une tentative de meurtre par ses partisans.

« La campagne électorale est clairement explosive, constate amèrement Ismet Hrie, candidat indépendant à Cazin. *Ici, après plus de cinquante attaques visant l'opposition, peut-on encore parler de démocratie et de processus électoral ? La tension continue de croître chaque jour, nos partisans sont inquiets. Cette atmosphère est tragique. »*

La région de Bihac a différentes particularités. D'abord, elle fut le théâtre d'une guerre sanglante entre Musulmans, après que l'homme d'affaires Fikret Abdic eut proclamé une « République » autonome, alliée aux Serbes et aux Croates. M. Abdic, réfugié en Croatie depuis les victoires bosniaques de 1995, se présente aux prochaines élections, et le SDA craint qu'il n'ait encore un soutien populaire.

Une certaine mentalité autonomiste, même chez les adversaires de M. Abdic, est perceptible dans le nord-ouest de la Bosnie, traditionnellement tourné vers Zagreb plutôt que vers Sarajevo.

Ensuite, la région fut le théâtre de la guerre de reconquête de l'automne dernier. Les 5e et 7e corps de l'armée bosniaque, alliés aux Croates, ont repris 20 % du territoire aux séparatistes serbes, profitant de l'offensive politico-militaire américaine. Or les généraux Atif Dudakovic et Mehmed Alagic ont rejoint les rangs du SDA, et participent activement à la campagne électorale.

L'amalgame entre opposants politiques et ennemis de la Bosnie devient un leitmotiv pour ces héros de la défense du pays. *« Le SDA expérimente ici des coutumes religieuses et folkloriques,* dénonce Hamdo Delalic, candidat du SBIH à Cazin. *Il expérimente un système de pouvoir absolu. Le SDA s'est approprié le pouvoir au gouvernement cantonal, dans la rue, dans les cafés, au marché noir, au sein de la mafia... »*

La région de Bihac résonne toujours au son des cris de guerre. Un observateur de l'OSCE appelle ce système *« les trois A : Allah, Alija, Atif »*. Dieu, le président Alija Izetbegovic, et le général Atif Dudakovic. *« Islam, peuple, armée »*, répondent effectivement les affiches électorales.

Les discours évoquent plus une revanche guerrière que la réintégration de la Bosnie-Herzégovine. Face à Bihac et à Sanski Most, les séparatistes serbes règnent sur la région de Banja Luka, dont Musulmans et Croates furent expulsés durant la guerre. Le SDA et les organisations de réfugiés évoquent sans cesse un retour à Banja Luka, non pas par la grâce d'un accord de Dayton qui n'a pas encore permis à un seul réfugié de retrouver son foyer, mais par la conquête militaire.

Le parti d'Alija Izetbegovic use des méthodes identiques aux partis ultranationalistes serbe (SDS) et croate (HDZ). La survie d'une ethnie et la peur de l'autre sont les références classiques des appels à la mobilisation de l'électorat. *« Nous savons qui est pour la Bosnie-Herzégovine et qui est contre ! Nous savons qui s'est battu dans nos rangs,* explique Mehmed Alagic, l'ancien commandant du 7e corps devenu maire de Sanski Most. *Une victoire du SDA aux élections est la poursuite de nos années de combats militaires. »*

L'OSCE s'est publiquement inquiétée des pressions subies par l'opposition à Sanski Most, et les adversaires de M. Alagic n'hésitent pas à qualifier sa mairie de *« laboratoire de dictature militaire »*. Le maire veille à l'attribution des appartements, des cafés et des magasins. Les réfugiés, eux, n'ont pas d'autre choix que de payer cher s'ils reviennent de pays étrangers (10 000 francs pour la Croatie, 35 000 francs pour l'Allemagne, 50 000 francs pour les Etats-Unis).

« Il traîne ici des histoires dangereuses sur les héros et les traîtres, les profiteurs et les « bons » Musulmans, dénonce Rifet Bahtic, le président local du SBIH. *Il y a des catégories qui déterminent le droit aux privilèges et à la vie politique. C'est le meilleur moyen d'instaurer une dictature ! »* Rifet Bahtic est lui-même rentré de Belgique après la signature de l'accord de Dayton. La radio de Mehmed Alagic martèle son nom en lui associant les qualificatifs de *« traître »* et d'*« ennemi du 7e corps »*. *« En répétant inlassablement que je n'étais pas un soldat et que je suis revenu afin d'attaquer le 7e corps et diviser le peuple musulman, la radio Alagic joue avec le feu,* dit M. Bahtic. *Dans cet immédiat après-guerre, la frontière entre les attaques verbales et les agressions physiques n'existe presque pas. Les gens sont nerveux. »*

> « Dans cet immédiat après-guerre, la frontière entre les attaques verbales et les agressions physiques n'existe presque pas. Les gens sont nerveux »

« Quand je suis revenu, j'ai découvert le règne de la médiocrité, poursuit-il. *Les Serbes et les Croates sont partis, et le SDA parie sur la médiocrité et la religion pour attirer les votes. Je n'ai rien contre l'islam, mais il est désormais utilisé afin de modifier notre société et notre culture. Je crains le pire... Je ne sais pas... »*

A Cazin, les habitants sont mécontents. L'antenne locale du SDA ne comporte presque aucun Cazinien, et utilise des hommes de main recrutés dans les villages pauvres des alentours. Le jour de la fête de la brigade de l'armée bosniaque, le SDA a tenté de transformer la célébration en réunion politique : les gens sont partis. *« Les jeunes pensent qu'ils quitteront le pays si les partis nationalistes remportent les élections,* commente une jeune fille. *Quel avenir avons-nous ? Quelle prospérité ? A la municipalité, tenue par le SDA, trois personnes seulement savent écrire, et l'argent des pays islamiques disparaît au fur et à mesure qu'il arrive. »*

Si la population respecte le président Izetbegovic pour son combat des dernières années, elle n'apprécie pas que l'aile dure du SDA ait clairement pris le pouvoir au sein du parti. L'après-guerre est douloureux. Ici, des Musulmans se comportent exactement comme les Serbes qui ont agressé la société bosniaque multiethnique. Un tract de la coalition ZLBH, sauvé de la saisie policière, affirme que les Bosniaques doivent *« absolument voter contre ceux qui ont gagné les dernières élections* [les partis nationalistes]*»*. *« Ils avaient promis de nous amener vers l'Europe,* dit l'affiche, *ils avaient simplement oublié de nous préciser que ce serait dans une chaise roulante. »*

Rémy Ourdan

La loi Helms-Burton au menu du sommet des chefs d'Etat latino-américains

COCHABAMBA
de notre envoyée spéciale

Treize chefs d'Etat latino-américains participent au dixième sommet du Groupe de Rio qui se tient les 3 et 4 septembre à Cochabamba, à 400 kilomètres au sud-est de La Paz.

Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique de l'Amérique latine – c'est son intitulé officiel, – le Groupe de Rio a pour objectif de concrétiser une vieille aspiration toujours non satisfaite : que le sous-continent latino-américain adopte une position commune face au monde et, surtout, face aux Etats-Unis qui continuent à exercer leur lourde tutelle au sein de l'Organisation des Etats américains (OEA).

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Le Groupe de Rio est l'héritier du Groupe de Contadora constitué en 1983 entre la Colombie, le Mexique, Panama et le Venezuela pour contribuer à la pacification de l'Amérique centrale. Deux ans plus tard, l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay se regroupaient à leur tour et amorçaient un rapprochement avec le groupe précédent, lequel, en 1986, donnait naissance au Groupe de Rio. A partir de cette date, l'objectif principal de la nouvelle organisation a été de consolider la démocratie dans une région en train de se libérer de ses dictatures militaires.

Depuis 1990, tous les pays du sous-continent y sont représentés, hormis Cuba. L'Amérique centrale et les Caraïbes n'ont que deux délégués qui siègent aux côtés des douze « grands » que sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Mexique, le Panama, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

Tous les grands problèmes qui font l'ordinaire de l'Amérique latine d'aujourd'hui seront abordés à Cochabamba : renforcement de la démocratie, lutte contre la pauvreté, environnement, processus d'intégration régionale, et défense des droits de l'homme. Les chefs d'Etat latino-américains ne manqueront pas non plus d'évoquer la tentative de putsch dont a été victime, en avril 1996, le président du Paraguay, Juan Carlos Wasmosy.

Mais la lutte contre le trafic de drogue devrait constituer l'un des plats de résistance de la rencontre. *« Ce problème sera traité avec sérieux,* a précisé le coordonnateur bolivien, Jaime Aparicio, *mais nous rejetons le fait que le sommet soit « narcotisé », comme si cette question ne concernait que nous. »*

La responsabilité doit être partagée entre pays producteurs, consommateurs, pays de transit et pays où est blanchi l'argent sale, estime-t-on dans les coulisses de la conférence où l'on goûte peu l'attitude américaine à l'égard du président colombien Ernesto Samper. Accusé de complicité avec les narcotrafiquants, ce dernier est désormais *persona non grata* aux Etats-Unis, et son pays s'est vu refuser le certificat de bonne conduite que délivre, aides financières à l'appui, Washington aux pays en lutte contre le trafic de drogue.

L'autre thème fort de la conférence sera la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo économique imposé par les Etats-Unis à Cuba. A l'initiative du Mexique, pays directement touché par les sanctions américaines prises contre les responsables de l'entreprise téléphonique Domos, le sujet a déjà été largement abordé au cours des réunions préparatoires.

LA PRÉSENCE DES ÉTATS-UNIS

Alors que, jusqu'ici, les Etats-Unis ignoraient calmement le Groupe de Rio, la présence à Cochabamba de Madeleine Albright, ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, est particulièrement remarquée. Selon certains observateurs, c'est le dialogue politique permanent instauré par les pays du Groupe de Rio avec l'Union européenne, puis avec le Japon, qui explique le changement d'attitude des Etats-Unis. D'autres estiment plutôt que Mme Albright a fait le déplacement en Bolivie afin de mobiliser des soutiens contre la réélection du secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali.

Nicole Bonnet

Tête à tête et petit comité

Plusieurs tête à tête présidentiels qui se tiendront en marge des travaux de la conférence reflètent les conflits et les espoirs qui habitent la région. Le nouveau président équatorien, Abdala Bucaram, devrait ainsi rencontrer son homologue péruvien Alberto Fujimori pour tenter d'aboutir à un compromis sur leur différend frontalier qui a déjà provoqué trois guerre entre les deux pays. Pour la première fois depuis 1975, le président chilien Eduardo Frei rencontre le président bolivien Gonzalo Sanchez de Losada. Les deux pays s'étaient affrontés au siècle dernier et, depuis cette date, la Bolivie est privée d'accès à la mer. Le président brésilien Henrique Cardoso doit aussi rencontrer son homologue bolivien pour, notamment, officialiser l'accord de construction du plus important gazoduc du continent reliant Santa Cruz, en Bolivie, à Sao Paulo. Les président du Mercosur, ce « marché commun » entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, devraient se voir en petit comité. – *(AFP)*

Succès électoral mitigé pour le premier ministre libanais

BEYROUTH. Les élections législatives partielles organisées, dimanche *1er septembre, à Beyrouth, ont été un succès mitigé, terni par la fraude,* pour le premier ministre Rafic Hariri (musulman sunnite). Sa liste a obtenu quatorze sièges sur les dix-neuf à pourvoir. Mais ses deux principaux adversaires, le sunnite Sélim Hoss et le chrétien grec orthodoxe Najah Wakim, ont été élus haut la main. Le taux de participation a été plus faible (25 %) dans les quartiers chrétiens de la capitale que dans les quartiers musulmans (35 %). – *(Corresp.)*

Le chancelier Kohl en visite officielle en Ukraine

KIEV. L'Ukraine, où le chancelier Kohl a entamé lundi 2 septembre une visite officielle de deux jours, a depuis cette semaine une nouvelle monnaie, le Grivna, qui remplace le Karbovanet. Les billets de banque sont changés à 1 pour 100 000. La parité du Grivna a été fixée au départ à 1,90 dollars. Les autorités veulent en faire le symbole de leur volonté de lutter contre l'inflation, qui atteignait encore 180 % en 1995. L'Ukraine n'a toujours pas réussi, depuis son indépendance, à atteindre une croissance positive. Les investissements continuent de baisser. C'est la deuxième fois que le chancelier allemand s'y rend en visite.

EUROPE

■ **Union européenne : les éleveurs allemands affectés par l'épizootie** de la « vache folle » toucheront cette année l'équivalent de 1,2 milliard de deutschmarks (4 milliards de francs) de compensations financières nationales sous forme d'avantages fiscaux, a annoncé lundi 2 septembre le gouvernement de Bonn. La Commission a annoncé à Bruxelles qu'elle avait fait usage de ses pouvoirs d'urgence pour acheter des broutards à la France, dont les exportations vers l'Italie se sont effondrées, à un prix supérieur de 23 % au prix d'intervention. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : un accord sur la réintégration des élèves et enseignants de souche albanaise** dans le système d'enseignement public au Kosovo a *été signé* par le *président* serbe, Slobodan Milosevic, et le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova. Depuis la suppression par Belgrade de l'autonomie au Kosovo, en 1989, les Albanais boycottaient les écoles serbes, et avaient mis sur pied un système clandestin en langue albanaise. Cet accord a été négocié par l'entremise de la communauté catholique romaine de Sant'Egidio. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : Hun Sen, le « second » premier ministre,** a annoncé lundi 2 septembre qu'il allait demander au roi Sihanouk une amnistie au profit de l'ex-*« numero deux »* du mouvement khmer rouge, Ieng Sary, qui vient de faire défection des rangs polpotistes. Hun Sen avait auparavant rencontré, près de Mongkol Borei (nord-ouest du Cambodge), cinq responsables khmers rouges dissidents. – *(AFP.)*

AFRIQUE

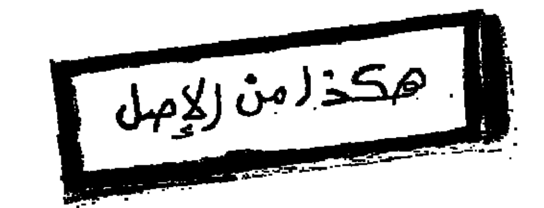
■ **ALGÉRIE : un attentat à la voiture piégée a fait au moins un mort** et une dizaine de blessés, mardi 3 septembre, dans le centre d'Alger, selon le premier bilan diffusé par la radio d'Etat. Un hôtel a été dévasté et plusieurs immeubles voisins, notamment le siège de l'Assemblée nationale, ont été touchés. Cette explosion s'est produite après une série d'attentats contre des lieux publics, notamment des cafés et restaurants, qui a fait au moins une trentaine de morts, depuis la mi-juillet. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : au moins 111 personnes, dont de nombreux civils, ont** été tuées par l'armée rwandaise, entre le 6 et le 8 août, lors d'opérations de ratissage dans l'ouest du Rwanda, indique un rapport de la délégation de l'ONU pour les droits de l'Homme, publié le 2 septembre à Kigali. *Le document fait également état de la disparition de 52 personnes depuis ces opérations.* – *(AFP.)*

■ **MAROC : deux Françaises ont été arrêtées,** le 30 août, en possession de 523 kilos de résine de cannabis, a-t-on appris lundi 2 septembre. D'autre part, la cour d'appel de Tanger a reporté au 9 septembre son verdict concernant le couple de retraités français condamnés à 4 et 3 ans de prison ferme pour avoir tenté de passer 129,5 kilos de résine en France. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement européen lance son enquête sur la « vache folle »

BRUXELLES. La Commission européenne fournira *« toutes les réponses »* à la commission d'enquête mise en place par le Parlement européen pour examiner sa gestion de l'épizootie de « vache folle », a déclaré lundi 2 septembre à Bruxelles son porte-parole. Ce dernier s'est refusé à commenter les nouveaux documents publiés par *Libération* du 2 septembre montrant que Bruxelles avait cherché à minimiser l'affaire pour éviter une panique. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a déclaré que ces documents confirment *« la volonté des commissaires, alors sous la présidence de Jacques Delors, d'empêcher à tout prix l'information du public quant aux dangers [de la maladie] »*. Il a annoncé qu'il va porter plainte contre la Commission européenne de Bruxelles. – *(AFP. /Reuter)*



SOCIAL L'ensemble des organisations syndicales enseignantes devaient se réunir, mardi 3 septembre, pour fixer la date – probablement avant le 1er octobre – d'une journée nationale de grève dans l'éducation nationale. Les syndicats protestent contre le projet de budget 1997 et les conditions d'emploi de cette rentrée. ● CINQ MILLE POSTES vont être supprimés l'an prochain dans le primaire et le secondaire. En revanche, M. Bayrou a annoncé, le 2 septembre, la création de 2 700 postes dans le supérieur, traduction des engagements pris en juin lors de la présentation de la réforme de l'université. ● LOUIS VIANNET, secrétaire général de la CGT, interpelle de son côté le président de la République, invité à *« retrousser ses manches »*. Son syndicat, qui a dressé un bilan des plans sociaux à venir, estime que plus de 200 000 emplois sont menacés

Les syndicats enseignants préparent une journée de grève

Réunies mardi 3 septembre, les organisations syndicales ont dénoncé les 5 000 suppressions de postes dans les premier et second degrés, ainsi que les conditions d'emploi de cette rentrée scolaire. M. Bayrou met en avant l'effort accompli pour l'université

LA RENTRÉE SCOLAIRE à peine effectuée, le bras de fer est engagé entre le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, et les syndicats d'enseignants. Réunies mardi 3 septembre dans l'après-midi, les organisations syndicales devaient décider de la date d'une journée de grève générale dans l'éducation, sans doute au plus tard le 1er octobre. Pour la première fois depuis bien longtemps, cet élan unitaire aboutit à une action commune. Un texte devait être publié, mardi, déplorant *« les difficultés d'emploi des titulaires et les conditions de travail ; un budget pour 1997 en régression pour la première fois depuis des décennies »* et les *« suppressions de postes dans le premier et le second degré qui financent 2 700 créations dans l'enseignement supérieur »*. La plate-forme exige en outre *« le réemploi de tous les non-titulaires et l'amélioration de l'affectation des titulaires, notamment par la transformation des heures supplémentaires et des vacations en emplois »*.

Entre les syndicats et le ministre, c'est le dialogue de sourds. Les premiers parlent enseignement primaire et secondaire, le second répond enseignement supérieur. De part et d'autre, les chiffres volent, sans se répondre. Au centre du conflit, la décision gouvernementale prise en juillet de supprimer, dès 1997, 5 000 postes : 4 000 dans le premier degré, écoles maternelles et primaires, et un millier dans les collèges. Pour justifier ces chiffres, M. Bayrou avait mis en avant la baisse démographique dans le primaire et le secondaire (60 000 élèves de moins cette rentrée) et l'effort réalisé pour l'enseignement supérieur, où seront créés l'an prochain 2 700 postes. Au total, le solde net des suppressions pour le ministère de la rue de Grenelle est donc de 2 300 postes.

« ESQUIVE »

Les explications ministérielles n'ont pas pour autant convaincu. Les réactions syndicales ont fusé, lundi 2 septembre, après la conférence de presse de rentrée de M. Bayrou. *« Lénifiant, contradictoire et choquant »*, estime le Syndicat des enseignants (SE-FEN). Son secrétaire général, Hervé Baro, s'est déclaré *« indigné par la volonté manifeste du ministre de cacher la réalité »*. *« Comment peut-il (...) demander à la société française de "soutenir l'école et les enseignants", au moment où l'Etat programme la suppression de 5 000 emplois ? »*, s'est encore interrogé M. Baro.

Pour Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES (FSU), le ministre a *« pratiqué l'esquive en évitant toutes les questions de chômage et de budget »*. *« On ne maîtrise pas les conflits quand on esquive les principales questions »*, a-t-elle menacé. Jean-Michel Boullier, secrétaire général du SGEN-CFDT a reproché à François Bayrou de *« dégager en touche sur l'enseignement supérieur pour exorciser les difficultés qu'il rencontre »*, mais *« l'exercice a ses limites »*, a-t-il conclu.

A des troupes inquiètes et prêtes au combat, François Bayrou a préféré vanter, le 2 septembre, l'expérience des langues vivantes dans le primaire (*« C'est la première fois qu'un pays développé engage un tel programme »*) ; le collège, qui lui a procuré *« la joie de voir que plus de 30 % des élèves choisissaient l'enseignement du latin en cinquième »* ; le nombre d'élèves par classe – *« qui diminue à chaque rentrée depuis que je suis là »*. A la vigilance armée de ses interlocuteurs, François Bayrou a opposé la satisfaction d'un locataire bien dans ses meubles : *« C'est un des avantages de la durée, de voir se réaliser les changements programmés. »*

CATALOGUE

Seul ministre à avoir osé braver l'embargo budgétaire, annonçant 5,5 % d'augmentation pour le budget de l'enseignement supérieur, M. Bayrou n'a pas eu peur, non plus, d'infliger un long catalogue à ses interlocuteurs : il s'occupera donc de l'illettrisme, pour *« inventer avec tous les instituteurs du cours préparatoire une réponse précoce aux problèmes de lecture »* ; des rythmes scolaires, qui restent *« un dossier piloté par l'éducation nationale »* ; de la violence à l'école, *« sans avoir la naïveté de penser que les dix-neuf mesures proposées pour cette rentrée résoudront tous les problèmes »*.

Concernant les problèmes d'emploi, M. Bayrou s'est contenté de dire que la rentrée des maîtres auxiliaires ne serait *« pas pire que celle de l'an dernier »*. Pour le SGEN-CFDT, il s'agit d'une *« non-réponse »*, qualifiée de *« scandaleuse »*. Le ministre a assuré que l'accord signé par la plupart des organisations sur la résorption de l'auxiliariat *« serait appliqué »*, sans pour autant rassurer.

Il n'est pas certain qu'il ait tranquillisé, non plus, la soixantaine de manifestants qui se tenaient, lundi, devant la préfecture de l'Eure, à Evreux, pour dénoncer les *« conditions de la rentrée scolaire »*. Ni les instituteurs suppléants de Seine-Saint-Denis, menacés de chômage, pour 130 d'entre eux, sur un total de 152. Pour ne pas être en reste, le nouveau syndicat SUD-éducation a déposé un préavis de grève à compter du jour de la rentrée.

Béatrice Gurrey

ON T'AVAIT PRÉVENU:
L'ÉDUCATION, C'EST BOUCHÉ !
AUXILIAIRE
PESSIN

Une prochaine mission pour Roger Fauroux

Au lendemain de la remise de son rapport à Alain Juppé, en juin, Roger Fauroux, président de la commission de réflexion sur le système éducatif, avait, dans un entretien au Monde (*Le Monde* du 27 juin), menacé de *« faire du bruit sous les fenêtres du gouvernement »*. Il craignait que celui-ci ne cherche à étouffer le débat sur l'état alarmant de l'école dressé à l'issue de sa mission. Le message a, semble-t-il, été entendu par François Bayrou. Une mission spéciale sera *« confiée prochainement »* à M. Fauroux, a-t-il indiqué lors de sa conférence de rentrée.

Le ministre de l'éducation, qui a annoncé son intention d'appliquer à *« 80 ou 85 % »* les recommandations du rapport, n'a toutefois pris aucun engagement. Tout au plus, il a avancé le souhait de *« définir les objectifs à atteindre et les savoir-faire à acquérir à la fin de l'école primaire et au collège »*. Cette référence au *« savoir minimum »* était l'un des sujets majeurs et les plus controversés du rapport Fauroux.

La CGT en appelle à Jacques Chirac

SUPPRESSIONS d'emplois, revalorisation des salaires, mais aussi *rentrée scolaire* et *sans-papiers* de Saint-Bernard : Louis Viannet réagit sur tout et monte le ton. Omniprésent, le secrétaire général de la CGT a décidé d'occuper très tôt le terrain social, voire de l'élargir aux problèmes de société et d'adopter une stratégie très pugnace. A la centrale de Montreuil, les vacances ont été prises en juillet, et cela fait près d'un mois que la rentrée, prévue *« combative »*, est activement préparée. Dès le 19 août, Louis Viannet a accordé un premier entretien aux *Echos*, journal très lu dans les milieux d'affaires, pour demander *« une revalorisation des salaires »*. La traditionnelle conférence de presse de rentrée de la CGT, qui s'est tenue mercredi 28 août, en même temps que le conseil des ministres, a insisté sur *« l'esprit de conquête »*. Et Louis Viannet anime, mercredi 4 septembre, un meeting au Zénith à Paris.

A la veille de ce rassemblement, Louis Viannet a dressé le bilan des plans sociaux à venir, en déclarant qu'*« on est à plus de 200 000 emplois dont la suppression est annoncée »*. Sur ce nombre, *« plus de la moitié relèvent soit de la fonction publique soit des entreprises nationales, c'est-à-dire relèvent directement de la décision du gouvernement »*, a précisé le dirigeant de la CGT, en invitant le chef de l'Etat *« à retrousser ses manches »* pour faire cesser cet état de fait. Après la lettre envoyée en août sur les sans-papiers, c'est la deuxième fois en moins d'un mois que Louis Viannet interpelle directement Jacques Chirac pour qu'il joue directement un rôle d'arbitre dans les débats sociaux.

FO PRUDENTE

De son côté, Marc Blondel joue plutôt les temporisateurs. Le secrétaire général de FO a déclaré, lundi 2 septembre, sur LCI, avoir *« pris l'initiative »* d'organiser un rassemblement le 21 septembre à Paris, pour montrer la montée de *« l'insatisfaction sociale »*, mais il ne *« souhaite pas la politisation du mouvement »* de mécontentement. *« J'ai peur de l'amalgame. Il faudra être très prudent »*, a-t-il déclaré.

A. B.-M.

Les fédérations des finances pour une grève durable

Les fonctionnaires, pour l'instant, expriment leur mécontentement face aux suppressions d'emplois et aux salaires de manière corporatiste : les responsables des fédérations des finances se réunissaient lundi 2 septembre, ceux de l'éducation nationale mardi, et ceux de l'équipement mercredi.

Les représentants des fédérations des finances ont néanmoins décidé d'attendre la réunion des sept fédérations de fonctionnaires, prévue pour le 10 septembre, avant d'appeler à une grève dont ils souhaitent qu'elle ne dure pas seulement vingt-quatre heures. Ils veulent protester contre l'annonce, au mois d'août, de la suppression de 1 % de leurs effectifs en 1997, soit 1 800 emplois, dont 600 au Trésor, 800 à la direction générale des impôts et 200 aux douanes. FO a insisté pour qu'ils s'associent à un mouvement *« unitaire »* de la fonction publique, la CGT a tout de même obtenu d'organiser une « semaine d'action », du 16 au 21 septembre.

Plusieurs milliers de maîtres auxiliaires ne seront pas réemployés

LE NOMBRE DE POSTES offerts aux concours d'enseignants diminue (– 10 % à – 15 % aux Capes et Capet entre 1995 et 1996), tout comme le nombre d'admis, alors que l'engouement des jeunes pour ces carrières de la fonction publique ne se dément pas : la crise de recrutement de l'éducation nationale est bel et bien terminée. Cette nouvelle donne de l'emploi des enseignants a créé le système de vases communicants que l'on a pu observer lors de la dernière rentrée : plus le nombre de maîtres auxiliaires diminue, plus celui des « titulaires académiques » augmente. Ces derniers, reçus aux concours, sont affectés sur une académie et non sur un poste fixe, pour une année. Il s'agit de professeurs qui souhaitent à tout prix une académie, sans que leur nombre de points au « barème » soit suffisant pour l'obtenir sur un poste précis.

Cette année, le mouvement s'est amplifié, créant les *conditions de la grogne parmi les syndicats enseignants*. De 38 000 « maîtres aux » en 1993, on est passé à 28 000 deux ans plus tard, tandis que les titulaires académiques (« TA »), au nombre de 20 000 en 1992, seraient aujourd'hui 30 000. Ainsi, les TA ont au fur et à mesure remplacé les maîtres auxiliaires dans les emplois bouche-trous. Lors de cette rentrée, les syndicats s'attendent à ce que 10 000 à 15 000 de ces derniers ne soient pas réemployés.

Le cas de l'académie de Lille est particulièrement douloureux : longtemps déficitaire en enseignants, cette académie a dû faire appel en grand nombre aux MA. Aujourd'hui, elle est *« autosuffisante »*, comme le souligne la direction des personnels enseignants du ministère, car, pour la première fois, les 1 700 profs sortis de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), souvent nommés pour leur premier poste comme TA, remplacent les MA.

MAUVAISES CONDITIONS

Militant pour le réemploi des MA, les syndicats soulignent aussi les mauvaises conditions de travail des titulaires *académiques : ils exercent souvent* dans deux établissements différents et éprouvent des difficultés à s'intégrer dans les équipes pédagogiques. Plus grave, ils peuvent enseigner dans des lycées professionnels, alors qu'ils n'ont pas passé ce concours mais le Capes, dans une ou deux matières qui ne sont pas leur discipline d'origine.

Aux problèmes de MA et de TA, s'ajoute cette année celui des candidats admis sur les « listes complémentaires ». Contrairement à l'habitude, ces candidats, qui bénéficiaient des postes lors de désistements des lauréats mieux placés qu'eux, seront définitivement recalés. Les candidats concernés sont d'autant plus furieux que cette décision ne leur a été notifiée qu'à la fin du mois d'août, leur faisant ainsi perdre un temps précieux dans la recherche d'un emploi. Elle ne concerne que 360 personnes, mais le symbole a été fortement ressenti.

B. G.

Sept mille emplois créés en deux ans dans l'enseignement supérieur

EN ANNONÇANT la création de 4 000 postes dès cette rentrée universitaire, puis de 3 000 en 1997, si cette hypothèse est retenue dans le projet de budget qui sera annoncé dans les prochains jours par le premier ministre Alain Juppé, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, espère bien gommer les effets négatifs de la suppression de 5 000 emplois dans les écoles et les collèges (*Le Monde* du 1er août). Cet *« effort de grande ampleur »*, qualifié par le ministre de *« sans précédent depuis des années »*, s'inscrit dans la logique des engagements adoptés tant à l'issue du mouvement étudiant de l'automne dernier que lors de la présentation de la réforme des universités au mois de juin.

Dans le premier cas, il s'agissait de combler le déficit chronique d'emplois dans des universités notoirement sous-dotées en effectifs d'enseignants et de personnels administratifs et techniques... Le plan d'urgence, annoncé le 3 décembre 1995, prévoyait alors la création de 2 000 emplois d'enseignants et de 2 000 postes de personnels, auxquels s'ajoutaient 300 millions de francs de crédits de fonctionnement supplémentaires et un programme, échelonné sur deux ans, de 2 milliards de francs pour la sécurité des bâtiments.

Le projet de budget de 1997 poursuit ce plan de *« rattrapage »*, mais il intègre aussi les garanties de moyens réclamées par les universitaires pour la mise en œuvre de la réforme des premiers cycles, l'instauration d'un statut de l'étudiant et d'une allocation d'études, de la filière technologique, des mesures en faveur de l'orientation... Au total, M. Bayrou aurait obtenu 3 000 emplois supplémentaires et une augmentation de 5,5 % du budget de l'enseignement supérieur. Sur ce point, le ministre peut estimer avoir obtenu gain de cause auprès du budget, même si ces créations se font au prix d'un redéploiement interne au ministère et au détriment du primaire et des collèges.

Le programme présenté par M. Bayrou n'a toutefois rien d'exceptionnel. Il retrouve le rythme de croissance retenu entre 1991 et 1993, en accompagnement du schéma *Université 2000*. A cette *époque*, l'enseignement supérieur avait bénéficié de 3 935 créations d'emplois en 1991, puis de 3 547 l'année suivante et de 5 176 en 1993. Il correspondait à un rythme d'augmentation du nombre d'étudiants d'environ 10 % à chaque rentrée. Cet effort avait ensuite été interrompu en 1994 et 1995 sous le gouvernement Balladur. Bien que les effectifs d'étudiants semblent avoir atteint un seuil maximal, François Bayrou n'a pas fini de gérer les retards accumulés au fil des ans.

Michel Delberghe

Les cadres militaires sont invités à quitter l'uniforme avant l'heure

2 900 départs sont prévus en moyenne chaque année

La professionnalisation des armées va entraîner, entre 1997 et 2002, le départ de quelque 1 800 officiers et 15 600 sous-officiers. Le ministre de la défense, Charles Millon, présente au conseil des ministres, mercredi 4 septembre, un projet de loi regroupant les mesures « incitatives » proposées.

CHARLES MILLON, *ministre de la défense*, a mis la dernière main à un projet de loi qu'il a prévu de soumettre au conseil des ministres, mercredi 4 septembre, sur *« les mesures en faveur des personnels militaires dans le cadre de la professionnalisation des armées »*. Ce texte concerne directement les quelque 1 800 officiers et 15 600 sous-officiers qui, dans les trois armées, seront incités à quitter avant l'heure l'uniforme, entre 1997 et 2002, soit une moyenne annuelle de 2 900 départs volontaires, non compris les départs naturels, évalués à quelque 52 000 cadres dans les six ans.

Ce n'est pas la première fois que les armées doivent procéder à des départs à la retraite anticipés. Le gouvernement avait agi de la sorte après la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, mais il avait alors pratiqué un dégagement autoritaire des cadres qui a laissé de très mauvais souvenirs.

Pour les six ans à venir, le ministre de la défense a retenu une série de mesures dites *« incitatives »*, qui relèvent de la loi – d'où le projet de loi présenté à l'approbation du conseil des ministres et modifiant des dispositions précédentes d'ordre également législatif – et de textes d'application qui suivront. Certaines des dispositions prévues reprennent, en les élargissant ou en les actualisant, des mesures qui figurent déjà dans le statut général des militaires tel qu'il a été défini en juillet 1972, et qui sont reconduites dans le cadre de la professionnalisation des armées.

D'autres dispositions sont nouvelles. C'est principalement le cas de la création d'un pécule de départ et de celle d'un congé de reconversion.

Le pécule de départ devrait concerner, entre 1997 et 2002, quelque 1 100 officiers et 10 500 sous-officiers, à la condition qu'ils acceptent de quitter l'armée active au moins trois ans avant la limite d'âge du grade. Pour les cas les plus favorables, mais qui seront les moins fréquents, le pécule s'élèvera à un maximum de quarante-cinq mois de la solde de base si le cadre est à plus de dix ans de sa limite d'âge.

CONGÉ DE RECONVERSION

Toutefois, le montant de ce pécule sera ensuite, et très vite, dégressif en fonction de la durée des services restant à accomplir avant la limite d'âge, ce qui peut être beaucoup moins intéressant pour certains militaires n'ayant pas les annuités de services nécessaires pour bénéficier d'une pension décente. Le même projet de loi institue un congé de reconversion. Ce congé, d'une durée de six à douze mois, permet de continuer à toucher la solde indiciaire nette, la prime de qualification, l'indemnité de résidence et des suppléments pour charges de famille. Le temps passé en congé de reconversion devrait compter pour l'avancement et les droits à pension. A l'issue de ce temps, le cadre est mis d'office en position de retraite.

D'autres dispositions sont reprises dans le projet de loi. C'est le cas de la possibilité ouverte à des officiers et à des sous-officiers supérieurs (adjudants, adjudants-chefs et majors) d'être intégrés dans des postes de la fonction publique. C'est, aussi, une revalorisation de l'indemnité de départ (à hauteur maximale de vingt-quatre mensualités) offerte à des sous-officiers subalternes et à des caporaux-chefs servant dans des emplois contraignants sur le plan opérationnel et qui voudraient quitter le service – mais sans droit à pension – avec entre huit et onze ans d'ancienneté. C'est, encore, l'opportunité laissée à des officiers de partir à la retraite avec la pension du grade supérieur au leur.

Jacques Isnard

Margie Sudre affronte le PC réunionnais dans une élection législative partielle

Jacques Chirac est intervenu directement auprès des représentants de la droite locale pour faire accepter la candidature d'union du secrétaire d'Etat chargé de la francophonie

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

Sept candidats seront en concurrence, dimanche 8 septembre, dans la deuxième circonscription de la Réunion, pour une élection législative partielle destinée à pourvoir au remplacement de Paul Vergès, président du Parti communiste réunionnais (PCR), élu le 14 avril au Sénat. Un membre du gouvernement est directement concerné par ce scrutin : Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie.

En juin 1993, M. Vergès offrait des roses à Mme Sudre, alors qu'elle venait d'être élue présidente du conseil régional de la Réunion après l'invalidation du précédent scrutin et la mise à l'écart de son époux, Camille Sudre, président du mouvement Free-DOM, alors frappé d'inéligibilité pour un an. Comme en 1992, une coalition regroupant le PCR et Free-DOM s'était formée dès le soir du scrutin. Trois ans plus tard, les deux formations se disputent l'électorat populaire de l'île.

Selon Free-DOM, les communistes réunionnais renient leurs engagements. Pour le PCR, en revanche, c'est Mme Sudre qui a trahi l'accord passé en 1993, en prétendant succéder à M. Vergès dans un fief historique des communistes. Lors des élections législatives de 1993, en effet, les deux formations avaient choisi de s'entendre. Dans la cinquième circonscription, M. Sudre conduisait un « ticket » avec Claude Hoarau, l'un des responsables du PCR, face au député centriste sortant, Jean-Paul Virapoullé, tandis que, dans la deuxième circonscription, Free-DOM soutenait la candidature de M. Vergès.

« RACOLAGE HONTEUX »

Depuis l'annonce, le 6 août, de la candidature de Mme Sudre, le ton n'a cessé de monter entre les anciens alliés, et leurs partisans ont même échangé quelques coups et insultes dans la commune du Port. Le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, qui a bénéficié des encouragements du président de la République, sera opposé à M. Hoarau, lequel aura pour suppléant un socialiste, Harry Mardenalom, et à cinq autres candidats. Mme Sudre a annoncé, le 29 août, sur RFO, qu'en cas d'échec elle présenterait sa démission du gouvernement.

Selon le PCR, Mme Sudre est une *« égérie populiste »*, qui opère *« un racolage honteux »* de l'électorat. Le quotidien du PCR, *Témoignages*, rappelle, par ailleurs, avec quelque délectation, le passé de Free-DOM, quand la chaîne de télévision de M. Sudre diffusait abondamment des films pornographiques. L'Union des femmes de la Réunion, proche du PCR, a même exigé des excuses publiques pour ces anciennes dérives.

L'affrontement entre le PCR et Free-DOM constitue l'aboutissement d'un malaise grandissant entre les deux formations au cours des derniers mois. Une première rupture était intervenue, au mois de juin, avec la décision des élus communistes de suspendre leur participation aux travaux du conseil régional. Cette initiative traduisait le mécontentement du PCR face à l'appareil judiciaire local, notamment dans l'affaire dite de l'« endiguement de la Rivière-des-Galets », où Pierre Vergès, ancien maire du Port et fils de Paul Vergès, est soupçonné d'avoir ouvert les plis d'un appel d'offres et favorisé l'adjudication du marché au groupe Dumez.

Entré en clandestinité depuis plus de trois ans, Pierre Vergès a été condamné en première instance à dix-huit mois de prison et à cinq ans de privation de ses droits civiques et civils. Cette peine est devenue définitive depuis que la cour d'appel de Saint-Denis a jugé, le 25 juillet, l'appel irrecevable.

Après la rupture intervenue au sein de la majorité régionale, Mme Sudre avait regretté un *« mélange des genres »* en expliquant, dans un entretien publié par *Le Quotidien de la Réunion*, que c'étaient là *« les dernières cartouches d'un père pour essayer de sauver un fils »*. Les mêmes raisons avaient été invoquées, lors de la campagne présidentielle, pour expliquer la complaisance de Paul Vergès à l'égard de la candidature de Jacques Chirac : en contrepartie de sa modération, le président du PCR espérait un non-lieu ou une mesure de grâce pour son fils. Faute d'avoir obtenu l'un ou l'autre, le « patriarche » se serait donc de nouveau raidi.

Quoi qu'il en soit, la querelle entre Free-DOM et le PCR fait des heureux au sein de la classe politique locale. Les socialistes, qui n'ont jamais accepté l'alliance *« contre nature »* entre communistes et « free-domiens », se félicitent de l'unité retrouvée à gauche. A droite, on observe aussi la situation avec intérêt. L'UDF et le RPR ont apporté leur soutien à Mme Sudre, mais, dans les rangs mêmes de la majorité, on indique que le secrétaire d'Etat ne pourra compter que sur *« un minimum »* d'appuis.

Une partie de cette majorité a mal vécu, en effet, la mise à l'écart du maire de Saint-Paul, Joseph Sinimalé (RPR). L'intéressé, que M. Chirac connaît bien, a même été convoqué, début août, à l'Elysée. Si M. Sinimalé se montre lui-même discipliné, certains de ses proches ont d'autant plus de mal à accepter le « diktat » de Paris que la présidente du conseil régional lui a préféré François Mas, président du groupe RPR du conseil régional, comme suppléant.

Alix Dijoux

De la gauche à la droite

Free-DOM est né, à la Réunion, du combat mené par Camille Sudre, fondateur d'une radio puis d'une télévision privées, qui avait appelé les Réunionnais à se mobiliser après la décision du CSA de saisir ses émetteurs. En février 1991, des émeutes font huit morts dans le quartier populaire du Chaudron, à Saint-Denis. Aux élections régionales de 1992, la liste de M. Sudre réunit 30,79 % des voix. Elu président du conseil régional, M. Sudre s'allie avec le PCR, mais le Conseil d'Etat annule les élections. Son épouse, Margie, prend le relais. Remarquée par Jacques Chirac en décembre 1994, elle entre au gouvernement six mois plus tard.

Le nouvel urbanisme parisien au faubourg Saint-Antoine

UN DES PLUS VIEUX quartiers de Paris est en train de servir de vitrine à la nouvelle politique urbanistique de Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris. A deux pas de la place de la Bastille, une maison du faubourg Saint-Antoine a été ouverte en juillet, pour présenter les projets et le calendrier du « plan de protection ». Habitants, promeneurs et touristes peuvent s'y renseigner ou faire des suggestions.




COUP D'OEIL

Ces derniers mois, en effet, la Ville de Paris a révisé une grande partie de ses projets sur ce quartier, à cheval sur les 11e et 12e arrondissements. Les modifications apportées sont telles que Georges Sarre (Mouvement des citoyens), député et maire du 11e, en revient à peine de la prise en considération de ses demandes...

Ce ne sont ni les monuments ni les hôtels particuliers richement décorés qui font le charme du faubourg. Ici, il s'agit plutôt de sauvegarder une atmosphère, née d'un entrelacs de rues et de courettes. Le peuple de Paris y travaillait dur ; c'est aussi là qu'il a planté ses barricades lorsqu'il se révoltait. Ensuite, les marchands de meubles ont remplacé les artisans, menuisiers et ébénistes. Dans les années 80, la place de la Bastille s'est enrichie d'un opéra, et la spéculation immobilière est venue frôler les frontières du faubourg.

Il était donc temps de sauvegarder son architecture et sa sociologie. *« Il faut préserver une des principales qualités du quartier : l'étroite imbrication entre les lieux de travail et l'habitation »*, expliquent les responsables de la Ville. Pour préparer la modification du plan d'occupation des sols (POS), qui devrait être soumis au conseil de Paris durant l'hiver, les services se sont livrés à un travail de dentellière. Sur les 85 hectares passés à la loupe, ils ont sélectionné 300 bâtiments et 41 cours, qui feront l'objet de mesures de protection et de mise en valeur. De même, des dispositions seront prises pour harmoniser le paysage des rues (alignement, hauteur des constructions, forme des toitures). Le coefficient d'occupation des sols (COS) devra favoriser la diversité des activités. Une enquête sera menée auprès des artisans et des commerçants pour déterminer les moyens de favoriser maintien et développement de leurs branches professionnelles.

Le second volet est la mise en place de deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), destinées à la fois à l'amélioration du confort des logements et au maintien de la population. Financées par l'Etat, la région et la Ville, elles doivent permettre aux propriétaires de percevoir des aides pour la restauration des logements. M. Tiberi a tenu compte des observations de M. Sarre, qui réclamait des mesures adaptées afin d'empêcher une flambée des loyers.

Enfin M. Tiberi a décidé de rompre avec quelques-unes des mauvaises habitudes de l'urbanisme parisien. L'élargissement de la rue de Charonne est abandonné. Deux décisions vont dans le sens d'une baisse de la densification. L'opération Brulon-Citeaux, prévue près de l'hôpital Saint-Antoine, devrait être revue. Enfin, deux squares seront créés à proximité des rues Léon-Frot et de la Roquette, dans ce quartier qui manque cruellement d'espaces verts.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **CORSE : six personnes ont été mises en examen, mardi 3 septembre,** au terme de leur audition, par les juges de la 14e section – dite antiterroriste – du parquet de Paris, Laurence Le Vert et Jean-François Ricard. Interpellés jeudi 29 et vendredi 30 août à Ajaccio dans le cadre des enquêtes conduites sur la série d'attentats commis depuis le 14 août, les six hommes avaient été transférés, lundi, par avion militaire. Mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, destruction de biens immobiliers et mobiliers par substances explosives, détention illégale d'armes et de munitions, quatre d'entre eux ont été incarcérés. Les deux derniers ont été mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, détention illégale d'armes et de munitions et placés sous contrôle judiciaire.

■ **MEURTHE-ET-MOSELLE : un projet de remodelage de la carte cantonale** du département lorrain a été présenté, lundi 2 septembre, à Nancy. Ce projet, qui porte sur huit cantons situés dans l'arrondissement de la préfecture, prévoit la création de quatre nouveaux cantons, faisant ainsi passer le nombre de conseillers généraux de quarante et un à quarante-cinq. Selon le préfet, Jacques Andrieu, il s'agit de *« rapprocher les cantons les plus peuplés de la moyenne départementale »*, qui s'établit à 17 361 habitants.

■ **RENTRÉE : le bureau national de Force démocrate (FD) se réunira le 17 septembre,** et la formation présidée par François Bayrou réunira son conseil national le 12 octobre. Le lieu de réunion de cette dernière instance, qui rassemble quelque 1 200 personnes, n'a pas été communiqué, mais ce pourrait être Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, ville dont le maire est André Santini, secrétaire général de FD. Les journées parlementaires de FD se tiendront à huis clos, les 10 et 11 septembre, à Strasbourg.

La banque des pauvres à Marseille

Après Valenciennes, Saint-Etienne, Strasbourg, Vaulx-en-Velin, Nantes, Saint-Denis, Aulon, Gennevilliers, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killofer, sur l'état du lien social en France en 1996.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Daniel Combo, vingt-six ans, est en fin de droits : autant dire que sa situation financière est précaire et qu'avec ses frères chômeurs il ne fait pas partie de la clientèle que les banques se disputent. Pourtant, il vient d'obtenir un prêt de 6 000 francs destiné à acheter une imprimante, indispensable pour se mettre à son compte comme tireur de plans pour les architectes et les entreprises du bâtiment dans la banlieue de Marseille. Il a commencé, le 12 août, à rembourser le curieux établissement qui a vu le jour à Marseille au début de l'été et auquel il doit ce coup de pouce. Une banque originale puisqu'elle *« ne prête qu'aux pauvres »*.

Cette banque est le fruit d'une coopération entre trois partenaires qui désirent faire de la deuxième ville de France autre chose que *« la ville symbole de la fracture sociale »*. Le premier, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), affirme, depuis 1990, que *« la protection sociale n'est plus une réponse suffisante au chômage et à l'exclusion »*, comme le dit sa présidente Maria Nowak. Celle-ci a expérimenté l'idée, venue du Bangladesh, d'un *« crédit solidaire »* capable de donner à ceux que la vie économique a laissé sur le bord du chemin une occasion de valoriser leurs talents dans des *« micro-entreprises »*.

VIVRE ENSEMBLE

Le deuxième partenaire est le Crédit mutuel méditerranéen, qui tient à illustrer sa vocation mutualiste par un engagement en faveur de la promotion de l'emploi. Le troisième est l'association Marseille en tête, qui regroupe des Marseillais désireux de tirer leur ville de sa léthargie.

Ces trois bonnes volontés ont implanté dans la cité phocéenne une formule qui a fait ses preuves à Paris comme à Bordeaux et a permis en cinq ans la création de mille huit cents micro-entreprises, du ramoneur au coiffeur à domicile. Comme le tireur de plans précité, ou cette jeune femme qui ambitionne de créer un centre d'activités sportives et ludiques pour enfants, les candidats au coup de pouce sont en général des chômeurs. 45 % d'entre eux sont RMIstes. Aucun n'est capable d'apporter des garanties suffisantes pour les banques. L'ADIE et le Crédit mutuel commencent *donc par analyser longuement* – Daniel Combo a dû s'expliquer six heures – le projet qui leur est soumis afin de retenir *« la personne capable et sérieuse dont l'idée tient la route »*.

Ce comité de crédit d'un nouveau genre, puisqu'il comporte des bénévoles qui y amènent leur compétence de gestionnaires, attribue un prêt qui peut atteindre 30 000 francs sur une durée de vingt-quatre mois, au taux de 8,50 %. Ce crédit vient *compléter*, par exemple, l'Aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises (Accre), que le gouvernement a prévu de supprimer dans le budget de 1997. Le micro-entrepreneur, livreur de pizzas ou informaticien, n'est pas abandonné dans la nature une fois le chèque signé. Ses interlocuteurs lui conseillent une formation complémentaire (dans 4 % des cas, le demandeur est analphabète), l'assistent dans le maquis administratif ou attirent son attention sur tel ou tel clignotant qui signale un problème de gestion. Un fonds de garantie de 300 000 francs comblera les sinistres qui résulteraient d'échecs. Le Crédit mutuel, la Compagnie maritime d'affrètement, la Compagnie phocéenne d'acconage et la banque Martin-Maurel contribuent à ce fonds.

Les pères de cette banque des exclus ne se font pas trop de souci pour l'avenir. *« Le taux de survie est comparable à ce que l'on constate dans les entreprises de cette taille, soit 70 % environ au bout de deux ans »*, souligne Maria Nowak, pour qui les emprunteurs mettent un point d'honneur à rembourser leur dette, même lorsque cela leur est difficile. Sur soixante-dix dossiers traités avec le Crédit mutuel, elle recense deux impayés... *« qui sont en train de rentrer dans l'ordre »*.

Sachant qu'un chômeur coûte 120 000 francs de subventions par an et qu'un micro-entrepreneur pèse, une fois pour toutes, moins de la moitié dont une partie sera remboursée, *« cela ne vaut-il pas la peine d'abandonner une logique d'assistance au profit d'une logique économique ? »* Une centaine de micro-projets viendront, dans les deux ans, illustrer ce pari dans le département des Bouches-du-Rhône.

Alain Faujas

PROCHAIN ARTICLE
Orléans

هكذا من الأصل

SANTÉ PUBLIQUE La première Conférence nationale de santé s'est ouverte lundi 2 septembre à Paris. Les soixante-douze membres – essentiellement des professionnels – de cette instance consultative créée dans le cadre du plan Juppé ont jusqu'à mercredi pour définir des priorités de santé publique qu'ils devront transmettre au gouvernement dans les dix jours. ● LA LOI DE FINANCEMENT de la Sécurité sociale, présentée au Parlement à l'automne, devra tenir compte des choix recommandés par la conférence et arrêtés par le gouvernement. ● LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES a appelé les professionnels à faire des choix clairs et précis *plutôt que d'établir « un catalogue de revendications catégorielles »*. Le secrétaire d'Etat à la santé a plaidé pour une hausse du prix du tabac et pour un contrôle accru sur les nouvelles boissons alcoolisées.

Le gouvernement veut « améliorer les performances » du système de soins

La première Conférence nationale de santé, qui réunit les professionnels, s'est ouverte lundi 2 septembre à Paris. Elle a été invitée par Jacques Barrot à proposer des priorités claires avant la présentation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale

LA PREMIÈRE Conférence nationale de santé s'est ouverte, lundi 2 septembre, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris. Les soixante-douze membres de cette instance consultative (médecins, experts, responsables hospitaliers, etc.), instituée par l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise médicalisée des dépenses de soins, ont jusqu'à mercredi pour définir, à huis clos, des priorités de santé publique, qu'ils devront soumettre dans les dix jours aux pouvoirs publics.

Ces recommandations compléteront les analyses de la situation financière des caisses réalisées par la Cour des comptes et la commission des comptes de la Sécurité sociale, et doivent aider le gouvernement à préparer la première « loi de financement » de la « Sécu », qui sera examinée par le Parlement à l'automne.

La mortalité en France

(1989-1991)

93 572 | 41 558 | 10 704 | 20 744 | 10 863

15% | 20% | 6%

HOMMES taux en 1991

supérieur de plus de 10% à la moyenne française

supérieur de 0 à 10%

inférieur de 0 à 10%

inférieur de plus de 10%

moyenne : 1 259,1

FEMMES

moyenne : 694,2

DES « ÉCUEILS » À ÉVITER

En ouvrant la conférence, qui est présidée par le professeur Joël Ménard, un des grands spécialistes français de l'hypertension artérielle (hôpital Broussais, Paris), le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a appelé à un *« changement culturel »*, afin de faire *« évoluer le rapport des Français à la santé »*. Il n'a pas caché qu'en raison des difficultés financières de la Sécurité sociale – la Caisse nationale d'assurance-maladie accusera un déficit d'environ 35 milliards de francs cette année – le système est *« à la croisée des chemins »*. La réussite du plan Juppé ne se mesurera pas, selon lui, à la seule aune de la réduction des déficits, *« mais aussi et, peut-être, surtout à l'amélioration des performances de notre système de santé »*.

D'emblée, M. Barrot a indiqué aux membres de la conférence *« les écueils à éviter »*, notamment des *« recommandations trop générales sur des sujets ressassés »* et *« un catalogue de revendications catégorielles »*, risque non négligeable pour un aréopage majoritairement composé de représentants des syndicats des professionnels de santé. Il est clair, dans l'esprit de M. Barrot et dans celui du secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, que cette instance doit avant tout hiérarchiser les priorités.

Le ministre des affaires sociales a annoncé que si les choix de la conférence étaient pertinents, le gouvernement pourrait inscrire des priorités dans la loi de financement de la Sécurité sociale. Elles s'imposeraient alors aux caisses. L'Etat et l'assurance-maladie pourraient ainsi, a-t-il précisé, *« se mettre d'accord pour développer et concentrer les moyens des fonds de prévention sur les secteurs que vous aurez identifiés »*.

Hiérarchiser les priorités, pour le gouvernement, c'est d'abord faire des choix explicites. *« Ce qui est intolérable, ce sont les choix implicites*, a encore insisté M. Barrot. *Trop de domaines de la recherche, trop de champs de l'action médicale, comme la lutte contre la douleur, ont été délaissés sans débat public ni arbitrage clair. »* Il a demandé aux professionnels de s'engager dans une *« démarche de qualité »*, tout en assurant que l'on peut soigner mieux en dépensant moins. Il s'est interrogé, par exemple, sur les différences constatées dans le coût du traitement médicamenteux de l'adénome de la prostate dans trois pays où la population et la prévalence de la maladie sont comparables : la France dépense 1 milliard de francs par an, alors que l'Allemagne n'y consacre que 700 millions de francs, et la Grande-Bretagne 110 millions.

Le ministre des affaires sociales *s'est inquiété, par ailleurs, des très* fortes inégalités de l'offre de soins entre les régions françaises. Connues depuis de très nombreuses années, notamment dans le secteur hospitalier, ces disparités n'ont jamais été corrigées par les pouvoirs publics. M. Barrot n'a pas dit comment il entend les réduire, même si, à travers les agences régionales de l'hospitalisation, dont les directeurs pourraient être nommés mercredi en conseil des ministres, il a les moyens institutionnels et financiers de rééquilibrer l'offre de soins sur le territoire.

Plus la contrainte financière est forte, plus l'efficacité sanitaire doit être grande, analysent MM. Barrot et Gaymard. *« Redéfinir ce qui relève d'une politique de santé et de sa prise en charge par la collectivité nationale sera bientôt une exigence »*, estiment-ils.

PRÉCIPITATION

Au-delà de cette analyse, on voit affleurer un autre débat, qui devra répondre à la question suivante : une fois les besoins sanitaires bien identifiés, la Sécurité sociale et les mutuelles n'ont-elle pas pour vocation de prendre en charge un *« panier de biens et services médicaux »*, tout ce qui est médicalement inutile relevant de l'effort des personnes ?

Ce n'est pas la mission de la Conférence nationale de santé. M. Barrot a reconnu que, pour cette première édition, sa préparation n'avait pas échappé à une certaine précipitation, les conférences régionales n'ayant pas pu préparer la réunion nationale. *« Nous prévoirons, l'an prochain, un calendrier moins serré avec, peut-être, une Conférence nationale de santé dès le début de l'été »*, a-t-il déclaré.

Dès cette année, cette instance va devoir prouver qu'elle n'est pas un « machin » de plus, mais au moins l'amorce d'un débat démocratique sur la santé, jusqu'à présent inconnu en France.

Jean-Michel Bezat

Une promesse de Jacques Chirac

Le 24 mars 1995, devant le Centre national des professions de santé, Jacques Chirac avait lancé l'idée d'une réunion annuelle. *« Je propose, à l'exemple de ce que j'ai créé pour le monde agricole il y a quelques années, d'instaurer une conférence de la santé, qui aura pour but d'associer les professionnels, aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux, à la définition concertée des grandes orientations de notre politique sanitaire »*, avait-il dit, ajoutant que cette conférence devrait *« nourrir la réflexion du Parlement sur la protection sociale »*.

L'ordonnance du 24 avril 1996 sur les dépenses de médecine de ville précise que *« le ministre de la santé réunit chaque année une conférence nationale de santé »*, qui a *« pour mission d'analyser les données relatives à la situation sanitaire et sociale de la population »*, de *« présenter l'évolution des besoins de santé et des techniques préventives, diagnostiques et thérapeutiques »* et de *« proposer des orientations pour la prise en charge des soins et les priorités de santé publique »*.

Elle remet un rapport au gouvernement pour la préparation de la loi de financement de la Sécurité sociale.

Hervé Gaymard souhaite une hausse du prix du tabac et se méfie des « prémix »

SECRÉTAIRE D'ETAT à la santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard a tracé, lundi 2 septembre, devant la conférence nationale de santé, réunie à Paris, *« quelques pistes »* de l'action gouvernementale à venir en matière de santé publique, notamment pour réduire les comportements à risques (tabagisme, alcoolisme, accidents de la route...). Le Haut Comité de la santé publique, qui a remis un rapport aux soixante-douze membres de la conférence, estime que si l'état de santé global de la population est satisfaisant, le nombre des morts prématurées (avant soixante-cinq ans) constitue, en France, une situation *« préoccupante »* : elles ont frappé 88 000 hommes et 36 000 femmes en 1991, soit 24 % des 525 000 décès enregistrés cette année-là. Or, les experts jugent que la moitié de ces 124 000 décès sont évitables.

M. Gaymard a mis l'accent sur *« quelques points-clés »*, notamment le tabagisme et l'alcoolisme. Sur le premier point, il s'est prononcé, *« à titre personnel »*, en faveur d'une augmentation du prix du tabac, *« d'autant que les jeunes constituent la cible privilégiée de ce fléau »*. En 1991, 16 000 personnes sont mortes avant soixante-cinq ans de cancers du poumon ou des voies aérodigestives (association alcool-tabac). En raison de la hausse du tabagisme dans les années 70, les experts en santé publique s'attendent à une recrudescence de ces tumeurs dans les années à venir. Le cancer, seconde cause de mortalité en France après les affections cardiovasculaires, doit faire l'objet d'une politique de prévention plus active, et M. Gaymard a souligné que *« nous devons nous assigner un objectif ambitieux de réduction de ces décès »*.

« RESTER VIGILANT »

Le secrétaire d'Etat à la santé s'est aussi inquiété de l'apparition de nouveaux produits comme les boissons énergisantes et les « prémix », mélanges de soda et d'alcool (whisky-coca, gin-tonic). *« Il faut rester très vigilant »*, a-t-il déclaré. Sur les « prémix », *« j'ai saisi le Conseil supérieur de l'hygiène publique et j'entends porter la question devant mes collègues européens pour adopter une attitude commune »*, a-t-il annoncé. Sur les boissons « énergisantes », il a prévenu qu'après des études complémentaires il prendra *« les initiatives nécessaires pour empêcher des effets éventuels nocifs sur la santé »*.

Etroitement liée à l'usage du tabac et de l'alcool, la santé des jeunes est une des *« préoccupations majeures »* de M. Gaymard. L'effritement des solidarités familiales conjugué aux difficultés de plus en plus grandes pour accéder au marché du travail ont rejeté nombre de jeunes, parfois mal couverts par l'assurance-maladie, dans une précarité croissante.

Par ailleurs, M. Gaymard veut renforcer la veille et la sécurité sanitaires, rendues plus que jamais nécessaires avec l'apparition du sida, des hépatites, des cancers liés à l'amiante ou, encore, de l'affaire de la « vache folle ».

L'EXEMPLE AMÉRICAIN

Ainsi, le secrétaire d'Etat à la santé réfléchit à *« la définition d'une structure qui pourrait à la fois centraliser l'expertise, définir et mettre en œuvre les mesures à prendre, délivrer les autorisations et coordonner les contrôles dans l'ensemble du domaine des produits industriels, biologiques, sanitaires ou alimentaires »*. Le secrétaire d'Etat à la santé songe à une structure comme la Food and Drug Administration américaine, *« même si une solution différente – à laquelle nous travaillons – doit sans doute être adoptée dans notre pays »*.

M. Gaymard a reconnu que *« sur la politique de prévention (...), tout reste à faire »*, rappelant que la prévention n'absorbe que 2,3 % des dépenses remboursées par l'assurance-maladie (contre 15 % pour les médicaments). Dans ce domaine, il continue à penser qu'*« un discours hygiéniste tient lieu de politique »*, mais il sait, aussi, que dans un pays où, *« à coût égal et bien souvent supérieur, un hôpital préfère se doter d'une unité de greffe hépatique plutôt que d'un service d'alcoologie »*, une démarche de prévention sera particulièrement difficile à développer.

J.-M. B.

La commission d'information de l'Assemblée nationale sur la « vache folle » reprend ses travaux

Les auditions devraient s'effectuer dans « la transparence la plus totale »

APRÈS AVOIR auditionné vingt-quatre personnes en quatre jours, la commission d'information de l'Assemblée nationale sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a suspendu ses travaux mercredi 17 juillet. Elle reprend ses activités mercredi 4 septembre – avec des « auditions vedettes » – et se donnera jusqu'à fin octobre pour rédiger un premier rapport d'étape. *« Si l'on compare avec les précédentes commissions qu'a mises en place l'Assemblée nationale – sur le service national, l'adoption ou la bioéthique –, je note une forte participation des députés et un intérêt marqué du public pour nos travaux »*, a déclaré au *Monde* Evelyne Guilhem (RPR, Haute-Vienne), qui préside la mission. *« Un vif intérêt de Jacques Chirac aussi »*, ajoute-t-elle : elle l'a rencontré deux fois en tête à tête.

Les quatre principaux ministres chargés du dossier ont longuement répondu aux questions des députés. Certains élus, qui représentent des régions d'élevage en première ligne ou exercent des professions liées à l'agriculture, ont fait preuve d'une assiduité remarquée : Jean Auclair (RPR, Creuse), Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor), René Beaumont (UDF-PR, Saône-et-Loire) ou Rémy Auchedé (PC, Pas-de-Calais). *« J'ai même dû parfois freiner les ardeurs de certains de mes collègues, tentés de confondre la mission avec une tribune politique, de dévier du sujet qui nous occupe, ou de prendre à partie des fonctionnaires ou des experts »*, précise Evelyne Guilhem.

DES DÉPOSITIONS ATTENDUES

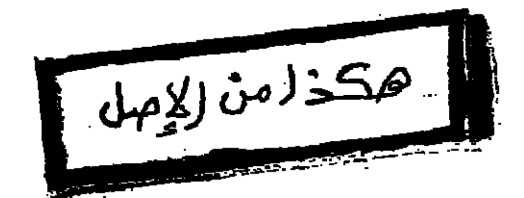
La présidente et le rapporteur, le professeur Jean-François Mattei (UDF-PPDF, Bouches-du-Rhône), comptent auditionner une soixantaine de personnes au total. Mais ils veulent éviter de convoquer des responsables trop attachés à une région, pour ne pas courir le risque de *« dérapages politiciens ou de récupération électorale en vue des législatives de 1998 »*, dit-elle. Philippe Vasseur sera à nouveau sollicité, sa prestation ayant été jugée *« insuffisante car trop formelle »*, alors que le professeur Dominique Dormont a fait un tabac. La conversation avec Laurent Spanghero, président des industriels et commerçants en gros des viandes, a été appéciée non seulement parce que la langue de bois n'est pas son genre, mais parce qu'il a proposé d'orienter une bonne partie de la viande excédentaire vers l'aide alimentaire aux pays pauvres, plutôt que de tuer en pure perte des veaux à peine sortis du ventre de leur mère.

Venue de la Creuse, Marjolaine Maurette, secrétaire générale de la Confédération paysanne – syndicat de gauche honni par la FNSEA –, a distribué aux commissaires un document complet proposant des *« solutions alternatives »* à la politique *« productiviste qui nous conduit aujourd'hui droit au mur »*. On attend le témoignage du commissaire européen Edith Cresson, du directeur général de l'agriculture à Bruxelles, Guy Legras, de personnalités suisses et britanniques, de banquiers.

Mais ce sont surtout les auditions du directeur général des douanes et des droits indirects, Pierre-Mathieu Duhamel (qui détient toutes les informations sur les circuits d'importations des farines de viande depuis dix ans), et du président du syndicat national des industriels de la nutrition animale, Yves Montécot, qui sont attendues, puisque des plaintes contre X... ont été déposées par plusieurs syndicats agricoles. Ces deux personnalités viendront précisément témoigner mercredi.

« Beaucoup d'autorités souhaitent que certaines auditions soient à huis clos, précise Evelyne Guilhem, *je ne suis pas d'accord, Jean-François Mattei non plus. Ce serait du plus mauvais effet à l'heure où, plus que jamais, la transparence la plus totale s'impose. »*

François Grosrichard



La situation de quarante-neuf Africains sans papiers devrait être régularisée

Les associations dénoncent l'incohérence des choix du ministère de l'intérieur

La régularisation de quarante-neuf Africains sans papiers, dont beaucoup ont occupé l'église Saint-Bernard, devait être annoncée, mardi 3 septembre, par le ministère de l'intérieur. Les associations dénoncent le *« hasard »* qui semble avoir présidé aux choix des autorités. La Commission consultative des droits de l'homme prépare un avis prônant la libéralisation de la politique d'admission au séjour des étrangers.

QUARANTE-NEUF, pas un de plus. Malgré la longue grève de la faim des « sans-papiers » de Saint-Bernard, le gouvernement ne devrait pas aller au-delà de ce qu'il avait promis au lendemain de l'évacuation de l'église. Ce bilan du réexamen des dossiers devait être confirmé, mardi 3 septembre, par le ministre de l'intérieur, qui devait recevoir Jean Kahn, président de la commission consultative des droits de l'homme.

Plus de deux mois après avoir concédé une première série de quarante-neuf régularisations aux trois cent vingt Africains qui avaient occupé l'église Saint-Ambroise en justifiant cette maigre concession par *« l'application de la loi et des instructions données »* (*Le Monde* du 28 juin), Jean-Louis Debré a donc très légèrement déplacé le curseur sur la voie d'une application plus humaine des lois sur l'immigration. Mais il n'a pas été au-delà de sa promesse d'un taux de *« 30 à 40 % »* de régularisations au vu des *« situations personnelles et familiales »*, lancée le jour de l'évacuation de Saint-Bernard, le 23 août.

Sur les trois cent vingt adultes qui revendiquent leur participation à l'occupation initiale de l'église Saint-Ambroise, deux cent vingt-huit situations ont été réexaminées par les préfectures. Aux quarante-neuf premières promesses de régularisation du 26 juin, s'ajoutent donc désormais un nombre équivalent de décisions favorables. A cette centaine de « papiers » concédés doivent s'en ajouter une quinzaine, correspondant au nombre d'arrêtés de reconduite à la frontière annulés par les tribunaux administratifs, selon le ministère de l'intérieur. Ainsi, au total, quelque cent quinze dossiers devraient trouver une situation favorable, soit environ la moitié de ceux qui ont bénéficié d'un réexamen, mais seulement 36 % des « sans-papiers » en lutte depuis le mois de mars.

Toutes les régularisations ne correspondent pas à des personnes ayant participé à l'occupation de l'église Saint-Bernard depuis le 28 juin et au mouvement de solidarité à la grève de la faim qui s'y est développée ensuite, puisque le premier groupe de Saint-Ambroise s'était auparavant divisé. Ceux de Saint-Bernard risquent donc d'accueillir avec déception les nouvelles décisions de M. Debré, eux qui avaient imaginé que la promesse des *« 30 à 40 % de régularisations »* ne s'appliqueraient qu'à eux.

IMAGE DE FERMETÉ

Le ministère de l'intérieur, qui tient à préserver une image de grande fermeté, ne fournit aucune explication sur les motivations de ces concessions qu'il avait inflexiblement refusées avant que le mouvement ne prenne de l'ampleur. Le mot de *« critère »* de régularisation, qui évoque un droit des étrangers basé sur une situation appréciée objectivement, est totalement banni du vocabulaire. *« Il s'agit d'un réexamen individualisé fondé sur des éléments familiaux et personnels et sur l'environnement international. Nous avons des éléments d'appéciation mais aucune n'est un critère dont l'application serait mécanique »*, explique un haut fonctionnaire.

Reste donc à comprendre précisément pourquoi, au-delà des parents d'enfants français, dont la régularisation est prévue par circulaire depuis plus d'un an, la liste des nouveaux bénéficiaires de papiers comprend des déboutés du droit d'asile et des parents d'enfants nés en France mais non français. La crainte d'une censure des juridictions administratives, brandie par le Conseil d'Etat dans son avis du 22 août sur la base du *« droit au respect de la vie familiale »* protégé par la Convention européenne des droits de l'homme, semble avoir opéré. Quoi qu'il en soit, ces décisions ne pourront que relancer le débat sur le sort des lois Pasqua. Un débat que le projet d'avis préparé par la Commission consultative des droits de l'homme induit, lui aussi.

Les associations, elles, ne discernent en tout cas qu'un critère : *« Le hasard. »* Au Gisti (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés), on a bien tenté d'y voir un peu plus clair. *« Nous avons essayé de croiser les situations des personnes régularisées, celles de juin et celles d'août, mais on ne voit absolument rien de cohérent »*, indique l'association. Tout juste peut-on constater qu'en juin comme en août, la grande majorité des régularisations ont touché des familles avec enfants, mais rien de plus. Pourquoi le ministère a-t-il choisi de régulariser trois des cinq mères célibataires du groupe et pas les deux autres ? Pourquoi avoir, lors des deux vagues, admis des déboutés du droit d'asile, sans famille, alors qu'il avait été indiqué au préalable que leurs cas n'étaient pas discutables ? Pourquoi avoir, dans certains cas, régularisé des femmes mais pas leurs maris, ou encore comment a-t-on choisi celles des familles qui méritaient un regard bienveillant ? Autant de questions qui restent pour le moment sans réponse. Ni l'âge des enfants, ni leur nombre, ni la date d'entrée en France, ni l'insertion professionnelle des parents ne semblent véritablement avoir été déterminants.

« LE COMBAT CONTINUE »

Lundi, à la Cartoucherie de Vincennes, les grévistes de la faim continuaient à attendre que *« le gouvernement décide de* [leur] *sort »*. *« Si l'un de nous coule, tout le monde coule*, répètent-ils. *Si l'un a des papiers, tout le monde en a. »* Visiblement fatigué, Moussa Sissoko affirme que sa détermination est intacte : *« Tant qu'on n'a pas tous des papiers, le combat continue. Jusqu'en 1998, s'il le faut, même 2002. »* Mercredi à midi, les dix grévistes de la faim seront fêtés par l'ensemble des familles pour avoir porté le mouvement. Cette manifestation de reconnaissance devrait mettre un peu de baume au coeur à ces hommes usés par leur jeûne, qui ne comprendraient pas qu'une vague de régularisations les laisse de côté.

Le ministère a renoncé, lundi, à reconduire un des deux sans-papiers qui se trouvaient encore en rétention. Comme Berke Camara samedi, Sadio Niakate a refusé de monter dans l'avion qui devait le mener à Bamako, lundi 2 septembre. Dans la matinée, le tribunal administratif de Versailles avait confirmé l'arrêté de reconduction pris à l'encontre de ce célibataire, entré en France en 1995. Placé immédiatement en garde-à-vue par les policiers, il devait être présenté au juge, en comparution immédiate, mardi 3 septembre, pour refus d'embarquement. Au centre de rétention de Vincennes, il ne reste donc plus qu'un Africain de Saint-Bernard, Mamadou Coulibaly, célibataire lui aussi, qui a vu, lundi, sa rétention prolongée pour trois jours.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

La Commission consultative des droits de l'homme demande l'établissement de critères objectifs

APRÈS LE CONSEIL D'ETAT, une autre instance officielle se penche sur la question des sans-papiers. La Commission consultative des droits de l'homme, placée auprès du premier ministre mais dotée d'un pouvoir d'auto-saisine, est sur le point d'adopter un avis prônant une libéralisation de la politique d'admission au séjour des étrangers sans papiers présents sur le territoire. Ce texte, qui doit être soumis à la discussion le 12 septembre et dont nous révélons le contenu, est fondé sur des critères très proches de ceux prônés dès juin dernier par les « médiateurs » qui avaient, en vain, proposé d'aider à une négociation entre les Africains sans papiers et le gouvernement.

Tout en se plaçant dans le cadre de la législation actuelle, ce document remet en cause plusieurs points fondamentaux des lois Pasqua de 1993 sur l'immigration. Le projet d'avis de la Commission des droits de l'homme demande ainsi que les autorités administratives édictent des circulaires à l'image de celles déjà publiées à propos des parents étrangers d'enfants français *« sur certaines catégories »* : les *« personnes ayant vocation à devenir français* (conjoints de Français) ; les personnes *« aspirant à une vie familiale normale »* (regroupement familial) ; les *« conjoints et enfants de personnes en situation régulière »* ; les *« personnes ayant une bonne insertion dans la société française »* (sur des critères de durée du séjour, d'emploi, de ressources, de logement, de scolarisation des enfants et de paiement des impôts) ; les *« déboutés du droit d'asile que le retour dans le pays d'origine exposerait à un risque sérieux »* ; les *« personnes en traitement médical grave »* et les *« étudiants en cours d'études universitaires reconnues »*.

La commision demande aussi que l'instruction des demandes d'admission au séjour fasse l'objet d'un traitement *« égal sur tout le territoire »*, que les titres de séjour lorsqu'ils sont accordés portent la mention *« salarié »* lorsque les personnes souhaitent travailler, et que les rejets de dossiers soient motivés. Enfin, les sages proposent que *« en dernier recours, le médiateur de la République »* (qui siège à la Commission) exerce une mission d'« examen en équité » du contentieux du séjour des étrangers.

Ph. Be.

Des manifestants portent plainte contre les violences policières

UNE SÉRIE DE PLAINTES émanant de personnes blessées lors de l'intervention des forces de l'ordre, à l'occasion des manifestations parisiennes de soutien aux sans-papiers, vont être examinées par la justice. Hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, Claude Guillon, un écrivain âgé de quarante-quatre ans, a été interpellé, mercredi soir 28 août, par des policiers en civil à l'intérieur d'un café de Belleville, après avoir manifesté en faveur des expulsés de Saint-Bernard. Des policiers affirment l'avoir aperçu en train de lancer des projectiles en matière plastique sur des membres des forces de l'ordre, ce qu'il nie absolument.

L'interpellation de l'auteur de *Suicide, mode d'emploi* a, en tout cas, été fort mouvementée : M. Guillon a reçu un coup de matraque nécessitant cinq points de suture et des coups de pied qui lui ont causé un hématome au foie. *« J'ai été frappé froidement et délibérément »*, nous a-t-il déclaré. Ayant saisi le parquet de Paris, samedi 31 août, il a été entendu par l'Inspection générale des services (IGS, la « police des polices »). Sur plainte policière, l'écrivain est poursuivi pour outrage et rébellion à l'encontre d'agents de la force publique, ainsi que pour dégradations volontaires.

Blessés cette même nuit du 28 août à Belleville, où policiers et manifestants s'étaient affrontés, deux jeunes gens ont aussi déposé plainte. Jean-Marc Iserbyt, infographiste, se plaint d'avoir été malmené – il a eu des points de suture sur la main – lors d'une charge policière ; aucune procédure n'a été diligentée à son encontre. Un autre jeune homme, Marco Sevestre – trois dents cassées – a déposé plainte ; il est parallèlement poursuivi pour outrage et rébellion à agent de la force publique.

Aux abords du tribunal administratif de Paris, qui examinait dimanche 25 août la situation de plusieurs expulsés de Saint-Bernard, un étudiant préparant un doctorat de sciences politiques à l'université Paris-VIII, Laurent Guilloteau, a été blessé par un fourgon cellulaire. Avec une centaine de manifestants, il avait auparavant perturbé la commémoration de la Libération de Paris. Il s'est ensuite retrouvé au sein d'un petit groupe qui a tenté de gêner le passage d'un fourgon cellulaire emmenant des sans-papiers. Le fourgon lui a roulé sur le pied et l'a déséquilibré. Conduit à l'Hôtel-Dieu, il souffre d'un oedème au pied, d'un arrachement osseux et d'un orteil cassé. Il nous a annoncé sa décision de porter plainte.

Le collectif Des papiers pour tous, créé au mois de mars à la suite de l'évacuation de l'église Saint-Ambroise, soutient ces personnes s'affirmant victimes de violences policières. Composé de quelque cent cinquante membres, ce collectif parisien a dernièrement occupé une agence commerciale d'Air France, afin de protester contre les expulsions réalisées à bord des avions de la compagnie aérienne, et le siège du RPR.

Erich Inciyan

Rue Marcadet : la justice donne raison aux « squatteurs »

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de Paris, Marie-Thérèse Feydeau, statuant en référé lundi 2 septembre, a débouté la Ville de Paris de sa demande d'expulsion des dix familles qui occupent, depuis le 29 juin, un immeuble lui appartenant, rue Marcadet, dans le XVIIIe arrondissement. Dans son ordonnance, le juge a estimé qu'il n'y avait pas lieu à référé, relevant que la ville avait *« admis qu'elle n'avait, dans l'immédiat, aucun projet précis d'utilisation ou de réhabilitation de l'immeuble »*.

Un projet de construction d'un lycée avait motivé l'achat de l'immeuble par la ville. Mais le projet a été abandonné après le désengagement de la région Ile-de-France, censée financer l'opération. Pour le magistrat, *« le trouble invoqué par la Ville de Paris ne revêt pas actuellement un caractère suffisamment manifeste pour que soit ordonnée l'expulsion »*. Il rappelle aussi que le droit au logement *« a une valeur constitutionnelle »* et *« constitue un devoir de solidarité nationale qui mérite protection au même titre que le droit de propriété »*.

Un « tireur fou » prend pour cible un adolescent à Toulouse

LE QUARTIER TOULOUSAIN de la Reynerie est en émoi après qu'un adolescent a été pris pour cible par un tireur non identifié, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 septembre, alors qu'il marchait dans la rue en compagnie de camarades. La décharge de petits plombs, sans doute tirée d'un étage élevé, a sérieusement blessé Abdellah, seize ans, qui a dû subir une intervention chirurgicale à l'oeil droit.

Les habitants du quartier parlent d'un *« tireur fou »*, car c'est la troisième fois, en quelques jours, que des passants sont pris pour cible au pied du même immeuble. Deux autres personnes ont déjà été blessées. Le tireur opère, semble-t-il, en changeant d'étage. Le groupe de recherches criminelles de la sûreté urbaine de Toulouse est chargé de l'enquête. – *(Corresp.)*

■ **Une information judiciaire pour homicide volontaire a été ouverte**, lundi 2 septembre, après la mort d'une adolescente de treize ans tuée d'une balle dans le dos par un inconnu, samedi, dans une cité de Montpellier (*Le Monde* du 3 septembre). L'enquête a été confiée au service régional de police judiciaire de Montpellier.

DÉPÊCHES

■ **CHARCOT : une centaine de personnes ont manifesté**, lundi 2 septembre, devant le centre de santé Charcot, dans le 13e arrondissement de Paris, pour protester contre l'évacuation de ses occupants par la police, vendredi 30 août (*Le Monde* daté 1er-2 septembre). La Croix-Rouge, propriétaire des locaux et à l'origine de la demande d'expulsion, avait décidé de transformer ce bâtiment en un centre d'accueil, mais une association de défense du centre continuait à y exercer des activités médicales. Le docteur Daniel Wisenberg, responsable des médecins bénévoles du dispensaire, a annoncé qu'il solliciterait Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement et ministre de la justice, pour trouver une solution.

■ **MOSQUÉE : six personnes ont été blessées**, dimanche soir 1er septembre, lors d'une bagarre devant la mosquée d'Evry (Essonne). Des échauffourées ont éclaté entre des partisans de l'ancien recteur, Khalil Merroun, et ceux de la nouvelle équipe, conduite par Laredj Nizar, qui occupe le centre islamique depuis le 4 août.

■ **ACCIDENT : un ouvrier qui travaillait sur une voie dans la gare** SNCF de Saint-Priest (Rhône), dans la banlieue de Lyon, a été tué par un train, lundi 2 septembre. La victime n'a pas entendu les cris de ses collègues l'avertissant du passage imminent du train.

هكذا من الإصل

DISPARITIONS

■ **CHRISTIAN PÉCHENARD**, écrivain et avocat, est mort, jeudi 29 août, à Montpellier, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-six ans. Essentiellement inspiré par la vie de Marcel Proust, il a consacré plusieurs ouvrages à l'écrivain : *Proust à Cabourg* (1991) et *Proust et son père* (1993), publiés au Quai Voltaire, et, tout récemment *Proust et Céleste* (La Table ronde, 1996). Ces trois ouvrages ont été couronnés, en juin, par l'Académie française.

■ **JOSÉ SOLER PUIG**, écrivain cubain, est mort, samedi 31 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son premier roman, *Bertillon 166*, paru en 1960, un an après la victoire de la révolution cubaine, avait été traduit dans de nombreux pays et avait pour thème une journée dans la ville de Santiago de Cuba, ville natale de l'écrivain, durant la dictature de Fulgencio Batista. Parmi ses autres romans on peut citer *En el año de enero* (1963), *El derrumbe* (1964), *El pan dormido* (1975), *El caserón* (1977), *Un mundo de cosas* (1982) ou plus récemment *Una mujer*. Peu de temps avant sa mort, Puig avait déclaré que le fort sentiment de réalisme qui imprègne ses romans était né de ses propres expériences et qu'il se considérait comme *« un voleur d'idées »*, empruntées aux histoires qu'on lui racontait. Il disait aussi au cours de cette interview, publiée le 31 août par l'agence de presse Prensa latina, que pour lui *« la mort n'est pas un châtiment ; la mort est la fin de ce châtiment qu'est la vie »*.

NOMINATIONS

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

Francesco Frangialli, conseiller maître à la Cour des comptes en service détaché, a été nommé secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en remplacement d'Antonio Enriquez Savignac, ancien ministre mexicain du tourisme.

[Né le 23 janvier 1947 à Paris, Francesco Frangialli est diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences économiques, de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA (1970-1972). Il a été notamment chargé de mission au cabinet de Jean-Pierre Soisson, d'abord au secrétariat d'Etat aux universités (1974-1976), puis au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs (1978-1979), directeur de l'industrie touristique au ministère du tourisme (1986-1989). Depuis février 1990, Francesco Frangialli était secrétaire général adjoint de l'OMT à Madrid.]

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Le docteur Françoise Varet a été nommée sous-directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) par le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général.

[Née le 29 septembre 1941 à Limoges (Haute-Vienne), le docteur Françoise Varet a obtenu son doctorat en médecine en 1968. Elle a été notamment conseiller technique au cabinet de Jacques Barrot, ministre de la santé (1980-1981), puis a occupé diverses fonctions à la direction générale de la santé et au ministère de la santé, avant de devenir directeur adjoint de l'Agence française de lutte contre le sida (1989-1994). Depuis 1994, Françoise Varet était chargée de mission à l'Inspection générale des affaires sociales.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 31 août est publiée :

● **Rwanda** : une circulaire du 22 juillet prise pour l'application de la loi du 22 mai 1996 portant adaptation de la législation française aux dispositions de la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international en vue de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit humanitaire commis en 1994 sur le territoire du Rwanda et, s'agissant des citoyens rwandais, sur le territoire d'Etats voisins.

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 septembre sont publiés :

● **Médaillés d'Atlanta** : deux décrets de nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur ou du Mérite des sportifs qui ont obtenu des médailles aux JO d'Atlanta.

● **Transparence financière** : deux décrets et une circulaire relatifs à la commission pour la transparence financière de la vie politique et aux déclarations de situation patrimoniale que doivent souscrire les parlementaires, les membres du gouvernement, certains élus locaux et les titulaires de certaines fonctions ; un des deux décrets précise la liste de ces fonctions et des entreprises et organismes où elles sont exercées.

● **Art russe** : un arrêté relatif à l'insaisissabilité des biens culturels prêtés par la Fédération de Russie à la ville de Lyon pour une exposition d'œuvres d'art russes organisée du 26 septembre au 9 octobre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine YSMAL
et
Franck MARC
sont heureux d'annoncer la naissance de

Elsa-Louise,

le 29 thermidor l'an 204,
(16 août 1996 vieux style),
à Bruxelles.

Mariages

Françoise RENARD
et
Stéphane TAFROV,
ambassadeur de Bulgarie
en Grande-Bretagne,

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le jeudi 5 septembre 1996, à 11 h 30, à la mairie de Saint-Cloud.

3, place de L'église,
92210 Saint-Cloud.

Anniversaires de mariage

– 4 septembre 1976 - 4 septembre 1996,

Isa,

il s'agit d'une nouvelle étape dans ce beau et long voyage avec toi jusqu'aux étoiles.

Dom.

Décès

– Mme Nadia Pecunia, née Bauché,
sa fille,
Mme Edith Robilliard,
sa belle-fille,
MM. Alain Pecunia et Jacques Robilliard,
ses gendres,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. René BAUCHÉ,

survenu le 25 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Caorches-Saint-Nicolas (Eure) dans la plus stricte intimité.

Famille Pecunia,
91, rue Damrémont,
75018 Paris.
Famille Robilliard,
40, avenue des Maisons-Neuves,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Mme Edith Robilliard et Mme Nadia Pecunia, née Bauché,
ses filles,
Mme Christine Billard,
sa petite-fille,
MM. Jacques Robilliard et Alain Pecunia,
ses gendres,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Andréa BAUCHÉ,
née PIARD,

survenu le 19 août 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) dans la plus stricte intimité.

– Mme Nabila Bentchikou, née Bengana,
M. et Mme Moncef Bengana,
M. et Mme Bouaziz Bengana,
M. et Mme Abdelhamid Bengana,
Et tous leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

Mohamed BELHADJ BENGANA,

survenu le 25 août 1996.

– M. et Mme Jacques Boigey,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
font part avec tristesse du décès de

Mme Renée BOIGEY,

survenu à Rouen, le 30 août 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Ses obsèques auront lieu civilement le jeudi 5 septembre, à 9 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

– M. Carlos Ferrer, président du Comité économique et social des Communautés européennes,
Le président du groupe Travailleurs du Comité économique et social,
Les membres du bureau du Comité économique et social,
Les membres du Comité économique et social,
Le secrétaire général du Comité économique et social,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Jean BORNARD,
membre du Comité économique et social
de 1966 à 1984,

survenu le 29 août 1996.
(*Le Monde* du 31 août.)

– Mme Laure Brandt,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland BRANDT,
ancien chef adjoint
de la mission centrale de sécurité
de l'Electricité de France,

survenu le 31 août 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 septembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Germain, place Charles-de-Gaulle, à Saint-Germain-en-Laye.

– M. André Cornu,
son époux,
Sébastien et Agnès,
ses enfants,
Ses frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Les familles Bazin et Ingels,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CORNU,
née Odile BAZIN,
substitut général honoraire
à la chambre d'accusation
de la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 25 août 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.

9, rue de Jossigny,
77240 Cesson.

– M. et Mme Jacques Lougnon,
M. et Mme Germain Viatte,
leurs enfants, Isabelle et Heiko Faber,
Augustin et Marie-Aurélie,
M. et Mme Henri Michel,
leurs enfants, Antoine, Jean-Baptiste et Bruno,
Mme Marie-Madeleine Coulanges,
M. Marc Boureau d'Argonne
et leur fils, Raphaël,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice COULANGES,
née Marie-Thérèse LACAZE,

survenu à Moulins, le 27 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, le 30 août.

6, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

– Mme René Péry,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Péry,
M. et Mme Jean-Michel Péry,
M. et Mme Alain Brusset,
Mme Dominique Renaud,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Les familles Berger, Borgomano, Fournel, Janssaud,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. René PÉRY,
ancien élève de l'ENS
de Saint-Cloud,

survenu le 29 août 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

22, rue Louis-Jouvet,
26100 Romans.

– Cabriès. Marseille. Trets (Bouches-du-Rhône).

Mme Patricia Shearer
et sa fille, Alexia Gomis,
Les familles Garcin, Grech, Gomez, Pujols, Uverner,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Angèle GARCIN,
née MELGAR,

survenu le 2 septembre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie civile aura lieu le mercredi 4 septembre, à 14 h 30, au cimetière de Trets, où l'on se réunira.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes.

Mme Patricia Shearer,
Le Gay,
13480 Cabriès.

– Mme Jean Granier-Deferre,
son épouse,
M. et Mme Thierry Granier-Deferre,
M. et Mme Arnaud Granier-Deferre,
M. et Mme Didier Leninger,
ses enfants,
M. Pierre Granier-Deferre,
M. Richard Granier-Deferre,
ses frères,
Mme Henry Granier-Deferre,
sa belle-mère,
Ses petits-enfants, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRANIER-DEFERRE,

survenu le vendredi 30 août 1996.

Les obsèques seront célébrées dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.
Résidence de la Porte de Paris,
1, impasse de la Villene,
86000 Poitiers.

– Le président-directeur général de la Sofres, Pierre Weill,
Le vice-président, Jérôme Jaffré,
Le directeur des études politiques, Philippe Mechet,
Et l'ensemble du service,
Ainsi que ses amis de la Sofres,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue scientifique

Christophe NADAUD,
directeur des études qualitatives
de la Sofres.

– M. Wladek Skornik,
Bernadette et Jacques Golczewski,
ses enfants,
Nema, Idit et Maayan,
ses petits-enfants,
Sa famille de France, Israël, Australie et Argentine,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,

Mme Francesca KUPFERMINC,
épouse SKORNIK,
ancienne déportée
à Teresienstadt et Auschwitz,

survenu à Paris, le 1er septembre 1996.

– Mme Paul Lacombe,
M. François Lacombe,
Les docteurs Brigitte
et Patrick Chênet,
Cécile et Marc,
M. et Mme Henry Lacombe,
Carine et Marion,
Mme Renée Castelain,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Roissard, Siaux,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LACOMBE,

survenu le 30 août 1996, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame, à Chambéry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Régine Noulin,
son épouse,
Martine Noulin,
sa fille,
Tous ses parents et amis,
font part du décès de

François NOULIN,
expert-comptable honoraire,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,

survenu dans sa soixante-treizième année, le 7 août 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Chaptuzat (Puy-de-Dôme), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un office religieux sera célébré en sa mémoire, le mercredi 11 septembre, à 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 39, boulevard des Invalides, Paris-7e.

29, avenue de Ségur,
75007 Paris.
12, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36

– Robert Reichenbach,
Viviane et Bernard Lehmann
et leurs enfants, Pascale et Marc,
Raymond et Marie Christine Dreyfus,
Françoise Reichenbach
et ses enfants, Nicolas et Frédérique,
Pierre et Christine Reichenbach
et leurs enfants, Thibault et Anabelle,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Ruth REICHENBACH,
née STUHLER,

survenu le 31 août 1996, à Paris.

Un service religieux aura lieu le jeudi 5 septembre, à 18 heures, en la synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16e.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale à Saint-Gall (Suisse).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

43, boulevard d'Auteuil,
Villa no 8,
92100 Boulogne.

– Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Routhy SZWARC,
née ASTMAN,

survenu le 2 septembre 1996, après une longue lutte courageuse contre la maladie.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 4 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue des Boulets,
Les Anémones no 8,
75011 Paris.

Anniversaires de décès

– Dix ans déjà que

Paule et Jacques BARTHELEMY

nous ont tragiquement quittés.

Que tous ceux qui les aimaient, et ils sont nombreux, aient une pensée affectueuse pour eux.

– Il y a six ans, le 4 septembre 1990,

Lucky FORSSE,
née Lucienne EMO

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent d'elle.

19, rue de Damiette,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Le docteur Arthur Kriegel,
son mari,
Maurice, Danièle, Irène, Emmanuel,
ses enfants,
Henri et Jean-Jacques Becker,
ses frères,
Et l'ensemble de la famille,
rappellent, un an après sa disparition, le souvenir de

Annie KRIEGEL.

– Le 4 septembre 1991,

Roger LERAY

nous quittait.

Sa pensée demeure.

Jacqueline.

– Voilà cinq ans,

Roger LERAY

nous quittait.

Ses amis de Cœur et Raison pensent toujours à lui.

– Il y a dix ans,

Henri PICCO

nous quittait brutalement.

Il nous manque chaque jour.

Sa famille, ses amis.

Condoléances

– Le président d'Ouverture sur la vie, Pierre-Jacques Goujon,
Le vice-président, Joël Bodin,
Le conseil d'administration,
Et tout le personnel d'Ouverture sur la vie,
font part de leur tristesse après la disparition de leur ancienne présidente,

Marie-France LE MEIGNEN.

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

OSV,
95, rue de Billancourt,
92100 Boulogne.

– M. Antoine de la Garanderie, président d'honneur,
Mme Françoise Rougeau, présidente,
Et le conseil d'administration de l'Institut international de gestion mentale,
font part de leur tristesse à l'annonce de la disparition de leur collaboratrice,

Marie-France LE MEIGNEN,

et adressent à sa famille leurs sentiments très affectueux.

Mme Françoise Rougeau,
1, rue des Villas-Naudé,
91400 Orsay.





Charleroi la maudite

Dans une Wallonie sinistrée, dans un univers de crise économique qui n'en finit pas, l'affaire Dutroux a frappé d'horreur une région largement délabrée. Reportage dans un faubourg de « friches industrielles »

ON ne lui fait même pas l'honneur d'écrire correctement son nom. Ministre de la justice qui signa la libération anticipée du malfaiteur Marc Dutroux, Melchior Wathelet est devenu « *Wattelet* » dans les invectives en tout genre rédigées sur les murs du 128 route de Philipeville à Marcinelle, là où Dutroux séquestrait ses jeunes victimes. La révolte contre un pouvoir jugé incompétent n'a d'égale que la haine contre l'assassin d'enfants. Sur une planche déposée devant la porte du « *monstre* », une main anonyme et appliquée a calligraphié ceci : « *A mort les fumiers. Au lieu de laisser souffrir les animaux dans les laboratoires pharmaceutiques, envoyoyé* (sic) *y cette bête, Marc Dutroux, ainsi que tous ses amis, où ceux-ci rendront enfin service à la société. Il faut les faire souffrir.* »

Personne ne revendique cette littérature dans le voisinage. « *Il y a tellement de monde qui est passé ici ces derniers jours ! Nous ne demandons qu'une chose, qu'on nous laisse en paix.* » Un grand sentiment de gêne est perceptible chez les quelques personnes que la vue d'un journaliste ne fait pas encore fuir. Coupables de « *n'avoir pas voulu se mêler de ce qui ne nous regardait pas* » en ne signalant pas les agissements d'un libéré conditionnel dont la police se désintéressait quand il aménageait des « *cages* » dans ses caves pour ses futures victimes. Coupables de se soucier davantage de leurs propres fins de mois difficiles que des activités nocturnes de cet épisodique voisin. Coupables du manque d'imagination des pauvres rivés à leurs problèmes quotidiens.

Il faut voir ce que la presse a appelé pompeusement « *une des résidences* » de Dutroux. Un sinistre bâtiment de brique édifié en face d'un chemin de fer et d'un pont autoroutier. Bruit incessant de camions et de trains. Faubourg pire qu'un faubourg ouvrier : un faubourg de « friches industrielles », dépourvu d'activités en raison d'une crise qui n'en finit pas, avec, entre deux usines fermées, des maisons dont les agents immobiliers demandent « *le prix d'une voiture, et encore, pas une grosse cylindrée* ». A 500 mètres de là, la grand-place de Marcinelle fait presque figure de quartier résidentiel, avec son monument à la mémoire des victimes de la mine. Comme si la catastrophe minière (262 morts) de 1956 ne suffisait pas à la triste renommée des lieux, « *il a fallu que ce Dutroux, qui n'est même pas un enfant du pays...* »

Dutroux est né en 1956, à Ixelles, l'une des communes du grand Bruxelles, dans une famille d'instituteurs. Victor, le père, avait un caractère difficile. Mécontent de son sort, il tenta au Burundi une expérience qui tourna court. En 1960, il réapparaissait en Belgique, se présentant comme un rapatrié du Congo, ce qui faisait meilleure impression. L'installation dans la région de Charleroi date de cette époque. Toujours instituteur, mais souvent en congé de maladie, Victor se signale par ses parties fines dans un camping qui lui sert de résidence secondaire. Un témoin interrogé par *Le Soir* raconte : « *Des femmes. Toujours une autre. Jamais du coin. Et chaque fois très jeunes, mais majeures.* » Jeanine, l'épouse, demande le divorce et se voit confier la garde de Marc ainsi que de ses quatre frères et sœur. Sans beaucoup s'en occuper. « *Le père était cinglé, la mère indifférente et les enfants malheureux* », résume un voisin. Après être passé par une école professionnelle, Marc vit de petits boulots et de petits trafics. A vingt ans, il épouse une fille « bien » qui lui donne deux enfants puis le quitte, édifiée sur le personnage. Michelle Martin, une jeune femme un peu piquée, prend le relais et s'installe avec lui à Marcinelle. Il lui fait également des enfants, dont le dernier est né seulement en novembre 1995. Cela, entre divers méfaits et un long séjour en prison pour vol avec torture sur une vieille dame, séquestrations et viols de cinq jeunes filles de 12 à 19 ans. La grand-mère maternelle de Dutroux aide un peu le « jeune ménage ». Un frère de Dutroux se pend.

NE comptez pas sur les « *finasseries des sociologues et des psychologues* » pour empêcher les habitants de Jumet de penser que « *à ce point d'horreur, la peine de mort est la seule façon de se racheter pour Dutroux* ». Jumet, dans la périphérie nord de Charleroi, a appris à parler à la presse depuis le temps que la police cherche des indices ou des cadavres au 63 de la rue Daubresse, un « chalet » que Dutroux louait à son complice d'un temps, Bernard Weinstein, ensuite assassiné par ses soins. En bordure d'un long boulevard à tramways, ce n'est pas riche mais c'est tout de même plus huppé que Marcinelle. Les vieilles dames d'une petite « *résidence troisième âge* » ont affiché à leur porte les photos des toutes jeunes Julie et Mélissa, mortes de faim chez Dutroux. A l'angle de la rue du Cerisier et de la rue Daubresse, l'épicière fait les affaires de sa vie avec tous ces journalistes qui « planquent » sous les antennes satellites des grandes télévisions belges et étrangères.

Les éléments se sont mis de la partie. Depuis un siècle, en une fin d'août, il n'était jamais tombé autant d'eau que pendant les fouilles de la semaine dernière. La « rue *maudite* » est barrée. Ca ne s'invente pas : l'immeuble contigu au « chalet » est le siège des Pompes funèbres Dubois et fils. Les pelleteuses patinent dans la boue. Botté de caoutchouc, cravaté sous son ciré bleu, le superintendant britannique John Bennett, l'homme qui confondit le couple West à Gloucester en 1994, supervise les travaux et ne paraît pas trop dépaysé sous la pluie belge. Samedi, la « drache » avait cessé de tomber. Mais, urgence ou pas, la pause du week-end fut décidée.

> « L'affaire Dutroux révèle qu'il n'y a plus de société belge de façon organique. Plus personne ne croit à la justice et aux magistrats. Il n'y a plus d'Etat. On est à la merci de n'importe quel aventurier »

Marcinelle et Jumet ne sont que des « sections » de la ville de Charleroi depuis 1977, année où, par souci d'économies, quinze communes fusionnèrent pour former ensemble la première métropole de Wallonie et la troisième du pays, après Bruxelles et Anvers. C'est donc l'ensemble de la cité qui se sent atteinte par l'affaire Dutroux. Publiée fin août par le quotidien français *La Voix du Nord*, une déclaration du procureur de la République d'Avesnes-sur-Helpe (Nord), Gérald Lesigne, a fait grand bruit ici : « *La Belgique se caractérise par un pouvoir politique faible ; le crime organisé a donc une latitude extraordinaire pour faire de Charleroi une plaque tournante* [...]. *Charleroi est un pôle du crime organisé, aux compétences tous azimuts, du trafic de véhicules volés aux trafics de stupéfiants et de personnes, en passant par l'immigration clandestine.* »

S'ajoutant aux commentaires de la presse flamande sur la corruption locale et l'incompétence de la municipalité socialiste, notamment en matière de police, cette déclaration a fait déborder le vase. Communiqué commun du bourgmestre Jacques Van Gompel et de son prédécesseur Jean-Claude Van Cauwenberghe, ministre de l'emploi dans le gouvernement wallon : « *La population de Charleroi qui a vécu tout cela* [la découverte chez elle d'enfants enlevés] *comme autant de blessures qui, l'une après l'autre, rongent les esprits et nourrissent les remords ne peut supporter qu'en plus on la montre du doigt. Dans l'inconscient du pays, la région de Charleroi a été par le passé injustement considérée, sans doute à cause de son caractère industriel et de sa population ouvrière (...). Nous ne pouvons accepter qu'un amalgame injuste pour la population carolorégienne vienne s'ajouter au drame que nous vivons (...). Nous appelons la population de Charleroi à ne pas se laisser gagner par le sentiment d'impuissance, d'abandon ou de culpabilité, mais à faire preuve comme par le passé, lors de catastrophes similaires, de l'esprit de solidarité et de générosité qui la caractérise.* »

L'AFFAIRE Dutroux mise sur le même plan que le drame de la mine à Marcinelle : on mesure là à quel point les Carolorégiens, gens chaleureux et habituellement expansifs, sont sous le choc. « *On ne met pas toute une région au ban de la société à cause d'un criminel* », se plaint Sonia Gilon, chargée de la communication du bourgmestre. Comme elle aimerait parler d'autre chose que de Dutroux, la pimpante Sonia, dans son bel hôtel de ville, chef d'œuvre de l'architecture des années 30, celles où Charleroi était encore la capitale du verre, de l'acier et du charbon ! Le nouvel aéroport (par lequel Air Algérie écoule discrètement une partie de son trafic depuis qu'elle ne veut plus entendre parler de Paris), les nouvelles zones industrielles, la vie artistique et culturelle, les œuvres sociales de la commune, les 2 529 résidents français qui ne trouvent pas que Charleroi soit une si mauvaise ville : tout y passe, avec une émouvante conscience professionnelle, et même le « *contrat sécurité* » par lequel Charleroi fut, en 1992, la première ville wallonne à essayer de garantir à ses administrés un minimum de protection contre les auteurs de petits délits.

Oui, mais il faut bien revenir à l'affaire du jour, évoquer le contexte dans lequel Dutroux a recruté ses minables acolytes, parler de ces quartiers où se concentrent les 6 % de la population carolorégienne qui ne vivent que du « minimex », le revenu minimum alloué par l'Etat aux exclus. Sonia défend son bourgmestre et ses échevins, mais, poussée dans ses ultimes retranchements, elle reconnaît la grande misère des services publics, à commencer par la police. Comme tout le monde, elle est choquée de voir tant de voleurs narguer la population. « *Ici, la plupart des délinquants sont des drogués. Les alcooliques, on les garde. Les drogués, on les relâche, parce qu'on a trop peur qu'ils clamsent en tôle.* »

ALORS, on imagine quel peut être le « suivi » administratif, par quelques dizaines de préposés débordés, des 8 000 dossiers de libérés conditionnels que compte la Belgique. Les Carolorégiens ont lu avec fureur dans leur journal le rapport qu'une assistante sociale fit sur Dutroux le 17 juillet, un mois avant son arrestation. Cette dame, dont le nom a été prudemment tu, présente plutôt l'intéressé comme une victime de la société, un homme « *détruit psychologiquement* » par sa condamnation à treize ans de prison en 1989 et qui respecte les conditions de sa libération anticipée en se rendant chaque mois chez un neuropsychiatre. Du passé pédophile de Dutroux, de son éventuelle surveillance à ce sujet, rien dans le rapport, comme si travailleurs sociaux et policiers s'étaient donné le mot.

Né à Charleroi, ancien directeur du *Rappel*, le grand quotidien régional, écrivain, Pol Vandromme vient de publier *Une mémoire de Wallonie* (éditions Racine à Bruxelles), un livre qui célèbre magnifiquement sa région, sans dissimuler ses problèmes. Il est consterné par l'affaire Dutroux : « *Elle révèle qu'il n'y a plus de société belge de façon organique. Plus personne ne croit à la justice et aux magistrats. Il n'y a plus d'Etat. On est à la merci de n'importe quel aventurier. Après ça, Degrelle* [le fondateur belge du rexisme dans les années 30] *ferait un malheur aux élections.* » Abattement de plus en plus partagé. Samedi 31 août, Guy Poncelet, procureur du roi à Tournai (à 90 kilomètres de Charleroi), a publié un communiqué sans précédent pour un haut fonctionnaire en fonctions. Il y exprime son « *ras-le-bol devant l'immobilisme et le caractère inhumain de la justice* », incapable de répondre à l'attente des citoyens. Inspecteur de la police judiciaire à Mons, en charge, selon lui, de dossiers sensibles, son fils a été assassiné voici quelques mois dans les locaux de la police sans qu'on cherche vraiment à faire la lumière.

Dans ce climat délétère, les autorités ont invité le corps enseignant à faire preuve de didactisme et de tact pour la rentrée scolaire du lundi 2 septembre. L'affaire Dutroux a été tellement médiatisée que beaucoup d'écoliers voient dans tout adulte un ennemi en puissance, constatent les familles.

Jean de la Guérivière
Dessin : Ivan Sigg



Un mark à 3,75 F pour sauver l'Union monétaire

par Charles Wyplosz

LA *politique économique de la France est aujourd'hui dans l'impasse.* La reprise tant attendue s'est essoufflée ; le chômage s'accroît, la France ne crée plus d'emplois. Chaque point de croissance perdu aggrave sérieusement le déficit budgétaire, et l'on sait bien maintenant que l'objectif des 3 % prévu à Maastricht ne sera pas atteint en 1997. Pour passer à l'Union monétaire selon le calendrier initial, il faudra une interprétation très politique du traité.

Il reviendra aux historiens de dresser la liste des erreurs tactiques commises sur le chemin de l'Union monéraire. Aujourd'hui, l'urgence est ailleurs : il faut à la France une nouvelle politique économique. Non pas *« l'autre politique »* dont l'objectif inavoué a toujours été de saborder la monnaie unique, mais une politique qui permette au contraire de sauver Maastricht. Une continuation de la phase actuelle de croissance molle, accompagnée de la montée lancinante du chômage, conduit tout droit sinon à l'explosion sociale, du moins à une révolte profonde de l'opinion publique qui se retournera inéluctablement contre la monnaie unique, perçue, à tort ou à raison, comme responsable *de la situation.*

L'usage, à des fins de relance, de la politique budgétaire est désormais complètement exclu. Non seulement il ne reste plus de marge de manœuvre, mais une politique restrictive est inévitable pour atteindre un déficit *« vendable »* (moins de 4 % du PIB) vis-à-vis de nos partenaires au moment où, au printemps 1998, seront choisis les pays dignes d'entrer en monnaie unique.

Aucun espoir non plus du côté de la réduction des coûts de production. Le temps des baisses fiscales sur le travail ou le capital est révolu. Le temps n'est pas non plus à la négociation d'une réduction des coûts du travail. Depuis que l'on s'est engagé dans la voie funeste de la réduction de la durée du travail, la préoccupation essentielle est plutôt d'éviter un accroissement des salaires horaires qui accélérerait la récession et la montée du chômage. Nos partenaires européens, l'Allemagne en tête, semblent repartir, et cela finira bien par nous aider, mais trop peu, et trop tard : miser là-dessus est bien trop risqué en égard aux enjeux de la période à venir.

Il ne reste plus à la France qu'un seul instrument, la politique monétaire. Certes, le traité de Maastricht exige que le franc soit maintenu dans le SME et que le taux d'inflation et le taux d'intérêt à long terme soient dans le groupe des plus bas en Europe. Ce triangle d'airain balise les limites du possible.

En cherchant bien, toutefois, on peut y trouver un peu de souplesse. Si peu, en vérité, que beaucoup d'économistes partisans de la monnaie unique ne voulaient pas prendre de risque de ce côté-là, par crainte d'une nouvelle explosion sur les marchés des changes, parfois un peu trop prompts à confondre souplesse et laxisme. Le danger a changé de camp : le risque n'est plus le manque de rigueur monétaire, c'est l'enlisement neurasthénique de l'économie. Le déficit budgétaire de 1997 dépendra du rythme de croissance tout au long de l'année. Il est donc essentiel que la croissance reprenne vite.

> Le danger a changé de camp : le risque n'est plus le manque de rigueur monétaire, c'est l'enlisement neurasthénique de l'économie

Contrairement à un mythe largement répandu, la politique monétaire agit peu par les taux d'intérêt. Ce qui marche, et vite, c'est le taux de change. Une petite sous-évaluation se justifie pleinement en période de déprime. Cela améliore la compétitivité externe, dope les exportations et ralentit les importations. Voilà pourquoi la solution, aujourd'hui, est une baisse franche du cours du franc par rapport au deutschemark. On peut laisser glisser le franc à l'intérieur de ses marges de fluctuation sans remettre en cause les critères de Maastricht. Une baisse de l'ordre de 10 %, le mark à 3,75 F, aurait un effet net et rapide, juste au moment où nos partenaires redémarrent.

L'affaire est cependant délicate. Depuis une dizaine d'années, un énorme investissement a été consacré à poursuivre la politique du franc fort. Ne risque-t-on pas de dilapider ce précieux capital en changeant à présent de stratégie ? Si cela se produisait, les taux d'intérêt auraient vite fait de remonter avec, à la clé, un effet restrictif sur l'activité et l'échec face aux critères de Maastricht.

Le refus de *« l'autre politique »* a toujours été justifié par la crainte d'un tel scénario. Pourquoi en irait-il autrement aujourd'hui ? Pour deux raisons : parce que la situation économique a changé, et parce que le résultat dépend de qui le demande ! Les marchés financiers considèrent aujourd'hui que la France ne peut plus se permettre une nouvelle récession. Ils attendent un relâchement monétaire et jouent déjà le franc à la baisse. Le risque le plus sérieux est un enchaînement pervers où la méfiance des marchés à l'égard du franc va forcer la Banque de France à faire remonter les taux d'intérêt, renforçant la conviction des marchés que la politique suivie est intenable. Seule la Banque de France peut assainir l'atmosphère, en agissant avec détermination.

La situation peut paraître paradoxale : grâce à son indépendance et à sa crédibilité acquise de haute lutte, les marchés ne doutent pas de la détermination de la Banque de France à suivre une politique stricte quand il le faut. Mais elle n'a pas encore montré qu'elle sait faire preuve de souplesse en cas de besoin. Il est clair que le moment est arrivé. Non seulement la situation intérieure est bloquée, mais l'approche des échéances de Maastricht pousse dans la même direction. D'une part, un glissement de 10 % à ce stade signifierait qu'aucun autre changement de parité n'aura lieu d'ici à fin 1998. D'autre part, il est préférable que la monnaie soit sous-évaluée si, comme on doit s'y attendre, les turbulences politiques vont s'accroître un peu partout en Europe. Dans ce contexte, ce qui peut le plus menacer la crédibilité du franc serait l'impression que la Banque de France s'arc-boute sur une position inflexible et se laisse enfermer dans une situation indéfendable.

L'autre aspect délicat concerne l'indépendance de la Banque de France. Cette indépendance est un acquis précieux qui a déjà permis de sauver le franc. Qu'il y ait des frictions avec le gouvernement est normal ; sinon, à quoi servirait l'indépendance ? Aujourd'hui, le gouvernement n'a plus de moyens de relancer l'économie et a besoin de l'aide de la Banque de France. Mais il est essentiel que la Banque de France agisse de sa propre initiative, et que cela se sache. Plus le gouvernement le demande, moins la Banque de France peut le faire !

Il serait préférable que le gouvernement explique clairement son action, annonce une politique crédible (par exemple, en cessant de prétendre que le déficit sera de 3 % en 1997), admette son impuissance, et s'en remette à la décision de la banque centrale. L'indépendance et la confiance acquise ne sont pas que des médailles à mettre sur la cheminée. Elles imposent le devoir de s'en servir, avec parcimonie certes, mais à bon escient. Le moment est arrivé. La Banque de France peut faire monter le mark à 3,75 F, annoncer que c'est là le nouvel objectif, et se faire comprendre des marchés. Si elle joue bien, les taux d'intérêt se détendront, nourrissant la reprise économique. Tous les critères monétaires de Maastricht seront alors satisfaits.

Si la Banque de France n'exerçait pas la responsabilité qui lui incombe, il reste au gouvernement la possibilité de lui dicter sa politique de change sans remettre en cause formellement son statut d'indépendance. Dans la mesure où la stabilité des prix n'est pas menacée, et où l'inflation est nettement contenue en dessous de l'objectif de 2 % assigné à la Banque de France, le gouvernement a le droit de demander à l'autorité monétaire que le cours mark/franc soit établi dans une plage autour du taux 3,75. Assurément, la Banque de France y laisserait de son prestige. C'est pourquoi il faut espérer qu'elle devancera l'appel. Il n'y a pas d'autre choix.

***Charles Wyplosz** est professeur d'économie à l'Institut des hautes études de Genève.*

★ Le débat économique continue demain dans *Le Monde* avec un article de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales.

La démocratie : un gibier classé nuisible ?

par Armand Farrachi

EN France, on défend les grands principes, qui sont généreux, mais on se dispense des applications, qui « font mesquin ». La France a montré qu'on pouvait prôner le désarmement en procédant à des tirs nucléaires, protéger les éléphants d'Afrique ou les baleines de l'Antarctique en condamnant les ours des Pyrénées ou les tourterelles du Médoc, s'inquiéter des bandes armées en Sicile, en Serbie ou en Amérique, et s'en accommoder en Corse. Elle aime surtout le son du cor au fond des bois, lorsque trois cents chefs de guerre en treillis mobilisent un million et demi de Français impatients de reprendre les armes et de se livrer aux suaves plaisirs du bivouac, de l'embuscade, de la traque et du sang. Il ne s'agit que de l'ouverture de la chasse.

Tous les chasseurs tuent pour le plaisir, ce qui devrait poser des questions d'ordre moral, mais nombre d'entre eux, et qui parlent pour tous, ont élevé leur sanglante passion au rang d'une idéologie, ce qui devrait poser un problème politique. Les responsables des fédérations départementales de chasseurs peuvent bien sonner l'hallali des valeurs démocratiques en même temps que la Saint-Barthélemy de la faune sauvage sans qu'on y voie autre chose que les menus plaisirs du grand air et du sport.

Il est vrai que le « prélèvement » annuel de millions d'animaux sauvages et d'une cinquantaine d'humains, l'empoisonnement des terres et des eaux par 12 000 tonnes de plomb, le régime de terreur imposé aux non-chasseurs dans les campagnes ne sont pas des actes directement politiques. Pas plus que ne s'érigent en doctrine l'exaltation des qualités viriles, le culte de la tradition, du régionalisme, de la force contre le droit, de la coutume contre l'évidence, la haine de l'extérieur ou le mépris de l'opinion, le droit de tuer cautionné par une pseudo « loi de la nature », la cruauté justifiée par le plaisir.

Quant aux pressions, intimidations, menaces, représailles, sabotages, au chantage électoral auxquels peuvent impunément se livrer les chasseurs assurés d'une protection politique, il n'y aura que les mauvais esprits pour y voir des méthodes de type mafieux.

Les fédérations de chasseurs tiennent pourtant leur pouvoir de l'Etat de Vichy qui remplaça, dès 1941, leurs associations par de puissantes sociétés propres à promouvoir les valeurs de la « révolution nationale » : corporatisme, absolutisme, tradition, terroir. Ce parti unique s'est donné un système de contrôle à ce point impartial *que la répression des délits* incombe à des gardes-chasse employés par ceux-là mêmes qu'ils ont pour mission de surveiller. Il ne faut pas s'étonner que ne soit généralement condamnée qu'une infraction sur cinq mille et que l'infraction soit devenue la règle. Que serait la circulation automobile si elle était réglementée comme la chasse ?

Les chasseurs extrémistes n'ont pas seulement maintenu une cellule pétainiste dans la démocratie, mais bel et bien un privilège d'An*cien Régime dans la République.*

Pour défendre leur Bastille contre la République, comme leur village contre l'Europe, ils peuvent compter sur l'appui des élus qui, courageusement, se soumettent.

Après tout, il est bien naturel que la France, avec la législation cynégétique la plus rétrograde d'Europe, déjà exposée aux blâmes internationaux pour sa mauvaise gestion du patrimoine sauvage, ne souhaite pas s'aliéner en plus des milices en gilet kaki qui n'hésitent pas à braquer les fusils contre les gendarmes puisqu'on sait qu'en cas de conflit entre un ministre et les chasseurs, c'est toujours le ministre qui devra s'incliner ou s'en aller.

Les skinheads, les hooligans ou les commandos anti-avortement sont clairement identifiables dans le paysage politique. Les plus radicaux des chasseurs, déjà formés en groupe de pression, se sont encore constitués en parti. Comme toutes les ligues violentes et fanatisées dont le recrutement dépasse les clivages socio-politiques traditionnels, ils ont tout pour former le terreau idéal d'un fascisme populaire, diffus ou pas. En ne respectant ni la législation de la chasse, ni les lois de la France, de l'Europe et du bon sens, ni la volonté majoritaire de 76 % des Français, ni l'intérêt général, ni des dizaines de jugements restés sans application, ils montrent déjà que, comme ils s'en vantent dans leurs publications, ils ont ajouté les défenseurs de la nature et de la démocratie à la liste des « nuisibles ».

***Armand Farrachi** est écrivain.*

Sus au principe de séparation ! *par Philippe Breton*

QUELS sont les obstacles qui empêchent aujourd'hui une pen*sée du progrès ?* L'identification, pour ainsi dire automatique, qui s'opère entre progrès et technique pourrait en être un. La source du progrès serait, dans cette perspective, à rechercher dans les développements techniques à venir, essentiellement dans le domaine de la communication. Cette *confusion est* peut-être à l'origine d'un blocage mental dans notre pensée du futur, ramené quasi exclusivement à la vision d'un lien social libéral, entièrement constitué par des réseaux séparant l'humanité en individus isolés *les uns des autres dans* un univers hyper-technologique.

LE PROGRÈS, *UNE IDÉE MORTE ?*

La confusion entre progrès et technique est finalement assez récente dans l'histoire des idées. Elle est largement favorisée par un lieu commun : les techniques porteraient en elles, *en quelque sorte* par nature, une amélioration de la condition humaine. Il ne s'agirait pas tant des réalisations industrielles, vouées maintenant aux gémonies après avoir nourri l'espoir d'un bonheur matériel et qui servent de repoussoir commode, que des nouveaux dispositifs dits *« informationnels »*. Ceux-ci incarneraient enfin la « vraie » technique. Même les écologistes les plus archaïques les acceptent comme *« non polluants »*, *« purs »*, *« libérateurs »*, bref, révolutionnaires et synonymes de progrès.

Un point de vue superficiel mais répandu tient maintenant pour acquis que les techniques d'information et de communication (l'écriture, l'imprimerie, l'informatique) auraient été à l'origine des grands progrès politiques et sociaux dans l'histoire de l'humanité. Cette conception va pourtant à l'encontre de ce que pensent généralement les spécialistes des périodes considérées, qui savent à quel *point les choses sont plus* complexes, et les techniques, au bout du compte, toujours secondes par rapport au contexte global au sein duquel elles émergent.

C'est bien l'invention, en amont, *de la démocratie en Grèce qui* conduit à l'émergence de cette formidable technique d'expression et d'argumentation qu'est la rhétorique. De la même façon, c'est le développement de la circulation des idées et des biens matériels à la *sortie du Moyen Age qui provoque* l'invention de l'imprimerie, et non l'inverse, comme tente de le faire croire la vulgate macluhanienne.

Faire des techniques un instrument de progrès par elles-mêmes (ou, symétriquement, de décadence) *conduit à une impasse* intellectuelle : simples moyens au service du meilleur comme du pire, elles sont vides de finalités. L'apologie contemporaine des techniques de communication montre *bien ses limites lorsqu'elle pose* comme impératif existentiel qu'*« il faut communiquer »* pour que tout aille mieux. Les réseaux nous permettent sans conteste de communiquer mieux, mais pour quoi, au juste ? Le chic dérisoire d'Internet aujourd'hui est de communiquer... sur la communication.

Plus intéressant est de constater que cyberanarchistes et néo-libéraux ont mis depuis peu en commun leur haine de l'Etat, leur apologie sans frein de l'individu, leur volonté de désynchroniser systématiquement les activités sociales au profit du réseau généralisé, pour nous proposer comme progrès l'utopie d'une société de communication. Internet est un futur par défaut.

> Faire des techniques un instrument de progrès – ou de décadence – par elles-mêmes conduit à une impasse intellectuelle : simples moyens au service du meilleur comme du pire, elles sont vides de finalité

Il n'empêche. C'est de ce côté-là qu'on se tourne aujourd'hui massivement pour donner un contenu à l'idée de progrès. Vulgarisateurs démagogues et nouveaux gourous reconvertis dans les réseaux utilisent à leur profit à la fois le désarroi et l'enthousiasme d'une partie de la jeunesse. Le désir de changement est ainsi dévoyé au profit d'une idéologie, celle de l'individu-roi, pour qui la technique n'est qu'un prétexte. Guy Debord avait bien eu l'intuition de ce mouvement lorsqu'il écrivait en 1967 que *« le spectacle réunit le séparé, mais il le réunit en tant que séparé »*, définissant ainsi avant l'heure la cyber-sociabilité libérale. Il concluait ainsi que *« de l'automobile à la télévision, tous les biens sélectionnés par le système spectaculaire sont aussi ses armes pour le renforcement constant des conditions d'isolement des foules solitaires »*. On peut ajouter sans peine Internet et les futures « autoroutes de la communication » à cette liste.

Posé ainsi, le débat est plus clair : l'association entre progrès et technique ne sert-elle pas, en fait, à dissimuler la vieille idéologie individualiste-libérale, incapable de convaincre par elle-même qu'elle est au service du progrès ? Disjoindre progrès et technique permet au moins de repenser le progrès sur le plan qui est le sien, celui du lien social, et de rendre à nouveau discutable le futur des sociétés. Ainsi il apparaîtra peut-être clairement que *« plus d'individu »* correspond toujours à moins de progrès.

L'idéologie dominante actuelle renforce une tendance anthropologique majeure que l'on pourrait appeler le « principe de séparation », produit d'une sorte de big bang du lien social où nous nous éloignerons progressivement les uns des autres. Le progrès consiste peut-être, loin des fausses solutions techniciennes qui ne font qu'accroître le fossé entre les hommes en leur faisant croire qu'ils se rapprochent, dans une lutte permanente contre ce principe de séparation. Dans cette perspective, il est difficile de penser le progrès en dehors d'un mouvement collectif et d'un être-ensemble qu'on imaginera plus solidaire et moins solitaire.

***Philippe Breton** est chercheur au CNRS.*

PROCHAIN ARTICLE :
« Idéologie morte, idée vivante »
par Jean-Christophe Cambadélis

AU COURRIER DU « MONDE »

RECRUTEMENT UNIVERSITAIRE

Deux lecteurs de Toulouse (« Courrier » des lecteurs du vendredi 26 juillet), réagissant à une étude sur le recrutement universitaire, vantent *in fine* les mérites de la mobilité. Etant à la retraite après avoir fait toute ma carrière, de 1961 à 1994, dans la même université lyonnaise, je pense que la mobilité géographique n'est pas un remède évident à un esprit général de conservatisme en matière de pédagogie et de recherche qui règne encore dans beaucoup d'universités et est favorisé par la lenteur du recrutement, les jeunes collègues étant pour cette raison souvent rares dans nos équipes.

Et la mobilité ne peut-elle pas être vécue au sein de la même institution ? Pour m'en tenir à mon cas – mais je ne crois pas être une exception –, j'ai enseigné non seulement à la faculté des lettres, mais, selon les époques, à l'Institut d'études politiques, au département des humanités de l'INSA, et au Centre international d'études françaises à des étudiants étrangers de tous les continents. J'ai eu aussi à l'intérieur même de ma faculté un enseignement dans la filière du français langue étrangère.

Les colloques et les contacts divers avec des collègues étrangers sont, eux aussi, à prendre en compte, pour juger de cette *« mobilité »*. Imposée, elle pourrait casser des équipes de recherche ayant besoin de stabilité.

Robert Favre,
Lyon

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Nouveau cléricalisme ou nouveau laïcisme

Suite de la première page

L'agressivité contre le pape, à un niveau jusqu'alors inconnu en France, témoigne de la profonde fracture entre l'Eglise et la société, et la polémique autour de la commémoration du quinzième centenaire du baptême de Clovis joue un rôle de catalyseur. A vouloir flirter aux frontières du religieux et du politique, on manie *toujours* de l'explosif. Clovis ranime des débats à forte charge symbolique sur les origines de la nation et l'identité de la France. Célébrer le baptême du roi des Francs – avec le prestige d'une commémoration nationale et l'invitation du pape à Reims –, c'est faire mémoire, à gros frais, d'un événement sur lequel les sources directes sont pauvres, les historiens divisés, les passions mal éteintes, et la date elle-même non élucidée.

Il y a un siècle, en pleine affaire Dreyfus, la célébration du quatorzième centenaire du baptême avait été discrète. La III[e] République avait laïcisé le rite. En gommant sa dimension sacramentelle, elle avait rendu Clovis acceptable aux non-catholiques. L'épopée des Francs devenait l'événement fondateur de la nation. Clovis l'emportait non sur le paganisme ou l'arianisme, mais sur la barbarie. *« Il s'intégrait dans la vision universaliste et civilisatrice de ce qui allait devenir la France »*, écrit justement Alain Boyer dans *Etudes* de mai 1996. Il a fallu attendre Charles Maurras pour que le XX[e] siècle relance le *« baptême de la France »* !

Toute une droite politique et traditionaliste s'est mobilisée au souvenir du « baptême de la France »

Fallait-il donc prendre le risque, en 1996, de ressortir ces images d'Epinal sur la France monarchique et chrétienne – dont Clovis serait l'illustre fondateur – et sur l'alliance du trône et de l'autel ? L'Etat a eu la prudence d'élargir la commémoration aux *« origines de la France »*. Craignant les récupérations, l'épiscopat aussi a pris les devants, écartant toute remise en cause de la laïcité et toute analogie entre le baptême de Clovis et le *« baptême de la France »*. Non seulement parce que, en bonne théologie, un baptême ne peut jamais être collectif, mais parce que l'Histoire est formelle : l'évangélisation de la France a commencé bien avant Clovis – les martyrs de Lyon datent du II[e] siècle – et à la mort du roi des Francs, en 511, la France n'est pas encore constituée. Faut-il enfin parler d'appropriation, alors que d'autres religions sont associées à cette commémoration, les musulmans n'étant écartés qu'à cause de leur difficulté à se trouver des représentants incontestés ?

Mais le piège d'abord tendu par le Front national a, en partie, fonctionné. Toute une droite politique et traditionaliste s'est mobilisée au souvenir du *« baptême de la France »* et de la *« fille aînée de l'Eglise »*. C'est cette droite qui ratisse de plus en plus large sur le thème de la restauration des *« valeurs »* et préfère l'Eglise qui convertit à celle qui abrite des immigrés. C'est elle qui ne s'est jamais résignée à la séparation (entre l'Eglise et l'Etat) et rêve d'un retour à une société *« constantinienne »* (Clovis étant le « nouveau Constantin »).

Sous couvert de fidélité catholique, forte de ses relations politiques, de ses appuis financiers, de ses amitiés romaines, elle exerce une pression sur un épiscopat français de tradition plutôt libérale, mais qui, affaibli, n'ose pas la désavouer. Ainsi, la commémoration de Clovis devait-elle servir à illustrer la permanence du christianisme dans l'Histoire. Elle a des goûts de revanche chez ceux qui n'ont jamais admis la pluralité des traditions et des courants qui ont fait la France.

La risposte anticléricale a été immédiate et tout aussi démesurée. Une commémoration fonctionne toujours comme révélateur d'autres événements. Or les milieux de la gauche laïque n'ont pas supporté la *« confiscation »* par l'Eglise des obsèques de François Mitterrand à Notre-Dame, ni la visite d'Etat de Jacques Chirac au Vatican. Celle-ci est apparue comme la ratification par la France d'une politique ecclésiastique perçue comme conquérante, tournant le dos à la laïcité et ouvrant la voie – qui sait ? – à un nouveau concordat. Plus que la mémoire conflictuelle d'un acte qui remonte à la nuit des temps, la polémique sur le baptême de Clovis traduit peut-être le désarroi d'une pensée laïque qui cherche, dans la dénonciation du cléricalisme et de l'intégrisme, à se renforcer. Elle marque surtout les limites de l'intervention de l'Eglise dans l'Etat et la société.

N'exprime-t-elle pas enfin la surdité de plus en plus grande à l'égard du discours catholique ? En Pologne hier, le pape chantait la liberté et volait au secours de Solidarité. En Amérique latine, en Afrique, il militait pour la démocratie et les droits de l'homme, auxquels il a convaincu l'Eglise, qui les avait tant combattus, de se rallier. Mais depuis 1989 et la chute du mur, il montre la même sévérité, pour la société occidentale et libérale, que celle qu'il déployait hier contre la société communiste. Il a ce mot, adressé à Andrea Riccardi, patron de la communauté Sant'Eugidio de Rome, révélé dans un livre récent (chez Beauchesne) : *« Voyez, j'ai les anticorps contre le communisme, mais lorsque je considère la société de consommation, je me demande lequel des deux systèmes est le meilleur. »*

Le pape propose des absolus moraux à une époque où tout devient relatif. Mais perçu par toute une partie de l'opinion comme répétitif, parfois vindicatif (sur l'avortement par exemple), son message n'embraye plus. Il est compris comme une limitation des droits de la conscience, comme une attaque en règle contre l'autonomie de l'éthique et de la raison. Au lieu de s'en tenir à des principes, il ne laisse guère la liberté à ses interlocuteurs de déterminer les critères de leur propre responsabilité. La polémique sur Clovis révèle des tensions bien contemporaines, et qui sont loin de s'éteindre. Dans un an, le pape doit revenir à Paris avec des centaines de milliers de jeunes catholiques. La grand-messe prévue devait avoir lieu place de la Concorde ! Mais il y a de fortes chances que l'Eglise se replie au Trocadéro. Sur la place des droits de l'homme !

Henri Tincq

Le Monde

ÉDITORIAL

Riposte électorale

POINT d'orgue de la nouvelle épreuve de force opposant Washington à Bagdad, l'attaque aérienne américaine lancée mardi contre des cibles militaires irakiennes était inévitable. En envoyant ses troupes dans la zone de protection kurde à l'assaut d'un mouvement rebelle, l'UPK de Jalal Talabani, avec la bénédiction de son rival, le PDK de Massoud Barzani, Saddam Hussein a infligé à Bill Clinton un camouflet. A deux mois de l'élection présidentielle, il était prévisible que le président américain ne le laisserait pas impuni.

Mais cette fois, à la différence de l'invasion irakienne du Koweït qui provoqua la guerre du Golfe il y a plus de cinq ans, l'initiative du maître de Bagdad ne bafoue aucune souveraineté nationale ni ne viole la lettre d'aucune résolution onusienne. Car la zone de protection créée à l'issue du conflit et l'opération d'aide aux populations civiles kurdes baptisée « Provide Comfort » ne résultaient d'aucun consensus international, mais seulement d'une « ingérence humanitaire » américano-franco-britannique, fondée sur une volonté politique de protéger les civils, avec l'aide de la Turquie. Il n'empêche : en lançant ses soldats au-delà du 36[e] parallèle, ne serait-ce que pour un bref aller-retour, Saddam Hussein savait qu'il encourait un « risque calculé », avec une riposte américaine à la clé.

Il a jugé bon de le prendre à la fois pour assurer plus solidement son contrôle sur une région du Kurdistan qui abrite un important oléoduc évacuant son pétrole vers la Turquie et pour « tester » la rapidité de réaction d'une administration américaine soudain plongée dans l'embarras par l'alliance de circonstance entre Bagdad et le PDK. Mais aussi parce que l'anarchie, la corruption et les rivalités internes qui minent le Kurdistan ont largement découragé une population qui, pour une fois, ne semble pas avoir si mal accueilli l'intervention de Bagdad. Bill Clinton a riposté sans tarder. A la fois pour laver l'affront irakien, et sans doute aussi pour éviter que l'Iran – autre ennemi de Washington – ne profite de l'occasion pour venir au secours de son allié kurde, Jalal Talabani. Car c'est un des nombreux paradoxes de cette situation confuse de voir Washington et Téhéran aider ensemble, fût-ce de manière indirecte et éphémère, la même faction kurde. Le nouvel épisode du feuilleton kurde confirme surtout à quel point ce dossier a été mal géré par les Etats-Unis.

En outre, la diabolisation américaine de Saddam Hussein n'a pas fait jusqu'ici la preuve de son efficacité. Elle n'a guère affaibli une dictature irakienne toujours prompte à faire vibrer à son profit la corde nationaliste. Elle n'a surtout pas permis d'alléger les souffrances des civils provoquées par l'embargo onusien.

Aujourd'hui, deux choses semblent sûres : la zone de protection des Kurdes, fortement mise à mal, devra être réaménagée ; et Saddam Hussein prendra prétexte de l'attaque américaine pour rallier à lui la majorité des Irakiens et consolider ainsi son régime.

Education *par Peter Sís*



DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Washington considère que Saddam Hussein vient de défier une fois de plus les Occidentaux en intervenant militairement dans le Kurdistan, qui est théoriquement une zone de sécurité garantie par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Le président américain estime que Saddam Hussein doit être sanctionné mais n'est vraiment sensible qu'à la force. Le fait que Bill Clinton se trouve en campagne électorale l'incite évidemment à démontrer son énergie et son esprit de décision.

Paris juge en revanche que Saddam Hussein est intervenu militairement à la demande d'une fraction kurde contre une autre fraction kurde ; qu'il n'a pas eu recours aux forces aériennes, dont l'usage lui est interdit dans la région et qu'il n'a donc pas explicitement violé ses engagements ; qu'enfin une réplique militaire [illegible] chance d'être efficace au Kurdistan. D'où la divergence [illegible].

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ La *« rentrée chaude »*, toujours annoncée, et rarement vérifiée, on l'attendait plutôt du côté *« de Billancourt »* que dans les écoles maternelles ou les lycées.

Un renversement se produit sous nos yeux. Parce que des décennies de *« restructurations »* ont eu raison de la puissance des syndicats du *« privé »*, industries et services mêlés ; parce que l'Etat patron a jusqu'ici réussi à s'épargner les affres qu'ont connues les autres secteurs de l'économie ; et parce que le mécontentement diffus dont témoignent les sondages peut trouver sur un terrain aussi sensibilisé en France que l'enseignement un porte-voix.

Les autres le font bien ! *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

NOUS RETOMBONS en enfance ; la pire enfance, celle qui se disculpe de tout, qui rejette tout sur les autres. *« C'est pas moi, c'est lui ! » – « Pourquoi pas moi ? Ils le font bien, eux ! »*

Cette excuse de jardin d'enfants, les esprits les meilleurs et les plus responsables ne se privent plus d'y recourir. On a récemment entendu un PDG mis en examen expliquer ses entorses au droit par le fait que ses concurrents *« en faisaient autant »*, qu'il en allait de la survie de l'entreprise, de l'emploi, etc.

Ce que s'autorise un industriel bardé de diplômes et de décorations, un présentateur de télévision peut bien *« se le permettre »*, selon le même raisonnement – si le mot convient à ce réflexe gamin. L'un d'eux a cru pouvoir justifier quelques voyages gratuits et passe-droits en faisant observer que ses confrères *« faisaient pareil »*.

La corruption vit, et n'a pas fini de vivre, de ce glissement du sentiment de honte. Le souci de ne pas se conduire trop mal a fait place à la crainte d'être le dernier à s'en empêcher. Passer pour truqueur est moins infâmant – presque glorieux, même – que de sembler hors du coup. Appliqué aux gens, l'adjectif *moral* devient synonyme d'*attardé*. Une devise éclipse les interdits anciens : *« Pas si bête ! »*

L'invocation de ce qui se pratique autour de soi est à l'origine du suivisme auquel la presse se plie dans le choix de ses sujets, sans y être contraint, et au risque de graves ridicules. On peut parier que les mêmes thèmes seront partout *« découverts »* au même moment. Il y a eu Clovis et Tapie ; le calendrier ramènera mécaniquement la *rentrée chaude, le trafic des prix littéraires*, le sondage de Noël sur les Français et la Foi, la nouvelle jalousie, le mal de dos...

On ne dira jamais assez le rôle des techniciens du « faire-savoir » dans ces actualités décrétées au sifflet. Certains manipulateurs patentés se flattent, comme d'un progrès, de « créer des événements », c'est-à-dire de forcer la main aux journaux. Ils y arrivent en effet, pas seulement pour les commémorations historiques ou les lancements de produits, articles culturels compris. Depuis peu, on voit les colloques d'apparence scientifique s'accompagner, comme par miracle, de faits divers justifiant que les rencontres se soient tenues. On n'a *jamais* relaté autant de violences pédophiliques que depuis qu'un congrès s'y est consacré.

On ne sait trop s'il s'agit là d'un effet pervers, d'une contagion exactement contraire aux objectifs du congrès – toujours le *« pourquoi pas moi ? »*, appliqué aux pré-délinquants qui n'attendaient que cet encouragement de ne plus se sentir seuls –, ou si nous subissons la logique dite de l'*« accroche »*, qui pousse les rédactions à mettre en valeur des drames qu'elles auraient négligés sans le prétexte d'illustrer des propos d'experts, gage de sérieux, de bons sentiments.

Chez les journalistes, l'excuse immature par *« la faute aux autres »* prend la forme d'une paresse, habillée en devoir professionnel, en nécessité commerciale. Un organe ne peut ignorer ce que traite l'ensemble de la concurrence, sous peine d'être taxé de « ratage ». L'actualité qu'il aura été seul à préférer au sujet obligé du jour risque de ne pas s'imposer comme telle. D'où l'embarras comique des intervieweurs invitant tous un voyou en vogue pour lui faire admettre... qu'on le voit trop ! Et que dire des *« signaux forts »* et autres contorsions stupides imposées au langage, donc aux esprits, par les parleurs en place, pour ne pas paraître en reste, pour se sentir dans *le coup* !

Ce conditionnement à date fixe de notre curiosité fait le lit de la *pensée unique* – cette pensée de l'Autre qu'un discours lui-même stéréotypé a érigée en débat *majeur* de l'été 1996, avec, il faut bien le dire, notre consentement. L'embrigadement grandissant des esprits serait impossible, si nous résistions aux publicités quantitatives – tirages, entrées de cinéma – qui nous cernent, au lieu de s'en amuser comme d'une fatalité, et d'incriminer les autres « en vue », politiques ou médiatiques.

L'infantilisme du *« les autres le font bien ! »*, il appartient à chacun de nous de s'y arracher, même si cette sauvegarde de la liberté exige une malice égale à celle des manipulateurs, ce qui n'est pas peu, et parfois une sorte d'héroïsme.

ENTREPRISES

AÉRONAUTIQUE Les constructeurs d'avions de combat *sont tous* présents au Salon de Farnborough, qui s'est ouvert lundi 2 septembre : européens, russes et américains. ● LA DEMANDE est forte en Asie et, *en Occident, les flottes commencent* à vieillir. ● L'EUROPE de l'aéronautique arrive en ordre dispersé. Les industriels de l'Eurofighter, du Rafale et du Gripen sont décidés à ne pas se faire de cadeaux. *Ils* comptent sur l'exportation pour placer leurs appareils et réaliser des profits. ● WASHINGTON devrait désigner à la fin de l'année le consortium gagnant du programme à venir du projet américain JSF (Joint Strike Fighter), appareil polyvalent qui succédera au F-16. ● BOEING entend conserver son monopole sur le marché des avions civils gros porteur évalué entre 200 et 300 milliards de dollars sur les vingt prochaines années.

Les constructeurs européens d'avions de combat sont trop dispersés

Face aux Américains fortement restructurés et aux Russes, les industriels d'Europe de l'Ouest présentent l'Eurofighter, le Rafale et le Gripen et ils prennent du retard sur la génération suivante

AU SALON de Farnborough, qui se tient en Grande-Bretagne du 2 au 8 septembre, la compétition intraeuropéenne et américano-européenne en matière d'avions de combat s'exhibe et s'étale. Pour la première fois, l'Eurofighter EF2000 anglo-germano-italo-espagnol est présent : il ne l'était pas en 1994, faute d'avoir pu surmonter ses difficultés techniques et financières. Le Rafale français, dans sa version biplace, lui fait face. Le groupe américain McDonnell Douglas expose, à lui seul, son F-18 Hornet et son F-15E Strike Eagle, qui restent les plus sûrs espoirs de ventes des Etats-Unis, à côté du F-16 de Lockheed Martin. Les Suédois, avec le JAS39 Gripen de Saab, n'ont pas dit leur dernier mot. Les Russes dévoilent leur série des Sukhoï Su-30, Su-31 et, surtout, leur Su-35 modifié récemment en Su-37 qui fait ainsi sa première apparition en Occident et que les Chinois, les Vietnamiens et les Indiens viennent de décider d'acheter.

Le déclin des budgets de défense, de part et d'autre de l'Atlantique, pourrait faire croire que le marché des avions d'armes se tarit. En réalité, cette considération doit être nuancée. Les dépenses militaires sont en expansion dans le reste du monde, notamment en Asie-Pacifique, et ailleurs, y compris à l'Ouest, c'est un problème de changement de générations : les flottes de combat ont commencé de vieillir, et les états-majors demandent aux constructeurs de préparer la succession.

PAS DE CADEAUX

Dans cette perspective, l'Europe de l'aéronautique arrive en ordre dispersé. A l'Est, par exemple, il est clair que la Russie veut rester dans la course avec ou sans alliances, quand on constate que son gouvernement a – pour mieux les contrôler en direct – formellement exclu de toute privatisation quelque cent soixante-cinq entreprises principales d'armement et cent vingt sociétés d'équipements dans l'aéronautique, aussi bien civile que militaire, et dans l'espace. La Russie fait cependant une entorse à ce principe en ayant accepté l'idée que des pays étrangers clients cofinancent le développement de certains matériels.

En Europe de l'Ouest, les industriels de l'Eurofighter, du Rafale et du Gripen sont, pour l'instant, décidés à ne pas se faire de cadeaux. En dépit des coûts des projets : par exemple, 15,4 milliards de livres (soit 122 milliards de francs) à la seule charge des Britanniques pour leur participation à l'EF2000 et 194 milliards de francs pour l'ensemble (jusqu'aux pièces de rechange pour la durée de vie de l'avion) du programme Rafale. En dépit, aussi, de ce qu'on appelle le *« désarmement structurel »*, lié aux coupes budgétaires : les Etats réduisent le nombre des avions commandés, ce qui en accroît le prix à l'unité. Malgré cet environnement défavorable, les Européens demeurent divisés, comptant sur l'exportation pour placer leurs appareils et réaliser des profits.

Les marchés étrangers deviennent autant de tests de ces divisions. Le dernier en date est celui de pays d'Europe centrale (Pologne, République tchèque et Hongrie), où s'affrontent notamment Français (avec le Mirage 2000-5) et Suédois (avec le Gripen) face à des Américains et des Russes.

Il ne peut y avoir de production européenne plus ou moins intégrée que lorsqu'il faudra envisager l'avion de combat de la nouvelle génération, celui qui sera en service dans les années 2030. D'ici là, Airbus Industrie aura peut être réussi à fédérer en Europe le secteur civil et militaire de la construction aéronautique, comme le projet en est formulé pour être l'ultime étape de *la fusion* Dassault-Aerospatiale *en* France (*Le Monde* du 3 septembre). D'ici là, aussi, on peut escompter que les états-majors des différents pays européens seront parvenus à harmoniser leurs besoins. Ce qui est loin d'être encore le cas : les Britanniques, par exemple, songent à un avion radicalement nouveau qui remplacera leur Tornado après les années 2010-2015, quand les Français évoquent plutôt la nécessité, au même moment, de se contenter d'une modernisation de leur Rafale à mi-vie.

UNE SURPRISE

En attendant, les Etats-Unis s'apprêtent à ratisser les marchés, forts de la puissance commerciale que leur procurent les restructurations industrielles en cours, dont l'objectif majeur paraît être de regrouper sous un même toit les fabricants de plates-formes de tir (les avions) et les fabricants de systèmes (radars, missiles, électronique embarquée).

L'ampleur et la vitesse d'exécution de ces fusions ou des ces rapprochements outre-Atlantique, sur l'initiative du Pentagone, a stupéfié en Europe. Ce ne sera pas la seule surprise dans le domaine des avions de combat. Le programme à venir du projet américain JSF (*Joint Strike Fighter*) – *c'est-à-dire celui d'un* appareil polyvalent qui succédera au F-16 et qui pourrait être conçu d'emblée à 3 000 exemplaires pour les besoins des armées de l'air, des marines américaines et britanniques et du Marine Corps américain – a toutes les chances de servir à l'industriel qui emportera le contrat de levier pour dominer le secteur aéronautique durant les vingt à trente années prochaines.

A la fin de cette année, en effet, Washington devra désigner le consortium gagnant. Face à face, Lockheed Martin (qui a déjà la responsabilité de mener à bien le programme du nouveau chasseur F-22), McDonnell Douglas (qui a fait alliance avec Northrop-Grumman et Britishaerospace) et le groupe commercial et spatial Boeing (qui, depuis qu'il a absorbé le concepteur du bombardier B1 Rockwell international, revient en force dans le domaine de la défense et, singulièrement, dans celui des avions d'armes). Aux Etats-Unis, on dit déjà que le perdant de cette compétition de 100 milliards de dollars risque de ne pas s'en relever.

Jacques Isnard

Londres veut accélérer le programme Eurofighter

Le ministre britannique de la défense, Michael Portillo, a annoncé, lundi 2 septembre, que le Royaume-Uni était prêt à commencer la production de l'Eurofighter, dont la Royal Air Force pourrait commander 232 exemplaires. La Grande-Bretagne, qui participe à ce programme d'avion européen de combat à hauteur de 37-38 %, espère, de la sorte, obtenir l'accord de ses trois partenaires (l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie) pour accélérer le projet EF2000 qui, au total, est estimé à 40 milliards de livres (soit 256 milliards de francs).

Si les trois autres pays européens, qui, pour l'instant, ont réservé leur décision, donnaient le feu vert à l'opération, l'EF2000 pourrait entrer en service en 2005. Selon M. Portillo, la production de cet avion représente 14 000 emplois en Grande-Bretagne.

Boeing veut rester le maître sur le marché des avions gros porteurs

FARNBOROUGH
de notre envoyé spécial

Un an après l'échec de leur tentative de collaboration sur un projet d'avion très gros porteur, Américains et Européens se préparent à se livrer une bataille sur ce créneau évalué entre 200 et 300 milliards de dollars (1 000 à 1 500 milliards de francs) sur les vingt prochaines années. Le salon aéronautique de Farnborough n'aura pas été pour les deux protagonistes l'occasion de lancer en fanfare leurs projets. Boeing, faute de clients en nombre suffisant, n'a pas été en mesure d'annoncer, lundi 2 septembre, le lancement de la version allongée de son Boeing 747, mais a promis une décision *« très prochainement »*. Le consortium européen Airbus a dû se contenter d'annoncer l'*« accélération des études de l'A-3XX* (le plus gros appareil du monde avec 550 à 800 places) *et le vif intérêt témoigné par les compagnies aériennes »*. Les Européens ne prendront pas avant fin 1998 la décision de produire l'appareil, dont le premier exemplaire pourrait être mis en service en 2003.

D'ici là, Boeing compte bien avoir découragé son adversaire. Fort de son monopole sur le créneau des avions de plus de 350 places, avec le Boeing 747, Boeing estime pouvoir satisfaire les besoins de ses clients avec des versions améliorées de l'appareil existant : un Boeing 747-500 capable de transporter 548 passagers sur 14 350 km et un 747-600 capable de faire voyager 462 passagers sur 16 100 km. *« Il n'y a pas actuellement de marché pour des avions plus gros. Les passagers préfèrent voyager point à point, sans faire d'escale, ce qui devrait multiplier les dessertes, mais réduire les besoins en capacité des compagnies »*, explique Ronald Woodard, président de la branche aéronautique civile de Boeing. Selon l'Américain, les gros porteurs ne seront utilisés que sur les liaisons les plus surchargées. Au total, le marché s'élèverait au maximum à 470 appareils sur les vingt prochaines années, soit 7 % du marché aéronautique civil en nombre d'avions et 18 % en valeur.

MOTORISTES ALLIÉS

Boeing souligne de surcroît la contradiction entre les prévisions d'Airbus et celles des partenaires européens du consortium. Alors qu'Airbus vise un marché de 1 380 appareils de plus de 500 places sur les vingt prochaines années, British Aerospace évalue le potentiel à 715 avions, Daimler-Benz Aerospace à 745 appareils et Aerospatiale à 741 avions. Boeing ne peut se priver de mettre en lumière les incohérences européennes.

Enfonçant le clou, Boeing a contesté les évaluations faites par Airbus des coûts de développement et de lancement de l'A-3XX. Alors que la simple modification du 747 (nouvelles ailes, nouvelle instrumentation de bord) devrait coûter à Boeing 5 milliards de dollars, l'Américain évalue entre 12 et 15 milliards de dollars (60 à 75 milliards de francs) les coûts de développement d'un appareil complètement nouveau. L'Européen s'en tient, lui, aux 8 milliards de dollars précédemment annoncés. *« Le contribuable européen et les actionnaires d'Airbus devraient y regarder à deux fois »*, estime Ronald Woodard. Le troisième avionneur mondial, McDonnel Douglas, a, quant à lui, clairement choisi de jeter l'éponge, estimant le marché trop étroit et les coûts trop élevés.

Les constructeurs de moteurs d'avions qui travaillent sur le développement des réacteurs destinés à équiper ces futurs jumbos sont, eux, plus optimistes : à Farnborough, lundi 2 septembre, Rolls Royce annonçait tabler sur 900 avions d'ici les vingt-cinq prochaines années et les américains General Electric et Pratt & Whitney sur 700 à 1 000 appareils sur vingt ans. Le britannique Rolls Royce s'est d'ailleurs engagé dans la bataille en annonçant le lancement officiel de son nouveau moteur, le Trent 900, dérivé de son Trent 800, en visant 50 % du marché mondial des gros porteurs (nouveaux 747 et A-3XX). Les motoristes américains, pour la première fois alliés pour construire ensemble un nouveau moteur, ont, quant à eux, dévoilé le même jour l'équipe dirigeante de leur filiale commune *« spécifiquement constituée et organisée pour développer un moteur pour un nouveau Boeing 747 »*. Le lancement officiel du nouveau moteur de General Electric et Pratt & Whitney devrait intervenir d'ici à la fin de l'année.

Autant d'annonces qui sont avant tout destinées aux clients potentiels des nouveaux appareils. Vu l'âpreté du combat qui se prépare, ils auraient bien tort de se précipiter.

Christophe Jakubyszyn

Matignon étudie une nouvelle aide à l'automobile

LE GOUVERNEMENT va-t-il mettre en œuvre un nouveau dispositif d'aide à l'achat des véhicules automobiles ? Pour l'heure, la question n'est pas encore tranchée, mais elle fait l'objet de délicates discussions dans les sommets du pouvoir, Matignon étant plutôt favorable à un nouveau dispositif de soutien au marché automobile et Bercy y étant fermement opposé.

Si ce dossier est de nouveau d'actualité, c'est que la prime actuelle pour stimuler les achats automobiles, baptisée « juppette » et mise en place en octobre 1995, expire à la fin de ce mois de septembre. Les consommateurs qui veulent en bénéficier ont donc tendance à précipiter leurs achats. Les immatriculations automobiles témoignent même d'une véritable ruée. Pour le mois d'août, ces immatriculations ont ainsi porté sur 172 400 véhicules, soit une hausse de 29,4 %. Mais dans l'hypothèse où la prime ne serait pas reconduite le gouvernement peut craindre que le marché, ensuite, ne s'effondre. C'est la raison pour laquelle Matignon a mis à l'étude une mesure dont le détail n'est pas encore connu mais qui aurait pour objet de limiter ces effets attendus de dépression.

Traditionnellement, le ministère de l'économie et des finances est hostile à ce genre de dispositif d'aide sectorielle. Dans une note confidentielle (*Le Monde* du 26 avril), le directeur du service de la législation fiscale résumait clairement, voici cinq mois, l'opinion de Bercy, en critiquant le *« subventionnement fiscal de la consommation des ménages »*. *« Cette situation n'est pas saine et coûte cher aux finances publiques »*, disait-il. Et il ajoutait : *« L'expérience de la prime Balladur a montré la difficulté de sortir de ce soutien artificiel. Elle doit cependant être une priorité. »* Il suggérait que la prime actuelle soit supprimée, quitte à ce que cette décision soit accompagnée, *« pour le secteur toujours sensible de l'automobile, par un début de démantèlement des rémanences de la TVA qui pèse sur les achats d'automobiles des entreprises »*.

Le Guide bleu, un trésor de mots voyageurs

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire des produits et des marques associés à la période estivale.

IMAGINER la promenade du lendemain en se laissant conduire par les mots, c'est bien là, dans ce pouvoir d'évocation, à la fois précis et gigantesque, que s'exerce la magie du Guide bleu, un pèlerin au pas – et à la couverture – souple, vieux de cent cinquante-cinq ans. Suivre le guide, c'est d'abord anticiper un voyage, le feuilleter, l'effeuiller parfois ; c'est voir au détour d'une phrase surgir des images à même le papier bible, des ailleurs presque familiers où le mystère demeure pourtant inscrit entre les lignes.

On connaît d'étranges promeneurs pour qui le Guide bleu ne se consulte qu'au retour du périple, l'automne venu, près de l'âtre et de la bibliothèque. Plaisir un peu masochiste vanté par Henri Calet dans *L'Italie à la paresseuse* : le regret des occasions manquées. *D'aucuns* veulent tout voir au risque de ne rien savoir. Pour d'autres, mieux vaut tout savoir quitte à ne rien voir, ou presque. Encyclopédique et simple, érudit et sobre, le Guide bleu offre toutes les possibilités, y compris celle de se faire oublier. Ses rééditions portent la marque du temps qui passe, des paysages qui changent – et des frontières –, des empires qui se défont. Il est colonialiste (dans une livraison consacrée au Maroc, Lyautey salue cet instrument de la pénétration française au coeur du protectorat). Il est aussi patriote – après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine –, ou au contraire germanophile, à travers le premier guide consacré à la RFA, en 1959.

Mais, le plus souvent, il respectera une scrupuleuse neutralité (*« C'est de Bavière que le Parti national-socialiste du chancelier Hitler a pris son essor »*, lit-on dans le guide Bavière-Autriche de 1934). Il se veut volontiers exotique à l'époque du raid Citroën au Sahara, de la Croisière jaune, entre la Méditerranée et la Chine, des expéditions de Charcot à bord du *Pourquoi-pas ?*, parmi les packs du Groenland. Il sera d'abord bourgeois et un tantinet moraliste. On le découvrira populaire à l'heure du Front du même nom. Compagnon du randonneur, puis du cycliste et du passager des chemins de fer, il deviendra, dès 1938, l'auxiliaire indispensable du chauffeur avec le *Guide bleu France automobile*.

Bien des « plumes » ont enrichi ses pages de leur style coloré. Le géographe et anarchiste Elisée Reclus, George Sand, Théodore Monod, J.M.G. Le Clézio. Sans oublier le recours *post mortem* aux écrivains voyageurs, Dumas, Stendhal ou Chateaubriand. Mais la force des guides vient d'abord de leur précision. Bien des descriptions dues à d'illustres auteurs ont été complétées (car jugées trop poétiques...) par quelque main anonyme, livrant au lecteur l'indispensable détail concret (une route pentue, des bains chauds ou froids, une poste aux lettres, des marchands d'estampes). Et pour cause : énumérant les plaisirs d'un voyage en Italie, Stendhal cite d'abord : *« Respirer un air doux et pur, voir de superbes paysages »*, *« to have bit lover »*. Tableaux, monuments et statues arrivent loin derrière. Un guide qui se respecte aura, lui, un autre sens des priorités : lorsque, en 1841, l'avocat dijonnais Adolphe Joanne lance le premier guide à couverture bleu foncé (*Itinéraire descriptif et historique de la Suisse*), il prend soin de mentionner les grandes routes, les routes de voiture, les chemins et sentiers, les cascades, les points de vue remarquables, les châteaux et les éboulements de montagne. Une carte imprimée sur toile permet au voyageur de se repérer.

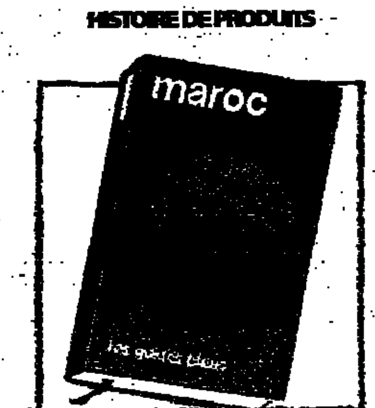
Plus tard, bien après l'acquisition des guides Joanne par le libraire-éditeur Louis Hachette (en 1855), puis le descriptif de la France en quinze volumes – dans les années 30 –, les Guides bleus « Clés du monde » feront la part belle à l'architecture, aux musées, aux monuments moyenâgeux ou industriels. Découverte de la cathédrale de Cologne, de la basilique Sainte-Sophie d'Istanbul, de l'embarcadère de la gare du Nord ou du canal impérial d'Aragon en Espagne.

Avec l'avènement de l'ère des loisirs, le tourisme de masse et ses bréviaires essuient de sévères critiques. *« Le Guide bleu ne connaît guère le paysage que sous la forme du pittoresque. Est pittoresque tout ce qui est accidenté »*, affirme Roland Barthes dans ses *Mythologies*. *« L'humanité du pays*, poursuit-il, *disparaît au profit exclusif de ses monuments. »* Claude Lévi-Strauss se lamente que *« sans cesse à Pompéi on bâtit de nouvelles ruines »*. Edgar Morin ironise : *« De la vacance des grandes valeurs naît la valeur des grandes vacances. »* Sensible aux coups portés, le Guide bleu mue à partir de 1973. Plus de simplicité, une meilleure lisibilité (maquette noire et bistre), une narration subjective dans laquelle la trilogie « monument-site-musée » laisse place aux notations humaines.

En couverture (sur fond dégradé bleu nuit), la Terre vue de la Lune, signe de la vocation planétaire des guides. Avec soixante-dix pays parcourus, vingt-deux régions françaises épinglées en édition de poche, les « bleus » constituent le nécessaire inépuisable du voyageur qui sait où il va. *« Si Christophe Colomb abordant au Nouveau Monde avait eu son Guide bleu*, écrit avec malice Yves Berger, *il n'aurait pas pris l'Amérique pour les Indes... »*

Eric Fottorino

HISTOIRE DE PRODUITS



★ Le Guide bleu est le fleuron du département Hachette Guides de voyage, qui publie aussi les Guides du routard, les guides Visa et la traduction du célèbre guide anglais Baedeker. Ce département vend chaque année plus de 300 000 exemplaires des Guides bleus. Les best-sellers sont la Turquie, l'Egypte, les Etats-Unis pour l'étranger, la Bretagne, Paris et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la France.

PROCHAIN ARTICLE
Kodachrome

هكذا من الإهمال

Le marketing va devenir un « élément clé » du téléphone aux Etats-Unis

Pour Merrill Lynch, les compagnies devront s'adapter à la nouvelle réglementation

Les compagnies américaines régionales de téléphone contestent les premiers décrets d'application de la nouvelle réglementation. Alain Lebec, responsable du département télécommunications de la banque d'affaires Merrill Lynch, estime dans un entretien au *Monde*, que l'ouverture totale à la concurrence devrait pourtant moins affecter ces opérateurs que leurs homologues du téléphone longue distance.

LA MISE EN PLACE des nouvelles règles du jeu dans le téléphone aux Etats-Unis provoque des grincements de dents chez les compagnies de téléphone local. GTE, Southern New England Telecommunications (SNET) et BellSouth, la plus importante des sept Baby Bells nées du démantèlement d'AT&T en 1984, ont menacé la semaine passée de saisir la justice si la Commission fédérale des Communications (FCC) ne retire pas les décrets publiés début août.

La nouvelle loi autorise les compagnies longue distance à concurrencer les compagnies locales et vice-versa. Actuellement, le marché longue distance est déjà ouvert à la concurrence, ses principaux acteurs étant AT&T, MCI et Sprint. Pour le téléphone local en revanche, chaque Etat ne compte qu'un seul opérateur, qu'il s'agisse de l'une des sept Baby Bells, ou de sociétés comme GTE ou SNET.

« Ce que les compagnies régionales, et les Etats aussi, contestent, c'est que la FCC édicte un cadre global, comme le fait qu'un opérateur régional devra concéder un rabais de 17 % à 25 % sur les tarifs commerciaux lorsqu'il louera la capacité de son réseau à un opérateur désirant entrer sur le marché local », explique Alain Lebec, responsable du département Télécommunications, Médias et Technologies chez Merrill Lynch.

Les Baby Bells ne devraient cependant pas aller jusqu'à demander une suspension des décrets, *« car elles ont besoin de la FCC pour négocier leur entrée sur le longue distance »*, note M. Lebec, pour qui ces compagnies devraient être sinon les grandes bénéficiaires de la déréglementation, du moins en être moins affectées que les ténors de la téléphonie longue distance.

FOISONNEMENT

« L'impact des Baby Bells dans les liaisons longue distance sera plus important que celui des compagnies longue distance sur les marchés locaux, indique M. Lebec. *Elles pourront louer des capacités de transmission aux opérateurs longue distance avec des rabais plus importants – de l'ordre de 80 % – que ce que ces derniers pourront obtenir dans l'autre sens »*. *« GTE ou SNET peuvent déjà agir et gagnent des parts de marché non négligeables »* sur les opérateurs longue distance.

La concurrence ne fait que s'ouvrir sur les liaisons locales, où il n'existe encore qu'un seul réseau par Etat. Avant d'y déployer sa propre infrastructure, un opérateur longue distance devra louer des capacités à la compagnie en place. A l'inverse, la compétition est déjà vive sur les liaisons longue distance, domaine où il existe plusieurs réseaux non saturés et un foisonnement de petits concurrents revendant moins cher de la capacité de communication (cartes téléphoniques pré-payées par exemple).

Le développement de ce type de services montre, pour M. Lebec, que l'*« on entre dans un environnement où les compétences ne devront plus seulement être techniques mais concerner de plus en plus le marketing. La capacité à mettre en place des offres, des systèmes de facturation adaptés, etc., va devenir un élément clé »*. C'est cette capacité marketing qui a par exemple permis à des sociétés comme Teleport et MFS de capter au niveau local une clientèle professionnelle très ciblée, ce qui les rend *« importantes »*, selon M. Lebec.

MFS va être absorbée par WorldCom, société de téléphone longue distance (*Le Monde* du 28 août). Cette opération est considérée comme une *« combinaison puissante »* par M. Lebec. *« C'est un outil moderne. Le prototype de société que l'on construirait à partir de zéro, même si WorldCom a payé très cher »*.

Si le mouvement de concentration a déjà touché les Baby Bells (Bell Atlantic et Nynex, PacTel et Southwestern Bell), AT&T, MCI et Sprint ne se sont en revanche pas manifestés. Jusqu'à quand ? L'acquisition d'un opérateur local *« serait judicieuse, mais à quel prix ? Il n'est pas évident qu'il soit raisonnable »*, souligne M. Lebec, qui note que l'option d'une alliance avec des câblo-opérateurs a perdu de son actualité, ces derniers n'apparaissant plus très pressés d'entrer dans le téléphone.

Philippe Le Cœur

Louis Gallois veut que la SNCF reconquière des parts de marché

LA RECONQUÊTE de parts de marché, la régionalisation et le déménagement du siège sont les trois priorités stratégiques du nouveau patron de la SNCF, Louis Gallois. Après les grèves de décembre 1995, l'entreprise ferroviaire doit *« redéfinir son rôle de service public »*, a-t-il indiqué à l'AFP, et le moyen en est la mise en œuvre du projet industriel.

D'ici fin octobre et le vote de la loi séparant les infrastructures et l'exploitation, la SNCF et l'Etat devront préciser leurs engagements réciproques par échange de lettres. M. Gallois veut retrouver *« un dialogue constructif »* avec les syndicats. Il veut simplifier la tarification pour la rendre compréhensible par les clients. Il espère parvenir à un retour à l'équilibre à la fin de 1998.

DÉPÊCHES

■ **JAPON** : le gouvernement vient de créer la *« Resolution and Collection Bank »* (RCB), qui a pour vocation de gérer les actifs des coopératives de crédits qui ont fait faillite. L'établissement va recevoir 120 milliards de yens du Fonds de garantie des dépôts bancaires, ce qui portera ses fonds propres à 160 milliards de yens (7,7 milliards de francs).

■ **BANQUE** : les cinq fédérations syndicales du secteur (CFDT, FO, SNB-CGC, CGT et CFTC) ont prévu de se réunir vendredi 6 septembre afin de *« faire le point sur les gros dossiers en cours »* et d'envisager d'éventuelles actions communes. Selon Pierre Gendre, secrétaire général de la fédération FO, les fédérations doivent notamment se pencher sur quelques *« gros dossiers urgents, comme le Crédit lyonnais ou le CIC »*.

■ **ALCATEL-CIT** : la CFDT a demandé lundi 2 septembre une *« accélération »* des négociations sur le temps de travail à Alcatel-CIT, filiale d'Alcatel-Alsthom (télécommunications), en plaidant pour un passage à 32 heures de travail hebdomadaires sur quatre jours.

■ **SFR** : l'opérateur français de radiotéléphone a lancé le 2 septembre Contact, un abonnement mensuel à 82 francs HT (99 francs TTC) s'adressant aux personnes téléphonant peu (un appel par jour), mais souhaitant rester joignables. Le tarif de la minute de communication est de 4 francs HT le jour et 1 franc HT la nuit et le week-end.

■ **PROMODES** : le groupe français a annoncé le 2 septembre la cession de sa filiale Promohypermarck et de ses 36 hypermarchés Continent outre-Rhin à Spar AG.

■ **UAP** : Eric Giuily, 44 ans, a été nommé lundi 2 septembre directeur général délégué de la compagnie d'assurances. M. Giuily était directeur général de la société La France Assurances et ancien PDG de la Compagnie générale maritime.

Le combat des L'Epée émeut la Franche-Comté

MONTBÉLIARD
de notre envoyée spéciale

Quand on mène à bout de bras le plus long conflit social de France, on a beau déborder d'énergie, il arrive un moment où les nerfs lâchent. Alors, on pleure un peu dans la voiture et on respire un grand coup, parce que la journée n'est pas finie et qu'il faut garder sa colère jusqu'au soir. Depuis que la Manufacture de l'Epée, la dernière usine française d'horlogerie de luxe, a déposé son bilan en janvier, Noëlle Grimme, la déléguée CGT, passe tous les jours par des hauts et des bas. *« C'est épuisant. »*

L'Epée, fondée en 1839 à Sainte-Suzanne, dans les faubourgs de Montbéliard (Doubs), fut longtemps l'un des fleurons de l'industrie française. Les présidents de la République successifs avaient l'habitude d'offrir ces pendules de laiton à leurs hôtes étrangers. Elles ornent les cheminées du Vatican et de la Maison Blanche. Le prince Charles en a reçu une en cadeau de mariage. Mais depuis 1975, date de la vente de l'usine par la famille L'Epée, l'entreprise a connu trois dépôts de bilan et une succession de repreneurs, dont Matra. *« A une époque, on achetait L'Epée comme on s'offrait une danseuse »*, résume Noëlle Grimme. Passée de 600 à 64 salariés en vingt ans, la société accuse un passif de 20 millions de francs en 1995, pour 22 millions de chiffre d'affaires. Le 11 avril, le verdict tombe : l'usine est fermée. *« L'Epée, c'est fini »*, titrent les journaux locaux. Pas pour les 64 salariés, en majorité des femmes. L'occupation commence.

A voir les herbes folles qui courent le long de sa façade grisâtre, on a peine à croire que l'usine produisait 1 500 pendules par an, d'une valeur de 6 500 à 100 000 francs pièce. Elle doit être vendue aux enchères en septembre, mais les salariés ont pris soin de cacher les machines, les plans et le stock, estimé à 2,5 millions de francs, pour l'empêcher de redémarrer. Commencée à 9 heures, leur journée se passe en coups de fils aux élus locaux, en organisations de manifestations, en réunions à la sous-préfecture. Ce jeudi 29 août, ils sont tous convoqués à l'ANPE de Montbéliard, pour la mise en place d'une *« cellule de reclassement »* qui doit leur apprendre à faire un CV et à *« se vendre »* à un futur employeur. Dialogue de sourd avec la consultante du cabinet de reclassement :

« Il faut qu'on se vende. On est une marchandise. Mais à quarante-cinq ans, quand vous avez passé toute votre carrière chez L'Epée, que vous ne savez rien faire d'autre, vous savez bien qu'aucun employeur ne voudra de vous.

– Cela n'empêche pas qu'il faut se battre pour s'en sortir.

– Nous, se battre, on connaît... »

Pour Noëlle Grimme, *« cette cellule de reclassement, c'est une façon de casser le mouvement. On veut nous mettre à genoux, parce qu'on dérange »*. Dans le pays de Montbéliard, qui compte 10 000 chômeurs pour 140 000 habitants, le conflit des L'Epée a pris valeur de symbole. *« Nous sommes tous des L'Epée »*, proclament les autocollants orange du collectif. Près de 17 000 cartes de soutien ont été renvoyées, y compris de Monaco, de Liverpool ou du Canada. Les salariés de Peugeot-Sochaux se sont joints à la lutte, parfois en solidarité avec leur épouse. Des liens se sont noués jusqu'à Dijon avec le personnel de BAP, en conflit depuis trois mois. Noëlle est devenue une gloire locale. *« Ce n'est pas pour rien que ce sont des femmes qui mènent le mouvement*, note Lina Kiefer, la responsable du comité de chômeurs CGT. *Elles sont plus accrocheuses, elles ont plus d'imagination et elles baissent moins facilement les bras. »* *« Je pourrai toujours me reconvertir dans la politique*, plaisante Noëlle Grimme. *Ce sera mon tour de faire des promesses non tenues. »* Elle rit jaune, car elle ne connaît que trop les espoirs de reprise qui s'effondrent au dernier moment. Le 4 septembre, elle comparaît devant le tribunal d'instance avec six autres collègues pour occupation illicite d'usine, et encourt l'expulsion. Le conflit aura huit mois tout juste.

Pascale Caussat

Les banques suisses affichent une santé étincelante

Elles réalisent l'essentiel de leurs bénéfices à l'étranger

BERNE
de notre correspondant

Contrastant avec la morosité persistante de la conjoncture helvétique, les trois principaux groupes bancaires suisses affichent à nouveau de bons résultats pour le premier semestre de 1996. Par rapport à la même époque de l'année précédente, leur bénéfice cumulé s'est élevé à 2,66 milliards de FS (11 milliards de francs), accusant une progression de 29 %. Stimulé par leurs activités internationales, cette croissance aurait été encore plus marquée, n'était la stagnation de l'économie suisse. Il se confirme que la Suisse gagne toujours plus d'argent à l'étranger. Ainsi, en 1995, les revenus du travail et du capital ont atteint le chiffre record de 13,9 milliards de francs suisses (environ 60 milliards de francs français), a annoncé fin août la Banque nationale. Le Crédit suisse holding a réalisé, au cours des six premiers mois de l'année, un bénéfice net de 20 %, à 830 millions de FS. A première vue, les performances du CS holding apparaissent légèrement en retrait de celles affichées par ses deux principaux concurrents : un bénéfice net en hausse de 34 %, à 722 millions de FS, pour la Société de banque suisse (SBS) et de 1,11 milliard de FS, soit une progression de 33 %, pour l'Union de banques suisses (UBS).

A des degrés divers, les trois groupes ont tous amélioré leurs résultats en comparaison avec la même période de 1995. L'augmentation de leurs bénéfices s'explique par le redéploiement de leurs activités sur les marchés financiers internationaux. Ainsi l'UBS a enregistré une hausse de plus de 50 % des opérations de négoce, à 1,3 milliard de FS. De son côté, la SBS avance un accroissement de 58 % du produit des commissions et autres prestations de service.

A l'image de la faiblesse conjoncturelle en Suisse, les trois grandes banques ont considérablement renforcé leurs provisions : + 76 %, à 804 millions pour l'UBS ; + 37 %, à 681 millions, pour la SBS et + 20 %, à 1,12 milliard de FS, pour le CS holding. Néanmoins, elles se montrent confiantes pour l'ensemble de 1996, même si le second semestre ne se présente pas sous des auspices aussi favorables que le premier.

Des tendances plus ou moins analogues se dégagent des résultats semestriels publiés fin août par les banques cantonales. Grâce à l'augmentation des affaires de négoce et du produit des commissions et des services, la plupart d'entre elles accusent un accroissement substantiel de leur bénéfice. La hausse de celui-ci a été de 67,2 % pour la Banque cantonale de Berne, 35,8 % pour celle de Zurich et 27 % pour leur consœurs de Bâle.

Jean-Claude Buhrer

Les attaques contre le plan de sauvetage du Crédit foncier se multiplient

LE CRÉDIT FONCIER de France (CFF) a été assigné lundi 2 septembre en procédure d'urgence devant le tribunal de commerce par l'ADAM (association d'actionnaires minoritaires). Celle-ci demande l'annulation des deux premières résolutions de l'assemblée générale du groupe, qui ont entériné les comptes le 28 juin. L'ADAM se fonde sur un constat d'huissier qui fait apparaître des irrégularités dans les votes. Le président du tribunal de commerce, Jean-Pierre Mattei, a fixé la date du 19 septembre pour le dépôt de cette assignation. Parallèlement, l'ADAM a demandé au tribunal de commerce par référé une expertise sur la valeur du Crédit foncier. Le tribunal statuera jeudi 5 septembre. La veille, le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) aura donné son avis sur le prix de 70 francs par action Crédit foncier proposé par la Caisse des dépôts et consignations.

Cette nouvelle salve d'hostilités déclenchée par les minoritaires intervient quelques jours après la publication par le Foncier de résultats semestriels qui, à la surprise générale, se sont révélés positifs (+ 402 millions de francs) après des pertes de 10,8 milliards de francs en 1995 (*Le Monde* du 30 août).

Le sénateur socialiste de l'Hérault Gérard Delfau, qui prend fait et cause pour le Crédit foncier depuis cet été, a également mis en cause, lundi 2 septembre, le plan élaboré par le gouvernement et demande au ministre de l'économie sa modification. M. Delfau estime que le gouvernement peut soit procéder à une recapitalisation de cette institution pour environ 3 à 4 milliards de francs, soit trouver un repreneur. Il dénonce la solution de reprise d'une partie des activités du CFF par le Crédit immobilier de France (CIF), dans une logique de gestion extinctive. Il évoque au contraire la possibilité que le CFF et le CIF, qui fédère les SACI (sociétés anonymes de crédit immobilier), *« bâtissent ensemble une nouvelle institution »*.

Ba. S.

● **LE PRIX DU PÉTROLE BRENT** a atteint lundi en fin d'après-midi le niveau des 22 dollars par baril sur le marché de Londres, en raison du brusque regain de tension en Irak.

● **LE DOLLAR** était en légère hausse mardi 3 septembre dans la matinée. Il s'échangeait à 1,4890 deutschemark et 109,21 yens contre 1,4865 mark et 109,17 yens lundi soir.

● **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance en hausse mardi 3 septembre. L'indice Nikkei a *gagné* 91,04 points à 20 198,15 points, soit une progression de 0,45 %.

● **LE CUIVRE** a gagné 16 dollars à 2 053 dollars la tonne lundi sur le LME, *atteignant ainsi son plus haut* niveau depuis le déclenchement de l'affaire Sumitomo, au mois de juin.

● **SELON UNE ENQUÊTE** de l'INC, les frais de Bourse et de courtage pour les petits épargnants ont augmenté de 56 % en dix ans et les droits de garde des actions de 145 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK → DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Rechute à la Bourse de Paris

APRÈS l'amorce de reprise la veille, la Bourse de Paris cédait un terrain appréciable mardi en raison d'une tension des taux d'intérêt à long terme. Le tir de missiles américains sur l'Irak a surtout des effets sur le dollar et les cours du pétrole brut et donc des valeurs pétrolières, notaient les milieux financiers. En repli de 0,20 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,71 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,96 % à 1 957,95 points. Le marché est calme si l'on se réfère au volume des échanges. Le chiffre d'affaires s'élevait à 1,5 milliard de francs.

Des rumeurs récurrentes sur une *prochaine* hausse des taux d'intérêt américains à la suite de statistiques économiques *« trop bonnes »* stimulent quelque peu le billet vert, notent des boursiers. Mais le resserrement des conditions de crédit, s'il devait intervenir dans les prochaines semaines, *« est déjà dans les cours »*, ajoutent-ils. Le marché français reste suspendu à la présentation dans une semaine des *grandes lignes de la loi de finances 1997*. Le marché, qui teste actuellement des seuils, pourrait tomber jusqu'à 1 920-1 930 points avant de reprendre de la hauteur, *indiquait* un gestionnaire.

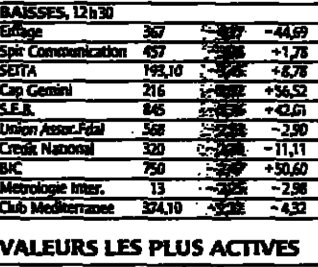
Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Thomson-CSF, valeur du jour

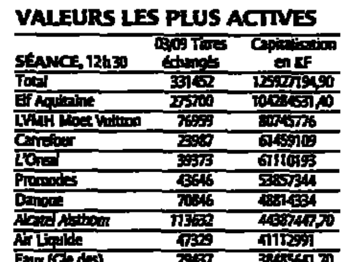
L'APPROCHE de la privatisation de Thomson SA a vivement stimulé le cours de l'action Thomson-CSF lundi 2 septembre à la Bourse de Paris. Le titre a terminé la séance sur un gain de 5,13 % à *147,50 francs* proche de son plus haut niveau de l'année atteint le 5 juillet (149 francs). Les analystes estiment que l'opération pourrait être réalisée au prix de 150 francs par action. Les spécialistes du secteur estiment qu'en dehors du processus de privatisation, l'annonce d'une fusion prochaine entre GEC-Alsthom, filiale d'Alcatel-Alsthom, et Framatome encourage également les prises de position.

Thomson CSF sur 1 mois



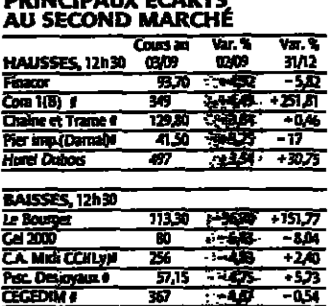
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 03/09	Var. % 02/09	Var. % 31/12
UGC DA (M)	274	[illegible]	+24,37
Galeries Lafayette	1490	[illegible]	+24,79
Plastic-Omn.(Ly)	394,50	[illegible]	+17,41
Gaumont #	366	[illegible]	+16,19
Esso	588	[illegible]	+20
Cegid (Ly)	450	[illegible]	+21,62
Rue Imperiale(Ly)	4320	[illegible]	+22,34
Elf Gabon	1099	[illegible]	+27,93
Legrand ADP	505	[illegible]	+3,06
Collexip	204	[illegible]	+11,78
BAISSES, 12h30			
Eiffage	367	[illegible]	-44,69
Spir Communication	457	[illegible]	+1,78
SEITA	193,10	[illegible]	+8,78
Cap Gemini	216	[illegible]	+56,52
S.E.B.	845	[illegible]	+42,61
Union Assur.Fdal	568	[illegible]	-2,90
Credit National	320	[illegible]	-11,11
BIC	750	[illegible]	+50,60
Metrologie Inter.	13	[illegible]	-2,98
Club Mediterranee	374,10	[illegible]	-4,32



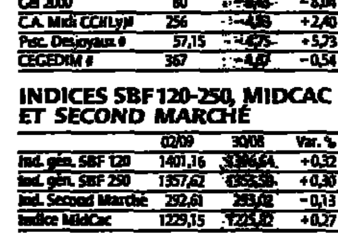
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	03/09 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	331452	125927194,90
Elf Aquitaine	275700	104284531,40
LVMH Moet Vuitton	76959	80745776
Carrefour	23987	61459109
L'Oreal	39373	61110193
Promodes	43646	53857344
Danone	70846	48814334
Alcatel Alsthom	113632	44387447,70
Air Liquide	47329	41112991
Eaux (Gle des)	79437	38485641,70



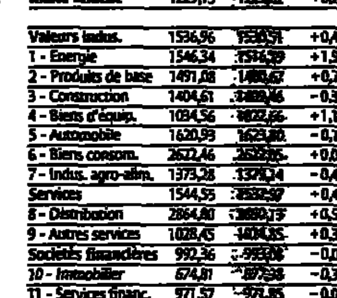
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 03/09	Var. % 02/09	Var. % 31/12
Finacor	93,70	[illegible]	-5,82
Com 1(B) #	349	[illegible]	+251,81
Chaine et Trame #	129,80	[illegible]	+0,46
Pier imp.(Damal)#	41,50	[illegible]	-17
Hotel Dubois	497	[illegible]	+30,75
BAISSES, 12h30			
Le Bourget	713,30	[illegible]	+151,77
Gel 2000	80	[illegible]	-8,04
C.A. Midi CCI(Ly)#	256	[illegible]	+2,40
Pesc. Desjoyaux #	57,15	[illegible]	+5,73
CEGEDIM #	367	[illegible]	-0,54

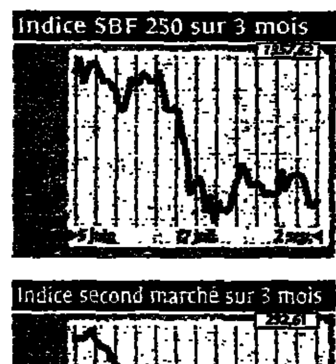


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/09	30/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1401,16	[illegible]	+0,32
Ind. gén. SBF 250	1357,62	[illegible]	+0,30
Ind. Second Marché	292,61	293,02	-0,13
Indice MidCac	1229,15	1225,82	+0,27
Valeurs indus.	1536,96	[illegible]	+0,42
1 - Energie	1546,34	[illegible]	+1,96
2 - Produits de base	1491,08	[illegible]	+0,70
3 - Construction	1404,61	[illegible]	-0,34
4 - Biens d'équip.	1034,56	[illegible]	+1,16
5 - Automobile	1620,93	1623,80	-0,18
6 - Biens consom.	2622,46	[illegible]	+0,02
7 - Indus. agro-alim.	1373,28	[illegible]	-0,43
Services	1544,55	[illegible]	+0,43
8 - Distribution	2864,80	[illegible]	+0,52
9 - Autres services	1028,45	[illegible]	+0,35
Sociétés financières	992,36	[illegible]	-0,07
10 - Immobilier	674,81	[illegible]	-0,38
11 - Services financ.	971,57	971,85	-0,03
12 - Sociétés invest.	1292,68	[illegible]	-0,07



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Légère reprise à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO s'est bien reprise mardi 3 septembre, le marché n'ayant pas eu l'occasion de réagir à l'annonce, à l'heure de la clôture, de tirs de missiles de croisière américains en Irak. Après quatre séances consécutives de repli, l'indice Nikkei est passé sous la barre des 20 000 points peu après l'ouverture, pour la première fois depuis le 15 mars, mais ce recul a suscité des achats à bon compte qui ont permis à la cote de regagner du terrain. Le principal indicateur a terminé sur un gain de 91,04 points, à 20 198,15 points, soit une progression de 0,45 %.

La veille, la *Bourse de Londres* a terminé en hausse dans un marché calme, en l'absence de toute influence de Wall Street, puisque lundi était férié aux Etats-Unis *(Labor Day)*. L'indice Footsie a terminé en hausse de 16,6 points (0,4 %), à 3 884,2 points. Le Stock Exchange a bénéficié de la hausse des valeurs pétrolières, en raison de l'ascension des prix du brut en réponse à l'action militaire irakienne dans la zone *protégée du Kurdistan irakien*. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a reculé, l'indice DAX cédant 0,43 %, à 2 532,88 points, après une séance en manque de transactions.

INDICES MONDIAUX

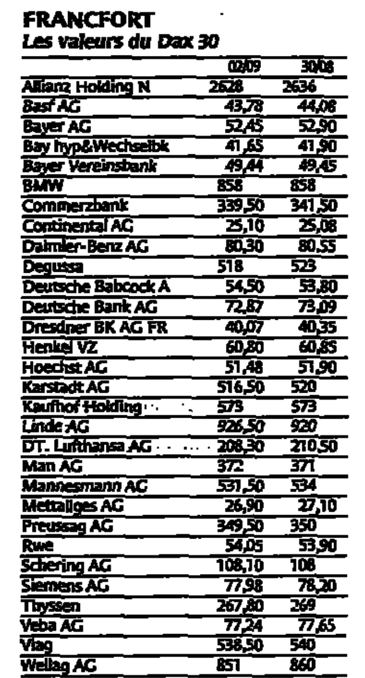
	Cours au 02/09	Cours au 30/08	Var. en %
Paris CAC 40	1976,98	[redacted]	+0,32
New-York/DJ indus.	5616,21	[redacted]	—
Tokyo/Nikkei	22348	[redacted]	+9,76
Londres/FT100	3907,60	[redacted]	—
Francfort/Dax30	2532,88	[redacted]	-0,43
Frankfort/Commer.	889,89	[redacted]	-0,20
Bruxelles/Bel 20	2048,62	[redacted]	+0,30
Bruxelles/Général	1719,47	[redacted]	+0,30
Milan/MIB 30	965	[redacted]	-0,41
Amsterdam/Gé. Cbs	375,60	[redacted]	+0,80
Madrid/Ibex 35	354,45	[redacted]	+0,14
Stockholm/Affarsal	1552,72	[redacted]	—
Londres FT30	2807,70	[redacted]	+0,37
Hong Kong/Hang S.	11106,60	[redacted]	-0,47
Singapour/Strait t	2128,80	[redacted]	-1,16

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	02/09	30/08
Alcoa	62,12	62,12
American Express	43,75	43,75
Allied Signal	61,75	61,75
AT. & T	52,50	52,50
Bethlehem	10,25	10,25
Boeing Co	90,50	90,50
Caterpillar Inc.	68,87	68,87
Chevron Corp.	58,87	58,87
Coca-Cola Co	50	50
Disney Corp.	57	57
Du Pont Nemours&Co	82,12	82,12
Eastman Kodak Co	72,50	72,50
Exxon Corp.	81,37	81,37
Gén. Motors Corp.H	49,75	49,75
Gén. Electric Co	83,12	83,12
Goodyear T & Rubbe	45,62	45,62
IBM	114,37	114,37
Intl Paper	40	40
J.P. Morgan Co.	87,62	87,62
Mc Don Dougl	50,12	50,12
Merck & Co.Inc.	65,62	65,62
Minnesota Mng.&Mfg	68,75	68,75
Philip Moris	89,75	89,75
Procter & Gamble C	88,87	88,87
Sears Roebuck & Co	44	44
Texaco	88,75	88,75
Union Carb.	43,25	43,25
Utd Technol	112,75	112,75
Westingh. Electric	16,37	16,37
Woolworth	21,25	21,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

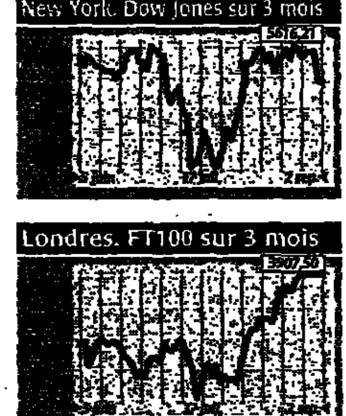
	02/09	30/08
Allied Lyons	4,66	4,57
Barclays Bank	9,07	9,10
B.A.T. industries	4,38	4,33
British Aerospace	10,01	9,98
British Airways	5,25	5,25
British Gas	2,05	2,05
British Petroleum	6,31	6,17
British Telecom	3,75	3,74
B.T.R.	2,57	2,51
Cadbury Schweppes	5,14	5,11
Eurotunnel	1,02	1,03
Glaxo	9,20	9,20
Grand Metropolitan	4,67	4,73
Guinness	4,77	4,77
Hanson Plc	1,59	1,57
Great Ic	6,46	6,52
H.S.B.C.	10,83	10,99
Impérial Chemical	8,26	8,03
Legal	7,22	7,20
Marks and Spencer	4,92	4,91
National Westminst	6,64	6,63
Peninsular Orienta	5,16	5,13
Reuters	7,48	7,47
Saatchi and Saatch	1,02	1,03
Shell Transport	9,42	9,37
Tate and Lyle	4,49	4,60
Univeler Ltd	12,90	12,68
Zeneca	15,43	15,22



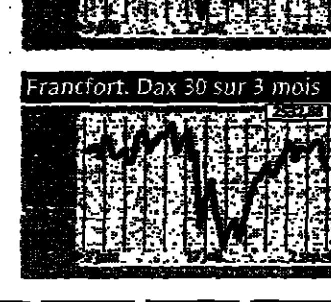
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	02/09	30/08
Allianz Holding N	2628	2636
Basf AG	43,78	44,08
Bayer AG	52,45	52,90
Bay hyp&Wechselbk	41,65	41,90
Bayer Vereinsbank	49,44	49,45
BMW	858	858
Commerzbank	339,50	341,50
Continental AG	25,10	25,08
Daimler-Benz AG	80,30	80,55
Degussa	518	523
Deutsche Babcock A	54,50	53,80
Deutsche Bank AG	72,87	73,09
Dresdner BK AG FR	40,07	40,35
Henkel VZ	60,80	60,85
Hoechst AG	51,48	51,90
Karstadt AG	516,50	520
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	926,50	920
DT. Lufthansa AG	208,30	210,50
Man AG	372	371
Mannesmann AG	531,50	534
Mettallges AG	26,90	27,10
Preussag AG	349,50	350
Rwe	54,05	53,90
Schering AG	108,10	108
Siemens AG	77,98	78,20
Thyssen	267,80	269
Veba AG	77,24	77,65
Viag	538,50	540
Wellag AG	851	860

New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Repli initial du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse mardi 3 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat échéance septembre perdait 10 centièmes, à 123,06.

La veille, le Matif avait connu une séance très étroite tant en variation qu'en volume, la clôture du marché américain pour le *Labor Day* privant les opérateurs d'indications. Le contrat notionnel échéance septembre a terminé en légère hausse de 2 centièmes, à 123,16, avec une variation en séance de 10 à 12 centièmes au plus. Sur le court terme, le contrat Pibor septembre a gagné 4 centièmes, à 95,90. *Alors que ce contrat arrive à échéance le 16 septembre*, il continue à faire l'objet d'un attrait spéculatif dans l'attente de la présentation le 10 septembre des premiers arbitrages sur le budget, remarquait un opérateur.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/09	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	[redacted]	7,28	[redacted]
Allemagne	3	[redacted]	7,15	[redacted]
Grande-Bretagne	5,81	[redacted]	8,20	[redacted]
Italie	8,59	[redacted]	9,86	[redacted]
Japon	0,50	[redacted]	—	[redacted]
Etats-Unis	5,25	[redacted]	7,05	[redacted]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/09	Taux au 30/08	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	[redacted]	NC
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	[redacted]	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	NC	[redacted]	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	[redacted]	NC
Fonds d'État 20 à 30 ans	NC	[redacted]	NC
Obligations françaises	NC	[redacted]	NC
Fonds d'État à TME	NC	[redacted]	NC
Fonds d'État à TRE	NC	[redacted]	NC
Obligat. franç. à TME	NC	[redacted]	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	[redacted]	NC

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 02/09	Vente 02/09	Achat 30/08	Vente 30/08
Jour le jour	[redacted]	—	[illegible]	—
1 mois	[redacted]	3,87	[illegible]	3,87
3 mois	[redacted]	4,12	[illegible]	4,12
6 mois	[redacted]	4,25	[illegible]	4,25
1 an	[redacted]	4,31	[illegible]	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[redacted]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[redacted]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 02/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	30693	[redacted]	123,18	[illegible]	123,16
Déc. 96	2573	[redacted]	121,78	[illegible]	121,76
Mars 97	419	[redacted]	121,60	[illegible]	121,62
Juin 97	—	[redacted]	—	[illegible]	120,84
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	15985	[redacted]	95,94	[illegible]	95,89
Déc. 96	9061	[redacted]	95,82	[illegible]	95,78
Mars 97	2685	[redacted]	95,85	[illegible]	95,82
Juin 97	1248	[redacted]	95,75	[illegible]	95,72
ECU LONG TERME					
Sept. 96	657	[redacted]	91,96	[illegible]	91,92
Déc. 96	—	[redacted]	—	[illegible]	90,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/09	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Sept. 96	4249	[redacted]	1983	[illegible]	1981
Oct. 96	32	[redacted]	1987	[illegible]	1986
Nov. 96	—	[redacted]	—	[illegible]	—
Déc. 96	26	[redacted]	1998	[illegible]	1997,50

LES MONNAIES

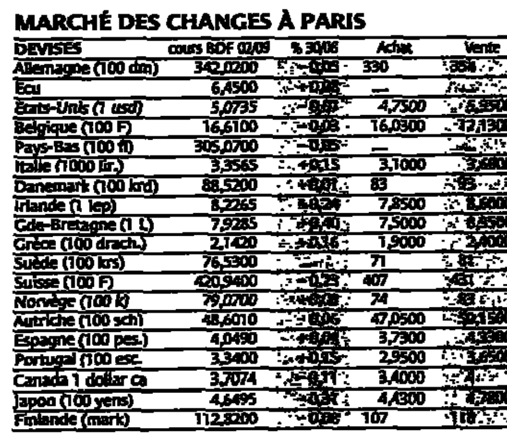
US/F ↘ 5,0735 | US/DM ↗ 1,4853 | US/¥ ↗ 109,1200 | DM/F ↘ 3,4202 | £/F ↗ 7,9285

Stabilité du franc

LE FRANC était stable face au deutschemark, mardi 3 septembre, dans la matinée après avoir gagné quelques fractions, la veille, face à la devise allemande. Le franc s'échangeait autour de 3,4209 *francs pour un mark au cours des premiers* échanges entre banques contre 3,4202 francs la veille à Paris.

Le dollar progressait à 5,0952 francs, 1,4892 deutschemark et 109,20 yens contre respectivement 5,0840 francs, 1,4870 deutschemark et 109,16 yens dans les échanges interbancaires de lundi soir.

Les opérateurs attendent désormais l'annonce aux Etats-Unis de l'indice composite des principaux indicateurs économiques pour le mois de juillet publié mardi et surtout le taux de chômage et les créations *d'emplois pour août, qui seront annoncés vendredi.*



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/09	% 30/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,0200	[illegible]	330	354
Ecu	6,4500	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0735	[illegible]	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,6100	-0,03	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	305,0700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3565	+0,15	3,1000	3,6800
Danemark (100 krd)	88,5200	[illegible]	83	93
Irlande (1 iep)	8,2265	[illegible]	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9285	[illegible]	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1420	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,5300	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	420,9400	-0,29	407	431
Norvège (100 k)	79,0700	[illegible]	74	83
Autriche (100 sch)	48,6010	[illegible]	47,0500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0490	[illegible]	3,7300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7074	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6495	[illegible]	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	112,8200	[illegible]	107	118

PARITES DU DOLLAR	03/09	02/09	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4853	1,4820	+0,22
TOKYO : USD/Yens	109,1200	108,8400	+0,26

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0602	5,0592	5,0670	5,0650
Yen (100)	4,6750	4,6719	4,6774	4,6712
Deutschemark	3,4292	3,4288	3,4244	3,4242
Franc Suisse	4,2423	4,2397	4,2391	4,2357
Lire ital. (1000)	3,3439	3,3422	3,3474	3,3428
Livre sterling	7,8919	7,8858	7,8792	7,8515
Peseta (100)	4,0504	4,0480	4,0530	4,0475
Franc Belge	16,648	16,642	16,630	16,620

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	4,12	4,25
Eurodollar	5,31	5,44	5,62
Eurolivre	5,62	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,09	3,09	3,16

L'OR

	cours 02/09	cours 30/08
Or fin (k. barre)	62700	62800
Or fin (en lingot)	63400	63200
Once d'Or Londres	388,80	386,55
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	364	364
Pièce 20 dollars us	2405	2400
Pièce 10 dollars us	1300	1302,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/09	cours 30/08
Brent (Londres)	21,81	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/09	30/08
Dow-Jones comptant	214,36	214,36
Dow-Jones à terme	350,99	350,99
CRB	249,46	249,46
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2130	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2093	[illegible]
Aluminium comptant	1480,50	1463,50
Aluminium à 3 mois	1515,50	1487
Plomb comptant	812	[illegible]
Plomb à 3 mois	812	[illegible]
Étain comptant	6240	[illegible]
Étain à 3 mois	6272	[illegible]
Zinc comptant	1008,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1033	[illegible]
Nickel comptant	7370	[illegible]
Nickel à 3 mois	7475	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,25	5,25
Platine à terme	398,70	[illegible]
Palladium	126,50	127,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Ble (Chicago)	4,54	[illegible]
Mais (Chicago)	3,43	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	8,16
Tourt. soja (Chicago)	252,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	72,50	72,50
Orge (Londres)	100	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1351	[illegible]
Café (Londres)	1670	1662
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,13	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 3 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,93 %
CAC 40 : 1958,59

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	876	880	+ 0,45	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	802	810	+ 0,99	60,20
Renault (T.P.)	1653	1652	- 0,06	34,77
Rhone Poulenc(T.P)	1955	1955	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1171	—	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	995	—	[illegible]
Accor	617	611	- 0,97	20
AGF-Ass.Gen.France	130,80	130,30	- 0,38	3,75
Air Liquide	874	864	- 1,14	14
Alcatel Alsthom	396,40	[illegible]	- 1,71	8
Axa	283,70	281,20	- 0,88	6,50
Axime	590	[illegible]	- 0,16	—
Bail Investis	770	775	+ 0,64	71,52
Bancaire (Cie)	496,50	492	- 0,90	18
Bazar Hot. Ville	461	462	+ 0,21	16
Bertrand Faure	168	166,10	- 1,13	[illegible]
BIC	769	750	- 2,47	[illegible]
BIS	496	488	- 1,61	8
B.N.P.	181	179	- 1,10	[illegible]
Bollore Techno	513	516	+ 0,58	5
Bongrain	2350	2330	- 0,85	61
Bouygues	495,10	490,40	- 0,94	[illegible]
Canal +	1164	1154	- 0,85	20
Cap Gemini	222,50	216	- 2,92	[illegible]
Carbone Lorraine	670	672	+ 0,29	14
Carrefour	2568	2560	- 0,31	32
Casino Guichard	199,80	196,50	- 1,65	[illegible]
Casino Guich.ADP	132,40	132	- 0,30	4,25
Castorama Dl (Li)	980	969	- 1,12	11
C.C.F.	235,20	231	- 1,78	5
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,30	45,30	—	0,90
Cegid (Ly)	440	450	+ 2,27	29
CEP Communication	373	365	- 2,14	[illegible]
Cerus Europ.Reun	93,70	92,70	- 1,06	[illegible]
Cetelem	1050	1035	- 1,42	[illegible]
CGIP	1200	1200	—	[illegible]
Chargeurs Intl	186	185,20	- 0,43	—
Christian Dior	617	610	- 1,13	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	168,50	170	+ 0,89	12,50
Cipe France Ly #	459	458	- 0,21	2
Clarins	735	733	- 0,27	7
Club Mediterranee	382,60	374,10	- 2,22	4,50
Coflexip	201,10	204	+ 1,44	3,30
Colas	773	775	+ 0,25	25
Comptoir Entrep.1	10,45	10,30	- 1,43	[illegible]
Comptoir Moder.	2180	2174	- 0,27	22
CPR	410	406,30	- 0,90	20
Cred.Fon.France	68,95	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	415,50	408,20	- 1,75	[illegible]
Credit Lyonnais CI	114,90	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Credit National	328,90	[illegible]	- 2,70	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	199	198,20	- 0,40	[illegible]
Damart	3600	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Danone	694	688	- 0,86	[illegible]
Dassault-Aviation	801	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Dassault Electro	310	310	—	[illegible]
Dassault Systemes	200,10	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
De Dietrich	217,80	216,50	- 0,59	6,50
Degremont	460	456	- 0,86	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,80	38	- 2,06	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	201,90	199	- 1,43	4
Docks France	1270	1269	- 0,07	14,30
Dynaction	129,10	129,90	+ 0,61	3
Eaux (Cie des)	488,70	[illegible]	- 1	11,25
Ecco	1237	1240	+ 0,24	20
Eiffage	383	367	- 4,17	[illegible]
Elf Aquitaine	376,90	376,10	- 0,21	[illegible]
Eramet	335	336	+ 0,29	[illegible]
Eridania Beghin	716	710	- 0,83	[illegible]
Essilor Intl	1318	1307	- 0,83	[illegible]
Essilor Intl ADP	940	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Esso	574	588	+ 2,43	[illegible]
Eurafrance	2049	2050	+ 0,04	[illegible]
Euro Disney	12	12	—	[illegible]
Europe 1	1069	1080	+ 1,02	[illegible]
Eurotunnel	8,15	8	- 1,84	[illegible]
Filipacchi Medias	953	952	- 0,10	[illegible]
Fimalac	418	413	- 1,19	[illegible]
Finextel	75	75	—	[illegible]
Fives-Lille	430	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Fromageries Bel	4628	4590	- 0,82	[illegible]
Galeries Lafayette	1415	1490	+ 5,30	[illegible]
GAN	118,80	118,30	- 0,42	[illegible]
Gascogne (B)	439	439	—	[illegible]
Gaumont #	353	366	+ 3,68	[illegible]
Gaz et Eaux	2164	2157	- 0,32	[illegible]
Geophysique	329,80	328,50	- 0,39	[illegible]
G.F.C.	390	390	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	376	378	+ 0,53	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	93,40	94	+ 0,64	[illegible]
GTM-Entrepose	298,50	297	- 0,50	[illegible]
Guilbert	742	726	- 2,15	[illegible]
Guyenne Gascogne	1826	1810	- 0,87	[illegible]
Havas	339,40	334,60	- 1,41	[illegible]
Havas Advertising	525	517	- 1,52	[illegible]
Imetal	667	664	- 0,44	[illegible]
Immeubl.France	326,40	326,30	- 0,03	[illegible]
Ingenico	68	66,90	- 1,61	[illegible]
Interbail	199,50	201,90	+ 1,20	[illegible]
Intertechnique 1	550	540	- 1,81	[illegible]
Jean Lefebvre	298	298	—	[illegible]
Klepierre	630	630	—	[illegible]
Labinal	700	700	—	[illegible]
Lafarge	280,20	277	- 1,14	[illegible]
Lagardere	117	117,50	+ 0,42	[illegible]
Lapeyre	266	264	- 0,75	[illegible]
Lebon	178,90	175,50	- 1,90	[illegible]
Legrand	766	760	- 0,78	[illegible]
Legrand ADP	497	505	+ 1,60	[illegible]
Legris indust.	187,70	188,30	+ 0,31	[illegible]
Locindus	694	690	- 0,57	[illegible]
L'Oreal	1572	1552	- 1,27	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1060	1045	- 1,41	[illegible]
Lyonnaise Eaux	444	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Marine Wendel	452	452	—	[illegible]
Metaleurop	50,10	50	- 0,19	[illegible]
Metrologie Inter.	13,30	13	- 2,25	[illegible]
Michelin	236	235,10	- 0,38	[illegible]
Moulinex	91,50	91,90	+ 0,43	[illegible]
Nord-Est	126,60	127,60	+ 0,78	[illegible]
Nordon (Ny)	341	—	—	[illegible]
NRJ #	636	636	—	[illegible]
OLIPAR	80,50	80	- 0,62	[illegible]
Paribas	316,70	313,40	- 1,04	[illegible]
Pathe	1340	1328	- 0,89	[illegible]
Pechiney	212,80	211,90	- 0,42	[illegible]
Pernod-Ricard	306,70	304,40	- 0,74	[illegible]
Peugeot	577	568	- 1,55	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1645	1642	- 0,18	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	379,80	392,50	+ 3,37	[illegible]
Poliet	490,30	486,50	- 0,77	[illegible]
Primagaz	554	552	- 0,36	[illegible]
Promodes	1218	1226	+ 0,65	[illegible]
Publicis	410	410,10	+ 0,02	[illegible]
Remy Cointreau	122,50	120	- 1,96	[illegible]
Renault	112,10	111,70	- 0,35	[illegible]
Rexel	1240	1230	- 0,80	[illegible]
Rhone Poulenc A	132,80	130,80	- 1,50	[illegible]
Rochette (La)	28,90	28,55	- 1,21	[illegible]
Roussel Uclaf	1180	1179	- 0,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4225	4320	+ 2,24	[illegible]
Sade (Ny)	181	181	—	[illegible]
Sagem SA	2885	2835	- 1,73	[illegible]
Saint-Gobain	629	622	- 1,11	[illegible]
Saint-Louis	1185	1172	- 1,09	[illegible]
Salomon (Ly)	4200	4195	- 0,11	[illegible]
Salvepar (Ny)	400	400	—	[illegible]
Sanofi	398,50	395,50	- 0,75	[illegible]
Sat	1495	1471	- 1,60	[illegible]
Saupiquet (Ns)	760	744	- 2,10	[illegible]
Schneider SA	225	[illegible]	- 1,82	[illegible]
SCOR	210,90	[illegible]	- 0,75	[illegible]
S.E.B.	869	845	- 2,76	[illegible]
Sefimeg	362,50	364	+ 0,41	[illegible]
SEITA	200	[illegible]	- 3,45	[illegible]
Selectibanque	91,50	[illegible]	- 0,54	[illegible]
SFIM	1149	1130	- 1,65	[illegible]
SGE	97	96	- 1,03	[illegible]
Sidel	316	320	+ 1,26	[illegible]
Simco	409	[illegible]	- 0,12	[illegible]
S.I.T.A	1032	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Skis Rossignol	1900	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Sligos	437	436	- 0,22	[illegible]
Societe Generale	560	551	- 1,60	[illegible]
Sodexho	2310	2320	+ 0,43	[illegible]
Sommer-Allibert	128	126,50	- 1,17	[illegible]
Sophia	188,90	187,90	- 0,52	[illegible]
Spir Communication	475	457	- 3,78	[illegible]
Strafor Facom	387,20	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Suez	182,50	[illegible]	- 1,64	[illegible]
Synthelabo	430	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Technip	459	452	- 1,52	[illegible]
Thomson-CSF	147,50	146,80	- 0,47	[illegible]
Total	379,90	380	+ 0,02	[illegible]
UAP	101,30	99,80	- 1,48	[illegible]
UFB Locabail	469	[illegible]	- 0,85	[illegible]
UGC DA (M)	256	[illegible]	+ 7,03	[illegible]
UIC	56,55	[illegible]	- 1,14	[illegible]
UIF	400	[illegible]	—	[illegible]
UIS	151,50	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Unibail	518	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	584	[illegible]	- 2,73	[illegible]
Usinor Sacilor	70,15	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Valeo	256,50	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Vallourec	201	[illegible]	—	[illegible]
Via Banque	116,10	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Worms & Cie	251,20	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1283	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Elf Gabon	1075	[illegible]	+ 2,23	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	277,80	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Adecco S.A.	1402	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Adidas AG #	440	[illegible]	- 0,22	[illegible]
American Express	221	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Anglo American #	308	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Amgold #	467	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App	14,75	[illegible]	- 1,69	[illegible]
A.T.T. #	268	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Banco Santander #	259,90	[illegible]	- 2,27	[illegible]
Barrick Gold #	137,60	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
B.A.S.F. #	150	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Bayer #	180	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Blenheim Group	27,50	[illegible]	- 2,54	[illegible]
Cordiant PLC	8,25	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Crown Cork ord.	237,30	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV	235	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	274,50	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
De Beers #	156,60	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Deutsche Bank #	249	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Dresdner Bank #	138	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Driefontein #	66,35	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Du Pont Nemours #	422,90	[illegible]	—	[illegible]
Eastman Kodak #	369,20	[illegible]	- 0,16	[illegible]
East Rand #	3,02	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Echo Bay Mines #	50,80	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Electrolux #	294	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Ericsson #	116,80	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Exxon Corp. #	414,50	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Ford Motor #	169,10	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Freegold #	57,50	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Gencor Limited #	18,15	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
General Elect. #	421,70	[illegible]	- 0,16	[illegible]
General Motors #	251,30	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	394	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Grd Metropolitan	37,30	[illegible]	- 0,80	0,45
Guinness Plc #	37,80	[illegible]	- 1,98	0,85
Hanson Plc	12,70	[illegible]	- 1,96	[illegible]
Harmony Gold #	51,50	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Hitachi #	46,30	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Hoechst #	177,30	[illegible]	- 1,29	[illegible]
I.B.M #	580	[illegible]	—	[illegible]
I.C.I #	67,90	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Ito Yokado #	271,40	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Matsushita #	85,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mc Donald's #	235,30	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Merck and Co #	332,90	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	57,20	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Mobil Corporat.#	575	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Morgan J.P. #	447	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5930	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69	—	—	0,62
Nokia A	213	[illegible]	- 0,04	3,18
Norsk Hydro #	232,50	[illegible]	+ 0,86	4
Petrofina #	1589	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Philip Morris #	456,70	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Philips N.V #	170,10	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Placer Dome Inc #	121,80	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Procter Gamble #	453,90	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Quilmes	249	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	32,20	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	361,20	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Royal Dutch #	767	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
R T Z #	75,20	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Sega Enterprises	219	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	37,70	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Schlumberger #	428,10	[illegible]	- 0,16	[illegible]
SGS Thomson Micro.	204	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Shell Transport #	74	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Siemens #	267,50	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Sony Corp. #	317,50	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Sumitomo Bank #	92,65	[illegible]	- 1,40	[illegible]
T.D.K #	292	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Telefonica #	94,95	[illegible]	- 1	[illegible]
Toshiba #	33	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	737	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
United Technol. #	571	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Vaal Reefs #	440,50	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Volkswagen A.G #	1870	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Volvo (act.B) #	107	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Western Deep #	193,60	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Yamanouchi #	105,70	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Zambia Copper	4,16	[illegible]	- 2,40	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 3 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	7,546
CEPME 8,5% 88-97CA	—	1,560
CEPME 9% 89-99 CA#	110,57	0,444
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,849
CFD 9,7% 90-03 CB	118	5,672 d
CFD 8,6% 92-05 CB	—	4,911
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	8,749 o
CFF 9% 88-97 CA#	104,42	8,336 †
CFF 10,25%90-01CB#	116,26	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,44	2,463 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,05	5,361
CNA 9% 4/92-07	—	3,882 d
CRH 8,6% 92/94-03	112,85	1,626 †
CRH 8,5% 10/87-88#	—	4,388
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	4,793 o
EDF 8,6% 92-04 #	113,42	3,534
Emp.Etat 6%93-97 #	101,49	0,855
Finansder 9%91-06#	117,78	7,808
Finansd.8,6%92-02#	112,71	5,240
Florał9,75% 90-99#	112,30	1,275
OAT 8,5% 87-97CA#	—	1,788
OAT 9,90%85-97 CA#	106,68	7,385
OAT 88-98 TME CA#	—	3,577
OAT 9/85-98 TRA	101,50	6,162 d
OAT 9,50%88-98 CA#	108,47	1,900
OAT TMB 87/99 CA#	99,79	2,504
OAT 8,125% 89-99 #	108,27	2,315
OAT 8,50%90/00 CA#	110,59	3,773 o
OAT 85/00 TRA CA#	105,84	2,351
OAT 10%5/85-00 CA#	115,72	2,795
OAT 89-01 TME CA#	—	3,577
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,25	6,642 d
OAT 8,50% 89-19 #	114,91	2,962 d
OAT 8,50%92-23 CA#	114,90	3,121
SNCF 8,8% 87-94CA	108,16	3,217
Lyon.Eaux 6,5%90CV	926,50	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		155	[illegible]
Bains C.Monaco	◆	473	[illegible]
B.N.P.Intercont.		420	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		360	[illegible]
Ceragen Holding	◆	45	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17,40	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		359	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem		344,20	[illegible]
Concorde-Ass Risq		782	[illegible]
Darblay	◆	475	[illegible]
Didot Bottin		840	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3658	[illegible]
Ecia		1080	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1194	[illegible]
Fidei		33	[illegible]
Finalens	◆	350	[illegible]
F.I.P.P.	◆	172,90	[illegible]
Fonciere (Cie)		500	[illegible]
Fonciere Euris		203,80	[illegible]
Foncina #	◆	428,50	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1318	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim		140	[illegible]
Gevelot		875	[illegible]
G.T.I (Transport)	◆	310	[illegible]
Immobail		99	[illegible]
Immobanque		555	[illegible]
Lucia	◆	58	[illegible]
Monoprix	◆	176,40	[illegible]
Metal Deploye	◆	367	[illegible]
Mors #		11,10	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	61,70	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	230	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1340	[illegible]
Parfinance		206	[illegible]
Paris Orleans		253	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1550	[illegible]
Promodes (Cl)		[illegible]	[illegible]
PSB Industries Ly		346,30	[illegible]
Rougier		322	[illegible]
Saga		92	[illegible]
Salins du Midi		416	[illegible]
Silic		700	[illegible]
S.I.P.H.	◆	219,70	[illegible]
Sofal	◆	65	[illegible]
Sofragi		3860	[illegible]
Soudure Autogene	◆	985	[illegible]
Sovabail	◆	307	[illegible]
Taittinger		1631	[illegible]
Tour Eiffel	◆	270	[illegible]
Vicat		425	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1189	[illegible]
Fiat Ord	17,50	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	42	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	374,60	[illegible]
Rodamco N.V.	143,20	[illegible]
Rolinco	403	[illegible]
Solvay SA	3005	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 3 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	53	53
AFE #		443,90	[illegible]
Aigle #		176	[illegible]
Albert S.A (Ns)		139,80	[illegible]
Altran Techno. #		1648	[illegible]
Montaignes P.Gest.		750	[illegible]
Assystem #		459	[illegible]
Bque Picardie (Li)		558	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		227	[illegible]
Bque Vernes	◆	330	[illegible]
Beneteau #		537	[illegible]
B I M P		66	[illegible]
Boiron (Ly) #		611	[illegible]
Boisset (Ly)#		260	[illegible]
But S.A.		324,80	[illegible]
Cardif SA		664	[illegible]
C.E.E #		218	[illegible]
CEGEP #		233	[illegible]
Cermex # (Ly)		335	[illegible]
CFPI #	◆	195	[illegible]
Change Bourse (M)		251	[illegible]
Christ.Dalloz #		1420	[illegible]
CNIM CA#		172,10	[illegible]
Codetour		300	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	368	[illegible]
Confiandey S.A.		280	[illegible]
C.A.Haute Normand.		351	[illegible]
C.A. Paris IDF		779	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		345	[illegible]
C.A. Oise CCI		262,50	[illegible]
Creeks	◆	42	[illegible]
Devanlay		480	[illegible]
Devernois (Ly)		459,50	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	72,50	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		265	[illegible]
Europ Propulsion		505	[illegible]
Expand s.a	◆	275	[illegible]
Factorem		756	[illegible]
Faiveley #		297	[illegible]
Finacor		89,30	[illegible]
Fininfo		539	[illegible]
Fructivie		608	[illegible]
Gautier France #		277,40	[illegible]
Gel 2000		83,50	[illegible]
GFI Industries #		558	[illegible]
Girodet (Ly) #		40,80	[illegible]
GLM S.A.		286	[illegible]
Grandoptic.Photo #		645	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		149	[illegible]
Kindy #		146	[illegible]
Guerbet		300	[illegible]
Hermes Internat.1#		1215	[illegible]
Hurel Dubois		480	[illegible]
ICBT Groupe #		222	[illegible]
I.C.C.		142,50	[illegible]
Idianova		74	[illegible]
Int. Computer #	◆	117	[illegible]
IPBM		78	[illegible]
M6-Metropole TV		537	[illegible]
Manitou #		359	[illegible]
Manutan		440	[illegible]
Marie Brizard		1019	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		180	[illegible]
Mecelec (Ly)		78	[illegible]
MGI Coutier		222,60	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		75	[illegible]
Naf-Naf #		54,20	[illegible]
NSC Schlum. Ny		635	[illegible]
Onet #		895	[illegible]
Paul Predault #		152	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #	◆	89,30	[illegible]
Pochet		915	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		235,90	[illegible]
Radiall #		544	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		178	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	992	[illegible]
Robertet #		1200	[illegible]
Rouleau-Guichard		390	[illegible]
Securidev #		73	[illegible]
Smoby (Ly)#		545	[illegible]
Softo (Ly)		94,40	[illegible]
Sofibus	◆	360	[illegible]
Sogepag #	◆	132	[illegible]
Sogeparc (Fin)		659	[illegible]
Sopra		250	[illegible]
Steph.Kelian #		61,50	[illegible]
Sylea		513	[illegible]
Teisseire-France	◆	198,70	[illegible]
TFI-1		580	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		265	[illegible]
Trouvay Cauvin #		72	[illegible]
Unilog		524	[illegible]
Union Fin.France		520	[illegible]
Viel et Cie #		123,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #		475	[illegible]
Virbac		558	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MARDI 3 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		107	[illegible]
Coil		240	[illegible]
Electronique D2		415	[illegible]
FDM Pharma n.		195	[illegible]
Genset		280	[illegible]
High Co.		229	[illegible]
Infonie		225	[illegible]
Joliez-Regol		98	[illegible]
Mille Amis	◆	113	[illegible]
Picogiga		133	[illegible]
Proxidis		57,95	[illegible]
Stelax	◆	4,84	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 3 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	680	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1450	[illegible]
Nobel	◆	132	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 septembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	118,20	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2431,34	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9513,03	[illegible]
Arbitr. Première		9142,94	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17443,21	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		861938	[illegible]
Natio Court Terme		13846	[illegible]
Natio Court Terme2		376071	[illegible]
Natio Epargne		2188,85	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15751,86	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2271,66	[illegible]
Natio Ep. Obligations		215,52	[illegible]
Natio Epargne Retraite		131,84	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10710,27	[illegible]
Natio Epargne Valeur		541,19	[illegible]
Natio France Index		1068,28	[illegible]
Natio Immobilier		1173,46	[illegible]
Natio Inter		1857,48	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5373,14	[illegible]
Natio Opportunités		153,93	[illegible]
Natio Patrimoine		1488,26	[illegible]
Natio Perspectives		1201,65	[illegible]
Natio Placements C/D		77006,14	[illegible]
Natio Revenus		1078,34	[illegible]
Natio Sécurité		11667,63	[illegible]
Natio Valeurs		1010,31	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90047,10	[illegible]
Oblig. tres caté.		236,65	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		625,44	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		847,44	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2173,94	[illegible]
Patrimoine Retraite C	◆	300,34	[illegible]
Sicav Associations C		2377,09	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19150,43	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18458,38	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		204,47	[illegible]
Ecur. Capicourt C		222,37	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		227,32	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D		10352,15	[illegible]
Ecur. Expansion C		80710,90	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2831,37	[illegible]
Ecur. Investis. D		167,66	[illegible]
Ecur. Monépremière		11045,02	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12770,53	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		314,11	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1952,32	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		192,72	[illegible]
Géoptim C		11774,59	[illegible]
Géoptim D	◆	11411,02	[illegible]
Horizon C		1679,96	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		98,63	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11394,50	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11615,06	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12078,45	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia		116785,08	[illegible]
Atout Amérique		134,40	[illegible]
Atout Asie		97,16	[illegible]
Atout Futur C		577,72	[illegible]
Atout Futur D		551,09	[illegible]
Coexis		1835,93	[illegible]
Dieze		1872,59	[illegible]
Elicash		926288,74	[illegible]
Epargne-Unie		164,10	[illegible]
Eurodyn		1819,03	[illegible]
Indicia	◆	1197,85	[illegible]
Moné.J C		11680,16	[illegible]
Moné.J D		11680,16	[illegible]
Oblifutur		499,95	[illegible]
Oraction		1722,46	[illegible]
Proficlus		979,22	[illegible]
Revenu-Vert		1193,87	[illegible]
Sévéa	◆	104,92	[illegible]
Synthésis		16190,43	[illegible]
Uni Foncier		1204,83	[illegible]
Uni France		639,74	[illegible]
Uni Garantie C		1728,93	[illegible]
Uni Garantie D		1405,73	[illegible]
Uni-Régions		1553,81	[illegible]
Univar C		302,72	[illegible]
Univar D		296,97	[illegible]
Univers Actions		183,51	[illegible]
Univers-Obligations		2180	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		539,82	[illegible]
Francic Pierre		115,08	[illegible]
Francic Régions		1603,32	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1258,45	[illegible]
Converticic		347,60	[illegible]
Ecocic		1403,53	[illegible]
Oblicic Mondial		3346,63	[illegible]
Oblicic Régions		1135,84	[illegible]
Rentacic		164,37	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1322,91	[illegible]
Lion 20000		16822,11	[illegible]
Lion Association		11285,49	[illegible]
Lion Plus		1427,46	[illegible]
Lion Trésor		2354,44	[illegible]
Oblilion		1827,49	[illegible]
Sicav 5000		954,77	[illegible]
Slivafrance		927,98	[illegible]
Slivam		468,77	[illegible]
Slivarente		226,52	[illegible]
Slivinter		578,28	[illegible]
Trilion		5259,34	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes	◆	2049,24	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	◆	123,92	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	872,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	◆	99,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22486,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	◆	231,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1190,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig	◆	1731,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1102,95	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	695,23	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18125,44	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	◆	613,93	[illegible]
St-Honoré Pacifique		743,07	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1798,97	[illegible]
Stratégie Actions	◆	927,17	[illegible]
Stratégie Rendement	◆	1791,23	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		781,07	[illegible]
Amplitude Monde D		760,90	[illegible]
Amplitude Europe C		111,58	[illegible]
Elanciel D		125,22	[illegible]
Emergence Poste D		108,17	[illegible]
Géobilys C		618,66	[illegible]
Géobilys D		590,48	[illegible]
Intensys C		114,58	[illegible]
Intensys D		109,71	[illegible]
Latitude C		145,39	[illegible]
Latitude D		136,79	[illegible]
Oblitys D		586,22	[illegible]
Plénitude D		152,02	[illegible]
Poste Gestion C		43498,22	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5296,06	[illegible]
Solstice D		2354,92	[illegible]
Thésora C		923,90	[illegible]
Thésora D		840,96	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		[illegible]	[illegible]
Actimonétaire D		[illegible]	[illegible]
Cadence 1 D		[illegible]	[illegible]
Cadence 2 D		[illegible]	[illegible]
Cadence 3 D		[illegible]	[illegible]
Capimonétaire C		[illegible]	[illegible]
Capimonétaire D		[illegible]	[illegible]
Capioblig C		[illegible]	[illegible]
Interoblig C		[illegible]	[illegible]
Intersélection France D		563,06	[illegible]
S.G. France opport. C		1618,59	[illegible]
S.G. France opport. D		1560,87	[illegible]
Sogenfrance C		1456,21	[illegible]
Sogenfrance D		1343,91	[illegible]
Sogépargne D		314,69	[illegible]
Soginter C		1747,20	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1142,87	[illegible]
Sogeliance D	◆	1618,73	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	138,32	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOLOGIE L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») continue d'intriguer les scientifiques. Face à ce nouveau fléau et à une possible transmission aux humains, médecins et chercheurs reconnaissent qu'ils sont, selon l'expression de l'un d'entre eux, *« dans la pire des situations »*. ● EN SICILE, une réunion des responsables des équipes qui travaillent sur les maladies à prion a eu lieu, à la fin du mois d'août, pour comparer les études en cours. Les autorités politiques des différents pays ne considèrent plus ces travaux comme secondaires. ● DES CRÉDITS ont été débloqués pour favoriser la recherche fondamentale, qui peut aider à accroître les connaissances dans ce domaine. ● MAIS LES GOUVERNEMENTS européens restent divisés sur les procédés de fabrication et l'utilisation des farines animales, dites *« de viandes et d'os »*.

De la « vache folle » aux prions, les interrogations des scientifiques

Les spécialistes de ces mystérieuses maladies sont confrontés à une série d'énigmes dont les enjeux sanitaires et économiques sont considérables. Réunis récemment, les responsables des équipes de recherche reconnaissent la difficulté de la tâche

ERICE (Sicile)
de notre envoyé spécial

« La situation est claire. Nous ne connaissons pas le risque auquel nous sommes confrontés, nous ne connaissons pas l'origine de ce risque et nous ne pouvons pas en situer l'ampleur. En d'autres termes, nous sommes dans la pire des situations », résumait il y a quelques jours le professeur Dominique Dormont, au terme de la réunion qui a vu, du 19 au 22 août, se retrouver, à Erice, les responsables des principales équipes spécialisées à travers le monde dans l'étude des maladies à prion (*Le Monde* du 23 et daté 25-26 août). Après celle de Cold Spring Harbour aux Etats-Unis (novembre 1995) et celle de l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, en mars, la rencontre d'Erice s'inscrivait dans la longue suite des échanges qu'ont su établir, depuis le début des années 80, la petite centaine de scientifiques, aux parcours professionnels souvent atypiques, qui aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Suisse et en France, ont fait des prions l'objet quasi exclusif de leurs passions.

L'épidémie britannique d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »), puis l'hypothèse officielle d'une transmission de l'agent de cette maladie bovine à l'espèce humaine ont fourni à ces spécialistes de nouveaux et précieux éléments d'étude. L'ampleur des enjeux sanitaires et économiques attachés à la crise de la « vache folle » a conduit les autorités nationales et européennes à prendre brutalement *conscience de l'importance de recherches* qui, jusqu'alors, étaient considérées comme marginales et sans intérêt pour la collectivité.

> Seule la recherche fondamentale permettra de fournir la solution

Des crédits ont été débloqués. Les scientifiques sont de plus en plus associés aux décisions politiques. Les médias se passionnent pour le sujet. Pour autant, les problèmes fondamentaux demeurent.

● L'agent de l'ESB est-il transmissible à l'homme ?

On a redit à Erice que l'on ne disposait, sur ce point essentiel, d'aucune preuve absolue. On sait, en revanche, qu'il existe de très fortes présomptions. Celles-ci sont d'ordre épidémiologique, histologique et expérimental. L'épidémiologie montre le caractère contemporain de l'émergence *d'une nouvelle maladie bovine*, d'une autre touchant les chats domestiques et d'une nouvelle forme de maladie humaine. L'examen histologique des tissus cérébraux des jeunes malades *britanniques* confirme que l'affection mortelle dont ils sont victimes est à bien des égards différente de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) dans sa forme classique. La recherche fondamentale, enfin, a démontré récemment, contre toutes les attentes, que l'agent de l'ESB pouvait se transmettre par injection intracérébrale mais aussi, et très aisément, par voie alimentaire à de nombreuses espèces.

● Quelles sont les expériences en cours ?

A Erice, Moira E. Bruce (Edimbourg) a expliqué que cet agent avait pu, de manière expérimentale ou accidentelle, contaminer la souris mais aussi le mouton, la chèvre, le porc, le chat et deux espèces d'antilopes. L'équipe du professeur Dormont a, pour sa part, démontré que le singe pouvait également être atteint par l'agent de l'ESB. Les différentes lignées de souris « réceptives » à cet agent transmissible non conventionnel ont, dans le laboratoire de Moira Bruce, été infectées avec *des fragments de tissus cérébraux* prélevés chez les victimes de la nouvelle forme de MCJ. On devrait ainsi découvrir, dans un à deux ans, si les lésions induites chez ces *animaux sont ou non du même* type que celles provoquées par l'agent de l'ESB. S'il y a similitude lésionnelle, on disposerait d'un argument décisif en faveur d'une transmission du bovin à l'homme.

Un autre travail expérimental, de facture symétrique, est en cours à Londres. Il est conduit par John Collinge sur des souris dans le patrimoine héréditaire desquelles on a intégré le gène qui, chez l'homme, dirige normalement la synthèse de la protéine-prion. Ces souris ont été infectées avec l'agent de l'ESB. Après quatre cent cinquante jours, les animaux de laboratoires sont toujours vivants et, apparemment, se portent bien.

« Le fait est rassurant mais ne permet en rien de conclure dans un sens ou dans un autre », a-t-on dit à Erice. Les scientifiques sont ici victimes du fait que des expérimentations essentielles n'ont pas, en temps et en heure, été mises en œuvre, à commencer par des tentatives de contamination – par voie alimentaire – de primates avec des tissus nerveux infectés par l'agent de l'ESB. Il reste à déterminer les véritables raisons de cette carence.

● Le prion est-il seul en cause ?

La rencontre d'Erice a permis de confirmer le consensus qui, depuis plusieurs mois, se dessinait chez *les spécialistes* des prions. On sait qu'il existe, depuis de longues années, deux conceptions fondamentalement opposées de la physiopathologie des maladies *neurodégénératives dues à des* agents transmissibles non conventionnels. L'une, qui réunit la majorité des spécialistes, soutient que l'infection est véhiculée par des *protéines atypiques, des prions* dont la structure tridimensionnelle a été modifiée et qui sont, de fait, devenus « infectantes ». L'autre, beaucoup plus minoritaire, fait valoir *qu'il n'existe pas d'exemple* connu de transmission d'une information biologique infectieuse sans présence d'acides nucléiques (ADN ou ARN). Elle postule donc, sans pouvoir le démontrer, que des fragments d'informations génétiques sont impliqués, aux côtés des prions, dans la transmission de ces maladies.

Les tenants de l'hypothèse « protéine seule », défendue avec brio et acharnement depuis quinze ans par Stanley Prusiner (Université de Californie, San Francisco), apparaissent aujourd'hui moins dogmatiques que par le passé. Tous sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître que le prion ne peut, à *lui* seul, tout expliquer et qu'il faut, pour comprendre, y associer un, voire plusieurs facteurs. On a en effet démontré que la protéine modifiée (lorsqu'elle est purifiée à partir de tissus infectés) n'est pas, à elle seule, capable d'induire le processus physiopathologique.

Sauf à imaginer que le processus de purification dénature cette protéine au point de détruire son caractère infectant, il faut, pour comprendre, faire appel à un ou plusieurs cofacteurs, qu'il *s'agisse de protéines de l'hôte, de virus* présents chez ce dernier ou d'autres éléments atypiques qui restent à découvrir. Cette situation est d'autant plus troublante que *de nombreux éléments caractéris*tiques des maladies à prions (la tremblante du mouton au premier chef) font penser à des maladies infectieuses classiques.

Au-delà de leurs convictions et de leurs oppositions, parfois passionnées, tous les spécialistes présents à Erice partagent la même analyse : seule la recherche fondamentale constamment confrontée à la clinique et à l'épidémiologie permettra de fournir la solution à ce qui, pour l'heure, demeure une insupportable énigme.

Jean-Yves Nau

Les cas officiels de Creutzfeldt-Jakob atypiques

Rien ne permet aujourd'hui de savoir si de nouveaux cas, atypiques, de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) seront officiellement recensés. Pour le professeur Robert G. Will, responsable britannique chargé de l'épidémiologie de cette maladie, on ne *compte que douze cas en Grande-Bretagne, auxquels il faut* ajouter un cas français diagnostiqué à Lyon. Le réseau européen, qui, outre la Grande-Bretagne, groupe l'Allemagne, l'Italie, la France et les Pays-Bas, n'a pas fait état de cas similaires.

Cette situation autorise tous les pronostics, les plus rassurants comme les plus alarmistes, certains spécialistes britanniques annonçant une possible hécatombe alors que d'autres confient que l'épidémie pourrait ne pas dépasser quelques dizaines de cas. 160 000 cas de maladie de la « vache folle » ont été recensés dans le cheptel bovin britannique, l'éradication de cette épidémie n'étant pas prévue avant les premières années du siècle prochain. Il y a peu de temps, on a recensé un quatrième cas de MCJ survenu chez un fermier britannique ayant pu, par le passé, être au conctact d'animaux atteints d'ESB (*Le Monde* du 31 août).

Les farines animales divisent les Européens

RIEN N'EST réglé à l'échelon européen en *ce qui* concerne les procédés de fabrication et les modalités d'utilisation des farines animales dites « de viande et d'os ». Ces farines peuvent être fabriquées à partir des déchets provenant des abattoirs (le « cinquième quartier »), mais *aussi de l'ensemble des cadavres animaux dé*clarés, pour diverses raisons, impropres à la consommation humaine. Elles sont ensuite incorporées, dans des proportions variables, aux composés alimentaires donnés aux animaux *d'élevage. C'est une modification dans les pro*cédures industrielles de fabrication, mise en œuvre au début des années 80, qui fut à l'origine de l'épidémie de la maladie de la « vache folle ».

Dans un souci d'économie et de rentabilité, le système d'extraction des graisses (à l'hexane) avait alors été abandonné au profit d'un traitement continu réclamant un chauffage moins intense. Or ce chauffage, s'il était *a priori suffisant pour inactiver les virus*, ne l'était nullement pour détruire l'agent responsable de l'ESB.

C'est ainsi que l'on est parvenu à recycler cet agent transmissible non conventionnel et à *amplifier son expression pathologique* au sein de l'espèce bovine, au point de provoquer une catastrophe sanitaire et économique majeure. *Dix ans plus* tard, *les leçons préventives de ce* dossier ne semblent pourtant pas avoir encore été pleinement tirées. C'est ainsi qu'il n'existe aucune harmonisation, à l'échelle de l'Union européenne, des procédures industrielles de *fabrication de ces farines. L'Allemagne* a réussi, *via* le Comité vétérinaire permanent, à faire adopter une position qui conforte ses industriels et qui n'impose qu'une série de normes techniques (les farines doivent être issues d'un *système atteignant 133 degrés sous une pres*sion de 3 bars durant 20 minutes).

L'« AUTRE POLITIQUE »

La France, en revanche (où les grandes so*ciétés d'équarrissage ne disposent pas d'usines* capables d'atteindre les normes préconisées par l'Union européenne), a adopté une autre politique.

C'est ainsi que, depuis la mi-juillet, seul le *« cinquième quartier »* peut être utilisé dans la fabrication de ces farines, le reste de la matière première organique devant dorénavant être détruit. Parallèlement, le gouvernement d'Alain Juppé a annoncé qu'il ne respecterait pas les dispositions européennes, l'élimination des éléments à risque lui semblant une mesure préventive suffisante et qui devrait être mise en œuvre à *l'échelon de l'Union européenne*, ce que l'Allemagne, suivie par la majorité des Quinze, refuse. Dans un tel contexte, la cohérence voudrait que des dispositions particulières soient prises face aux importations de *produits potentiellement dangereux, fabriqués* selon des normes qui ne sont pas en vigueur dans le pays importateur.

Le plus étonnant dans un tel dossier, dont la dimension économique est importante, est *qu'il n'a pas encore fait, officiellement du* moins, l'objet d'un examen attentif des différentes instances scientifiques européennes. On comprend mal, en particulier, que le comité multidisciplinaire – dont la création était souhaitée *par la France et qui a été mis en place* il y a plusieurs mois auprès de Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture – n'ait pas encore été saisi. Les prochaines réunions ne sont fixées que le 16 septembre et le 28 octobre. Aucune harmonisation européenne *ne* semble pouvoir être obtenue avant plusieurs mois sur une question dont les scientifiques concernés jugent essentielle du point de vue de la santé publique.

J.-Y. N.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA VIE QUOTIDIENNE

La maison intelligente s'équipe d'électronique

SAN FRANCISCO
correspondance

« L'intelligence des maisons doit bien exister puisqu'elle se mesure. » Tel est le calcul de Home Team (technologie, éducation et marketing pour le foyer), un regroupement d'entreprises qui, pour *mieux en promouvoir* l'informatisation, propose un test visant à mesurer le QI de nos demeures. Moins d'un demi pour cent des maisons américaines passent le *test avec succès, mais le marché* se développe sous l'influence des « techies », les fous de technologie de la Silicon Valley et de Seattle.

L'exemple est donné par Bill Gates, l'homme le plus riche du monde, qui se fait construire un palais doté de cent ordinateurs. Chaque visiteur sera muni d'un badge magnétique permettant de le suivre à la trace. L'objectif avoué n'est pas de savoir si un invité est allé faire un tour non prévu dans la cave mais de permettre aux lares cybernétiques de fournir à chacun la musique, la température, les films de son goût au fil de ses déplacements. Le patron d'Intel *en vacances chez* son complice pourra voir sur l'écran géant de la chambre d'amis le héros prendre la main de l'héroïne, et constater sur celui de la bibliothèque, qui *s'est allumé tout seul au moment* où il a ouvert la porte, qu'ils seront heureux et auront beaucoup d'enfants.

Près de San Francisco, Ed Abelite vend des « Maisons du millénaire » dont le charme principal est de s'adapter à l'humeur de ses occupants en modifiant température, musique et lumière.

Il est plus aisé de constater la présence d'éléments intelligents que d'en donner une définition globale.

Julie Jacobson, rédactrice en *chef de la revue Electronic House*, s'en tient à la notion d'automation, qu'elle définit comme la capacité d'*« intégrer ou contrôler des appareils électroniques »*.

Cela va de la machine à faire le café matinal au PC. Les *« sous-systèmes »* règlent la température, la lumière, la sécurité, etc. L'automation repose, selon elle, sur une unité centrale qui *« reçoit des signaux émis par divers appareils – ou par des « événements » tels que le lever du soleil – et répond en transmettant les signaux requis à d'autres unités »*. Alertée par un capteur d'une présence étrange, elle doit pouvoir allumer les lumières.

Si elle reçoit une information disant *« 7 heures du matin »*, elle donne l'ordre à la machine à café et au chauffage de se mettre en marche en même temps qu'elle ouvre les rideaux de la chambre de maîtres.

> « Si nous voulons garder le monde extérieur hors de chez nous, nous allons vouloir un intérieur magique »

L'intelligence commence à se manifester dans une maison quand elle contient des appareils *(dotés de microprocesseurs et reliés entre eux)* capables de réagir sans intervention consciente de l'être humain. Presque bonne à marier, la maison intelligente est, en plus, économe. Dans des conditions idéales, la note annuelle de gaz et d'électricité peut être réduite de 40 %.

Il suffit de moduler le chauffage et *la lumière suivant que la mai*son est vide ou pas, et en tenant compte des pièces occupées. Pour mieux contrôler l'exposition aux rayons du soleil, les rideaux *peuvent s'ouvrir et se fermer tout* seuls. Résultat, selon les commerçants, l'installation se finance d'elle-même.

Le rêve des cadres aujourd'hui, *c'est de pouvoir, au sortir du tra*vail, prendre le téléphone de leur voiture et, en appuyant sur quelques touches, donner les ordres nécessaires pour n'avoir plus, à peine arrivés, qu'à se plonger dans un bain chaud alors qu'un baffle *situé sous le* pommeau de la douche leur susurre du Mozart, du Madonna ou du Marley.

Côté cuisine, sorti du four à micro-ondes et du frigidaire intelligent qui sera un jour capable de rappeler qu'il n'a plus de lait, on ne sait pas encore très clairement où cela mène. Dernière nouveauté : un mini-ordinateur mural qui fournit des recettes de cuisine et peut aller en chercher d'autres sur Internet. Poussée à l'extrême, l'automation de la maison coûte cher. Le techno-Versailles de Bill Gates est évalué entre 30 et 50 millions de dollars.

Mais pour une *dizaine de dol*lars, on trouve dans n'importe quel supermarché des appareils capables d'allumer les lumières d'une maison vide pour donner *l'illusion qu'elle est occupée*. Une entreprise propose un système complet pour moins de 10 000 dollars, alors qu'une autre en estime le coût à moins de 2 % *du prix d'une maison conçue de*puis le départ pour être intelligente.

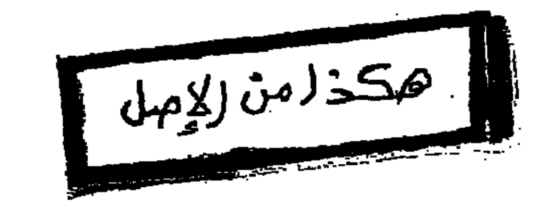
Les hommes d'affaire croient le marché prometteur malgré le coût, *la complexité et le scepti*cisme des usagers, qui ne peuvent s'empêcher de se demander à quoi tout cela peut bien servir. L'évolution du foyer dépend aussi des « tendances sociales ». C'est le domaine de Faith Popcorn, connue comme « la Nostradamus du marketing » depuis qu'elle a inventé le mot « cocooning » au début des années 80. Dans *Clicking*, son dernier livre, elle constate que non content de rester chez soi, on s'y barricade. A la croissance des achats à distance, du travail à domicile et du recours aux appareils pour faire des exercices à la maison, il faut ajouter le boom de la technologie de la *sécurité*.

Tout cela entraîne un développement de l'industrie des loisirs à domicile. *« Si nous voulons garder le monde extérieur hors de chez nous*, affirme Popcorn, *nous allons vouloir un intérieur magique. »* Vive le multimédia et la réalité virtuelle. Même les réunions familiales se feront à distance.

La peur du monde réel est telle que le changement de millénaire pourrait être marqué par le « bunkering ». Selon le *San Jose Mercury*, journal attitré de la Silicon *Valley*, le fameux « home sweet home » avec lequel les Américains célèbrent traditionnellement les vertus de leur foyer est en passe d'être remplacé par un « bunker sweet bunker » aux sonorités inquiétantes.

Francis Pisani

DEMAIN
Le courrier électronique

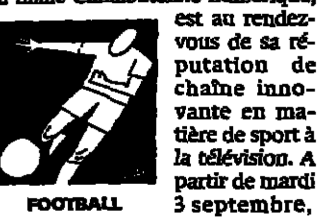


CanalSatellite lance le « football à la carte »

Le contrat signé entre la filiale de Canal Plus et la Ligue nationale, opérationnel mardi 3 septembre, est contesté par TF 1 et certains clubs

Les abonnés de Canal Plus ont pu regarder, **lundi 2 septembre, le match Nantes-Lyon comptant pour la 5e journée du championnat de France de première division. Ils ont pu assister au match nul obtenu par les Lyonnais** *au stade de la Beaujoire (2-2). La diffusion en* **direct par la chaîne cryptée d'une rencontre décalée de chaque soirée de championnat est devenu un rituel depuis 1992. Mais à compter de mardi 3 septembre les neuf autres mat-** *ches de chaque journée seront accessibles* **aux téléspectateurs abonnés de CanalSatellite. Grâce à la technologie du numérique, chacun peut choisir la rencontre qu'il souhaite regarder. Ce spectacle sportif en libre-** *service est une première européenne, mais* **l'exclusivité confiée par la Ligue nationale de football à Canal Plus suscite des critiques chez les concurrents de la chaîne et dans certains clubs.**

SIX MOIS après avoir acquis les droits de retransmission en numérique du championnat de France de football, Canal Plus, ou plutôt sa filiale CanalSatellite numérique, est au rendez-vous de sa réputation de chaîne innovante en matière de sport à la télévision. A partir de mardi 3 septembre, grâce à la formule du paiement à la séance (*pay per view*), les amateurs de football peuvent suivre, à domicile, l'intégralité des 340 rencontres restant à disputer pour le


FOOTBALL

championnat de France 1996-1997 de première division : en plus des 38 matches décalés, diffusés chaque année depuis 1992 par la chaîne cryptée, Canalsatellite numérique propose désormais les neuf autres rencontres au choix de ses abonnés – 100 000 foyers selon la chaîne – dont un peu moins de la moitié seraient équipés du décodeur idoine, le Mediasat (*Le Monde* du 29 août).

La Ligue nationale de football (LNF), signataire de l'accord conclu avec Canal Plus, table sur un essor rapide du « foot à la carte » : son président, Noël Le Graët, espère que le nouveau service aura séduit 300 000 abonnés à la fin de la saison.

En revanche, Charles Biétry, directeur des sports de Canal Plus, n'a, dit-il, d'autre objectif que *« la qualité du produit »*. Selon lui, le *pay per view* devrait développer *« les rapports affectifs »* entre les supporteurs et leur club. *« Ils n'ont jamais vu leur équipe jouer à l'extérieur,* explique-t-il. *Cela doublera leur intérêt pour leurs joueurs et cela leur donnera d'autant plus envie d'aller les voir. »* En dehors de ces passionnés, le « patron » des sports de la chaîne cryptée compte puiser dans le réservoir de *« tous les gens qui ne peuvent pas s'approcher des stades, les personnes âgées ou ceux qui ne disposent pas de moyens de transport »*.

Toutefois, si le « foot à la carte », *« première mondiale »* selon Charles Biétry (la chaîne à péage italienne TelePiù proposera le même service à partir du 8 septembre), fait la fierté de Canal Plus, le contrat signé le 16 février par la chaîne et la LNF, pour la période 1996-2001, ne fait pas l'unanimité.

L'exclusivité de la retransmission des matches en numérique pour 50 millions de francs de droits d'entrée, plus le partage des recettes entre les deux parties signataires, est *« un contrat magnifique »* pour Noël Le Graët. René Ruello, président du Stade rennais, redoute au contraire que cet accord ne signifie *« la braderie du football français »*. Le contrat est confidentiel – *« Il est dans un coffre »*, dit Charles Biétry –, mais René Ruello affirme en avoir eu connaissance ; il conteste le montant du droit d'entrée annoncé, qui s'élèverait, selon lui, à seulement 25 millions de francs.

« PAS D'APPEL D'OFFRES »

« J'ai commencé à m'inquiéter des conséquences de ce contrat le jour où l'on m'a annoncé les chiffres : 1 million de francs par club de D1 et 300 000 francs pour les clubs de D2 », assure René Ruello. Président d'un club dont les recettes sont alimentées à hauteur de 22 % par les droits de télé, il se lance dans des comparaisons, parfois hasardeuses, sur les droits acquittés par les autres télévisions européennes pour s'offrir l'exclusivité de leurs championnats respectifs. Pour le président rennais, l'équation est simple : les fortes recettes télévisuelles dont bénéficient les clubs étrangers entraînent des salaires plus élevés et donc l'*« exode »* des meilleurs joueurs français.

Pendant tout l'été, le ton n'a cessé de monter entre Charles Biétry et René Ruello. Fin août, le président rennais a dénoncé les conditions *« inacceptables »* dans lesquelles les accords ont été passés, *« dans la précipitation, sans transparence »*. *« L'absence d'appel d'offres »* est également fustigée par les dirigeants de TF 1. *« Canal Plus veut nous faire croire qu'elle est propriétaire de fait des droits du football pour le numérique, puisqu'elle les détient pour la diffusion hertzienne,* explique Jean-Claude Dassier, directeur des sports de TF 1. *Or, cette chaîne vient de payer une fortune pour acquérir les droits de retransmission en numérique de la formule 1 alors que TF 1 les diffuse en direct. »*

« Quand on voit le montant du contrat, continue Jean-Claude Dassier, *on ne voit pas apparaître de coût d'exclusivité. »* Dans *Le Monde* du 9 juillet, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, soulignait que *« la Ligue sera obligée de revenir sur cette question. Il y va de son intérêt. Les majors américaines n'accordent pas d'exclusivité pour le paiement à la séance. Comme cela, la recette augmente »*. Dans cette logique, la Une et ses partenaires de Télévision par satellite (TPS), le deuxième bouquet satellite français en gestation, ont fait une proposition *« complémentaire »*, restée sans réponse, à la LNF : 30 millions de francs pour retransmettre le « foot à la carte » sur leur futur système (*TPS devrait être prêt pour le foot à la carte en 1997*).

Ces attaques répétées contre l'*« absence de transparence »* des accords de février masquent une lutte d'une tout autre envergure, pour le contrôle de la télévision du futur. Connu pour être le principal moteur d'abonnement aux chaînes payantes, le « produit football » est devenu indispensable aux opérateurs de télévision par satellite. D'où les multiples tentatives des actionnaires de TPS pour obtenir une *« ouverture »* sur le « foot à la carte ».

Canal Plus ne semble pas hostile à une telle possibilité, mais uniquement avec les câblo-opérateurs. *« Pas de renégociations avant 2001 »*, a rétorqué Noël Le Graët devant le conseil d'administration de la Ligue, vendredi 30 août.

Ces prévisions, chiffrées à plusieurs millions de francs, occultent toutefois une réalité plus modeste. Les petits clubs des championnats de France de première et deuxième division se demandent déjà si la règle de la solidarité qui prévaut dans la redistribution des droits télévisés survivra à la généralisation du *pay per view*. Ce procédé permet en effet de calculer à l'unité près le nombre d'achats de chaque match ; les clubs qui font le plus d'audience pourraient alors être tentés de réclamer la part exacte des recettes qui leur revient.

Eric Collier

Le « pay per view », mode d'emploi

Le « foot à la carte » est disponible sur le Kiosque de CanalSatellite. La réception nécessite l'acquisition d'une parabole d'un diamètre miminal de 50 centimètres (environ 500 francs) orientée sur le satellite Astra (position orbitale : 19°2 Est). Il faut ensuite acquitter l'abonnement de base à CanalSatellite (98 F par mois) ainsi que la location du terminal numérique Médiasat (45 F par mois), les frais de mise à disposition (250 F) et l'achat d'une carte de chargement (100 F). La fabrication des Mediasat a pris du retard : une fois la commande passée chez un revendeur agréé par CanalSatellite, le délai d'attente est supérieur à quatre semaines.

CanalSatellite a fixé à 50 F l'achat d'un match et à 75 F l'achat de l'ensemble des images d'une soirée de championnat. Les dirigeants qui le souhaitent peuvent demander l'occultation de la diffusion sur leur région, afin de ne pas nuire à la fréquentation des stades. L'entraîneur d'Auxerre, Guy Roux, a déjà fait savoir qu'il demanderait l'application systématique de ce procédé. Mais Charles Biétry assure, lui, que les clubs réfractaires changeront rapidement d'avis : *« Ils ne toucheront pas les recettes ; ils perdront de l'argent. »*

Le coût pour les télévisions européennes

En avril 1996, le quotidien espagnol *El País* a calculé le coût par habitant du football télévisé dans plusieurs pays européens en divisant le montant des droits télévisés par le nombre d'habitants. Ce coût s'élève à 6,95 francs en France, à 10,88 francs en Allemagne, à 22,84 francs en Italie, à 24,12 francs au Royaume-Uni et à 31,90 francs en Espagne.

● En Espagne, les clubs négocient séparément leurs droits de retransmission. Les accords entre la Liga et les télévisions régionales et nationales permettent de redistribuer 426 millions de francs aux clubs des deux premières divisions. Mais ce contrat parvient à son terme en 1998 : si les négociations en cours aboutissent, les clubs pourraient alors se partager 1,2 milliard de francs.

● En Italie, l'agence Mediapartners a organisé l'appel d'offres avec la fédération italienne pour la vente de tous les droits du football (télévision, radio, marketing). Pour les trois prochaines années, la seule télévision devrait rapporter 1,3 milliard de francs aux clubs, apportés à parts égales par la RAI et par la chaîne à péage TelePiù pour le *pay per view*.

● En Angleterre, Rupert Murdoch a dû débourser 5,4 milliards de francs pour conserver le « produit football » sur son réseau BSkyB de 1996 à 2001. Si l'on ajoute les droits acquittés par la BBC pour diffuser des résumés de matches, le montant redistribué à chaque club de la « Premier League » est estimé à 65 millions de francs par an.

● En France, les clubs de football ne sont redevenus bénéficiaires que depuis quelques années. Pour la saison 1996-1997, les droits télé du championnat de France devraient rapporter 14,2 millions de francs à chaque club de D1 et 5,2 millions de francs aux clubs de D2 pour la saison 1996-1997.

■ **Nantes et Lyon ont fait match nul (2-2), lundi 2 septembre au stade de la Beaujoire, en match** *avancé de la 5e journée du championnat de France de première division.* Les Lyonnais ont mené au score grâce à Alain Caveglia (16e), puis Sylvain Deplace (62e) ; Nantes a égalisé chaque fois par Japhet N'Doram (43e et 88e). Victime d'une rupture du tendon d'Achille de sa jambe droite, l'avant-centre international de l'OL, Florian Maurice, sera éloigné des terrains pendant plusieurs mois. Après le match, environ 200 supporteurs nantais mécontents se sont heurtés aux forces de l'ordre, réclamant la démission de Guy Scherrer, le président du FCNA.

Williams-Renault assure Damon Hill de son soutien pour le titre mondial de formule 1

TANDIS que la presse britannique critiquait, lundi 2 septembre, la rudesse avec laquelle Frank Williams avait mis fin à une collaboration de quatre années avec Damon Hill, un porte-parole de l'écurie britannique de formule 1 a précisé que Williams-Renault apportera un *« soutien à 100 % »* au pilote dans sa quête du titre de champion du monde qui l'oppose à son coéquipier Jacques Villeneuve.

L'entourage de Damon Hill avait craint que Williams ne soit tenté de favoriser le Canadien, qui compte seulement treize points de retard sur Hill à trois Grands Prix de la fin de la saison. *« On leur fournira le même matériel et la même assistance, comme cela a été le cas pendant toute la saison. L'équipe fera en sorte qu'ils aient les mêmes chances de remporter le championnat »*, assure-t-on chez Williams-Renault.

L'écurie championne du monde devait confirmer, mardi 3 septembre, l'arrivée prochaine de l'Allemand Heinz-Harald Frentzen, venu de chez Sauber-Ford, pour un contrat de deux ans d'un montant d'environ 60 millions de francs.

Damon Hill, selon son agent Michael Breen, a plusieurs contacts avec d'autres équipes, mais *« rien ne se passera concernant son avenir avant Monza »*. La marge de négociation du pilote anglais serait en effet supérieure s'il était champion du monde. Or, en cas de victoire, dimanche 8 septembre au Grand Prix d'Italie, Damon Hill serait mathématiquement assuré du titre, à condition que son coéquipier canadien ne fasse pas mieux que cinquième.

L'écurie Jordan a déclaré être en négociations avec Hill : *« Les contrats de nos pilotes actuels, le Britannique Martin Brundle et le Brésilien Rubens Barrichello, arrivent à terme à la fin de la saison »*, a indiqué un porte-parole de l'écurie. D'autres possibilités existent pour Hill, notamment du côté de McLaren, où le contrat du Finlandais Mika Hakkinen arrive à terme. *« J'aimerais beaucoup avoir Damon Hill dans mon équipe »*, a aussi assuré Jackie Stewart, triple champion du monde, dont l'écurie qui porte son nom doit faire ses débuts en 1997.

■ **ATHLÉTISME : Benoît Zwierzchiewski est devenu le premier champion de France des 10 km sur route,** samedi 31 août à Arras. Chez les femmes, le titre est revenu à Chantal Dallenbach.

■ **BOXE : un juge mexicain a émis un mandat d'arrêt contre le boxeur Julio Cesar Chavez et** trois autres hommes pour fraude fiscale, a annoncé, lundi 2 septembre, le ministère mexicain des finances dans un communiqué. Le boxeur et ses partenaires d'affaires sont accusés d'avoir omis de payer des impôts pour un montant de 10,58 millions de pesos (environ 7,5 millions de francs). Ancien champion du monde dans trois catégories différentes, le Mexicain a remporté 97 combats professionnels pour deux nuls et une seule défaite. – (*Reuter*.)

■ **LUTTE : la Française Anna Gomis a obtenu la médaille d'or** (catégorie 53 kg) lors des championnats du monde de lutte féminine qui se sont achevés, dimanche 1er septembre à Sofia (Bulgarie). Au total, les Françaises ont rapporté quatre médailles, une d'or, deux d'argent et une de bronze. – (*AFP*.)

RÉSULTATS

TENNIS

Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow

● **Simple messieurs**

Huitièmes de finale : J. Sanchez (Esp.) b. A. Boetsch (Fra.) 6-4, 7-6 (7-5), 7-6 (7-3) ; A. Agassi (E-U, n° 6) b. D. Wheaton (E-U) 4-6, 6-2, 6-3, 6-4 ; T. Muster (Aut., n° 3) b. T. Enqvist (Suè., n° 13) 7-6 (7-4), 6-2, 4-6, 6-1 ; M. Chang (E-U, n° 2) b. J. Hlasek (Sui.) 6-3, 6-4, 6-2.

● **Simple dames**

Huitièmes de finale : J. Novotna (Tch., n° 7) b. K. Habsudova (Svq., n° 17) 6-2, 6-0 ; S. Graf (All., n° 1) b. A. Kournikova (Rus.) 6-2, 6-1 ; J. Wiesner (Aut.) b. R. Grande (Ita.) 6-0, 6-3 ; M. Hingis (Sui., n° 16) b. A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 3) 6-1, 3-6, 6-4.

Martina Hingis est devenue grande à l'US Open

A Flushing Meadow, la jeune Suissesse (16 ans) a créé la surprise en éliminant en trois manches une des favorites, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, troisième joueuse mondiale

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Martina Hingis a grandi. Sa silhouette s'est étoffée, son visage s'est aminci. La vie et le circuit ont effacé un peu d'enfance, mais ils ne l'ont pas encore faite femme. Elle a la lippe un rien boudeuse qu'ont les gamines de son âge, leur joie, l'insolence et souvent les colères. Ses proches la considèrent comme une *« une fille de caractère, pas prétentieuse et heureuse »*. La Suissesse aura seize ans à la fin du mois. Lundi, elle s'est qualifiée pour la première fois pour les quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis en s'offrant la première grande victoire de sa carrière. En trois sets, elle a battu l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, qui, depuis deux ans, est une inamovible favorite à tous les titres du Grand Chelem.


US OPEN

Martina Hingis avait déjà atteint les quarts de finale dans un tournoi du Grand Chelem, en Australie, en janvier. Elle s'était alors inclinée face à la Sud-Africaine Amanda Coetzer. En mai, elle progresse encore en battant Steffi Graf sur la terre battue des Internationaux de Rome. *« Par rapport à ce que je vis aujourd'hui, tout cela ne compte pas,* dit-elle entre deux éclats de rire. *Aujourd'hui, j'ai battu l'une des meilleures joueuses du monde dans l'un des quatre tournois majeurs. J'ai l'impression, désormais, que tout peut arriver. Si cela n'arrive pas, tant pis. Je suis bien trop jeune pour être déçue par mes performances. »*

Le monde du tennis la découvre en 1993 aux Internationaux de France. Elle devient la plus jeune championne junior dans une épreuve du Grand Chelem. Elle est chipie et minuscule, alors obligée de se jucher sur la pointe des pieds pour serrer la main à l'arbitre à la fin des matches. Trois semaines après, elle s'adjuge l'épreuve junior de Wimbledon. Comme nombre de ses consœurs, son histoire est prédestinée. Née le 30 septembre 1980, elle s'appelle Martina comme le veut sa mère Mélanie, une admiratrice de Martina Navratilova. Martina reçoit sa première raquette à trois ans. Sa mère se remarie avec un ingénieur en informatique suisse. La famille émigre à Trubbach, Suisse.

DÉCONCERTANTE FACILITÉ

Martina poursuit sa collection de trophées. Entrée chez les juniors à onze ans, elle s'ennuie vite, ne trouvant pas de joueuses de son niveau. Seule la Russe Anna Kournikova lui donne un peu de fil à retordre en 1994. Martina dispute son premier tournoi du Grand Chelem en Australie en 1995. Quelques semaines plus tard, la Fédération internationale de tennis élève l'âge limite des joueuses admises en Grand Chelem à quinze ans.

Mélanie, beaucoup plus sérieuse que les règlements qui régissent le sport, protège sa fille depuis toujours. Martina ayant alors quatorze ans, le réflexe paraît normal. Il est considéré comme presque inédit dans ce milieu où les parents gourmands excellent. Mélanie limite volontairement le nombre des tournois annuel à cinq. Martina ne s'entraîne pas plus d'une heure et demie par jour, ne lève pas de fonte et continue ses études par correspondance. *« Je fais en sorte que tout soit normal,* explique Mélanie. *Quand elle est fatiguée, elle se repose, quand elle prend la grosse tête, je la fais redescendre sur terre. De ce côté-là, j'interviens rarement. »* La chipie a laissé place à une jeune fille adorable.

Entre deux grands sourires, Martina jette parfois sa raquette comme une poupée, pour s'excuser aussitôt avec une mine cajoleuse. Son tennis, jadis prometteur, est devenu beau. Ce qui frappe toujours, cette déconcertante facilité qui l'auréole. Avec Martina Hingis, un coup n'est jamais laborieux, son bras toujours léger. Son tennis est façonné pour son corps. Parce qu'elle ne mesure que 1,67 m et qu'elle est encore bien légère (52 kg), elle use rarement de la force.

Son énorme talent, c'est cette façon caméléon de se glisser dans le tennis de son adversaire pour mieux l'y piéger. Lundi, elle a d'abord résisté aux coups de boutoir d'Arantxa Sanchez-Vicario en cueillant sa balle très tôt derrière le rebond, la faisant filer encore plus vite. Arantxa, énervée, a vu son jeu déréglé par des montées intempestives à la volée et par une variation comme infinie des manières de faire avancer la balle. Elle est partie dépitée. *« Elle a un talent énorme, sa marge de progression est large »*, a admis l'Espagnole.

A la grâce du tableau, quelques minutes plus tard, Steffi Graf rencontrait Anna Kournikova. A tout juste quinze ans, la Russe est l'une des étoiles montantes du tennis féminin. Passée par les qualifications, elle disputait, à l'US Open, son premier tournoi du Grand Chelem. En 1995, elle fut vainqueur de l'Orange Bowl, le plus grand tournoi juniors du monde. Elle est l'une des protégées de Nick Bollettieri depuis huit ans et s'entraîne dans son « académie », en Floride, depuis quatre ans. Anna Kournikova tape dur et affectionne le service-volée. Elle a été renvoyée à sa jeunesse par la numéro un mondiale (6-2, 6-1). *« C'est important de voir venir des nouvelles têtes comme Anna Kournikova,* dit Steffi Graf. *Martina Hingis ? Il y a bien longtemps qu'elle n'est plus une jeune prodige. Elle est devenue une grande joueuse. »*

Bénédicte Mathieu

Un choc Muster-Agassi en quart de finale

Thomas Muster, tête de série n° 3, s'est qualifié, lundi 2 septembre, pour les quarts de finale en battant le Suédois Thomas Enqvist. Comme chaque année, après avoir évité de jouer sur le gazon de Wimbledon, l'Autrichien vient sur le ciment de l'US Open en espérant y effacer sa réputation de monomaniaque de la terre battue. En 1994, il avait été battu en quart de finale par Andre Agassi. Muster le retrouvera, mercredi, dans un match dont l'Américain sera favori.

Les deux hommes se sont rencontrés huit fois et sont à égalité quatre victoires partout. Cependant, depuis sa victoire à l'US Open 1994, Agassi a gagné les deux dernières rencontres, dont la dernière, il y a trois semaines, en demi-finale du tournoi de Cincinnati. Dans l'autre quart de finale, l'Espagnol Javier Sanchez, vainqueur du Français Arnaud Boetsch, sera opposé à l'Américain Michael Chang (n° 2) qui a battu le Suisse Jakob Hlasek.

A la table de chez Chartier

Ce restaurant parisien fête son centenaire en restant de plein fouet dans l'actualité

TERRIBLES en période révolutionnaire, comme le suggère Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues*, les bouchers sont pires encore *quand ils ont faim*. En voilà deux, avec les crocs, qui cherchent à se rassasier dans un Paris encore mal pourvu en bistrots à la mode et plats du jour sachant nourrir son homme. Arrivant d'Orgeval, le poumon lustré à l'air frais, les deux sanguins vont tomber dans un très méchant endroit qui les satisfait si peu qu'ils piquent leur boeuf et décident sur l'heure de se lancer dans la restauration. 1896 : Camille *et Frédéric* Chartier entrent dans la grande histoire des petites fringales de tous les jours. Cent ans déjà.

Ils ne sont pas à proprement parler les créateurs de ces « bouillons » qui offraient déjà des repas simplifiés à l'extrême, délestant toute une population de la corvée de gamelle sur le lieu de travail, mais apportent un « plus » considérable en proposant une carte avec une trentaine de plats. Pour la grisette, le couvreur, l'employé aux écritures ou le casseur de bottines, *c'était* Byzance. D'une soupe semi-populaire et imposée, on passait à la permission du choix. Et on était servi. Il ne manquait que la nappe : on mangeait encore à même le marbre de la table.

Le succès est rapide. Les deux frères mettent en construction l'établissement où va battre leur pavillon, au 7 de la *rue du* Faubourg-Montmartre, le même qui aujourd'hui fait salle comble tous les jours de la semaine, toute l'année. On prospère. En 1900, plus d'une vingtaine de bouillons Chartier sont « franchisés » dans la capitale. Et puisque l'idée paraissait être la bonne il n'y avait pas de raison pour qu'en 1946 un autre boucher, *René* Lemaire, ne devienne propriétaire de l'affaire et ne la relance en accueillant, à la fortune de l'après-guerre, des Parisiens toujours soumis au strict régime du ticket d'alimentation.

On ne visite que rarement les restaurants. Entrer chez Lipp, chez Maxim's, au Train bleu ou aller reluquer la plaque de cuivre signalant l'emplacement préféré d'Hemingway au bar de la Closerie des Lilas est une démarche *tentante, mais qui généralement* rebute le passant, légitimement inquiet de se faire facturer l'incursion au prix fort. Il n'est pas dit que la sévère ordonnance qui règne au bouillon Chartier n'oblige le curieux à payer son écot, mais c'est ce qui pourrait lui arriver de mieux.

Venez vers midi, nous avait-on recommandé. Le considérable endroit est encore un peu clairsemé. La verrière fait tomber une lu*mière franche sur la salle* principale, laissant dans un semi-obscur une importante distribution de tables juste derrière la bonde de la porte à tambour. Décor de *bois, de cuivre, de lustres et de* glaces. On s'attend à voir entrer les éclairagistes de René Clair pour une scène des *Grandes Manœuvres*. Dans les travées, le personnel *se déplace encore* à pas glissés, guettant le coup de clairon qui le fera monter à l'assaut.

« DURON » NOIR ET ROND

Cérémonial de l'emplacement. Il faut savoir qu'ici on positionne le client comme on le faisait avec les balles de thé dans les cales des clippers qui avaient pour mission *d'arriver en tête de la régate et de* fixer les premiers les nouvelles cotations à la Bourse de Londres. Une cargaison serrée et rangée dans l'ordre. Il n'est pas question *de déjeuner à l'aise*; on partage l'espace à plusieurs, sur le même banc de cette silencieuse et piquante petite infamie de n'avoir que sa propre personne à s'offrir en convive.



Car il ne faut pas compter sur l'autre pour mettre un peu de beurre dans les épinards de la solitude. *Ça, c'est pour les riches*. Ici, s'alimenter est un travail. Dans les compartiments hommes, on bosse, on « clape » tout à fait sérieusement. C'est atroce, tant de conviction à manger à plusieurs dans une telle somme de silence, mais c'est peut-être aussi l'un des rares moments que l'on peut consacrer à la vraie prière du jour. Saint bouillon Chartier, prions pour toi et le bref espace de brève rêverie que tu offres.

Là-bas, dans l'ombre, brille un collier de perles de veuve de lieutenant-colonel, un représentant de commerce remâche ses derniers contrats foireux. Entre un *couple de forains, deux Améri*cains artistes les yeux éclairés de soudures à la Calder, trois Chinois parigots, une paire d'amoureux tout purs. Paris saisi *en force*.

Tandis que les maîtres d'équipage chargent leur livraison, refilant le client rôti à point, aux servants en tablier blanc et long et *« duron » noir et rond – cette ar*mure à monnaie avec laquelle les garçons de café et les serveurs ont toujours fait la loi –, la marée s'enfle, joue l'équinoxe. La cathédrale est bientôt pleine. On lorgne les isolés qui feraient semblant de siroter d'un peu trop près leur café. Sans vraiment de méchanceté, ni vraiment de chiffre à *engranger*. Plutôt un réflexe, une tradition, un rite : on consomme, on paie, on part.

Salade de betterave ou an*douille avec beurre : 9 francs; œuf* dur mayonnaise, 9 francs encore; tomates farcies ménagère, 33 francs. Difficile de résister. Pour ne pas parler de lui, le « mayo » doit être pris dans son ambiance. Chez Ducasse, non seulement il ferait mauvais genre, mais on ne saurait évidemment pas le faire cuire à sa juste valeur, et sûrement mal l'accompagner de cette garniture qui doit être forcément un peu flétrie, pour lui donner ce côté fils du peuple pourvu en salade fraîche souvent après les autres. Là, il est parfait. La « farcie » baigne dans une sauce à la *Boulevard du crime, mais se rattrape par un hachis de* viande qui montre la détermination du chef à faire vrai. *Le quart* de rouge soutient l'ambiance avec roublardise et se siffle sans *grimace*.

Le voisin inconnu qui nous quitte, et qui, sans avoir demandé l'addition, laisse sur la table un billet de 50 balles épinglé d'une *pièce de 1 franc, avait lui aussi* commandé une tomate à la « ménagère » et un « mayo » en entrée. Avec un carafon d'eau et un café en dessert. 51 francs tout juste : le compte était bon.

Jean-Pierre Quélin

★ Restaurant Chartier, 7, rue du Faubourg-Montmartre, 75002 Paris. Tél. : 42-96-68-23. Ouvert tous les jours, de 11 h 30 à 15 heures et de 18 heures à 22 heures. Menu : 79 F. Carte : environ 75 F.

Le râpé en sachet

Le fromage râpé, ce produit banal qui semble remonter à Néendertal, n'a pas vingt ans d'existence. Dans sa version ensachée en tout cas, puisque ce n'est qu'en 1978 qu'il fit, sous cette forme, son apparition en supermarché. Premier fromage vendu aujourd'hui en France, l'emmenthal l'est pour 60 % sous forme râpé. *« Quand nous l'avons lancé, nous étions loin de songer à un tel engouement »*, reconnaît Michel Roche, secrétaire général du Syndicat interprofesionnel du gruyère français. A l'époque, il s'agissait avant tout d'exploiter au mieux les « chutes » que laissait le découpage en plaquettes des meules.

Si le râpé qu'on vendait en sachet il y a une vingtaine d'années avait un goût légèrement plus salé que la plaquette, c'est que la plupart de ces fameuses chutes étaient récupérées près de la croûte du fromage. Les meules d'emmenthal étant salées par immersion pendant deux jours dans un bain de saumure, c'est donc près de la croûte que le fromage était chargé en sel. *Le procédé n'ayant pas changé depuis des* années, on peut s'étonner que la salinité du râpé ait baissé. C'est que la demande est telle que les chutes des plaquettes n'y suffisent plus. Aujourd'hui, ce sont des meules entières de 75 à 80 kilos qu'on passe à la râpe industrielle.



Les moulinettes sont à la casse, l'huile de coude ne sert plus : le Français achète du « déjà râpé ». Il en consomme en moyenne 1,26 kilo par an. Quatre fois plus que son voisin *allemand, vingt fois plus que* l'Espagnol, sans parler de l'Italien qui, *pasta* ou pas *pasta*, ignore totalement ce produit.

Conséquence de cet engouement : une véritable bataille des prix pour conquérir des parts de marché. *Parfois au mépris de la* qualité. Un fabricant s'est ainsi fait pincer à remplir des sachets d'emmenthal à moitié de fromage râpé et à moitié d'un ersatz composé de matière grasse végétale; de *protéine de lait et d'arôme* d'emmenthal. Son procès sera instruit à Chambéry avant la fin de l'année. En attendant, ce fournisseur indélicat continue, sous l'appellation trompeuse de râpé (toutefois sans parler d'emmenthal), à fournir ses matières grasses aromatisées à divers restaurateurs et à des cantines scolaires.

Pour autant, tout emmenthal passé à la râpe n'est pas juste bon à passer à la trappe. Sous le label rouge « grand cru », 1 500 producteurs de l'est de la France, répartis des Vosges à l'Isère, proposent un râpé fait à partir de fromage au lait cru. Leurs vaches sont nourries sans ensilage, les meules *d'emmenthal sont affinées douze* semaines en cave (sept seulement pour un râpé basique) et le résultat, bien meilleur, se trouve facilement dans les supermarchés.

Face à ces *garants des traditions*, d'autres *s'essaient à innover en proposant des* mélanges de râpés selon les différentes utilisations qu'on veut en faire : sauce, salade ou gratin. Après Passendale, une fromagerie de Haute-Marne, qui a eu la *première cette idée, Meule d'or lance ces* jours-ci ses propres mélanges de râpés. L'emmenthal-comté, par exemple, serait, selon le fabricant, plus apte à recouvrir une soupe à l'oignon qu'un croque-madame. Un argument marketing que l'on s'en voudrait de juger quelque peu gratiné.

Guillaume Crouzet

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ GEORGES

■ Vingt ans après, c'est toujours le même décor, le même menu manuscrit, les mêmes plats sérieux et roboratifs aux saveurs identiques, et toujours le souriant service féminin. Seule la clientèle a changé, les prix aussi, raisonnablement. *Le chef* est là depuis trente ans. Entre-temps, il a pris la succession de son beau-père, aujourd'hui heureux septuagénaire. Hors-d'œuvre immuables : radis, harengs pommes à l'huile, museau, ratatouille, champignons. Les étrangers et les provinciaux connaissent cette adresse-témoin et apprécient l'impeccable *poêlée de cèpes frais, la raie au beurre noisette, l'andouillette du Père* Duval ou les rognons grillés et frites, épatants avec un broc de côte-de-brouilly (120 F) et le baba au rhum. Et encore, l'étonnante carte de bordeaux et de bourgognes, où le moins surprenant n'est pas la présence de bouteilles anciennes des domaines Marey-Monge et de la Romanée-Conti ! A la carte, compter de 185 F à 250 F.

★ Paris, 1, rue du Mail (75002). Tél. : 42-60-07-11. Fermé le dimanche.

LE PAQUEBOT

■ Lancé il y a deux ans, Le Paquebot a trouvé sa ligne de flottaison. Tout est clair et pimpant. Ici, les parements en bois de teck, les tables nappées et fleuries, un atrium aux couleurs aquatiques pour boire un verre. Décor du pont, savoir-faire du moussaillon, créativité du coq, *et des prix qui ne donnent pas le mal de mer. On embarque ? Une ter*rine de bouillabaisse de poissons en entrée – fine gelée avec la rouille et les herbes. Un puissant et aromatique pessac-léognan – pourquoi pas ? – pour accompagner la paupiette de sole à la tapenade, sauce à la sauge et tagliatelles de légumes, préparation qui ménage la saveur du poisson avec une présentation attrayante. Plus classiques sont les noisettes d'agneau farcies aux herbes, avec aulx et échalotes rôtis, viandes tendres et jus de cuisson parfumé. Que souhaiter au jeune *chef Daniel Scotto ?* Que la barque soit pleine et la mer calme. Autour d'un plat : 105 F. Menu-carte : 165 F.

★ Paris, 1, rue Sauval (75001). Tél. : 42-21-19-00. Fermé samedi midi et dimanche.

AUX TONNEAUX DES HALLES

■ D'excellents vins, quelques plats de résistance. Un de ces bistrots dont on ne pensait pas, il y a quelques lustres, qu'ils passeraient à la postérité, tant le décor était commun. Et pourtant, un véritable zinc courbé, une caisse enregistreuse à l'ancienne, une arrière-salle avec *fresque*, un *service bourru et bon enfant, cela se fait rare. Cela de*vient un endroit couru, où l'on déguste l'entrecôte à l'os à moelle, arrosée d'un marcillac, domaine du Cros. Plats du jour, bien sûr : andouillette, bœuf bourguignon, navarin d'agneau, selon l'humeur. Parmi les vins sélectionnés – et le jury d'habitués est sévère –, un *brouilly de comptoir charmant, un chinon plus rare et parfumé*. Patrick Fabre, champion toutes catégories de la course des garçons de café, a accroché ses trophées au-dessus du bar. Un museau aux pommes de terre ? Le museau était excellent, mais les pommes de terre peu cuites. Le chef était-il, lui aussi, parti « en course » ? Bah ! nous l'attendrons, en levant le coude à sa santé ! Menu-carte : 150 F.

★ Paris, 28, rue Montorgueil (75001). Tél. : 42-33-36-19. Fermé le dimanche.

Brasseries

BRASSERIE DU PONT MIRABEAU

■ Après quelques décennies de bons et loyaux services, L'Alsace aux Halles disparaît. A la suite de Vattier et de tant d'autres, les témoins d'une époque révolue, celle des Halles de Baltard, s'en vont vers d'autres aventures. Un tel sort ne risque guère d'arriver dans le quartier de Beaugrenelle, avec ses boutiques, ses cinémas fréquentés, à cette brasserie juchée en belvédère avec vue sur la Seine, ses bateaux-mouches et ses yachts, au pied de l'Hôtel Nikko et de ses autres restaurants réputés. Ici, le chef Vincent Sucheret fait preuve d'originalité. Outre la prestation classique, le plat du jour est son cheval de bataille : demi-coquelet rôti ou bien dorade rôtie au fenouil, en début de semaine ; blanquette de veau à l'ancienne ou filet de rouget poêlé. L'on nous annonce le jarret de porc aux lentilles ou bien le tronçon de barbue rôtie. Voilà un effort qui permet de déjeuner dans un cadre de grand hôtel, avec un service diligent, pour une somme modique. La terrasse connaîtra quelque affluence si l'été indien se prolonge. *Formule avec plat du jour : 160 F. A la carte : compter 180 F.*

★ Paris, 61, quai de Grenelle (75015). Tél. : 40-58-20-00. Tous les jours.

BRASSERIE PAOLI

■ C'est une de ces brasseries mythiques qui ne ferment jamais l'œil, *service à toute heure et tous les jours, qui se nommait, jusqu'à il y a* peu, « Au Nouveau Siècle ». Quelle confiance naïve et merveilleuse de la part de ses fondateurs, contemporains de la tour Eiffel. Le décor a changé, certes, virant au jaune. Doré sur grappe : la grappe de raisin est l'unité d'ornement. Un service raisonnable et la grande carte où *se remarquent* la *charcuterie corse*, la salade aux lardons chauds, la truite saumonée aux amandes, le saumon frais (crise bovine oblige !). La viande dûment labellisée tient sa place : entrecôte poêlée aux herbes, lamb chop, et les plats du jour. Filet de poisson à la crème, confit de canard pommes sautées, c'est l'éclectisme d'un menu à 79 F. Et, si l'on compte avec un aimable chinon (64 F), l'on obtient une prestation correcte de brasserie, vingt-quatre heures sur vingt-quatre ! Promptitude du service, qualité de l'accueil, produits frais. C'était le lot de ces *établissements rutilants, lumineux, qui ont fait le* charme de la ville. Menu : 79 F. A la carte : compter 150 F.

★ Paris, 104, rue de Rivoli (75001). Tél.: 42-33-98-53. Tous les jours.

Gastronomie

AUBERGE DE NOVES

■ Sur le piton rocheux entre Rhône et Durance, d'où cette bonne auberge domine la Provence légumière, Roger Lalleman – infatigable amphitryon – peut désormais contester la fable *Le Meunier, son fils et l'âne*. Robert – le fils –, la trentaine assurée, ne se satisfait plus de déclamer le répertoire acquis aux meilleures brigades. Il est apte à jouer des goûts, des textures et des arômes d'une *cuisine originale* et spontanée. Les écrevisses pattes rouges issues du vivier alimenté par une source sont accompagnées de taboulé à la coriandre fraîche – une heureuse transition de demi-saison –, en attendant les produits de la chasse et les champignons. Le châteauneuf-du-pape blanc, domaine de la Nerthe 1994, en bouteille de 50 centilitres, fera l'affaire. La gaufre à la truffe noire et chèvre frais à l'huile d'olive ? Une savante *composition, mais* qui n'atteindra sa plénitude qu'à la saison truffière. La canette en cocotte lutée, cuite à l'étouffée au vin rouge et au sureau, se pare de vertus bucoliques et vinicoles pour nous faire apprécier une côte-rôtie. Celle de Gérin, en 50 centilitres également, pourquoi pas ? Roger Lalleman, fort à propos, encourage ce conditionnement. *Mais sa cave* contient bien d'autres merveilles confiées à un nouveau et distingué sommelier. La glace de lait et de riz est bien dans la manière de ce fils prodigue, n'en déplaise à La Fontaine : *« Parbleu, dit le Meunier, est bien fou du cerveau / Qui prétend contenter tout le monde et son père. »* Un plat, un dessert : 180 F (au déjeuner) ; menu « A table en Provence » : 225 F. Menu-carte : 445 F.

★ Noves, route de Châteaurenard (13550). Tél. : 90-94-19-21. Relais et Châteaux dans un parc.

Jean-Claude Ribaut

Soleil au Nord et à l'Ouest orages dans le Sud-Est

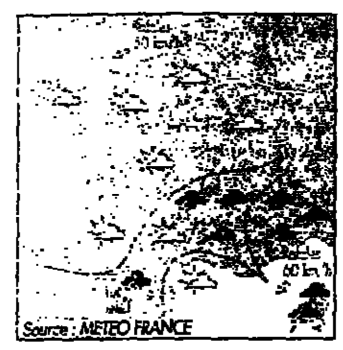
L'ANTICYCLONE britannique se décale vers la mer de Norvège et *continue à assurer un temps* agréable mais relativement frais sur une majorité de régions. L'extrême Sud-Est reste sous l'influence de la dépression centrée au *voisinage de la Corse*, qui commande un temps nuageux et orageux.

Mercredi, les régions côtières de la Manche se réveilleront sous un ciel parfois nuageux, mais, rapidement, le soleil s'imposera. Le vent de nord-est se renforcera, *atteignant 50 km/h sur les sites exposés*. De la façade atlantique aux frontières belge et allemande, en passant par le Poitou-Charentes, le Bassin parisien et la Bourgogne, le *soleil prédominera, malgré* un ciel temporairement nuageux, notamment vers le Centre et le Nord-Est. Des Pyrénées au Massif central, à Rhône-Alpes et à la Franche-Comté, le ciel se montrera passagèrement nuageux, notamment sur le relief, où quelques averses, et *parfois un orage, se produiront. En* plaine, le soleil se montrera plus franchement.

Près de la Méditerranée, un temps très menaçant et orageux se maintiendra en Corse et sur la Côte d'Azur. Les orages pourront encore être violents en début de journée, *puis ils perdront de leur vigueur. Le* vent de nord-est soufflera à 60 km/h entre la Corse et le *continent avec une tendance à l'at*ténuation. Sur l'est de la Provence, la couverture nuageuse, dense en matinée, se déchirera légèrement l'après-midi, mais les orages se manifesteront encore ici ou là. Enfin, du Roussillon à la vallée du Rhône en passant par le Bas-Languedoc, même *si l'on* ne peut *pas exclure* une ondée à caractère orageux, l'ensoleillement sera globalement assez *généreux*. Le vent du nord s'estompera progressivement.

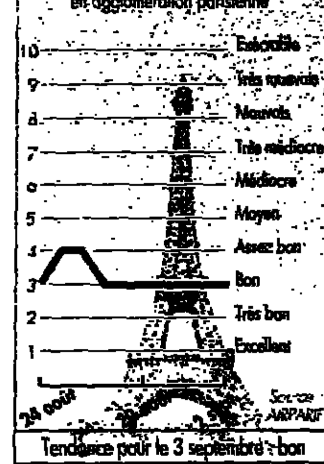
Les températures minimales seront assez fraîches sur les deux tiers nord et ouest du pays, s'inscrivant entre 8 et 11 degrés généralement. Elles seront plus proches de 14 degrés sur les côtes, mais pourront s'abaisser localement à 6 degrés dans les vallées abritées. Dans le tiers sud-est, la journée commencera dans la douceur avec 14 à 17 degrés. L'après-midi, les températures homogènes seront voisines de 21 à 24 degrés en général, elles atteindront localement 26 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

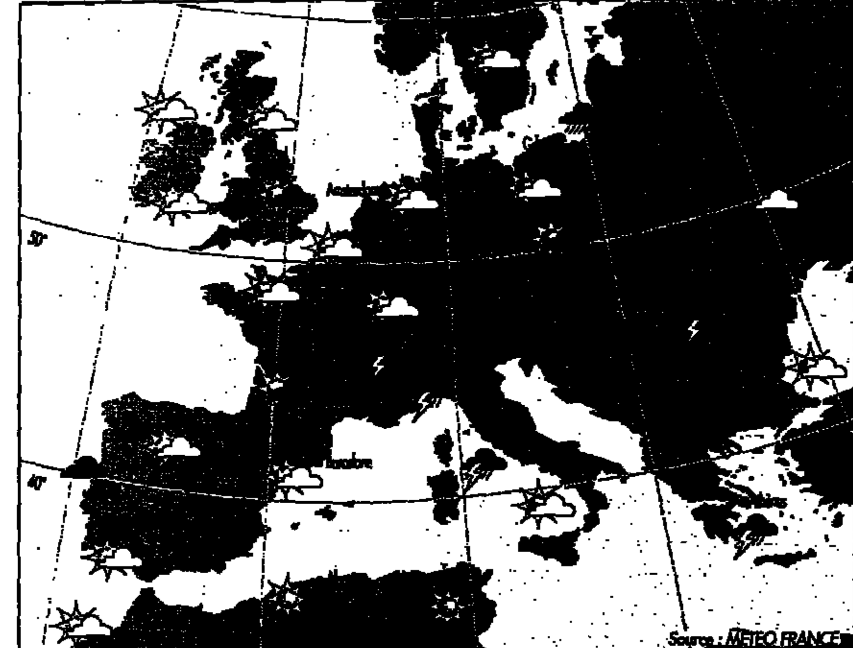


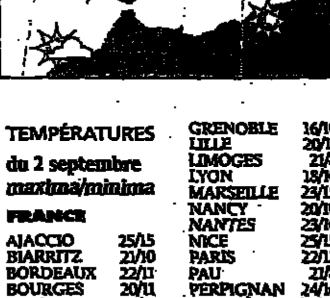
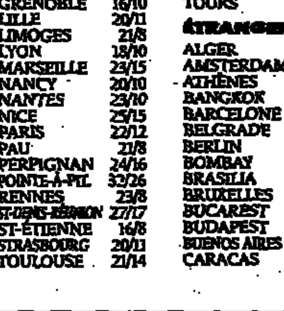
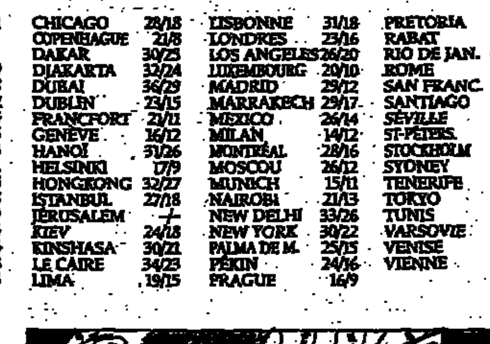

Prévisions pour le 4 septembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 3 septembre : bon



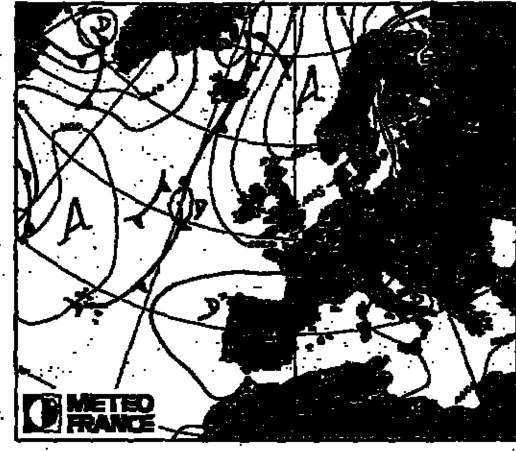




TEMPÉRATURES du 2 septembre *maxima/minima*

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	25/15
BIARRITZ	21/10
BORDEAUX	22/11
BOURGES	20/11
BREST	20/11
CAEN	21/10
CHERBOURG	21/13
CLERMONT-F.	19/10
DIJON	20/12
FORT-DE-FR.	33/23
GRENOBLE	16/10
LILLE	20/11
LIMOGES	21/8
LYON	18/10
MARSEILLE	23/15
NANCY	20/10
NANTES	23/10
NICE	25/15
PARIS	22/12
PAU	21/8
PERPIGNAN	24/16
POINTE-À-PIT.	32/26
RENNES	23/8
ST-DENIS-RÉUNION	27/17
ST-ÉTIENNE	16/8
STRASBOURG	20/11
TOULOUSE	21/14
TOURS	22/11
ÉTRANGER	
ALGER	26/19
AMSTERDAM	20/8
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	35/25
BARCELONE	24/15
BELGRADE	21/13
BERLIN	19/11
BOMBAY	31/25
BRASILIA	30/18
BRUXELLES	19/9
BUCAREST	25/16
BUDAPEST	20/16
BUENOS AIRES	15/8
CARACAS	27/18
CHICAGO	28/18
COPENHAGUE	21/8
DAKAR	30/25
DJAKARTA	32/24
DUBAI	36/29
DUBLIN	23/15
FRANCFORT	21/11
GENÈVE	16/12
HANOÏ	31/26
HELSINKI	17/9
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	27/18
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	24/18
KINSHASA	30/21
LE CAIRE	34/23
LIMA	19/15
LISBONNE	31/18
LONDRES	23/16
LOS ANGELES	26/20
LUXEMBOURG	20/10
MADRID	29/12
MARRAKECH	29/17
MEXICO	26/14
MILAN	14/12
MONTRÉAL	28/16
MOSCOU	26/12
MUNICH	15/11
NAIROBI	21/13
NEW DELHI	33/26
NEW YORK	30/22
PALMA DE M.	25/15
PÉKIN	24/16
PRAGUE	16/9
PRETORIA	26/14
RABAT	26/20
RIO DE JAN.	24/18
ROME	26/14
SAN FRANC.	17/13
SANTIAGO	11/-1
SÉVILLE	33/20
ST-PÉTERS.	24/14
STOCKHOLM	22/13
SYDNEY	21/11
TENERIFE	28/20
TOKYO	35/23
TUNIS	29/19
VARSOVIE	25/14
VENISE	24/17
VIENNE	14/13




Situation le 3 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Au procès de Nuremberg

LES DÉBATS du procès de Nuremberg viennent de s'achever par l'examen contradictoire de la culpabilité des organisations national-socialistes. C'est un des problèmes les plus difficiles que les juges internationaux aient à résoudre dans le secret de leur délibéré. Aux termes de l'article 2 du statut du tribunal, celui-ci a le pouvoir, à l'occasion de tous les actes *dont* un des accusés est reconnu coupable, de décider que l'organisation à laquelle cet individu appartient est une organisation criminelle.

L'acte d'accusation du *18* octobre 1945 lui a demandé d'en décider ainsi pour les six groupements suivants : le *cabinet du Reich*, le *corps* des dirigeants politiques du parti nazi, l'état-major de la Wehrmacht, la *Gestapo*, l'organisation des SS, celle des SA. Si la responsabilité criminelle de ces entités apparaît incontestable, la reconnaissance et la sanction de leur culpabilité posent le problème de la responsabilité pénale des personnes morales.

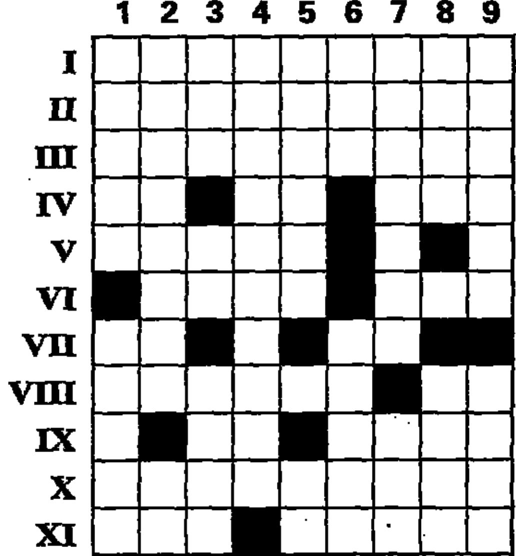
On sait que la tradition juridique libérale du XIX[e] siècle s'est montrée fort attachée à la thèse de la responsabilité individuelle. Il lui apparaissait *impossible que* la personne morale fût responsable, en soi, des actes de ses composants, parce qu'il lui semblait que cette personne morale n'était pas douée d'une volonté propre.

Mais, si l'on admet le principe de la personnalité de la personne morale, il faut accepter le corollaire de sa responsabilité pénale. La doctrine moderne est en ce sens. Les travaux de l'Association internationale de droit pénal de 1929 sont formels. Au demeurant, la loi française de 1945 sur la répression des organismes de presse coupables de collaboration avec l'ennemi constitue une application remarquable de la responsabilité pénale des collectivités.

Jacques-Bernard Herzog
(4 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6901



HORIZONTALEMENT

I. Qui offre une belle vue de derrière. – II. Ne travaillent que s'ils ont la dent. – *III. Où l'on peut avoir les boules.* – IV. Objet d'études. Quatre termes. Pas du tout encaissé. – V. Très troublé. – VI. Se forme sur les plateaux jurassiens. *Elément d'un cintre. – VII. En France. Fleuve. – VIII. Des* ouvrages utiles. Ne se dit plus quand tout est cassé. – *IX. Saint. Il y en eut un le premier jour. – X. Qu'il ne faut pas* faire bouillir. – XI. Qui sont comme dans un camp. Résidence surveillée.

VERTICALEMENT

1. Fut invité à s'asseoir. On en prend de la graine pour avoir du goût. – 2. Leur roi ne dort que d'un œil. En Russie. – 3. A de la force. Cœur de lion. Rend une flèche plus redoutable. – 4. Attachées comme des trompes. – 5. Combattit des hérétiques. Une partie de l'inconscient, pour le psychanalyste. – 6. Invite à accélérer. Comme un chien sur le toit. – 7. Son enseignement, c'est *de l'hébreu ! Dans* les affaires étrangères. – 8. Mit les voiles. N'est pas emprunté. – 9. Pièce de véhicule. Quand son taux augmente, les traites *sur l'avenir diminuent.*

SOLUTION DU N° 6900

HORIZONTALEMENT

I. Débutante. – II. Atomiseur. – III. Molestées. – IV. Eu. Ases. – V. Spa. Ur. Ca. – VI. En. Pilou. – VII. Dégrader. – VIII. Auge. Da. – IX. Marans. Il. – X. OMS. Mal. – XI. Nika. Milo.

VERTICALEMENT

1. Dames. *Démon.* – 2. Etoupée. Ami. – 3. Bol. Angarsk. – 4. Umea. Rua. – 5. Tissu-pagne. – 6. Astérides. – 7. Nées. Lé. Mi. – 8. Tue. Cordial. – 9. Erseau. Allô.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 5 septembre

■ *LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE* sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, *devant l'entrée, sur le parvis* de Notre-Dame (Odyssée).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, *berceau de l'Université* (50 F), 10 h 30, parvis de Notre-Dame, devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIII[e] siècle, 11 h 30 ; les peintures de Mantegna pour le studio d'Isabelle d'Este, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (carte d'identité, 55 F), 14 h 15, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris et son *histoire*).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche, *côté* impair de l'avenue d'Italie (M[me] Cazes).

■ **DE LA RUE DU DRAGON** aux hôtels du quai Malaquais (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Sauvegarde du Paris historique).

■ **JARDINS AUTOUR DE LA** ***PLACE DES FÊTES*** *(45 F), 14 h 30,* sortie du métro Place-des-Fêtes, côté rue Compans (Le Passé *simple*).

■ **LES JARDINS DU MARAIS** (35 F), 14 h 30, angle de la place du Marché-Sainte-Catherine et de la rue Caron (Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : sur les traces de M[me] de *Sévigné* (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2[e] parcours (50 F), *14 h 30*, 3, rue de Palestro (*Paris* autrefois).

■ **LE QUARTIER DES GOBELINS** *(45 F), 14 h 30, sortie du métro* Gobelins, côté rue Croulebarbe (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : du Cirque d'Hiver, à la fontaine des Haudriettes (50 F), 15 heures, devant les guichets du métro Filles-du-Calvaire (La Parisienne).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (40 F), 15 heures, devant le portail central de Notre-Dame (Approche *de l'art*).

■ **LA NOUVELLE ATHÈNES** et le quartier Saint-Georges (45 F), 15 heures, *sortie du métro Saint-*Georges (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

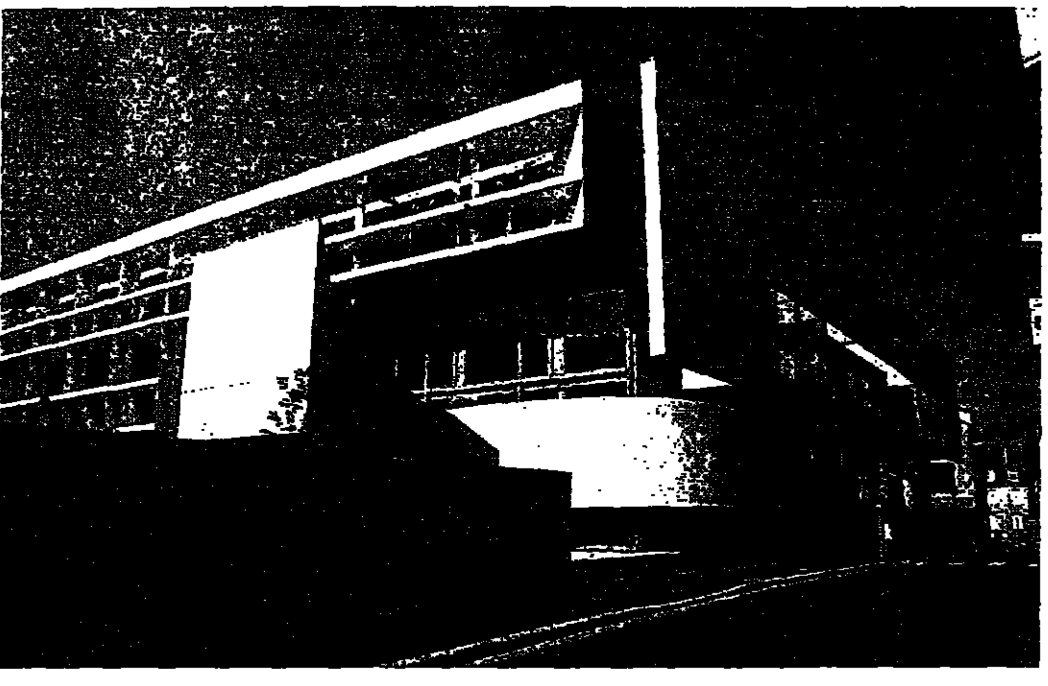
GRANDS TRAVAUX Un des projets lancés dans les régions au titre des « grands travaux » arrive à son terme, avec l'inauguration, vendredi 6 septembre à Poitiers, de la médiathèque François-Mitterrand. Commencé en 1990, ce chantier, *« projet pharaonique »*, selon *l'opposition au maire* (PS), Jacques Santrot, a coûté 127,5 millions de francs, somme dont la ville a supporté plus des deux tiers. ● UNE MAISON DU MOYEN AGE, « pôle associé » de la Bibliothèque nationale de France (BNF), a été créée en son sein. Le rôle de la médiathèque sera pluriel : à la fois bibliothèque de diffusion, destinée *au grand public, mais aussi bibliothèque* patrimoniale, dont l'accès est réservé aux chercheurs. ● L'OUVRAGE architectural, dessiné par Sylvain Giacommazzi, Laurent et *Hervé Beaudoin, s'inspire* des principes de la tradition moderne.

Poitiers s'apprête à inaugurer la médiathèque François-Mitterrand

En plein centre-ville, à proximité de Notre-Dame-la-Grande, un joyau de l'art roman, le nouveau bâtiment abrite non seulement des espaces accessibles au grand public, mais aussi une bibliothèque patrimoniale réservée aux chercheurs

POITIERS
de notre envoyé spécial

À la fin des années 80, l'air du *temps était encore aux grands tra*vaux. Jacques Santrot, maire (PS) de Poitiers, a donc voulu doter sa cité d'un équipement culturel lourd et, par la même occasion, rénover le centre de la ville. A l'image du chef de l'Etat, qui décide de lancer la construction de la Bibliothèque nationale de France sur les bords de la Seine, l'élu poitevin propose, en 1988, à son conseil municipal d'implanter une bibliothèque – ou plutôt *une médiathèque* – à *proximité* de Notre-Dame-la-Grande, un trésor de l'art roman. Le chantier démarre en 1990. Six ans plus tard – vendredi 6 septembre –, le bâtiment doit être inauguré en présence de deux présidents : celui du Sénat, René Monory (UDF), également à la tête du conseil général de la Vienne, et celui de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin (UDF), également ministre du commerce et de l'*artisanat. Danielle* Mitterrand sera à leurs côtés, puisque l'établissement, ouvert au public dès le lendemain, porte le nom de son défunt mari.


ALAIN REZZOUG

Projet pharaonique, crie l'opposition municipale. Il a couté 127,5 *millions de francs. Une somme* dont la ville a supporté plus des deux tiers. Son fonctionnement est estimé à 16 millions de francs par an. Ce qui est lourd pour une commune dont le budget annuel est de 600 millions de francs et qui consacre, dans le même temps, 120 millions de francs à la culture. *« L'ouverture de cette médiathèque répond à une très forte demande locale,* soutient Mireille Barriet, adjointe au maire, chargée de la culture. *Poitiers est le seul grand pôle universitaire de la région. Il y a près de 30 000 étudiants dans l'agglomération, qui compte 110 000 habitants. De plus, on a créé, au sein de la médiathèque, une Maison du Moyen Age, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France, dont la vocation est nationale. »*

La médiathèque François-Mitterrand est, effectivement, une poupée gigogne plus compliquée encore que ne l'indique Mireille Barriet. D'abord, c'est une bibliothèque de diffusion, *destinée au grand public,* mais aussi une bibliothèque patrimoniale dont l'accès est réservé aux chercheurs. Au sein de cet établissement, la Maison du Moyen Age est un nouveau département qui participe de ces deux fonctions : une partie de ses documents est accessible au grand public, une autre est réservée aux seuls chercheurs – par exemple, certaines archives municipales *de Poitiers déposées ici*, comme la charte d'Aliénor d'Aquitaine, qui date de 1199, ou *La Vie de sainte Radegonde*, un manuscrit à peintures du IXe siècle.

« PÔLE ASSOCIÉ »

Pour compliquer le tout, cette Maison du Moyen Age est également le nom d'une association qui regroupe quatre institutions poitevines différentes : la médiathèque, avec ses collections médiévales, la Bibliothèque universitaire (BU), *dont un secteur (environ* 10 000 livres) est spécialisé dans l'histoire de cette période, le Centre d'études supérieures de la civilisation médiévale (CESCM), créé au début des années 50, riche de 40 000 ouvrages, et le service régional de l'inventaire, avec ses 20 000 dossiers qui portent sur des monuments ou des objets médiévaux. Au sein de cette association, *« la médiathèque a pour mission de couvrir deux domaines,* explique Régis Rech, responsable de la Maison du Moyen Age : *la codicologie, c'est-à-dire l'étude des arts du livre manuscrit, et l'histoire politique, économique, sociale et culturelle du XIIIe au XVe siècle ».* Cette association est un des trente *« pôles associés »* de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Qu'est-ce qu'un pôle associé ? D'abord une justification. Quand il fut décidé de créer, à Paris, une Très Grande Bibliothèque, les premières critiques portèrent sur le centralisme excessif du projet, qui risquait de dessécher le tissu des bibliothèques françaises. Le ministère de la culture indiqua alors que, loin de drainer tous les crédits, l'établissement parisien allait se trouver à la tête d'un réseau irrigué par les fonds publics : trente bibliothèques régionales, choisies pour leurs spécialités, allaient pouvoir enrichir leurs domaines *spécifiques* (Bordeaux dans le domaine hispanique, Strasbourg dans le domaine germanique et le domaine religieux, Brest dans le domaine océanographique, etc.).

Ces pôles recevraient des subven*tions pour acquérir, notamment,* les ouvrages étrangers dont la BNF parisienne, détentrice du dépôt légal, ferait ainsi l'économie. La mise en place d'un Catalogue collectif de France, entièrement informatisé, permettrait aux chercheurs de localiser facilement les ouvrages à partir d'un quelconque terminal, voire d'un Minitel.

Un premier contrat de trois ans fut donc signé entre ces « pôles » et la BNF. A ce titre, la Maison du Moyen Age de Poitiers a reçu 1 million de francs en trois ans. Comme l'éducation nationale, à la suite du rapport Miquel, qui dénonçait la grande misère des bibliothèques universitaires, a versé, au cours de la même période (1994-1996), à la *BU de Poitiers et au CESCM*, 200 000 francs par an – en tant que Centre d'acquisition et de documentation de l'information scientifique et technique (Cadist) –, le pôle en question a pu s'étoffer notablement.

Or, cet effort pourrait être remis en cause dans les mois qui viennent, au nom de la rigueur budgétaire. Le contrat va-t-il être renouvelé ? Les messages contradictoires émis par la BNF sont difficiles à déchiffrer. On sait que Bercy, irrité par le coût de fonctionnement de la BNF (1,2 milliard de francs par an), jugé excessif, aimerait couper quel*ques crédits. Le ministère de la* culture, dont le budget global est révisé à la baisse, serait très heureux que les collectivités locales prennent la relève. Ce qu'elles ne sont pas du tout prêtes à faire. Or, souligne Jean-Marie Compte, *conservateur en chef de la média*thèque de Poitiers, *« pour que cette Maison du Moyen Age ait une existence réelle sur le plan national, il faut nous donner un peu de temps pour étoffer nos collections ».* La BNF cherche, dit-on, une sortie *« honorable »* pour se tirer de ce mauvais pas. Une sortie difficile à trouver.

Emmanuel de Roux

Trois niveaux pour la consultation et le prêt

Le nouveau bâtiment compte 8 000 mètres carrés de surface utile répartis sur six niveaux : deux, en sous-sol, abritent les réserves, trois sont destinés au public et un à l'administration et aux locaux techniques (ateliers de restauration, etc.). Pour un coût total de 127,5 millions de francs, l'Etat a contribué à hauteur de 30 millions, la région a versé 2,2 millions et le département 4 millions. Le reste a été payé par la ville, qui a également dépensé 6 millions de francs pour l'acquisition de nouveaux livres, CD, vidéocassettes, CD-ROM. Elle a reçu à ce titre 700 000 francs du Centre national du livre.

La médiathèque contient 300 000 documents intéressant les chercheurs, dont 400 manuscrits médiévaux et 275 incunables (livres imprimés avant 1500), 10 000 documents iconographiques et 1 000 cartes et plans anciens. Le grand public dispose de 90 000 ouvrages pour la consultation sur place (dont 70 000 en libre accès) et le prêt ; on trouve enfin 400 vidéos, 11 000 disques compacts et 50 CD-ROM.

Une conception destinée à flatter le « vice » de la lecture

LA MÉDIATHÈQUE François-Mitterrand est séparée *de la façade romane de* Notre-Dame-la-Grande, une des plus belles églises de France, par la vieille faculté de droit, un bâtiment du XVIIIe siècle, entièrement remanié au siècle suivant. Le dialogue n'aura donc pas lieu entre l'ancien et le nouveau, l'auteur – anonyme – de la basilique et les trois architectes de la médiathèque, Sylvain Giacomazzi, Laurent et Hervé Beaudoin. *L'édifice, « résolument contemporain »*, occupe un quadrilatère bordé par trois rues étroites. Son quatrième côté est soudé au tissu ancien de la ville. L'héritage de Le Corbusier et d'Henri Ciriani – heureux patronnage – est ici hautement revendiqué.

Les architectes ont effectivement décliné le vocabulaire géométrique des façades occupées par de lourds *brise-soleil, exalté les matières brutes – béton et huis*series de chêne –, soigné l'éclairage en multipliant les puits de lumière sur l'ensemble du bâtiment et découpé une vaste fenêtre horizontale dans l'un des murs rideaux. Ils ont, enfin, soigneusement joué de la polychromie pour souligner certaines formes du bâtiment. *Les principes de la tradition moderne sont bien* tous au rendez-vous. Est-ce suffisant ?

Pour que le travail de ces bons élèves soit définitivement convaincant, il manque ce sens de l'espace et des proportions exactes qui fait, par exemple, du Musée de l'Arles antique, dessiné par Henri Ciriani, un modèle presque parfait. Ces lacunes sont surtout *visibles à l'intérieur, où les volumes émiettés sont peu* généreux, les surfaces fragmentées finissent par paraître étriquées, les décrochages de niveaux artificiels et les escaliers inutilement biseautés. L'ensemble n'est pas étranger aux décors du célèbre film de Robert Wiene *Le Cabinet du docteur Caligari*, le génie en moins. Mais peut-être les innombrables niches et re*coins, tous ensoleillés il est vrai, sont-ils propices à ce « vice impuni, la lecture »*, que la médiathèque François-Mitterrand est chargée de promouvoir.

E. de R.

Fantômes d'architecture

Variations de Pascal Convert sur des villas disparues

VILLA ARSON, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06105 Nice ; tél. : 92-07-73-73. Tlj de 13 heures à 19 heures, jusqu'au 6 octobre.

NICE
de notre envoyé spécial

En 1983, Pascal Convert visitait des villas abandonnées et ruinées à Biarritz. Depuis lors, il a fait de ces vestiges et de leur exploration l'un de ses motifs majeurs. De plusieurs manières, il a célébré l'événement, raconté elliptiquement cet épisode, tissé autour de lui un réseau de *réminiscences et allusions autobio*graphiques. Qu'il ait été tenté, dans les salles de la Villa Arson, de revenir encore une fois sur cet épisode n'a rien de surprenant. Il lui a suffi de se *laisser porter par la mémoire.*

Aux murs des salles d'exposition, il a tracé des dessins d'architecture dont les perspectives, les enfilades et les volumes seraient celles de ces vil*las disparues. Par place, il a ajouté* des motifs décoratifs – rampes d'escalier ouvragées – dont les courbes et les spirales enjolivent les tracés rectilignes. Il a obtenu de la sorte des exercices de style géométriques de très grand format, évidemment spec*taculaires. Seulement specta*culaires ? Celui qui ignore l'origine de ces dessins, celui qui ne sait pas à quel événement ils renvoient, risque de ne voir là que des démonstrations de virtuosité très réussies. Rien ne l'aide à comprendre que ces projections spatiales relèvent de l'autobiographie, de l'archéologie, d'une réflexion sur l'effacé et le fantomatique. De là le sentiment d'un mystère trop soigneusement entretenu. Sans doute n'est-il pas nécessaire de connaître les détails – qu'il s'agit de villas biarrotes, que Convert est né à Bordeaux et vit aujourd'hui à Biarritz –, *mais le codage* poussé à ce point finit dans l'hermétisme, d'autant plus agaçant qu'il se pare des charmes de la perfection technique.

Les objets qui accompagnent les dessins n'ont guère de relations avec eux. Ce sont trois cloches de cire dont les flancs portent des aphorismes poétiques et des souches qui ont été *trempées dans un bain d'encre de* Chine afin de les noircir entièrement. Elles ont été déterrées sur un champ de bataille, et le noir est donc ici symbolique. Leurs formes peuvent être belles, leur couleur *éloquente, leur* présentation théâtrale, elles n'en restent pas moins d'habiles variations sur le principe de l'objet trouvé et métamorphosé en allégorie. A nouveau, la perception oscille entre le bref plaisir des formes polies et du *matériau rare et la recherche, qui* menace de demeurer vaine, d'un décryptage et d'une signification.

Philippe Dagen

A la Mostra, des regards d'enfants, en 1926 et aujourd'hui

« Ponette », de Doillon, n'est pas sans rappeler les deux courts métrages de Leo McCarey

UNE DES PARTICULARITÉS les plus agréables des festivals de cinéma est de provoquer des rencontres singulières. Ainsi, lundi 2 septembre *a-t-on découvert à Venise* deux films de Leo McCarey datant de 1926 et 1927, deux merveilles que seul leur format (vingt et dix-huit minutes) autorise à qualifier de petites. Dans *Flaming Fathers*, irrésistible bande burlesque *avec en vedette* l'oublié Max Davidson, des enfants servent de déclencheur aux différents gags. Certains paraissent avoir près de dix ans, mais d'autres sont beau*coup plus jeunes, quatre, cinq ans* tout au plus. Et le naturel dont ils font preuve est renversant. Comme s'ils ignoraient encore le cinéma, mais en avaient déjà deviné les règles.

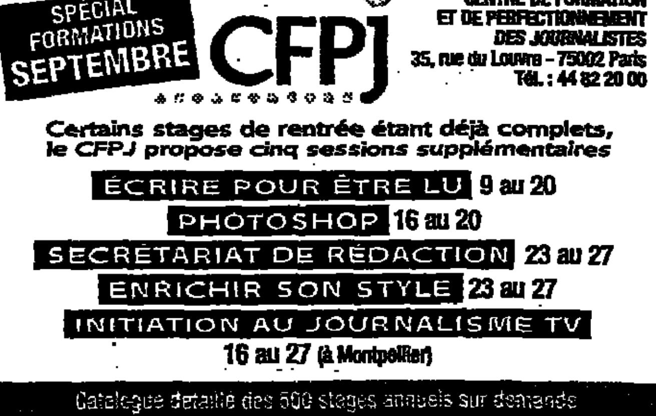

LETTRE DE VENISE

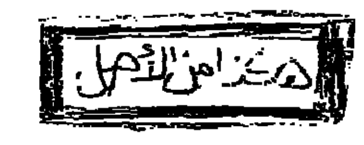
A près de soixante-dix années de distance, McCarey et Jacques Doillon se sont trouvés confrontés à ce regard de l'enfant, et bien que ni leur ambition ni les moyens mis à leur disposition ne puissent être *comparés, leurs films se res*semblent un peu. Car les enfants de *Ponette* sont, eux aussi, bien plus jeunes que ceux que l'on voit habituellement au cinéma. Victoire, qui joue le rôle de Ponette, a quatre ans, et elle doit faire « comme si » sa mère venait de mourir. « Comme si », soit un jeu d'enfant qui n'en *serait pas vraiment un. Pour le* mettre en place, Doillon a longuement écouté les enfants, puis de leurs phrases il a fait des dialogues que les enfants ont dits. Le résultat est saisissant, fait de cruauté et de tendresse, de candeur et de rouerie.

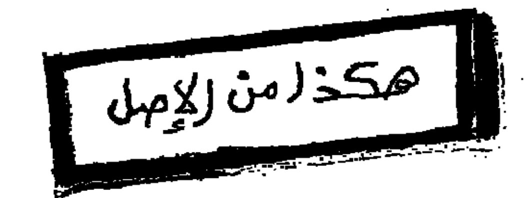
De manière surprenante, il y est beaucoup question de religion, au point que, parfois, cette sur-présence de la foi et de la croyance en vient à « habiller » la nudité or*gueilleuse d'un film qui ose* confronter l'enfant au mystère insoutenable de la mort. Quant aux adultes qui traversent le film, notamment Xavier Beauvois, époustouflant dans le rôle du père de Ponette, ils ont réussi l'exploit de se hisser à la hauteur de leurs partenaires.

Comme Doillon, Ken Loach jouit de la réputation méritée de savoir parfaitement travailler avec les enfants. *Mais cette fois-ci, il s'est lan*cé dans une autre aventure, s'attachant aux pas d'un jeune chauffeur de bus de Glasgow (Robert Carlyle, comme habité par le rôle) qui part *pour le Nicaragua alors en guerre,* en compagnie d'une jeune danseuse traumatisée par les expériences tragiques qu'elle a vécues là-bas. *Carla's Song* est une histoire d'amour, mais une histoire d'amour à la Ken Loach. Dans laquelle chaque situation d'inspiration « romantique » est sur-le-champ désamorcée au profit de la découverte d'une situation politique qui forme le coeur et la vraie raison d'être du film. *Exercice périlleux et passion*nant que le cinéaste exécute en se remettant sans cesse en cause lui-même.

Pascal Mérigeau







Neneh Cherry, un métissage sensuel de soul et de pop expérimentale

Belle-fille d'une figure du free jazz décédée il y a peu, elle publie « Man », son troisième album

Neneh Cherry, qui a grandi en Suède aux côtés de Don Cherry, trompettiste-phare du free jazz, a participé, dans le Londres des années 80, aux expériences musicales qui ont fleuri après l'explosion punk et qui étaient influencées par les rythmes noirs, notamment le hip hop et les *sound systems*. Elle publie son troisième album, après avoir chanté avec Youssou N'dour *7 Seconds*, le grand tube de l'année 1995.

EN 1989, les mordus de la bande FM et les habitués des boîtes de nuit font la fête à *Buffalo Stance*, le premier tube de Neneh Cherry. On pense découvrir une énième poupée rap, calibrée pour les moiteurs d'un été. Mais, derrière les paillettes sexy d'une chanson diablement accrocheuse, s'affirmait un tempérament. Née en Suède en 1964, elle est la fille d'un percussionniste africain et d'une peintre et chanteuse suédoise remariée au trompettiste américain Don Cherry. Neneh est une enfant de la bohème. Elle ne s'est pas laissé piéger par le succès phénoménal de son premier album, *Raw Like Sushi*. Prenant le temps de vivre – avec ses trois enfants – et de chercher, elle n'enregistrera que deux albums en huit ans. Après le surprenant *Homebrew* (1992), voilà *Man*, son troisième opus.

Il souffle sur cette forte tête séductrice, depuis l'enfance, un vent de liberté. Peut-être parce que son beau-père, musicien *free* qu'elle appelle « *Don* » ou « *papa* », avait défini une manière de vivre. La fillette prendra, entre Stockholm, Rome, New York et Londres, le goût des balades planétaires. Elle reconnaît sa dette : « *Don n'avait rien du musicien de jazz coincé par son purisme. C'était la musique qui lui importait avant tout. C'est lui qui m'a fait découvrir les musiques qui m'ont fait craquer : le funk, le rock, le rap. Il achetait des disques de Sly & The Family Stone, des Jackson 5, des Pretenders. Il a joué avec les Watts Prophets, considérés, avec les Last Poets, comme les ancêtres du rap. Je me souviens de Lou Reed à New York, quand j'avais neuf-dix ans, envoyant une limousine chercher papa pour qu'il joue avec lui au Bottom Line. A Washington, Don chaussait ses patins à roulettes et filait voir des concerts de go-go. C'était un type incroyable.* »

Neneh semble dans un premier temps fâchée avec la technique. Elle optera pour la danse africaine avant qu'en Angleterre le mouvement punk l'attire : « *En Suède, ma couleur de peau me donnait l'impression d'être une étrangère. Aux Etats-Unis, la culture noire était trop exclusive. Mais en 1980, à Londres, les communautés se mêlaient plus facilement. C'est la première ville où je me sentais vraiment libérée. Les punks, en particulier, écoutaient énormement de reggae. Et comme ils ne se souciaient pas de technique, j'ai foncé tête baissée. Don m'a beaucoup encouragée.* »

Au début des années 80, le cri punk mute en une nouvelle vague passionnée de recherche. Au sein du collectif avant-gardiste Rip Rig & Panic, mélangeant – en pionniers – punk, funk et free jazz, Neneh Cherry participe à des performances aussi excitantes qu'anarchiques. Dispersé après un album et des concerts chaotiques, ce groupe basé à Bristol ouvrait la voie à des courants influencés par les rythmes et les musiques noires. Dans cette ville, un noyau de musiciens, plus bidouilleurs qu'instrumentistes, anticipait le formidable retour des musiques de danse qui allait submerger la Grande-Bretagne à la fin des années 80. Avec eux, Neneh Cherry allait partager son amour du hip hop et des *sound systems*, et façonner en studio les chansons de son premier album.

Raw Like Sushi imposait la jeune métisse en rivale crédible de Madonna. La belle-fille de Don Cherry pouvait-elle se contenter de ce stéréotype ? Pendant trois ans, sous la houlette de son mari, le producteur Cameron McVey, elle fera tout pour se débarrasser de cette image de bombe sexuelle, reine des pistes de danse. Résultat de ce changement de cap, son deuxième album, *Homebrew*, enregistré dans la campagne suédoise, prendra le risque de désarçonner son public. Plus intimiste et dépouillé, le disque louvoie entre rap jazzy et clin d'œil au rock.

> « Grâce à la musique, je pouvais diriger mes sentiments sans avoir à les analyser »

Après cet album – succès critique mais relatif échec commercial –, Neneh Cherry déménage à Malaga, en Espagne, et retourne à sa vie de famille. Pendant ce temps, les amis de Bristol – Nellee Hooper, 3 D, Daddy G, Mushroom – bricolent la musique du troisième millénaire – le trip hop – et sortent, sous le nom de Massive Attack, Tricky ou Portishead, les disques qu'on attendait d'elle.

Son retour n'est pas allé de soi. Hésitant entre plus d'audace et des mélodies plus instantanées, elle a d'abord tenté l'aventure avec Tricky, sans résultat concluant. Redécouvrant les sensations de la scène grâce à une tournée organisée l'an dernier, Neneh a finalement choisi de s'éloigner un peu de l'esthétique de studio : « *J'ai voulu cette fois écrire des chansons qui pouvaient être jouées en concert avec un vrai groupe. Je voulais communiquer de façon plus simple, plus crue, plus directe. C'était un soulagement de travailler avec un vrai groupe, de ne plus seulement utiliser les gens comme des machines au service de nos sons.* » L'an dernier, ce nouveau parti pris était récompensé par le succès inattendu de *7 Seconds*, en duo avec Youssou N'Dour.

Mais l'intensité particulière de ses émotions, la couleur bluesy et soul de ses chansons, *Man* les doit surtout au contexte « sombre » de sa conception. Atteint d'un cancer, Don Cherry est venu passer la dernière année de sa vie auprès de sa fille. « *Je me suis d'abord sentie impuissante et déboussolée devant sa souffrance et cette mort annoncée. Mais Don nous donnait aussi beaucoup d'énergie dans notre travail. A la fin, c'est tout ce qui importait. Grâce à la musique, je pouvais diriger et lâcher mes sentiments sans avoir à les analyser ou les digérer. Ce disque a aussi été une délivrance.* »

Stéphane Davet

Les ombres envahissantes d'une forte personnalité

IDÉALEMENT, on aimerait imaginer Neneh Cherry en Björk *black*. On aimerait la voir, comme l'Islandaise, assumer ses audaces, adopter le vocabulaire des musiques d'aujourd'hui pour mieux le réinventer. Les onze morceaux de *Man* flirtent avec l'inventivité des disques de l'elfe techno scandinave et la production, due à Cameron McVey, s'inspire des trouvailles des copains de Bristol – Massive Attack, Tricky, Portishead. Mais les chansons ne s'aventurent pas au-delà des limites dessinées par le blues, l'efficacité pop et une forme, assez belle, d'académisme soul qui doit beaucoup à Marvin Gaye – dont la dame reprend d'ailleurs *Trouble Man* – et James Brown – dont s'inspire le titre *Woman*.

On pourra aussi regretter que Neneh Cherry ait replacé deux morceaux déjà disponibles sur d'autres albums (*7 Seconds*, avec Youssou N'Dour, et *Together Now*, avec Tricky, publié récemment sous le nom *Nearly God*). Après cinq années de gestation, on espérait plus d'inspiration. Pourtant, et malgré un registre vocal un peu limité, la plupart des mélodies finissent par vous enlacer.

En choisissant de devenir une chanteuse populaire plutôt qu'une militante de l'avant-garde, Neneh Cherry n'a pas renoncé à sa forte personnalité. *Woman*, *Feel It*, *Carry Me*, *Everything*, résonnent de la perte d'un être aimé – son beau-père, Don Cherry –, de l'affirmation d'une sensibilité et d'une sensualité jamais esclave d'*a priori* sexiste. *Man* est sans doute son disque le plus abouti.

S. D.

★ *Man*, 1 CD Circa. Distribué par Delabel/Virgin.

Le jazz délicat et insolent de Sophia Domancich

Le festival de Cluny a permis d'entendre un trio qui, malgré sa discrétion, se range parmi les plus belles découvertes de l'été

CLUNY
de notre envoyé spécial

Cette fois, on veut des explications. Comment se fait-il que le trio de Sophia Domancich n'ait pas figuré dans toutes les « colos » de l'été ? Quel sombre complot, quelle indifférence, quel conformisme prometteur révèle une aussi triste absence ? Après l'avoir entendue au festival de Cluny, avec Paul Rogers (contrebasse) et Tony Levin (batterie), tous deux sujets de Sa Gracieuse Majesté, après s'être arrêté devant une des plus belles évidences de l'été – ce n'est pas *tous les soirs qu'une* musique transmet un sentiment si profond, si gai, en un geste aussi accompli – on veut connaître les raisons de cette discrétion.

« *Mais vous ne relatez que des transports excessifs ! – C'est inexact. Cela dit, le "jazz" est si volatil, il représente si peu d'argent, sous un ciel de méconnaissance, qu'on a tendance à parler de ce qui tranche, plutôt que de bassiner le lecteur avec des bœufs boiteux, des coups foireux ou l'ennui...* » Encore que l'ennui soit moins irritant que l'embrouille, et l'embrouille cynique moins décourageante que l'involontaire.

SCANDALE

Sophia Domancich est une jeune musicienne, premier prix de musique de chambre et de piano de Paris, tombée en improvisation à la rencontre de Steve Lacy, Bernard Lubat, Jean-Louis Chautemps. Elle a joué avec Laurent Cugny et le big band Quoi de neuf docteur ?. Que son trio ne soit pas la coqueluche des chapiteaux est un scandale. Le jazz a beau s'organiser en marché, ce marché se découper selon les lois que l'on sait, il y a des limites. Le trio de Sophia Domancich est une des formations les plus délicates, les plus liées – circulation émouvante des affects et des énergies –, les plus insolentes de la saison. Pourquoi subit-il cette sorte de boycottage ?

Brève recherche. Le trio ne s'est présenté qu'au festival de Cluny. Lequel joue bien son rôle de découvreur. Mais, ajoute *Jazzman*, « *voir aussi Patrice Thomas Quartet* ». On en déduit que Sophia Domancich, outre une prestation en solo à Montpellier, a fait la virée des sept « plus grands festivals européens » avec le Patrice Thomas Quartet. Ledit quartet ne s'est présenté qu'à Ornans, plus célèbre pour ses enterrements que pour ses confiseries, le 3 juillet.

Connaissant la haute exigence musicologique de la plupart des foires du jazz, on en conclut que Sophia Domancich est probablement moche ou... communiste. Or, il semble qu'elle ne soit ni l'un ni l'autre. On reprend. Toutes sortes d'*Acaste* et de *Clitandre*, que nous appellerons « les satisfaits du piano », courent avec l'énergie du désespoir après l'impossible reproduction de l'art des seigneurs discrets, lesquels sont d'ailleurs toujours de ce monde : Hank Jones, Ahmad Jamal ou Tommy Flanagan. Ils voudraient en plus être aimés. N'est pas Jacky Terrasson ou Manuel Rocheman qui veut.

UNE PETITE MÉTAMORPHOSE

Pour qui circule un tant soit peu, les vrais moments de l'été, ceux où la musique est venue, portent des noms de pianistes et de lieux : Martial Solal au pays de Racan, Keith Jarrett à Juan-les-Pins (pas ailleurs), Isaac Hayes à Vienne, McCoy Tyner à Montreux (pas ailleurs), et – pour le cœur – Horace Silver. Ajoutons que le pianiste le plus subtil de l'époque est un monstre de modestie. Il se nomme Kenny Barron. Personne, sauf Solal, n'a une science si déployée des formes modernes.

La singularité de Sophia Domancich est qu'elle produit une forme, et que cette forme prend son sens avec distinction et autorité. La règle statistique ne permettant pas de subodorer qu'un grand nombre l'ait vue (sauf le public profondément touché de Cluny), on pourrait procéder, comme on fait dans ces cas-là, par recours à la funeste analogie. Le trio de Sophia Domancich rappellerait, dans l'esprit – douceur, méditation, jeu du silence, délicatesse du toucher –, le trio de Bill Evans. Un peu comme Venise rappelle Bruges.

C'est en fait plus complexe. Elle a une idée bien à elle, affirmée, s'y tient, ne transige pas. Paul Rogers l'y pousse. Comme Charles Moffett (rebelote avec les comparaisons), il croise la finesse mélodique et le déchaînement, joue la basse entière, cordier compris. Bref, on sort du concert moulu, léger, heureux. Il s'est produit là une petite métamorphose. Une promesse.

Ce qui n'empêche pas quelques Clunysois – ils s'en ouvrent au voyageur – si fiers de compter un festival sérieux (1 700 stagiaires en vingt ans), mais vaguement vexés qu'on ne cause pas d'eux dans le poste, de se demander si ce ne serait pas mieux, tout compte fait, d'organiser une sorte de parade médiévale. Chacun taillerait son costume avec soin, Didier Levallet en pourpoint et haut-de-chausses, Sophia Domancich en Jeanne d'Arc, et les chevaux eux-mêmes seraient déguisés en chameaux – exactement comme faisait l'entreprise Massieri et compagnie, organisateur de « foires persanes » au temps de Mozart.

Francis Marmande

Le Collectif MU à contre-courant

CLUNY
de notre envoyé spécial

Dans les bâtiments et les jardins de l'abbaye de Cluny, la Nuit des vingt ans de Jazz à Cluny, samedi 24 août, a été conçue comme un parcours, avec des « pochettes-surprises », dont de courtes improvisations de Laurent Dehors et Thierry Madiot ; au farinier, le violoniste Dominique Pifarély joue en solo, superbe ; en écho à un duo batterie-guitare, on perçoit des sons de saxophone ; des membres de l'ARFI lyonnais sont là ; le trio d'Henri Texier triomphe dans la cour centrale. Les improvisateurs français s'amusent, ont des idées ; la plupart de ceux qui participent à cet anniversaire tranquille sont déjà venus diriger des ateliers-rencontres. Le festival, depuis 1977, a grandi lentement, reste modeste, ignore les effets.

Ce parcours n'est pas une visite guidée. On déambule, on le prend en sens contraire... Un groupe vient rassurer sur le fameux « avenir du jazz ». En route pour l'an 3000. *Ils sont neuf habituellement*, mais il manque l'un des deux batteurs. Deux contrebasses, un nouveau pianiste, Emmanuel Borghi, membre régulier du trio du batteur Christian Vander, qui découvre la musique sans que l'on s'en rende compte, trois saxophonistes – Gaël Horello, excellent baryton –, un guitariste. C'est le Collectif MU, culotté, à contre-courant des soupirs des diffuseurs qui, au-delà du trio, évoquent la crise.

LA VITALITÉ DU JAZZ

Le Collectif MU y va franchement. Il y a là des envies débordantes de musique, la flamme, cela s'entend. A Mâcon, ils ont monté un club, en février 1995, le Crescent. Sous influence Coltrane et Mingus, leur musique est en train de se trouver. Sur scène, ils sont en écoute, palpable. Durant les solos, personne ne s'éloigne pour fumer un joint ou boire une bière ni consulter un avocat, ce petit jeu qui occupe de plus en plus les stars (le Guitar Trio McLaughlin, Di Meola, de Lucia cet été). Le jazz, aujourd'hui, peut être très lisse, très technicien, enterrant le spectacle vivant. Le Collectif MU, les musiciens de Cluny sont ailleurs, dans la vitalité du jazz.

Sylvain Siclier

Le Footsbarn fête ses vingt-cinq ans

Deux cents artistes de onze pays se réunissent cinq jours à Hérisson, dans l'Allier



C'ÉTAIT EN 1971. Cette année-là, un certain Oliver Foot créait, en compagnie de quelques acolytes, une troupe de théâtre dans une grange, *barn* en anglais. Cela se passait en Cornouailles, au temps où fleurissait l'utopie communautaire. En 1981, la troupe commence à sillonner les cinq continents sous le nom de Footsbarn Travelling Theatre. Après vingt-cinq ans d'existence, de voyages à travers le monde, et cinquante créations, la troupe s'est posée en 1990, dans un village de l'Allier, Hérisson, d'où, régulièrement, elle part pour de nouvelles aventures en terre étrangère. Pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire, le Footsbarn réunit dans une grande fête tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont partagé la vie et la philosophie du groupe depuis 1971. Ainsi, deux cents artistes originaires de onze pays s'installent cinq jours durant au cœur du Bourbonnais et y donnent du théâtre, des concerts, du mime, du cirque, des marionnettes, des animations et, même, des tours de magie. Outre la présentation des dernières créations du Footsbarn, *L'Odyssée* et *Ne touchez pas à Molière*, une quarantaine de spectacles sont programmés sur un site de 10 hectares aménagé pour l'occasion et signalé par d'énormes sculptures gonflables tout droit venues d'Angleterre.

★ La Chaussée Maillet, 03190 Hérisson. Du 4 au 8 septembre. Tél. : *70-06-76-70. 30 F,* entrée du site ; 50 F, gratuit pour les enfants de moins de seize ans accompagnés.

UNE SOIRÉE À PARIS

Qui a peur de Virginia Woolf ?, d'Edward Albee
Ecrite en 1962 par Edward Albee, créée à Broadway la même année, *Qui a peur de Virginia Woolf ?* n'avait pas été montée à Paris depuis novembre 1964. John Berry s'empare aujourd'hui de cette pièce sulfureuse, adaptée par Pierre Laville, et met en scène Martha (Myriam Boyer) et George (Niels Arestrup) qui, à l'issue d'une réception, accueillent un jeune couple, Nick (Hugues Boucher) et Honey (Nathalie Hugon), pour finir la soirée. C'est le début d'une violente querelle entre Martha et George...
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. M° Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30 dimanche. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 3 h 15. De 110 F à 220 F. 50 % moins cher du 3 au 8 septembre.

Christian Escoudé Trio
La rentrée au Duc des Lombards se fait souvent en compagnie du guitariste Christian Escoudé. Il joue cette fois en trio avec Emmanuel Bex à l'orgue et le batteur Bruno Ziarelli. Une formule orchestrale entrée dans la légende moderne avec John McLaughlin, Larry Young et Tony Williams.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 3 et 4 septembre. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Gérard Blanchard
Monsieur « rock-accordéon » présente en public son nouveau disque, *Branle Poumons* (chez Dreyfus), septième résumé des prétentions stylistiques du chanteur populaire inventeur du rock à Rocamadour.
Café Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. M° Bastille. 20 h 30, les 4, 5 et 6. Tél. : 44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Dindon
de Georges Feydeau, mise en scène de Thomas Le Douarec, avec Charles Ardillon, Grégoire Bonnet, Géraldine Bonnet-Guérin, David Caris, Juliette Meyniac, Gilles Nicoleau, Sandra Nkake et Marie Parouty.
Théâtre La Bruyère, 5, rue La Bruyère, Paris 9e. M° Saint-Georges. A partir du 3 septembre. Du mardi 3 au samedi 7, à 21 heures ; le dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 heures. De 95 F à 190 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Gustave et Eugène
d'après Gustave Flaubert, mise en scène d'Arnaud Bedouet, avec Jacques Weber.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. M° Rome. Du mardi 3 au vendredi 6, à 21 heures ; le samedi 7, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 30. De 90 F à 200 F. Jusqu'au 19 octobre.

Herr Karl
de Helmut Qualtinger, mise en scène d'Yvan Dautin, avec Bruno Balp.
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris 18e. M° Abbesses. Du mardi 3 au samedi 7, à 20 heures ; le dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 42-23-15-85. 100 F. Jusqu'au 31 décembre.

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, Yves Gasc, Anne Kessler, Jean-Pierre Michaël, Igor Tyczka, Eric Frey, Christian Blanc, Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli et Laurent Rey.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. M° Palais-Royal. Les samedi 7, mercredi 11, samedi 14, mardi 17, à 20 h 30 ; le dimanche 8, à 14 h 30. Tél. : 44-58-15-15. Durée : 2 h 15. De 35 F à 185 F. Jusqu'au 9 novembre.

La Nuit de Valognes
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Jacques Herbet, avec Waïda Abès, Patrice Dametto, Thierry Ball, Michèle Gheysens, Aurore Bouffioux, Chantal Lahaye, Véronique Blairon, Etienne Martin, Nathalie Veys et Claudine Pourtous.
Grand Amphithéâtre de l'Ecole des arts et métiers, 155, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. M° Gare-d'Austerlitz. Le lundi 9, à 20 h 30. Tél. : 45-80-18-62. Durée : 1 h 45. Entrée libre.

Qui a peur de Virginia Woolf ?
d'Edward Albee, mise en scène de John Berry, avec Niels Arestrup, Myriam Boyer, Nathalie Hugon et Hugues Boucher.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. M° Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi 3 au samedi 7, à 20 h 30 ; le dimanche 8, à 15 h 30. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 3 h 15. De 110 F à 220 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Route 33
de Stéphane Keller, mise en scène de Gérard Watkins, avec Antoine Basler, Barbara Bouley, Catherine Buquen, Cyril Dubreuil, Claudie Guillot et Fabien Orcier.
Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnolet. Les mardi 3, jeudi 5, vendredi 6, samedi 7, lundi 9, à 21 heures ; le dimanche 8, à 16 heures. Tél. : 43-62-71-20. Durée : 1 h 45. 50 F et 70 F. Jusqu'au 24 septembre.*

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Christophe Lidon, avec Anne-Charlotte Bory, Corinne Colas, Sandra Faure, Stéphanie Vicat, David Barillon, Jacques Bourgaux, Stéphane Butet, Patrick Brossard, Franck Gourlat, Gérard Malabat, Bernard Malaka, Laurent Richard et Eric Savin.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. M° Muette ou Passy, RER Boulainvilliers. Les vendredi 6, samedi 7, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13, samedi 14, mardi 17, à 21 heures ; les dimanche 8 et dimanche 15, à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 75 F à 150 F. Jusqu'au 31 décembre.*

La Station Champbaudet
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Laurence Février, Philippe Lebas, Didier Lesour, Claude Guedj, Andréa Retz-Rouyer, Dimitri Radochevitch, Jacques Bondoux, Frédérique Lazarini et Irène Chauve.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. M° Voltaire. Les vendredi 6, mardi 10, vendredi 13, mardi 17, à 20 h 30 ; les samedi 7 et samedi 14, à 16 heures et 20 h 30 ; les dimanche 8 et dimanche 15, à 16 heures ; les mercredi 11 et jeudi 12, à 19 heures. Tél. : 43-56-38-32. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Sylvia
d'A. R. Gurney, mise en scène de Lars Schmidt, avec Jean-Pierre Cassel, Catherine Rich, Bernard Alane et Julie-Anne Roth.
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. M° Quatre-Septembre. Du mercredi 4 au vendredi 6, les mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13, à 20 h 45 ; les samedi 7 et samedi 14, à 17 h 30 et 20 h 45 ; les dimanche 8 et dimanche 15, à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. De 70 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.

SÉLECTION

Le Boxeur et la Violoniste
de Bernard Da Costa, mise en scène de Didier Long, avec Michèle Garcia et Patrick Rombi.
Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins, Paris 8e. M° Havre-Caumartin, Madeleine. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 h 45. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 1 h 45. De 60 F à 180 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Colombe
de Jean Anouilh, mise en scène de Michel Fagadau, avec Geneviève Casile, Jacques Dufilho, Valérie Karsenti, Yannick Soulier, Gabriel Cattand, Jean-Pierre Moulin, Jean Rougerie, Josiane Levêque, José Paul, Patrice Bachelot et Stéphanie Fagadau.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. M° Alma-Marceau, Champs-Elysées. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45. Tél. : 53-23-99-19. Durée : 2 h 40. De 75 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.

Dialogue entre l'amour et la vérité ; Arlequin poli par l'amour
de Marivaux, mise en scène de Michel Dury, avec Catherine Artigala, Alain Bréard, Arnaud Bruyère, Alexandre Colas, Florence Desmidt, Jean-Jacques Ofter et Jean-Louis Stanek.
Pré-Catelan, jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris 16e. M° Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Les samedi et dimanche, à 15 heures et 17 h 30. Tél. : 40-19-95-33. Durée : 1 h 15. 60 F et 100 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Embrassons-nous, Folleville !
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Aurélien Lorgnier, avec Pascale Chemin, Michel Feder, Aurélien Lorgnier et Julien Sibre.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Châtelet. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 h 15. 70 F et 90 F. Dernières.*

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Diane Meyer, Valérie Todisco et Gladys Daverat.
Métamorphosis, face 35, quai de la tournelle, Paris 5e. M° Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Hollywood, Hollywood
de David Mamet, mise en scène de Daniel Roussel, avec Jean-Marie Galey, Teresa Ovidio et Franck Fairlo.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. M° Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. 84 F et 140 F. Jusqu'au 21 octobre.*

L'Indien cherche le Bronx
d'Israël Horovitz, mise en scène de Tony Le Guern, avec Syed Hamed Quadri, Bruno Guillot et Tony Le Guern.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. M° Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. 84 F et 140 F. Jusqu'au 23 octobre.*

Le Joueur d'échecs
de Stefan Zweig, mise en scène d'Yves Kerboul, avec André Salzet.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Châtelet. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 h 10. 70 F et 90 F. Dernières.*

La Locomotive
d'André Gintzburger, mise en scène de Mauricio Celedon, avec Eliane Davy.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. M° Muette ou Passy, RER Boulainvilliers. Du mardi 3 au samedi 7, le mardi 10, à 19 h 30 ; le dimanche 8, à 15 h 30. Tél. : 42-88-64-44. De 75 F à 150 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner, avec Tsilla Chelton et Pierre-Olivier Scotto.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. M° Madeleine. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 50. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 31 décembre.

Mickey la torche
de Natacha de Pontcharra, mise en scène de Lotfi Achour, avec Thierry Belnet.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. M° Montparnasse-Bienvenüe, Gaîté. Du mardi 3 au samedi 7, les lundi 9, mardi 10, à 19 heures. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 heure. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 12 octobre.*

Page 27
de Jean-Louis Bauer, mise en scène de Pierre Santini, avec Pierre Santini, Antoinette Moya, Stéphane Slima et Victoire Theismann.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. M° Villiers. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. Durée : 1 h 50. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 octobre.*

La Panne
de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène de Pierre Franck, avec Dany Cowl, Claude Evrard, André Falcon, Stéphane Hillel, André Chaumeau et Nathalie Niel.
Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18e. M° Anvers. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 40. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Signe particulier : mère juive
de et par Muriel Kenn, mise en scène de Sylvie Joly.
Théâtre Trévise, 14, rue Trévise, Paris 9e. M° Cadet, Rue-Montmartre. Du mardi 3 au jeudi 5, le mardi 10, à 20 h 30. Tél. : 45-23-35-45. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F. Jusqu'au 5 octobre.*

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Françoise Gillard, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric Van Den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. M° Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 décembre.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ensemble Bayanihan
Danses des Philippines
Ecole nationale supérieure des arts et métiers, 155, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. 20 h 30, le 2 septembre. Entrée libre.

Ensemble Coros y Danzas
Ecole du Bolero de Madrid
Ecole nationale supérieure des arts et métiers, 155, boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. 20 h 30, le 5 septembre. Entrée libre.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE CRI DE LA SOIE
Film français d'Yvon Marciano, avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DERNIÈRE DANSE
Film américain de Bruce Beresford, avec Sharon Stone, Rob Morrow, Randy Quaid, Peter Gallagher, Jack Thompson, Jayne Brook (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Triomphe, dolby, 8e* ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

HOMMES FEMMES MODE D'EMPLOI
Film français de Claude Lelouch, avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Caroline Cellier, Ophélie Winter (2 h 02).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
Film franco-britannique de Billy Hopkins, avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

THE CELLULOID CLOSET
Film américain de Rob Epstein, Jeffrey Friedman, avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81).

THE VAN
Film britannique de Stephen Frears, avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

UN SAMEDI SUR LA TERRE
Film français de Diane Bertrand, avec Elsa Zylberstein, Eric Caravaca, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Sylvie Laguna (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

LE BEL ÉTÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHICA
de Bruno Gantillon,
avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz.
Français (1 h 38).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monika Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

FLIPPER
de Alan Shapiro,
avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs.
Américain (1 h 36).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d' Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

TWISTER
de Jan De Bont,
avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : *Gaumont les Halles, dolby, 1er* (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.

LES VOLEURS
d' André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

L'INQUIÉTANTE DAME EN NOIR
de Richard Quine,
avec Kim Novak, Jack Lemmon, Fred Astaire.
Américain, 1962, noir et blanc (1 h 53).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE
de Léo McCarey,
avec Cary Grant, Ginger Rogers, Walter Slezak, Albert Dekkler, Albert Basserman.
Américain, 1942, noir et blanc, copie neuve (1 h 57).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10).

Fabrice Larue nouveau PDG de Desfossés International

L'ex-directeur de Radio-Nostalgie prend les commandes de « La Tribune-Desfossés » et des autres journaux du groupe LVMH

DESFOSSÉS International, la filiale presse de LVMH, a un nouveau PDG, le troisième depuis la reprise par le groupe de Bernard Arnault, en 1993. Fabrice Larue, qui vient de quitter la direction de Radio-Nostalgie (*Le Monde* du 23 août), a été nommé, lundi 2 septembre, PDG de Desfossés International et de l'ensemble de ses filiales : *La Tribune-Desfossés*, *L'Agefi*, *Investir* et Victoire Télématique. Il succède à Pierre-Antoine Gailly qui a démissionné en juillet pour devenir vice-PDG du groupe d'informations financières Fininfo (*Le Monde* du 31 juillet).

Comme ses prédécesseurs, Fabrice Larue n'a pas a priori une grande expérience de la presse économique, mais contrairement à Daniel Piette et à Pierre-Antoine Gailly, c'est un familier de l'univers de la communication, à travers la radio et la presse gratuite.

Cette nomination suscite une certaine inquiétude au sein de la rédaction. Elle intervient après plusieurs mois d'incertitudes, marquées par une grève de la rédaction en mars, un conflit entre le directeur général, Philippe Micouleau et le directeur de la rédaction, Jacques Jublin, puis par la démission-surprise de Pierre-Antoine Gailly.

C'est dans ce climat que s'est préparée la nouvelle formule du quotidien économique. Le projet initial, ambitieux qui prévoyait l'introduction de la couleur semble avoir été revu à la baisse, mais la nouvelle formule reste prévue pour la fin de l'année, plus d'un an après les changements opérés par son concurrent – et leader du marché – *Les Echos*, qui appartient au groupe britannique Pearson, et affiche une diffusion moyenne payée de 102 208 exemplaires en 1995, contre 71 167 pour *La Tribune*.

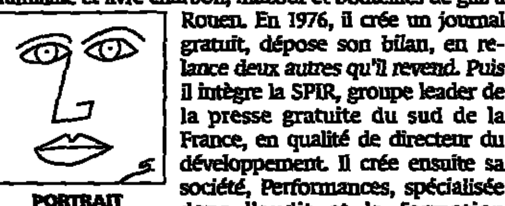
Régulièrement déficitaires, Desfossés International et *La Tribune-Desfossés* devraient, selon Philippe Micouleau, atteindre l'équilibre en 1997. L'objectif prévu pour *La Tribune* en 1996 devrait être atteint avec un déficit d'exploitation de 8 millions de francs. La publicité et les ventes au numéro sont en hausse au premier semestre. *L'Agefi* devrait également continuer à réduire son déficit, qui était d'environ 15 millions en 1995.

Fort de sa réputation de redresseur de Radio-Nostalgie, Fabrice Larue devra poursuivre l'amélioration des résultats de Desfossés International. Il devra donner des réponses aux nombreuses questions qui se posent sur la stratégie de LVMH dans la presse en particulier, et dans les médias en général. Bernard Arnault l'a rencontré quand il s'est penché sur le dossier de la privatisation de RMC, dossier qui intéresse toujours Fabrice Larue.

Alain Salles

Un entrepreneur de presse

IL SE QUALIFIE comme un entrepreneur, un homme de développement, et son parcours paraît donner raison à cette définition. Fils d'un charbonnier, Fabrice Larue, trente-huit ans, travaille d'abord dans l'entreprise familiale et livre charbon, mazout et bouteilles de gaz à Rouen. En 1976, il crée un journal gratuit, dépose son bilan, en relance deux autres qu'il revend. Puis il intègre la SPIR, groupe leader de la presse gratuite du sud de la France, en qualité de directeur du développement. Il crée ensuite sa société, Performances, spécialisée dans l'audit et la formation commerciale, en 1988. Il commence alors à collaborer avec Radio Nostalgie, met en place plusieurs régies publicitaires, à Paris et sur la Côte d'Azur.


PORTRAIT

Pierre Alberti, fondateur de la station, propose à Fabrice Larue d'en devenir le directeur commercial. Nostalgie traverse alors une période mouvementée due « aux acrobaties financières » de Pierre Alberti, qui sera incarcéré quelques jours pour *« abus de biens sociaux et recel de faux en écritures commerciales et usage »*.

Fabrice Larue passe à travers ces turbulences. Il prend la direction de Radio Nostalgie, en 1991, et la redresse, jusqu'à en faire l'une des affaires les plus florissantes du paysage radio : *2,4 millions d'auditeurs, 330 millions de francs de chiffre d'affaires, un revenu de 90 millions* et aucun endettement. Mais l'Etat espère toujours privatiser le groupe Radio Monte-Carlo (RMC) – qu'il détient à 51 %, 49 % étant contrôlés par Alcatel-Alsthom – et sa filiale Nostalgie, qui n'a donc pas la voie libre aujourd'hui.

Faute de pouvoir développer le groupe comme il le souhaiterait, Fabrice Larue a préféré partir afin de se consacrer *« au rachat d'entreprises de communication »* (*Le Monde* du 23 août). Avec une idée en tête : monter un « tour de table » pour racheter RMC. Avec l'aide éventuelle de Jean-Noël Tassez, ex-directeur général du groupe monégasque.

Fabrice Larue, qui a été un proche de Gérard Longuet lorsque celui-ci était ministre des postes et télécommunications et du commerce extérieur, fait dire de lui à son entourage qu'il est un peu *« mégalomane »*, *« soucieux de son image »* mais aussi *« fidèle en amitié »*. Passionné de vin – il est propriétaire du château Haut-Potiron, à Bordeaux –, le nouveau président de Desfossés-International *« a horreur de l'imprévu, mais est surtout incapable de faire les choses à moitié »*, selon l'un de ses proches collaborateurs.

Véronique Cauhapé

Le groupe Young and Rubicam ouvre son capital

LE SIXIÈME GROUPE publicitaire mondial, l'américain Young and Rubicam, a décidé, pour la première fois depuis sa création en 1923 par John Young et Raymond Rubicam, d'ouvrir son capital à une firme d'investissement californienne, Hellman and Friedman. Cette prise de participation devrait être de 200 millions de dollars (1 milliard de francs), soit 20 % du capital de « la Young ». L'accord devrait être bouclé au début de l'année prochaine.

Cette participation fait partie du plan de recapitalisation prévu par le groupe publicitaire, jusque-là majoritairement contrôlé par ses dirigeants. Ce plan lui permettra de se développer dans les médias électroniques et de se renforcer dans le secteur des relations publiques (groupe Burson-Marsteller), du design (Landor) et de la promotion (Wunderman Cato Johnson). A l'inverse d'autres groupes de publicité, Young and Rubicam a choisi de se diversifier dans les différents métiers de la communication plutôt que de racheter d'autres enseignes publicitaires.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** *L'Equipe*, *Les Echos* et *Le Monde* créent un produit publicitaire commun, baptisé « Plein cadre ». L'objectif est de *« changer les comportements du marché et redonner le goût à la PQN, en réduisant sensiblement son ticket d'entrée »*. Le dispositif prévoit cinq insertions de publicité dans chacun des trois titres. Représentant une diffusion payée globale d'environ 750 000 exemplaires en France, les trois titres peuvent générer, selon une récente étude d'Ipsos sur les cadres actifs, plus de 9 millions de « contacts » chez les cadres. Cette structure – inédite dans la presse quotidienne nationale – reste ouverte à d'autres titres. La presse quotidienne régionale a mis au point depuis plusieurs années le « 66-3 », qui prévoit trois insertions dans 66 titres régionaux.

■ **SATELLITE : Rendez-Vous Télévision**, chaîne pornographique française diffusée par un satellite Eutelsat, a été *« contrainte »* de suspendre ses émissions depuis le 1er septembre. Teracom, compagnie publique suédoise de téléphone, n'a pas renouvelé son contrat avec Rendez-Vous Télévision pour assurer la liaison montante (point d'émission vers le satellite) de la chaîne. Victime d'une *« décision brutale et unilatérale »*, la chaîne argue que *« son succès – 20 000 abonnés – ne plaît pas à tout le monde »*.

■ **TÉLÉVISION : le groupe allemand de communication Bertelsmann** est intéressé par la quatrième chaîne de télévision portugaise Televisao Independente (TVI). Bertelsmann, déjà présent au Portugal *via* Le Cercle des lecteurs (14 % du marché du livre) et l'éditeur de disques BMG Ariola, estime que *« le potentiel de TVI, avec 11 % d'audience, est sous-exploité »*. TVI est l'une des deux télévisions privées portugaises, avec la SIC. A l'origine d'inspiration catholique, TVI a du mal à s'imposer auprès du public et souffre d'un actionnariat instable.

MARDI 3 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Le fantôme du vieux puits.
15.25 Hôtel. Série. Retour de flammes.
16.10 Une famille en or. Jeu.
16.50 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Je thème.
18.00 Le Rebelle. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

CASQUE BLEU
Film de Gérard Jugnot avec Gérard Jugnot, Victoria Abril (1994, 95 min). 716087
Un groupe de touristes français en vacances dans une île des Balkans se trouve pris dans une guerre civile.
22.40 Ciné mardi.

22.45

LE CHASSEUR ■
Film de Buzz Kulik (1980, 95 min). 9877951
Un citoyen des Etats-Unis poursuit les délinquants pour toucher une prime donnée en récompense de leur arrestation... Le dernier film tourné par Steve McQueen.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Lofti Belhassine, PDG d'Air Liberté.
0.50 Formule Foot. 5e journée de D 1.
1.25 Journal, Météo.
1.35 Reportages (rediff.). 2.05 et 2.45, 3.20, 4.20 TF 1 nuit. 2.15 et 3.30, 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.55 Nul ne revient sur ses pas. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.50 Derrick. Série. Alerte.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Evry.
16.10 et 4.55 La Chance aux chansons. Régine, la voix de Paris.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Sauvés par le gong. Série. Le chocolat Memoris.
18.10 Code Lisa. Série. Télécommande de choc.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nounours apporte du miel et le mange.
19.20 et 2.05 Studio Gabriel. Invité : Eddy Mitchell.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LA FOLIE DES GRANDEURS ■ ■
Film de Gérard Oury (1971, 115 min). 9130116
Ruy Blas, de Victor Hugo, transformé en comédie burlesque. Une réussite souvent diffusée.

22.50

VANESSA PARADIS EN CONCERT
Elle interprétera, entre autres : «les Histoires d'amour», «Marilyn et John», «Get off my Clothes», «Dis-lui toi que je t'aime», «Malaise en Malaisie», «Old Day, Old Night»... (65 min). 718425
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.10 Le Cercle de minuit. Magazine. L'emploi : l'horreur économique. Invitée : Viviane Forrester (85 min). 1305891
1.35 Histoires courtes. Allégorie, où sont passés les chameaux ? *Court métrage d'Elsa Cayo avec Armand Delcros.* 2.35 *Eurocops. Série. La bête de Bisamberg.* 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.45 Nuit blanche.

France 3

12.35 Journal.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Carnac.
13.40 La croisière s'amuse. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Succursales. Série.
15.20 Matlock. Série. [2/2] La cour martiale.
16.10 Les deux font la loi. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu. La presqu'île de Saint-Tropez (95 min). 335116
C'est pour ses curiosités touristiques que les hélicoptères vont survoler la région de Saint-Tropez.
22.25 Journal, Météo.

23.00

ENQUÊTE MORTELLE
Téléfilm de Joyce Chopre, avec Elizabeth Montgomery, Denis Farina (90 min). 61574
Une journaliste enquête sur la mort d'une jeune Cubaine tuée par un mari jaloux. Elizabeth Montgomery (Ma sorcière bien-aimée) *troque son balai pour la carte de presse.*
0.30 Saga-Cités (rediff.). 1.00 Sidamag. Magazine (rediff.). 1.15 Hondo. Le faux coupable. Série. *Hondo escorte un sergent de la cavalerie vers San Pueblo où il doit être jugé pour le meurtre d'un prêtre.* 2.05 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

14.30 La Musique selon Marsalis. Pourquoi répéter ? [4/4]. 15.30 Déclics été. Graines d'avenir : toute nos pensées [2/5]. 15.40 Les Jardins du monde. Jardins de campagne. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [9/12]. 18.00 La France aux mille villages. Ariège : Castillon. 18.30 Le Monde des animaux. Le dragon de Komodo.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [2/26] Le juge, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (26 min). 5390
19.30 ▶ 7 1/2. Magazine présenté par D. Bethge. Allemagne-République tchèque, je t'aime moi non plus ; l'avortement en Bavière (30 min). 4661
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 1574
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LA HAINE DE LA DROGUE
Documentaire. Des mères en révolte, de Reimar H. Allerdt (55 min). 8768241
La lutte de mères de toxicomanes (les Madres contra la droga*) dans le sud de l'Espagne pour sortir de l'isolement et faire cesser la discrimination sociale dont elles souffrent, au même titre que leurs enfants.*

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ANTONIN ARTAUD
proposée par Jérôme Prieur et Gérard Mordillat et présentée par Bertrand Poirot-Delpech.
21.41 et 23.15, 0.15 Artaud, présentation.
21.45 En compagnie d'Antonin Artaud. Film de Gérard Mordillat (1993, N., 90 min). 1880357
23.20 Histoire d'Artaud le Mômo. Documentaire de Gérard Mordillat et Jérôme Prieur (50 min). 2739864
0.15 Jacques Prevel, de colère et de haine. Documentaire de Jérôme Prieur et Gérard Mordillat (20 min). 291471
0.35 Bibliographie.
0.40 Mon oncle d'Amérique ■ ■ Film d'Alain Resnais avec Nicole Garcia, Roger Pierre (1980, rediff., 121 min). 45385384

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Scène de rupture conjugale. Téléfilm de Richard Michaels (94 min). 6460203
14.55 Drôles de dames. Qui perd gagne. Série.
16.25 Hit Machine.
17.00 Rintintin junior. Le caméléon. Série.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 V. Les cougars. Série.
19.00 Highlander. Volte-face. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. La nuchslep. Série.
20.35 E = M 6 junior. Magazine.

20.50

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES
Série. Un monde pour Rembrandt, de Vern Gillum.
Dans ce monde, Rembrandt est devenu une immense vedette de la chanson, mystérieusement disparue depuis huit ans.
Un monde parfait, de Les Landau.
Dans ce San Francisco, tout respire le bonheur. Dès la semaine prochaine, « sliders » atterrit dans la tranche quotidienne de 18 heures (110 min). 615884
22.35 Les Soupçons d'une mère. Téléfilm d'Eric Laneuville (88 min). 5096883
Alors que l'enquête de la police sur la disparition de sa fille s'enlise, une femme mène ses propres recherches et suspecte l'un de ses voisins.
0.15 Capital. Magazine.
2.05 Culture pub. Magazine. 2.30 Best of 100% français. Musique. 3.30 Hot forme. Magazine. 3.55 Jazz 6. Magazine (65 min). 5.00 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.00 Le Tour VTT. Sport.
12.30 La Grande Famille.
13.35 Marie-Louise ou la Permission. Film de Manuel Flèche (1994, 84 min). 6747828
15.00 La Corne du rhinocéros. Documentaire (45 min). 33870
15.45 Un Anglais sous les tropiques. Film de Bruce Beresford (1993, 91 min). 5234845
17.15 Tennis. US Open.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

THE MASK ■
Film de Charles Russell avec Jim Carrey, Peter Riegert (1994, 98 min). 509883
Un employé de banque découvre un masque ancien dont le pouvoir magique lui permet de se transformer en héros. Les effets spéciaux sont réussis.

22.15

JOUR DE FOOT
Magazine présenté par Philippe Bruet. Tous les buts de la cinquième journée du championnat de France (45 min). 8497222
23.00 Flash d'information.
23.05 Génération 90. Film de Ben Stiller (1994, v.o., 95 min). 5954408
0.40 Tennis. En direct. Neuvième journée de l'US Open Flushing Meadow (360 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : Bali (2).
20.30 Archipel science.
21.32 Grand angle. (rediff.). Les cafés chantants.
22.40 Nuits magnétiques. Voyage en cette époque fin de siècle.
0.05 Du jour au lendemain. Nadine Diamant (L'Ombre des étoiles). 0.50 Coda. La musique dans les films de Jacques Rozier (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Coup de feu* ; 2.58, L'art et la vie de Gustave Flaubert ; 4.58 *Le rire et le sacré* ; 4.25, La Passion des palmiers, d'Alain-Hervé.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de la ville de Birmingham, dir. Simon Rattle, Alfred Brendel, piano : Le Corsaire, ouverture, de Berlioz ; Œuvres de Beethoven, Tippett, Haydn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Harvey.
23.07 Atout chœur. Le Chœur de Radio-France : Œuvres de Gounod, Florentz.
0.00 Des notes sur la guitare. Suite compostelane, de Mompou, André Segovia, guitare ; Œuvres de Visée, Rodrigo, Pujol. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 16 mai 1966, au Théâtre des Champs Elysées, par l'Orchestre symphonique de Tokyo, dir. Akiyama, Horie, piano : Quartettino, de Yoshida ; Concerto n°5, de Saint-Saëns ; Requiem pour cordes, de Takemitsu ; Symphonie n°1, de Brahms.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Intervilles
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Le tour de pêche de deux enfants.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 1914-1918 : Vols de guerre. [1/4].
21.25 Que font-ils de leurs vingt ans ?
22.05 Code Isabella.
23.15 10e Fête Renaissance du Roi de l'Oiseau.
0.05 Au pays des kangourous. [4/6] Dans la fournaise du centre.
1.05 François Mitterrand. [6/6] 1916-1991 : Mosaïque et caractères (55 min).

Paris Première

21.00 Lady Day. De Matthew Seig.
22.00 Premières loges.
22.30 Un homme pour l'éternité ■ ■ Film de Fred Zinnemann (1966, v.o., 120 min) 5462999

France Supervision

20.30 Je t'aime quand même ■ Film de Nina Companeez (1993, 100 min) 11240338
22.10 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 57132319
23.05 Cap'tain Café. Invitée : Princess Erika.

Ciné Cinéfil

20.30 Les Petites du quai aux fleurs ■ ■ Film de Marc Allégret (1943, N., 95 min) 7343864
22.05 L'Etrange Madame X ■ ■ Film de Jean Grémillon (1951, N., 90 min) 5312222
23.35 Le Don d'Adèle. Film d'Emile Couzinet (1950, N., 95 min) 32345512

Ciné Cinémas

20.30 Barnabo des montagnes ■ ■ Film de Mario Brenta (1993, v.o., 120 min) 3488999
22.30 Desperate Hours. Film de Michael Cimino (1990, v.o., 100 min) 71440338

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Héros d'un jour.
20.45 et 23.30 Les Champions. L'expérience.
21.35 Madame le Juge. Deux et deux font quatre.
23.00 La Famille Addams. La politique des Addams.
0.20 Sweeney. Faces.
1.10 Madame le Juge (85 min).

Canal Jimmy

21.09 Friends. Celui qui rêve par procuration.
21.25 Le Fugitif. L'obsession.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles : Citroën.
23.10 Angela, quinze ans. La lettre.
0.00 Earth Two. Le projet Eden.
0.45 Mister Gun. Pilote (25 min).

Eurosport

19.00 Monster Truck.
20.00 Les Jeux de l'extrême 96.
21.00 Boxe. En direct de Belfast. Championnat d'Irlande : poids lourds-légers. Darran Corbett (Belfast) - Ray Kane (Dublin, 120 min). 191932
23.00 Football.
0.00 VTT (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Femme de ma vie. Film de Régis Wargnier (1986, 105 min). Avec Christophe Malavoy. *Drame.*
22.15 Le Vieil Homme et la Mer. Film de John Sturges (1958, 90 min). Avec Spencer Tracy. *Drame.*

TMC

20.35 Marco-Polo. Film de Piero Pierotti (1961, 105 min). Avec Rory Calhoun. *Aventures.*

TSR

20.35 L'Avocat du diable. Film de Sidney Lumet (1993, 105 min). Avec Rebecca de Mornay. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Grandeur et décadence de Mao

« Les Mercredis de l'Histoire » diffusent un document consacré aux vingt-sept années de règne du Grand Timonier, une époque « héroïque » dont les Chinois n'ont pas gardé un bon souvenir...

IL Y A VINGT ANS, le 9 septembre 1976, Mao Zedong mourait. Sa disparition avait été précédée par un de ces cataclysmes naturels à la dimension de la Chine qui, dans l'empire du Milieu, annoncent la chute d'une dynastie qui a perdu le « mandat du ciel ». Mais le séisme de Tangshan, avec ses centaines de milliers de victimes, ne saurait dissimuler le tremblement de terre qui aura remué la Chine du Grand Bond en avant à la révolution culturelle (« grande » et « prolétarienne »), laissant sur son passage des morts par dizaines de millions. A vouloir refaçonner son pays et ses sujets à son image, le Grand Timonier les aura laissés exsangues et sans illusions.

« Les Années Mao », de Sue Williams, nous conduisent sur la mer démontée entrecoupée de brèves périodes de calme plat qui a caractérisé l'histoire chinoise de ce siècle. Dépouillant de multiples documents d'archives en noir et blanc, la plupart connus, d'autres moins, entrecoupés d'entretiens avec des témoins, ce documentaire en deux volets va de crise en crise jusqu'au dénouement final. Mais abondance de biens peut nuire : l'on se sent parfois noyé sous une masse d'images auxquelles il manque un véritable fil conducteur. Le reportage prend la Chine à la prise du pouvoir de Mao, en octobre 1949, et l'abandonne le 9 septembre 1976, sans rien dire sur ce qui a précédé ni sur les vingt années qui ont suivi la mort du Grand Timonier, marquées par les bouleversements économiques et sociaux impulsés par Deng Xiaoping, le « Petit Timonier ».



En lutte avec elle-même, avec les Etats-Unis, puis avec le grand frère soviétique – l'image d'un Mao mal à l'aise à côté d'un Staline au sourire paternel est frappante –, la Chine de Mao n'aura pas réussi à atteindre ses objectifs ambitieux, démesurés. L'échec est-il total ? Ce serait oublier que les révolutions sont moins souvent la victoire des révolutionnaires que la conséquence de l'échec du régime qu'ils ont renversé, en l'occurrence la dictature tout aussi brutale et encore plus corrompue du Kouomintang.

Un des témoins les plus éclairants sur cette période tragique est le propre médecin de Mao, Li Zhisui. Il narre les bals du samedi soir où le Grand Timonier valsait avec des jeunettes sous le regard des caméras avant de les emmener derrière la scène *« se reposer avec lui une heure »* dans une chambre aménagée à cet effet. Il explique le pouvoir sans limite du potentat par cette anecdote : en voyage d'études pour comprendre les dégâts du Grand Bond en avant, Mao avait répété à haute voix un slogan aperçu du train : *« Les communes populaires, c'est bien ! »* Un journaliste l'ayant entendu, la citation avait fait la « une » de la presse avant de devenir le nouveau slogan à la mode... *Le docteur Li raconte les* derniers instants du Grand Timonier : *« Tu penses qu'il y a encore de l'espoir ? »*, demanda le moribond. *« Oui, et nous ne baissons pas les bras »*, répondit le médecin. Mao reprit des couleurs, son pouls repartit quelques instants puis, sans doute rassuré, il s'en alla *« retrouver Marx »*.

Les autres témoins permettent de comprendre comment un enthousiasme réel – bien que soigneusement entretenu par la propagande – se transforma en désillusion ou en haine chez les militants qui avaient cru aux lendemains qui chantent avant d'être emprisonnés comme « droitistes » après les Cent Fleurs, comme chez les gardes rouges désabusés par les crimes de la révolution culturelle. *« C'était terrifiant, on ne savait jamais qui allait être le suivant »*, raconte un ancien garde rouge à propos des purges. *« Je ne sais pas ce que j'aurais fait si je n'étais pas arrivée en retard »*, se demande une jeune femme qui avait retrouvé une camarade de classe et son grand-père battus à mort par des camarades. Un souvenir dont elle ne peut se débarrasser.

Patrice de Beer

★ **« Les Années Mao » : [1/2] « Attraper la lune et les étoiles (1949-1960) », mercredi 4 septembre, Arte à 20 h 45 ; [2/2] « La rébellion est légitime (1960-1976) », mercredi 11.**

Nanan *par Agathe Logeart*

PELLETEUSES, radar, chiens : les enquêteurs se sont remis au boulot après avoir laissé tomber la pluie, et leur fatigue, dans l'antre (les antres) de l'ogre belge Marc Dutroux, le dévoreur d'innocences. *« Les recherches ont repris »*, disent les présentateurs de journaux télévisés, en lançant quelques secondes d'images d'hommes en treillis munis de leurs outils, qui s'enfoncent à nouveau dans le dédale de ce capharnaüm de l'horreur. Ils cherchent d'autres petites filles, encore. Mortes, puisqu'ils arrivent trop tard pour qu'elles soient vivantes. An et Eefje, enlevées elles aussi il y a un an par Dutroux, sont-elles quelque part dans un bordel tchèque, comme il a été hâtivement affirmé, ou enterrées là, sous les ronces et les déchets ?

C'est vraiment dommage, mais Jacques Pradel, qui sait pourtant tant de choses, n'est pas en mesure de nous le dire. Et pourtant, toute l'équipe de « Perdu de vue » – dormez tranquilles, bonnes gens, Pradel veille – *« suit l'enquête, minute par minute »*. Avec cette mine compassée qui sied aux sujets si graves, l'animateur de ce grand barnum du désespoir n'a pas manqué de revenir sur l'horrible sujet. On n'en attendait évidemment pas moins de lui, qui – faut-il le rappeler ? – avait reçu ici même les parents des petites Julie et Mélissa, et fait écho à leurs appels désespérés, il y a tout juste un an. Les petites filles étaient encore en vie, à ce moment, on le sait aujourd'hui. Et Jacques Pradel, avec l'habileté des grands illusionnistes, le rappelle à ceux qui n'auraient pas gardé en tête le scrupuleux calendrier des faits. Vivantes, oui, elles étaient vivantes...

Il n'y a pas besoin d'images pour évoquer le cauchemar, quelques mots suffisent : les parents sur le plateau de « Perdu de vue », alors que leurs petites filles agonisent dans un cachot de fortune... Avait-on à l'époque raillé Jacques Pradel plus qu'à l'ordinaire, et brocardé le plaisir qu'il semble prendre à étaler le malheur de son prochain, comme confiture sur tartine, et que je te repasse le couteau dans un sens, et que je te le repasse dans l'autre ? Il en garde à l'évidence quelque amertume, mais, le triomphalisme n'étant pas de mise en cette circonstance, il se borne à souligner avec son ineffable componction qu'on aurait peut-être dû le prendre plus au sérieux quand il était encore temps.

A leur tour, les parents d'An ont fait le voyage jusqu'à TF 1, depuis la Belgique. Les autorités belges leur ont d'abord laissé entendre que leur fille et son amie étaient peut-être encore vivantes, puis que, après tout, elles seraient plus vraisemblablement mortes, enlevées par Dutroux, qui l'a avoué. Qu'importe ! C'est du nanan, cette séquence. Si Julie et Mélissa étaient vivantes quand Pradel a reçu leurs parents, pourquoi ne serait-ce pas le cas d'An et Eefje ? Pris au piège de la lumière trop crue, hypnotisés comme des papillons, ces parents qui n'en peuvent plus jouent le jeu sinistre que le système Pradel leur propose. Pendant ce temps, les pelleteuses creusent.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Série. Double jeu.
15.35 Super Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Chirurgie romantique.
18.00 Le Rebelle. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Philippe Castelli, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Julien Courbet, Sim, Carlos, Amanda Lear, Pierre Bellemare, Jacques Pradel, Macha Méril... (120 min). 543297

22.50

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. *Trafic d'enfants : les filières révélées*, de Thierry Fournet et Patrick Schmitt (80 min). 507385
0.10 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Pérou : à la découverte de la vallée sacrée. Les paysans acrobates ; Une apnée en *Bourgogne* ; Ubar, l'Atlantide des sables (60 min). 2170747
1.10 Journal, Météo.
1.20 Permeke. 2.55 et 3.30, 4.35 TF 1 nuit. 3.05 Nul ne revient sur ses pas. 3.40 et 5.05 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.55 Derrick. Série. La morte du lac.
14.55 Le Renard. Série. Le bel Alex.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons.
17.05 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Sauvés par le gong.
18.05 Code Lisa. Série. Albert à la rescousse.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.10 Bonne nuit, les petits. Les parapluies.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Chevallier et Laspalès.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. Le réveil, de Pierre Koralnik, (105 min). 2799051
Victor Novak fait la classe à sept jeunes enfants handicapés. Le comportement de l'un d'eux préoccupe l'instit. Il découvre que l'enfant a été témoin d'un meurtre...

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Scouts : toujours ? (95 min). 1410817
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. La première fois : premiers romans. Invités : Gilles Petel, (*Le Métier dans le sang*) ; Yolaine Destremeau, (*Ortiz*) ; Syrine, (*Quand la mer aura des ailes*) ; Marie Darrieussecq, (*Truismes*) ; Guillaume Dustan, (*Dans ma chambre*)... (75 min). 7440650
2.20 Emissions religieuses (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.05 Outremers (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Dans le caviar jusqu'au cou. Série.
15.20 Matlock. Accusation. Série.
16.10 Les deux font la loi. L'étalon. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Ma poubelle vaut de l'or.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par J.-M. Cavada. Un chromosome de trop, on les appelle les mongoliens. Invités : Pascal Duquenne, Daniel Auteuil ; etc. (115 min). 512297
22.45 Journal, Météo.

23.15

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Françoise Sagan, de Michelle Porte (50 min). 2508855
Un portrait de Françoise Sagan écrivain. Tout au long de l'émission, l'auteur de Bonjour Tristesse *(1954) est confrontée à la jeune romancière au succès foudroyant des années 60. Sagan raconte aussi sa passion pour les livres et la littérature.*
0.05 Les Quatre Dromadaires. L'île aux dragons (rediff.). 1.00 Hondo. La montagne de la superstition. Série. *Une ruée vers l'or se prépare dans une région qui vient d'être concédée à un chef apache en vertu d'un traité de paix.* 1.50 Musique Graffiti. (20 mn).

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Norvège. 14.30 L'Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait [10/13]. 15.30 Déclics été. Graines d'avenir : le jardinier des cimes [3/5]. 15.40 Les Jardins du monde. Arbres et jardins publics. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [10/12]. 18.00 La France aux mille villages. Vaucluse : Ménerbes, Apt. 18.30 Le Monde des animaux. Les oiseaux d'Australie.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [3/26] L'évasion des Dalton, de Philippe Landrot, d'après Morris et Goscinny (26 min). 4723
19.30 ▶ 7 1/2. Magazine présenté par D. Bethge. Le système bancaire en Europe ; l'avortement en Irlande (30 min). 3094
20.00 Animaux en péril. Documentaire. [10/13] Eléphants en route pour le mont Marsabit, de Richard Brock (30 min). 6097
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES ANNÉES MAO
Documentaire. [1/2] Attraper la lune et les étoiles (1949-1960), de Sue Williams (60 min). 3082079
Vingt ans après la mort du Grand Timonier (le 9 septembre 1976), ce document américain retrace à l'aide d'archives inédites ce que fut la révolution chinoise vécue de l'intérieur.
● Lire ci-dessus

21.45

MUSICA : TABLEAUX D'UNE EXPOSITION DE MICHAEL GIELEN
Documentaire. [6/6] Helmut Lachenmann : *Fassade*. Avec l'Orchestre symphonique du SWF de Baden-Baden, dir. Michael Gielen (50 min). 8123013
Pour clore cette série, Michael Gielen a choisi Fassade *d'Helmut Lachenmann. De toutes les partitions examinées, c'est celle qui va le plus loin dans l'exploration des possibilités sonores.*
22.35 SOS Iceberg ■■ Film d'Arnold Fanck et William Taylor Garnett (1933, N., v. o., 90 min). 822278
0.05 Filmforum : Notre agent à Sunset Boulevard. Documentaire (65 min). 2792582
1.30 Quand on n'a que l'amour. Documentaire de Claude-Jean Philippe (rediff., 75 min). 5112143

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [1/2] Pour le meilleur et pour le pire.
13.15 M 6 Kid. Magazine. Captain planète ; Creepy Crawlers ; *Les Rockamis* ; Robin des Bois junior ; Gadget Boy ; Highlander.
16.05 Hit Machine. Variétés.
17.20 Classe mannequin.
18.00 V. Le parrain. Série.
18.55 Highlander. Série. Plus sombre que la nuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Plantes transgéniques : risque de plantes folles ?

20.45

AMOUR, MEURTRE ET MENSONGE
Téléfilm de Robert Markowitz, avec Clancy Brown, Sheryl Lee.
[1/2] (89 min). 455742
[2/2] (93 min). 2112928
Un homme accuse sa fille de quatorze ans d'avoir assassiné sa belle-mère. Le lendemain du meurtre, les policiers la retrouvent fortement commotionnée après avoir avalé une importante quantité de barbituriques. Conduite à l'hôpital, elle reconnaît avoir tiré sur la femme de son père dans un accès de jalousie. L'enquête semble bouclée mais des faits troublants donnent corps à une toute autre explication.
0.10 Sexy Zap.
0.45 Best of pop-rock. Musique.
2.15 Hot Forme. Magazine. 2.40 E = M 6. Magazine. 3.05 Turbo. Magazine. 3.35 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 4.20 Fréquenstar. Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.00 Le Tour VTT. Sport.
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Les Allumés. Documentaire. Le messager de l'Himalaya, *de Bernard Crouzet* (25 min). 3020817
14.50 Cadfael. Série [8/8]. La vierge dans la glace.
16.05 Surprises.
16.15 Football américain. Présentation de la saison 1996-1997 de la NFL.
17.05 Tennis. US Open.
17.55 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs (145 min). 9185907
20.30 Le Journal du cinéma

21.00

LA SURPRISE
Film de Richard Benjamin avec Melanie Griffith (1994, 106 min). 4140742
Un veuf qui consacre tout son temps à l'environnement néglige l'éducation sexuelle de son fils de douze ans.
22.45 Flash d'information.

22.55

CORRINA, CORRINA ■
Film de Jessie Nelson avec Whoopi Goldberg, Ray Liotta (1994, v.o., 108 min). 570471
Après le décès de sa mère, une petite fille de huit ans refuse de parler. Son père engage une gouvernante noire qui va réapprendre à la fillette à communiquer. Cela se passe dans l'Amérique des années 50 et c'est plus ou moins autobiographique de la part de la réalisatrice. Il est question de racisme, de différence, d'intégration.
0.45 Tennis. En direct. Dixième journée de l'US Open Flushing Meadow (359 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : Ball (3).
20.30 Tire ta langue. Portrait de Gérald Antoine.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Jeux de hasard. Le Joueur.
22.40 Nuits magnétiques. Femmes de polars.
0.05 Du jour au lendemain. Christian Gailly (L'Incident). 0.50 Coda. La musique dans les films de Jacques Rozier (3). 1.00 Les Nuits de *France-Culture (rediff.). La mise en* scène lyrique (1) ; 3.32, Jean-Marie Goulemot (Le Voyage en France) ; 4.02, Entretiens avec Amélie Nothomb ; 4.59 L'inactuel : Poésie japonaise ; 6.46 Polyphonies anglo-saxonnes.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de l'Auditorium Stravinsky, à Montreux, par l'Orchestre français des Jeunes, dir. Marek Janowski, Barry Douglas, piano : Concerto pour orchestre, de Lutoslawski ; Œuvres de Prokofiev, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Marchand, Poole, Bennett.
23.07 Musicales comédies.
0.00 Jazz vivant. Le Quartette de Joshua Redmann, saxophone (Festival d'Angoulême) ; Le Quintette de Chick Corea (Festival de Vienne). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Victor Hugo et la musique. Rigoletto, de Verdi, par la Chorale de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Giulini, Cappuccilli (Rigoletto), Cotrubas (Gilda), Domingo (Le Duc de Mantoue), Ghiaurov (Sparafucile), Obraztsova (Maddalena), Schwarz (Giovanna), Moll (le comte de Monterone).
22.40 Les soirées... (Suite). Œuvres de Franck, Bizet, Délibes, Franck, Fauré, Wagner, Liszt, Saint-Saëns, Verdi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. *[1/2] La Birmanie.*
23.30 Check Up.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Zoo : état des lieux. [5/6] Suites et conséquences.
20.35 Dans les coulisses d'un trombone.
21.30 La Part du rêve. Mémoire des écumes.
22.00 1914-1918 : Vols de guerre. [1/4].
22.50 Que font-ils de leurs vingt ans ?
23.45 Code Isabella (55 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
22.00 Aux arts et caetera.
22.30 La Ville Louvre. De Nicolas Philibert.
23.30 Nocturne.
0.15 Concert : Gil Scott Heron. Enregistré à Londres, en 1990 (65 min). 18749018

France Supervision

20.30 Bossa nova. De Walter Salles.
21.30 Concerts classiques. (90 min). 71278742
23.00 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [10/10] Juillet.
0.05 Courses camarguaises.
1.20 Super Fundoor (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Guerra Gaucha ■ Film de Lucas Demare (1942, N., v.o., 90 min) 9723655
22.00 Un homme doit mourir ■ Film de George Seaton *(1962, N., 95 min)* 7259471
23.35 Escadrille Lafayette ■ Film de William A. Wellman (1957, N., v.o., 95 min). 32249384

Ciné Cinémas

20.30 SFW ■ Film de Jefery Levy (1995, 95 min) 7249004
22.05 Le Gang ■ Film de Jacques Deray (1977, 100 min) 30120556
23.45 Les Dessous d'Hollywood. Les Producteurs. De Joe Roth.

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La preuve est faite.
20.45 et 23.30 Flash. L'homme invisible.
21.30 et 1.00 Madame le juge. Autopsie d'un témoignage.
23.00 La Famille Addams. Le grand amour de Lurch.
0.15 Sweeney. Poppy (45 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. Un coup tordu.
20.25 Angela, quinze ans. La lettre.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Pilote.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. L'enfant bulle.
22.40 Friends. Celui qui rêve par *procuration.*
23.05 Father Ted. La grande tombola.
23.30 The New Statesman. Le bonheur est un flingue encore chaud.
0.00 Top bab. Invité : Alice Cooper.

Eurosport

19.30 Formule 1 Magazine.
20.00 Les Jeux de l'extrême 96.
21.00 Boxe.
22.00 Football.
0.00 VTT. Qualifications pour la Coupe du Monde 98.
0.30 ATP Tour Magazine.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.10 Rire express. 22.20 Broadcast News. Film de James L. Brooks (1987, 130 min). Avec William Hurt. *Comédie dramatique.*

TMC

22.50 Histoire d'aimer. Film de Marcello Fondato (1975, 95 min). Avec Claudia Cardinale. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الإصل

Le Monde
MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1996

La guerre à péage

par Pierre Georges

LES SPÉCULATEURS, qui sont gens d'anticipation, l'avaient annoncé : avis de (petite) tempête du désert. D'où, évidemment, une hausse *du fameux baril qui est au* pétrole et à l'humeur des nations ce que la barrique est aux Hospices de Beaune : un baromètre infaillible.

Donc, c'est reparti pour un tour ou un retour. Saddam Hussein II ou III ou IV, sorte de remake permanent d'un peplum virtuel. Ce n'est pas encore tout à fait la guerre, mais déjà plus la paix. Et les missiles de croisière volent bas. Des avions américains ont décollé la nuit dernière de l'île de Guam. Le président-candidat-président Clinton est rentré à la maison (Blanche). Les porte-parole galonnés vont bientôt nous expliquer, règle à la main, carte stratégique au tableau noir, l'ampleur et la nature des frappes évidemment chirurgicales sur des objectifs assurément militaires. Et CNN – Germaine ! cherche donc CNN sur la parabole en kit du balcon – va nous faire vivre tout cela en *direct-live*.

Plus cela change, plus c'est pareil. *Comme une rentrée des rôles*. Le méchant et les bons. Saddam Hussein est incroyable dans sa constance à assumer avec une sombre délectation ses turpitudes présumées. Toujours prêt à assurer son livret. Surtout si une campagne électorale américaine lui donne l'occasion de tester la détermination des acteurs adverses. Avec le résultat que l'on sait.

Ce sentiment de déjà vu ou déjà vécu, comme un bégaiement de l'Histoire des provocations et ripostes en tous genres, frappes et attrapes guerrières, devrait nuir singulièrement à la qualité du spectacle télévisuel. D'autant que les télévisions n'ont pas sérieusement anticipé le retour du feuilleton Saddam et l'Occident. Ce qui aurait été chic de leur part, à la dernière pointe du progrès et de l'information, c'est d'inventer un système de *pay per view*, branché dans le salon. Choisissez votre camp, votre avion, votre char. Introduisez votre carte de crédit dans le décodeur *ad hoc*, et vivez en direct la guerre, le morceau de guerre de votre choix.

Voilà qui eût été, qui serait formidable. Décoller de l'île de Guam, comme assis aux côtés du pilote d'un B52. Survoler le Pacifique et quelques autres mares planétaires de moindre importance. Déverrouiller le système d'armes, appuyer sur le bouton *target* et missiler une batterie sol-air d'une giclée de projectiles air-sol. Comme dans un jeu d'écran pour cadre dynamique, en banlieue de Bagdad. Ou alors se trouver, en direct toujours, à bord d'un transport de troupes blindé irakien, monter à l'assaut avec les Kurdes alliés du PDK contre les Kurdes ennemis de l'UPK et ouvrir la route de l'or noir, Bagdad-Ankara.

Ce *serait grand ! Téléspectateur* de guerre et soldat d'opérette ou de *soap opera*. Volontaire sans risques pour toutes les missions, y compris impossibles. Avec commémo et médaille du souvenir. Hélas ! si le *pay per view*, sorte d'octroi télévisuel à être partout et nulle part à la fois, dans l'ubiquité du solvable, fait aujourd'hui même son entrée en France et sur Canal Plus, c'est pour des affaires de football. Soutenir l'OM ou le PSG, ou Lens, ou qui vous voudrez, être sur le stade sans y être tout en y étant, les fesses sur son divan, voilà *désormais qui est possible. La* guerre à péage existe donc bien. Mais uniquement sur stade !

Israël soumis à d'intenses pressions pour respecter le processus de paix

Un accord de principe pour une rencontre Arafat-Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jamais la pression internationale sur le gouvernement ultra-nationaliste de M. Nétanyahou n'a été aussi forte depuis son arrivée au pouvoir, le 29 mai. Les Palestiniens, par la voix de Mohamed Dahlan, chef de la police politique palestinienne à Gaza, menacent – s'ils sont acculés – de *« reprendre la lutte armée »* contre l'occupation de leurs territoires. L'Egypte s'affirme prête à annuler la troisième conférence économique israélo-arabe, prévue pour novembre au Caire, si les accords signés entre Yasser Arafat et le gouvernement israélien précédent ne sont pas mis en oeuvre.

De leur côté, les donateurs internationaux, inquiets de la tournure des événements, font discrètement savoir que leur réunion du 5 septembre à Washington pourrait tourner court si rien ne bouge sur le terrain.

Enfin, les Etats-Unis eux-mêmes, en dépit de la campagne électorale, semblent vouloir lier une nouvelle et éventuelle rencontre entre Benyamin Nétanyahou et Bill Clinton à un sommet préalable entre le chef du gouvernement israélien et Yasser Arafat.

Pris à partie jusque dans sa majorité parlementaire par ceux qui estiment que le prix à payer par Israël pour l'arrêt complet du processus de paix avec les Palestiniens devient par trop élevé, le premier ministre a fini par donner son accord de principe à une rencontre publique avec le chef de l'OLP. *« J'avais dit*, confiait-il mercredi matin, *que je ne rencontrerais M. Arafat que si cela était vraiment utile. Ce n'est pas une question de calendrier mais de développements politiques. Ceux-ci sont en cours de formulation. »*

Les discrets contacts qui ont lieu depuis début août entre les deux parties par l'entremise du diplomate norvégien Terje Larsen, coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix et ancien médiateur des premiers accords signés à Oslo en septembre 1993, n'ont, jusqu'ici, rien donné de concret. Chaque jour ou presque, depuis le début de la semaine dernière, la presse israélienne annonce l'imminence du premier sommet Arafat-Nétanyahou, mais les négociations-marathon qui ont lieu au domicile de M. Larsen à Tel Aviv achoppent toujours sur la question centrale de Hébron.

UN ÉVENTUEL COMPROMIS

Le nouveau pouvoir israélien exige une modification des accords conclus à la fin de l'an dernier entre Yasser Arafat et le tandem Shimon Pérès-Itzhak Rabin. Ces accords prévoyaient que l'armée israélienne se retireraient d'environ 80 % du territoire municipal de la ville d'Hébron, les 20 % restant demeurant sous le contrôle des 450 colons juifs qui se sont installés au cœur de cette vieille cité arabe de cent vingt mille habitants, et des soldats chargés de les protéger. Le redéploiement militaire, qui devait avoir lieu en mars puis en mai, avait été une nouvelle fois retardé par Shimon Pérès à la suite des attentats islamistes qui avaient fait une soixantaine de victimes israéliennes à la fin de février.

La victoire électorale de Benyamin Nétanyahou a tout changé et les Palestiniens sont aujourd'hui invités à renoncer à la quasi-totalité du centre historique d'une ville qui constitue, après Naplouse et Jérusalem-Est, le troisième grand *centre urbain de Cisjordanie*. En échange d'un éventuel compromis sur ce point, Yasser Arafat, qui a déjà accepté la semaine dernière de fermer, sur pression d'Israël, trois petits bureaux gérés par son administration autonome à Jérusalem-Est, formule un certain nombre d'exigences :

– Que soit levé le bouclage militaire des territoires occupés et autonomes qui asphyxie l'économie palestinienne depuis six mois ;

– Que soit élevé le nombre de Palestiniens autorisés à gagner leur vie en Israël (32 000 aujourd'hui contre plus de 120 000 il y a deux ans) ;

– Que la liberté de mouvement des Palestiniens entre les enclaves autonomes et les territoires occupés soit assurée comme promis il y a deux ans ;

– Que soient libérées, comme convenu à la fin de l'année passée, toutes les prisonnières palestiniennes ;

– Enfin que sa liberté personnelle de mouvement entre les sept enclaves autonomes administrées par son « gouvernement » soit garantie une fois pour toutes.

En d'autres termes, pour que le processus de paix puisse survivre, il faut d'abord que les deux parties honorent les engagements signés. Ensuite seulement, elles pourront peut-être envisager de le poursuivre plus avant. Une seule chose est certaine : la direction de ce processus ne sera plus la même.

Patrice Claude

20 tonnes de cannabis colombien saisies à Rouen

LA PLUS importante saisie de cannabis jamais opérée en France a été réussie, vendredi 30 août, dans un entrepôt de la banlieue rouennaise, par les policiers de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants et leurs collègues du SRPJ de Rouen (Seine-Maritime). Vingt tonnes d'herbe de cannabis avaient été dissimulées dans un conteneur importé en France à bord d'un cargo battant pavillon panaméen, le *Humboldt-Express*. La drogue était empaquetée dans un millier de cartons qui étaient supposés contenir des pantalons en jean.

Venant du port de Buenaventura, voisin de la ville de Cali (Colombie), le porte-conteneurs était passé par l'Espagne avant d'accoster au Havre. L'attention de la police française avait été attirée par ses homologues colombienne et espagnole : une société de négoce internationale basée à Cali, siège du cartel colombien de la cocaïne, avait pris en charge l'expédition du chargement de pantalons. A l'arrivée du *Humboldt-Express* dans le port du Havre, le 22 août, les conteneurs déchargés ont été discrètement passés au crible du système de contrôle par scanner – le Sycoscan –, inauguré au printemps dans le port normand, où passent chaque année un million de conteneurs (*Le Monde* du 5 juin).

UN GROUPE DE QUATRE HOMMES

Les rayons gamma ont certifié la présence de la drogue à l'intérieur de l'un des conteneurs, qui a fait l'objet d'une surveillance policière constante. Les enquêteurs ont alors suivi discrètement le chargement jusqu'à un entrepôt de la banlieue rouennaise, à Bapeaume-lès-Rouen, où il a été emporté par une société privée de transport routier. Vendredi 30 août, à la tombée de la nuit, un groupe de quatre trafiquants – deux Belges, un Colombien et un Français – sont arrivés à l'entrepôt et ont commencé à charger la drogue à l'intérieur d'une camionnette. Redoutant de voir la marchandise leur échapper, les policiers ont décidé d'interpeller les quatre hommes sans attendre l'arrivée éventuelle d'autres équipes venant s'approvisionner dans le conteneur.

De source proche de l'enquête, on indique que l'herbe de cannabis était vraisemblablement destinée à être distribuée dans plusieurs autres pays européens. Le trafic était sans doute contrôlé par un cartel colombien, ajoute-t-on *de même source. Spécialisée dans* le commerce de cocaïne, la Colombie produit aussi du cannabis dans le nord du pays. Les réseaux colombiens de transport peuvent être indifféremment utilisés pour l'une ou l'autre des drogues, au gré de la demande s'exprimant dans les pays de consommation. *La résine de cannabis*, qui est principalement fumée dans l'Hexagone, demeure cependant une spécialité marocaine.

La saisie des 20 tonnes d'herbe représente plus d'un tiers du volume total de cannabis ordinairement intercepté en France (58 tonnes en 1994). Plus de 7 *tonnes de cannabis* avaient déjà été saisies en mai par les douaniers du Havre, grâce aux rayons du Sycoscan. Constituant à ce jour le record européen en la matière, une interception de 45 tonnes de cannabis avait été effectuée, en 1990, aux Pays-Bas.

Erich Inciyan

Les difficultés financières du restaurateur Marc Veyrat

« JE SUIS au bord du gouffre », a annoncé lundi 2 septembre Marc Veyrat. Le chef du restaurant L'Auberge de Léridan à Veyrier-du-Lac, près d'Annecy (trois étoiles au Guide Michelin 1996), choisit une *expression forte pour décrire l'état* de ses finances. Par ses déclarations publiques, le cuisinier au chapeau noir cherche surtout à faire avancer les négociations qu'il a entamées avec des banques pour le remboursement d'emprunts contractés il y a quatre ans.

L'homme qui aime fréquenter, *brodequins aux pieds et sac au* dos, les pentes boisées à la recherche d'herbes rares pour charmer le palais de ses clients semble avoir moins de succès dans le domaine de la gestion. En 1992, après les premières récompenses accordées par le Guide Michelin puis d'autres publications spécialisées, le chef avait transformé une villa dominant le lac d'Annecy en un hôtel classé Relais et Châteaux. Un investissement de 43 millions de francs qu'il négocie à l'époque avec plusieurs partenaires bancaires.

A *quarante-quatre ans*, le chef montagnard obtient la consécration. Le Guide Michelin 1995 accorde sa troisième étoile à un cuisinier qui compose des infusions, des bouillons aromatiques, des jus comme un musicien ferait une orchestration. La haute cuisine parvient à attirer des clients : *« Les mois de juillet et d'août ont été très bons sur le plan de la fréquentation »*, assure Marc Veyrat. Mais les problèmes de trésorerie demeurent.

Après Pierre Gagnaire, qui a fermé à Saint-Etienne il y a quelques *mois, voilà un autre chef confron*té à des difficultés financières. Le surendettement d'établissements encore jeunes, mais aussi des chiffres d'affaires moins élevés au moment où particuliers et sociétés se montrent économes dans leur dépenses expliquent en partie les malheurs qui touchent des étapes renommées. *Marc Veyrat aurait-il* dû éviter d'emprunter pour créer un établissement dont les chambres valent 1 500 francs la nuit ?

Erreur de gestion, affirment des chefs économes qui refusent de se lancer dans *« la folie des grandeurs »*. *« Il était obligé d'investir »*, assurent d'autres qui remarquent qu'en province les étoiles ont besoin de posséder des *« lits »* pour durer.

« Le malheur, estime Pierre Troisgros, interrogé par l'AFP, *c'est qu'ils* [les jeunes chefs] *ont investi après 1990. Ni leur valeur ni leur talent ne sont en cause, c'est la période. Blanc, Bocuse et moi sommes de vieilles affaires qui ont les reins solides. On a passé la décennie 80, c'était l'euphorie. Si on avait investi après 90, on serait dans la même charette. »*

Serge Bolloch

L'ensemble immobilier de Carnaby Street est mis en vente

LONDRES
de notre correspondant

Carnaby Street est à vendre ! La nouvelle est tombée, brutalement, lundi 2 septembre. Le cœur de cette rue qui fit swinguer les années 60 vient d'être mis à l'encan. Michael Duke, le directeur général de la société qui gère cette rue piétonnière *étroite proche de Piccadilly Circus*, l'a annoncé : sa société veut se diversifier, elle a trop investi dans le sud de l'Angleterre et entend placer une partie de ses billes ailleurs, profitant d'une flambée de l'immobilier. *« Ce sera la vente du siècle »*, assure-t-il.

L'ensemble, qui s'étend sur 1,2 hectare, appartient au groupe néerlandais Wereldhave. Michael Duke espère retirer de la vente de ce petit morceau d'histoire, avec ses 93 bâtiments comprenant les boutiques, 75 millions de livres (environ 600 millions de francs).

Carnaby Street, c'est pourtant l'un des joyaux de l'Angleterre de *l'après-guerre. Vous vous en souvenez certainement* : Mary Quant et la minijupe – qui fit à l'époque scandale et que l'on taille aujourd'hui encore plus court –, l'invention du col Mao, les modes outrancières ou marrantes aux couleurs à vous faire grincer les dents, l'imagination au pouvoir *dans la mode. C'est aussi les Beatles* et leurs tubes qui continuent de faire swinguer, une génération ou deux après.

On y vendait de tout, les jeunes du monde entier s'y pressaient par millions. C'était leur première étape une fois débarqués à Londres. Il est vrai que cette artère, longtemps *grouillante de vie*, a perdu son cachet au point que les visiteurs n'étaient plus que 12 millions l'an passé.

C'est un bastion de plus de cette période vibrante où l'Europe pateaugeait dans la prospérité et où l'Angleterre débordait d'idées qui s'en va. Un des autres symboles de *cette époque révolue est l'usine* à gaz de Battersea, de l'autre côté de la Tamise, dont les quatre cheminées blanches sont visibles de loin, et qui orna la couverture d'un des albums des Beatles. Elle traîne sa carcasse déglinguée en attendant que le spéculateur immobilier hongkongais qui l'a achetée se *décide à remplir sa promesse de la* transformer en Luna Park et centre commercial.

En revanche, l'English Heritage – chargé avec le National Trust de gérer le patrimoine national – envisage de faire classer monuments historiques de vieux *HLM* que leurs habitants rêvent de voir démolir tant ils sont insalubres, inconfortables et se sont révélés des pièges à délinquance. Tout cela après le classement récent de la tour, tout aussi banale, de Central Point, qui abrite le CBI (le patronat britannique). N'aurait-il pas mieux fallu classer Carnaby Street *et la minijupe* ?

Patrice de Beer

■ JEUX OLYMPIQUES : les quinze athlètes ayant obtenu une *médaille d'or à Atlanta sont élevés* au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Les vingt-deux médaillés d'argent et de bronze accèdent à l'ordre du Mérite. Ces décorations ont été voulues par le président de la République, qui tient à rendre hommage aux bons résultats obtenus à Atlanta. Jacques Chirac devrait les remettre aux récipiendaires, le 6 septembre, à l'Elysée. Les deux décrets sont parus au *Journal officiel* (daté lundi 2-mardi 3 septembre).

BOURSE

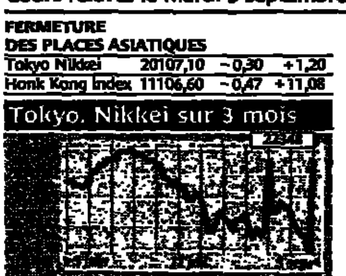
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 3 septembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20107,10	−0,30	+1,20
Honk Kong Index	11106,60	−0,47	+11,08

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/09	Var. en % 30/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1976,98	+0,32	+5,61
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1743,86	−0,54	+13,99
Milan MIB 30	1015	−0,59	+9,02
Francfort Dax 30	2532,10	−0,46	+12,34
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1399,22	−1,42	−4
Madrid Ibex 35	353,97	−0,48	+10,59
Amsterdam CBS	372,60	−1,25	+15,89

Tirage du *Monde* daté mardi 3 septembre 1996 : 481 593 exemplaires. 1 -

TERTIAIRE
Du col blanc à l'employé
page IV



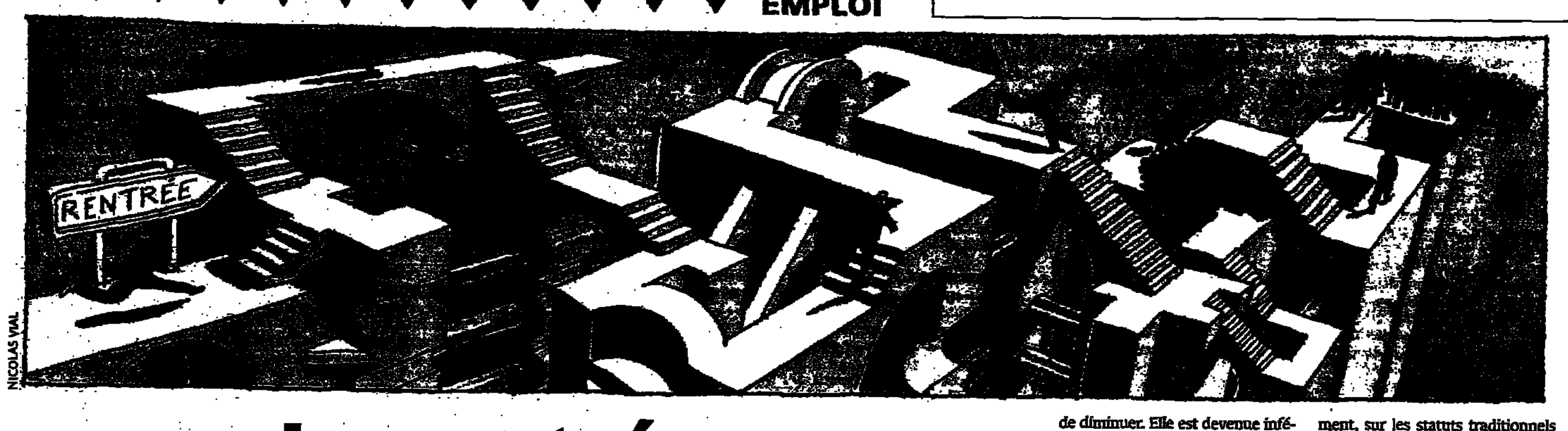
ENTRETIEN
Jean-Paul Fitoussi, président de l'OFCE
page III

Le Monde des INITIATIVES
MERCREDI 4 SEPTEMBRE 1996
EMPLOI



DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 10 SEPTEMBRE
Les techniques de simulation dans le BTP

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XVIII



NICOLAS VIAL

La rentrée de tous les dangers

Rares sont les perspectives rassurantes pour l'emploi. Mais les formes de travail changent

ANNONCÉE comme celle de tous les dangers, la rentrée se présente effectivement mal. Et ce ne sont pas les chiffres du chômage pour le mois de juillet, en diminution, qui suffisent à rassurer. Tous les indicateurs, les prévisions et les annonces officielles laissent augurer des moments difficiles. A tel point que, à l'approche du rendez-vous, chacun retient son souffle tandis que, à l'instar du président de la République, d'autres s'efforcent de calmer la nervosité qu'ils sentent poindre sous certaines déclarations.

Qui peut pourtant prédire l'avenir ? Hormis du côté des agriculteurs – surtout ceux de la filière bovine en proie aux pires tourments et qui pourraient se laisser entraîner dans de soudains mouvements de colère –, il est difficile de dire de qui pourrait venir la contestation, organisée s'entend, et à partir de quel motif précis. A la différence de la situation de novembre et décembre 1995, il manque l'allumette, à défaut de sujets de mécontentement ou d'inquiétude, et l'on peut imaginer que le gouvernement évitera les faux pas de l'an passé.

Pour le reste, la conjoncture est mauvaise et les perspectives sont plus que maussades. Sauf peut-être pour les jeunes diplômés, qui se recrutent, semble-t-il, mieux que pendant un passé récent, mais qui ont aussi su s'adapter et obtiennent des montants de salaires stabilisés. En raison d'une croissance trop faible, voire ralentie, les effectifs salariés stagnent depuis neuf mois et ne devraient pas repartir à la hausse de sitôt. Les créations d'emplois, déjà notoirement insuffisantes pour juguler le chômage, ne correspondront pas aux besoins au cours des prochains mois. Pratiquement tous les économistes s'accordent pour considérer que le niveau d'activité à venir, qu'ils estiment plus faible que les évaluations officielles, provoquera des tensions sur le marché du travail et se traduira par une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. D'ailleurs, l'intérim enregistre un ralentissement d'activité, alors que la tendance, dans ce secteur, anticipe souvent sur l'évolution générale.

D'ores et déjà, les multiples plans sociaux annoncés viennent assombrir l'horizon. Les réductions d'effectifs de Moulinex, du Sernam, d'Alcatel et de tant d'autres, dans la branche textile, le bâtiment et les travaux publics, participent de ce climat. Mais ils pèseront peut-être moins que ce qui se prépare dans le secteur bancaire, dont le Crédit lyonnais, ou dans le domaine de l'armement avec GIAT Industries et le programme envisagé par la direction des constructions navales (DCN). Mais les spécialistes, à l'image de Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français de conjoncture économique (OFCE), mettent surtout en avant des causes plus profondes qui sont en train de modifier radicalement la donne si aucune correction ne leur est apportée.

Avec une croissance molle et une évolution « anormale » des taux d'intérêt réels, la part des salaires – donc de la main-d'œuvre – dans le revenu national ne cesse de diminuer. Elle est devenue inférieure à ce qu'elle était il y a plus de trente ans. En s'adaptant, les entreprises ne peuvent que comprimer leur personnel, et l'on assiste à une divergence d'intérêts entre la logique financière et l'équilibre de la société.

Cela agit sur la configuration du travail, de sorte que les anciens repères ne sont pas toujours les bons. Avec la précarité, en plein développement, ce sont les emplois temporaires (contrats à durée déterminée, temps partiel, etc.) qui prennent le pas, progressivement, sur les statuts traditionnels à temps plein et à durée indéterminée. Alors que le volume de l'emploi ne se mesure sans doute plus en postes de travail, mais en nombre de contrats, l'Insee envisage de mettre au point un mode de calcul qui tienne compte des heures travaillées et qui permettrait d'établir des « équivalents temps plein ». Dans le même ordre d'idée, les statistiques montrent que le nombre de chômeurs travaillant plus de soixante-dix-huit heures par mois, et qui ne figurent plus désormais dans les chiffres du chômage, progresse plus vite (10,1 % en un an) que le chômage lui même et, *a fortiori*, que l'emploi, preuve que la fragmentation des formes du travail s'amplifie. Tout cela va de pair, malheureusement, avec une aggravation du chômage de très longue durée, de plus de trois ans, que les résultats obtenus par le contrat initiative-emploi (CIE), désormais révisé, ne réussissent plus à masquer.

Atteignant quatre cent quinze jours actuellement, la durée moyenne de recherche d'emploi s'est tellement allongée que les experts en arrivent à penser que le seuil d'une ancienneté de douze mois n'est peut-être plus pertinent.

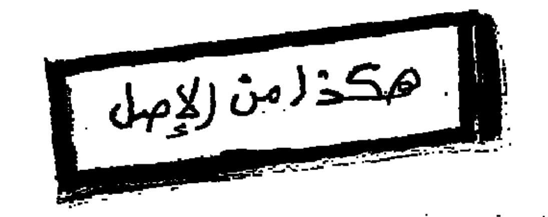
Avec l'automne qui arrive, l'environnement social affiche donc déjà des couleurs de fin de saison et a viré précocement au terne de l'hiver. Mais le marché du travail s'est aussi terriblement transformé, sans doute de façon définitive. Ce que tout le monde n'accepte pas facilement de voir et qui, pourtant, aura plus d'influence à terme que les suppositions sur la rentrée.

Alain Lebaube

d o s s i e r

- **Le recrutement des jeunes diplômés confirme une relative embellie** *par Catherine Leroy*
- **Selon l'Insee, la précarité gagne du terrain** *par Olivier Piot*
- **Des plans sociaux en forme d'épée de Damoclès** *par Philippe Baverel*
- **Les effectifs salariés sont en stagnation** *par Francine Aizicovici*
- **« La croissance n'est pas seulement une question économique mais philosophique »** *propos recueillis par Clarisse Fabre*
- **L'ancienneté dans le chômage augmente** *par Laetitia Van Eeckhout*

Lire pages II, III et IV



Le recrutement des jeunes diplômés confirme une relative embellie

Après le vent de panique de 1993, les responsables de carrières des grandes écoles soulignent une reprise des offres

LA crise serait-elle loin derrière pour les jeunes diplômés ? Les responsables carrières des grandes écoles n'iraient pas jusqu'à en mettre leur main au feu mais ils se permettent d'afficher un optimisme raisonnable. Après l'évolution positive des deux dernières années, tous estiment que l'on devrait pouvoir au moins continuer sur la lancée. *« En 1993, la crise était installée. Il y a eu un vent de panique. Certains ont accepté n'importe quoi, d'autres ont poursuivi des études. Et puis, en 1994, on a senti les prémices d'une reprise, en 1995 elle s'est affirmée, en 1996 la reprise a été plus nette »*, résume Marc Lefort, directeur des relations industrielles de l'école des mines de Nancy.

A l'Edhec, l'optimisme est également de rigueur : *« En 1994, nous avons reçu 2 354 offres d'emplois (CDD, CDI, pour débutants ou pour confirmés). En 1995, nous en avons reçu 5 133, et si on continue sur notre lancée, en 1996 nous espérons atteindre les 6 000. »* Cette montée en puissance pourrait s'expliquer, selon Manuelle Malot, responsable du service carrières par *« une augmentation de la notoriété »* de cette école basée à Lille. En effet, l'Edhec s'est récemment dotée d'une adresse à Paris et son concours est désormais commun à celui des grandes écoles parisiennes telles que HEC ou Essec. Plusieurs indicateurs lui laissent penser que l'insertion des jeunes diplômés de la promotion 1996 devrait être bonne : l'augmentation des offres d'emploi, mais ausi le fait que, au 30 juin, sur 150 jeunes diplômés ayant donné de leurs nouvelles – la promotion comptait 425 étudiants –, 45 d'entre eux, soit 30 % des réponses, avaient déjà trouvé un travail, dont 4 en CDD.

Même constat positif au service carrières de Supelec : *« Beaucoup de jeunes avaient décroché un contrat au moment de sortir et en CDI qui plus est. »* Une évolution qui s'expliquerait par la reprise de l'informatique, un débouché privilégié pour les étudiants de cette école. A l'ESC Lyon, on constate également une amélioration dans le recrutement précoce des jeunes diplômés. *« D'un point de vue quantitatif, on est revenu au niveau des années 1990-1991. Toutefois, à l'époque, les entreprises venaient chercher les étudiants sur place, ce qui n'est pas le cas maintenant, ceux-ci doivent aller au-devant des sociétés »*, commente Odile Lasserenne, responsable du service carrières de l'établissement lyonnais. Les entreprises ont même proposé aux jeunes diplômés des postes de marketing alors que, jusqu'à présent, il s'agissait essentiellement de postes de commerciaux. *« Chaque année la situation s'améliore un peu plus. Parce que le marché de l'emploi évolue, parce que les étudiants s'adaptent mieux à la demande des entreprises de par le choix et la durée de leur stage, mais aussi, parce que les écoles adaptent leur cursus pour permettre aux étudiants de mieux répondre aux attentes des entreprises »*, souligne encore Odile Lasserenne.

EXIGENCES ACCRUES

Les entreprises sont devenues plus exigeantes à l'égard des jeunes diplômés. *« Elles confient souvent aux stagiaires des postes de débutants et aux jeunes diplômés des postes qui correspondraient plutôt à des deuxièmes emplois, qui exigent d'être immédiatement opérationnel. D'où l'importance des stages dans le cursus des étudiants »*, poursuit-elle. Une exigence avantageant les jeunes qui, à l'instar de ceux qui sont issus de la promotion supérieure du travail de l'école des mines de Nancy, avaient déjà dans leur CV un BTS ou un DUT et au moins trois ans d'expérience professionnelle avant d'intégrer l'école. *« Lorsque les entreprises recherchent des jeunes diplômés ayant dix ans d'expérience, on a ce qu'il leur faut »*, plaisante Marc Lefort.

Ainsi l'ESC Brest a constaté une nette amélioration de ses résultats depuis qu'elle a décidé, il y a un an, de repositionner son stage de fin d'études : *« 30 % des étudiants qui reviennent en fin de stage pour le valider et passer les oraux sont déjà embauchés à ce moment-là »*, affirme Martine Troussel, responsable du service carrières de l'ESC Brest.

Autre signe positif : un certain nombre de grandes écoles ont constaté en 1996 un retour des entreprises dans les forums emploi. Plus encore, de grands groupes sont venus *« chasser sur les campus »*, recrutant quelques étudiants après leur avoir fait subir des épreuves de présélection. En revanche, les salaires font preuve depuis deux ans d'une certaine stabilité. *Mais aucune école n'ose s'en plaindre*. Aujourd'hui, la priorité des priorités reste l'emploi.

Catherine Leroy

Selon l'Insee, la précarité gagne du terrain

L'augmentation des emplois temporaires s'accompagne d'une sous-activité subie

LE regain d'activité enregistré par l'économie française après la récession de 1993 n'a pas débouché sur une amélioration des conditions d'emploi. L'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par l'Insee en mars 1996 en retient certains aspects, soulignant notamment que la *« proportion d'emplois temporaires (près de 9 % de l'emploi salarié) a continué d'augmenter, surtout parmi les jeunes (40 % des emplois des 15-24 ans) »*.

Première forme de précarité du travail : les contrats à durée déterminée (CDD) ont poursuivi leur progression en 1995 et au cours des premiers mois de l'année 1996. En termes de flux, les enquêtes trimestrielles de la Dares (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques) indiquent que les CDD représentent une précarisation de plus en plus forte du mode de recrutement des entreprises. Alors que le taux d'entrée en contrat à durée indéterminée (CDI) est resté stable depuis 1992 –, autour de 1,3 % des effectifs salariés – *dans les établissements de plus de 50 salariés*, celui des CDD a franchi la barre des 5 % au deuxième trimestre 1994.

Résultat : le nombre de CDD a atteint (en stock), selon l'Insee, le chiffre record de 790 000 contrats en cours en mars 1996 – soit 38 000 de plus qu'en mars 1995 –, contre moins de 600 000 en mars 1992. La forme précaire de ces contrats n'est plus à démontrer : la grande majorité d'entre eux débouchent sur une entrée directe à l'ANPE. *« Parmi les circonstances de recherche d'emploi, le nombre des fins de contrat à durée limitée a encore augmenté »*, souligne l'Insee (38,2 % en mars 1996 contre 35 % en mars 1995). Tendance confirmée par les derniers chiffres mensuels de la Dares : en juin 1996, 138 200 nouveaux chômeurs (en données corrigées des variations saisonnières) sortaient d'un CDD – soit près d'un tiers des nouveaux inscrits à l'ANPE – contre 125 100 en juin 1995.

L'évolution du marché du travail intérimaire fournit un deuxième indicateur de la recrudescence des formes précaires de travail. Emplois temporaires par excellence, les missions d'intérim n'ont cessé de progresser depuis 1994. Selon les dernières enquêtes de la Dares (janvier et août 1996), les effectifs intérimaires ont connu une croissance particulièrement vive en 1994 (+ 34 %), croissance qui, bien qu'elle soit infléchie, s'est néanmoins poursuivie depuis. Près de 6,3 millions de missions d'intérim ont ainsi été effectuées en 1995, représentant la moyenne de 260 000 intérimaires en fonctions à la fin de chaque mois.

FRAGMENTATION

Au total, le volume de travail ainsi accompli est cependant resté stable entre 1994 et 1995, correspondant à l'équivalent de 290 000 personnes employées à temps plein pendant un an. Paradoxe ? Non. L'évolution de l'intérim est tout simplement marquée par un deuxième facteur qui accentue la précarité : les missions sont *de plus en plus courtes*. Alors que leur durée moyenne était de plus de 2,2 semaines au printemps 1993, elle n'était que de 2 semaines au printemps 1994. Et cette tendance s'est confirmée depuis : en 1994, la moitié des missions ne dépassait pas une semaine. C'est le cas des deux tiers d'entre elles aujourd'hui. A l'autre extrême, les missions longues (4 semaines ou plus) sont devenues très peu nombreuses (5,7 % en 1995)...

De plus en plus, l'activité réduite se généralise, débouchant sur des situations de sous-emploi « subi ».

Les chiffres mensuels du marché du travail fournissent un état des lieux édifiant. Le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite de moins de 78 heures dans le mois est passé de 217 000 en juin 1995 à 252 000 en juin 1996, soit une augmentation de 16 % sur un an. En ce qui *concerne les demandeurs d'emploi* ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois – la fameuse catégorie qu'on exclut des chiffres du chômage depuis l'arrêt du Conseil d'Etat de mai 1994 – leur nombre est également en constante progression : de 133 900 en juin 1992, il est passé à 333 000 en juin 1996, soit une progression de 11 % sur la dernière année.

Mais ce phénomène d'activité réduite imposée touche également les *salariés travaillant à temps partiel* dont le nombre est en progression régulière. Depuis, la progression est d'environ un point par an, soit 70 000 salariés à temps partiel supplémentaires qui apparaissent chaque année.

Temps choisi ? Les nombreuses mesures d'allégement de charges patronales associées au temps partiel ne sont pas étrangères au regain d'intérêt des employeurs pour cette formule. Mais pour les salariés concernés, ce dispositif de baisse des coûts du travail est souvent « subi ». Deux catégories retenues par l'Insee l'indiquent clairement : la première concerne les *« personnes travaillant à temps partiel recherchant un emploi à temps complet ou à temps partiel supplémentaire »* : leur nombre est passé de 351 000 en mars 1992 à 565 000 en mars 1996. Deuxième catégorie, celle des *« personnes travaillant à temps partiel ne recherchant pas un autre emploi, mais souhaitant travailler davantage »* : ils étaient 794 000 dans cette situation en mars 1996, pour seulement 489 000 en mars 1992. Au total, le *« taux de sous-emploi parmi les emplois à temps partiel »* a ainsi progressé de 30 % en mars 1992 à 38,2 % en mars 1996...

Olivier Piot

Des plans sociaux en forme d'épée de Damoclès

ANNONCÉ le 18 juin, le plan social de Moulinex porte en lui tous les ingrédients du débat actuel sur la mondialisation de l'économie et ses effets sur le chômage. Outre qu'il impose la suppression de 2 600 emplois en trois ans, dont 1 800 en Normandie, le plan de restructuration prévoit la fermeture des deux usines d'Argentan (Orne) et de Mamers (Sarthe), qui comptent respectivement 260 et 400 salariés. Résultat : le groupe de petit électroménager produira davantage à l'étranger, au Mexique notamment où une usine emploie déjà 600 salariés. *« Soit on est une entreprise mondiale et on se débrouille pour produire mondialement, afin de faire face par exemple aux variations de change. Soit on est franco-français, on se replie sur soi-même et on meurt »*, déclarait à ce propos dans *Le Monde* du 19 juin Pierre Blayau, président du directoire de Moulinex, qui emploie actuellement 11 300 salariés.

Le plan social de Moulinex s'inscrit dans la droite ligne des restructurations réalisées en France depuis environ quinze ans. Au total, les années 80 auront vu disparaître près d'un million d'emplois industriels dans l'Hexagone... Et l'hémorragie se poursuit, à en juger par l'avalanche de plans sociaux, annoncés ou en préparation, à laquelle on assiste depuis le printemps dernier : 4 000 suppressions de postes à l'Aerospatiale ; 1 900 au Sernam ; 1 760 chez PSA-Peugeot-Citroën ; 1 640 chez Renault ; 1 500 à France Télécom ; 900 chez Alcatel ; 400 chez Rhône-Poulenc ; 330 chez Fichet-Bauche, dont le plan social devrait être présenté au cours de la première quinzaine de septembre ; 300 chez Danone ; une centaine chez Bidermann...

Rançon de la léthargie de la consommation, les six premiers mois de 1996 se sont soldés par la disparition de 15 000 emplois dans le secteur du textile. Aucune branche d'activité ne semble devoir être épargnée, et surtout pas le bâtiment et les travaux publics. Victime de la réduction draconienne des commandes publiques, qu'elles proviennent de l'Etat ou des collectivités locales, la Fédération nationale du bâtiment prévoit d'ores et déjà que 1996 verra disparaître 30 000 emplois (sur 870 000 salariés) dans un secteur qui en a déjà perdu 15 000 en 1995. Quant à la Fédération nationale des travaux publics, elle estime que 25 000 postes (sur un total de 250 000) sont condamnés d'ici à la fin de 1996.

Le secteur bancaire est également touché de plein fouet. Ainsi l'Association française des banques (AFB) estime-t-elle que 40 000 emplois vont disparaître d'ici cinq ans. Annoncé fin juin, le troisième plan social en trois ans du Crédit lyonnais prévoit la suppression de 5 000 emplois d'ici à la fin de 1998, sur 35 000 salariés actuellement. La Banque de France doit aussi réduire ses effectifs de 15 % d'ici à 1998, sans parler du Crédit foncier ou de la Banque commerciale italienne, dont le plan social qui démarre à l'automne se traduira par la disparition de 200 postes.

Conséquence de la révision des choix militaires de la France opérée depuis le début de l'année, le mouvement de restructuration gagne désormais le secteur de l'armement, jusque-là relativement épargné. Négocié cet été, le plan social de GIAT Industries prévoit la suppression de 2 569 emplois d'ici à 1998, soit près d'un quart des effectifs actuels. De même, la restructuration de la direction des constructions navales (DCN) passe par la disparition de 4 860 postes dans le même délai, soit un cinquième des effectifs. Encore ne s'agit-il là que d'une infime partie des 60 000 emplois qui devraient disparaître dans ce secteur dans les trois ou quatre prochaines années, d'après les estimations avancées au cours des débats parlementaires...

Philippe Baverel

Les effectifs salariés sont en stagnation

ENCÉPHALOGRAMME désespérément plat sur le front des créations d'emplois. Selon les résultats provisoires de l'Insee et du ministère du travail, aucun emploi n'a en effet été créé (en données CVS) au cours du deuxième trimestre 1996, alors que le niveau des effectifs salariés stagnait déjà *depuis deux trimestres. Il s'agit* en fait du solde entre les créations et les suppressions d'emplois pour l'ensemble des secteurs, hors agriculture, administration, santé et action sociale.

1995 avait pourtant bien commencé. Mais l'embellie constatée depuis le début de 1994 a subi un renversement de tendance en milieu d'année 1995. Résultat : au 30 juin 1996, l'emploi salarié n'aurait progressé que de 27 000 postes en un an. Une misère comparée aux 209 000 emplois créés entre juin 1994 et juin 1995. Par secteurs, l'Insee et le ministère *observent sans surprise* que la croissance de l'emploi salarié concerne presque exclusivement le tertiaire : + 127 400 emplois en un an, soit une hausse de 1,6 %. Mais ce secteur, autrefois en croissance très vive, marque un ralentissement. En juin, l'Insee a d'ailleurs prévu un tassement des créations d'emplois pour 1996 : + 0,8 % contre + 2,2 % en 1994. L'emploi industriel, quant à lui, a continué son érosion, avec – 51 000 postes en un an (– 1,2 %). Les effectifs ont également décru dans la construction, de – 49 000 en un an (– 4,1 %). Au total, cependant, les effectifs dans le secteur marchand non agricole devraient rester stables en 1996, estime l'Insee. Enfin, dans le tertiaire non marchand, la croissance des effectifs est depuis plusieurs années très liée au développement des contrats emploi-solidarité (CES), et, depuis 1994, à celui des contrats emploi consolidé (CEC). Or, en mai 1996, on comptait en *tout 439 000 contrats de ce type*, soit 28 000 de moins qu'en mai 1993. Toutefois, l'Insee estime qu'en 1996 les effectifs du tertiaire non marchand augmenteront de 0,6 %.

NOUVEL INDICATEUR

Tous secteurs confondus cette fois, l'enquête emploi que l'Insee réalise chaque année en mars auprès de 75 000 ménages montre que les effectifs salariés ont progressé de 222 000 entre mars 1995 et mars 1996 (contre + 374 000 entre mars 1994 et mars 1995). Toutefois, pour cette même période, l'Unedic, sur un champ légèrement différent, ne recense sur la même période que 63 000 créations nettes d'emplois (données provisoires). Par ailleurs, le régime d'assurance chômage constate que toutes les régions avaient, en mars 1996, affiché une augmentation des emplois en un an, sauf trois : la Haute-Normandie (– 0,9 %), le Limousin (– 0,4 %) et l'Ile-de-France (– 0,3 %).

En fait, l'emploi salarié progresse surtout grâce au travail atypique ou précaire. *« Une très grande partie des créations nettes sont dues au temps partiel »*, souligne Bernard Ernst, responsable de la conjoncture de l'emploi et du chômage à l'Insee. En mars 1996, il y avait ainsi 16,5 % de salariés à temps partiel dans les secteurs marchands non agricoles, contre 16 % un an auparavant. L'enquête emploi indique également une progression de l'apprentissage (+ 25 000 emplois en un an) et des *postes en CDD (contrat à durée déterminée)* : + 38 000. Cependant, l'intérim a perdu 14 000 emplois sur la même période. Les données de l'Insee et du ministère du travail montrent bien, d'ailleurs, que dans les entreprises de plus de 50 salariés du secteur marchand non agricole le *turn-over* s'accroît en 1995, surtout à cause du recours aux CDD, qui représentent près de trois quarts des embauches.

Aussi, quand le gouvernement évoque une *« croissance plus riche en emplois »*, ce que les chiffres ne démontrent pas d'ailleurs, peut-être serait-il plus juste de préciser la nature de ces emplois. Et peut-être serait-il utile de les convertir en emplois équivalents temps plein. Bref, adopter d'autres systèmes de mesure, à l'instar de l'Insee, qui va mettre en place *« un nouvel indicateur de productivité par tête »*. *« Au lieu de raisonner en termes d'emploi*, précise Bernard Ernst, *nous allons utiliser le volume d'heures travaillées, car actuellement, avec le développement des CDD et du temps partiel, nous avons du mal à comprendre ce qui se passe. »*

Francine Aizicovici

هكذا من الإمل

Selon l'Insee, la pré...
...gagne du terrain

...stagnation

RENTRÉE

au secours !

NICOLAS VIAL

Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques

« La croissance n'est pas seulement une question économique mais philosophique »

« En 1996 l'économie française n'a connu qu'un faible taux de croissance de l'ordre de 1,5 % et continue à perdre des emplois. Comment expliquez-vous une telle situation ?

– La France, et d'une manière générale l'Europe, sont enlisées dans une *« croissance molle » qui résulte* d'un changement radical des règles du jeu économique depuis le début des années 80. Par « croissance molle » j'entends un taux de croissance inférieur au taux de croissance normal de l'économie – encore appelé taux de croissance potentiel – qui résulterait du progrès technique et de l'accroissement de la population active. Autrement dit, c'est le taux de croissance qui permet de stabiliser le chômage. Or, ce qui crée de la croissance molle, c'est l'évolution anormale des taux d'intérêt réels (c'est-à-dire le taux d'intérêt normal moins le taux d'inflation). *Depuis le début des années* 80, ces taux se sont trouvés à un niveau historiquement *élevé sous l'effet* de trois facteurs principaux : les déficits budgétaires américains, la restrictivité des politiques monétaires partout dans le monde et, surtout, la dérégulation et la globalisation des marchés financiers. Ces facteurs ont modifié les rapports de force sur le marché au profit des créanciers, terme générique qui désigne les gestionnaires du patrimoine. Non seulement ces derniers allaient recevoir des intérêts plus élevés *mais ils* étaient de plus assurés de trouver des opportunités de *placements en n'importe quel pays* puisque le monde était devenu leur jardin.

» Par ailleurs, le « marché » financier est dominé par un groupe d'individus et d'institutions dont les intérêts ne rejoignent généralement *pas ceux de la société* dans son ensemble. Par exemple, les marchés n'aiment pas beaucoup *la croissance* car elle comporte des risques d'inflation. Ils peuvent donc s'effondrer si l'augmentation de l'emploi est trop forte.

– Quelles sont les conséquences de la « domination des créanciers » sur le marché de l'emploi ?

– Les entreprises ont dû s'adapter au niveau élevé des taux d'intérêt. Or, elles ne peuvent se désendetter et accroître leur marge de profit qu'en rognant sur leurs dépenses de salaires et d'investissements. Ainsi, la part des salaires dans le revenu national n'a cessé de diminuer en Europe – et singulièrement en France – et son niveau est aujourd'hui bien *inférieur* à ce qu'il fut dans les années 60. En fait, s'adapter *pour une entreprise signifie licencier* et, l'aggravation du chômage aidant, exige des *salariés* des efforts croissants pour des rémunérations stagnantes, si ce n'est en baisse. La dynamique est implacable : la précarisation du travail conduit naturellement les ménages à accroître leur taux d'épargne pour faire face à un futur incertain. Leur niveau de consommation est donc structurellement faible. L'autre versant de cette évolution est que la part des revenus non salariaux (profits et revenus de la propriété) s'est considérablement accrue. Dès lors, la domination des créanciers sur les *marchés financiers* a pour contrepartie celle des entreprises sur le *marché du travail.*

– Récemment les taux d'intérêt réels ont diminué et Jacques Chirac lui-même a exhorté les autorités monétaires à poursuivre le mouvement. Peut-on attendre une amélioration de la conjoncture en 1997 ?

– L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) prévoit un taux de croissance de 2,2 % en 1997, ce qui reste en dessous du niveau de croissance potentiel. C'est un taux assez élevé pour que la France recommence à créer des emplois, mais insuffisant pour interrompre l'aggravation du chômage. *Toutefois, la baisse des taux d'intérêt réels* laisse entrevoir des marges de manœuvre. *Le taux d'intérêt réel* à court terme est relativement bas et la diminution du taux d'intérêt réel à long terme devrait s'accentuer en raison de l'effort de rigueur *budgétaire. On peut dès lors imaginer* un retour à une croissance normale après l'année 1997, à *condition que* la diminution des taux d'intérêt réels soit durable, ce qui suppose une politique monétaire durablement expansionniste. Alors on peut parier *sur le retour d'une croissance* normale à partir de 1998. D'autant plus qu'à cette *date les politiques* budgétaires auront réalisé l'essentiel de l'assainissement nécessaire et n'auront plus besoin d'être restrictives.

– Beaucoup d'économistes et de politiques misent aujourd'hui sur la réduction du temps de travail pour réduire le chômage. Dans votre ouvrage *Le débat interdit*, vous émettez beaucoup de réserves sur cette piste...

– *La réduction du temps de travail* est une idée généreuse que l'on ne peut bien évidemment pas écarter du revers de la main. Mais elle me semble reposer sur des postulats illusoires. Le premier est que les hommes sont interchangeables, c'est-à-dire que huit hommes travaillant six heures par jour pourraient apporter la même contribution que six travaillant huit heures. Cela reste à démontrer...

» Surtout, il n'est pas sûr que la réduction du temps de travail constitue un remède à la pénurie d'emploi en période de crise. Pour les économistes, le travail est une « désutilité ». *L'objectif de l'activité* économique est un combat contre *la rareté, sa finalité étant* la société d'abondance dans laquelle il n'est plus besoin *de travailler. La réduction* du temps de travail est donc bonne en *soi quand elle est portée* par le progrès. D'ailleurs, dans le passé, c'est la croissance économique qui a permis de réduire la durée du travail. Or, aujourd'hui, nous sommes en train de concevoir cette solution comme une conséquence de l'absence de progrès. C'est prendre le problème à l'envers ! Dès lors la réduction du temps de travail apparaît comme un partage du chômage. C'est pourquoi je la considère comme une solution de dernier recours, *à ne mettre en œuvre que* lorsque toutes les autres auront échoué. Pour l'instant, ne soyons pas contradictoires par rapport aux objectifs que poursuit très naturellement la société – l'enrichissement des individus – et n'essayons pas d'ancrer dans son esprit que la génération de demain aura un sort *moins enviable que celle d'au*jourd'hui. La croissance n'est pas seulement une question économique mais philosophique car aucune société ne peut se concevoir *comme ne progressant plus.*

– Quelle serait donc, selon vous, une politique de l'emploi crédible ?

– J'évoquerais volontiers l'image de la « Ligne Maginot ». Une politique de l'emploi est crédible lorsqu'elle se bat sur le front de l'emploi. A l'inverse, si le combat se limite à un *« activisme homéopathique »* alors le politique n'est pas à *la hauteur du problème du chômage* de masse. Jusqu'à présent, on *s'est contenté* de panser très partiellement la blessure au lieu d'éviter qu'elle se produise. *Une véritable* stratégie pour l'emploi doit donc se développer. Il ne faut pas séparer la politique économique d'un côté et le traitement social du chômage de l'autre, mais il faut mettre la politique économique au service de l'emploi. Or, depuis le début des années 90, la politique économique continue de se battre contre un ennemi fictif, l'inflation, au plus grande profit des créanciers. Il n'est pas difficile de comprendre que lorsqu'une société mobilise toute son énergie contre un ennemi imaginaire, il ne lui en reste plus pour régler les vrais problèmes ».

Propos recueillis par Clarisse Fabre



L'ancienneté moyenne dans le chômage augmente

Malgré un ralentissement ponctuel dû au CIE, être demandeur d'emploi depuis plus de trois ans devient fréquent

LE contrat initiative-emploi (CIE), qui devait constituer un instrument important de lutte contre le chômage, a montré ses limites. Le gouvernement a décidé de réformer cette mesure à partir du 1er septembre en relevant le seuil d'éligibilité et en modulant le niveau de l'aide, comme le prévoyait le contrat de retour à l'emploi (CRE), au regard de l'ancienneté dans le chômage de la personne embauchée et de certaines difficultés (*Le Monde* du 12 août).

Depuis le début de 1995, le chômage de longue durée connaît une évolution favorable. En juin dernier, selon la Dares, les personnes cherchant un emploi depuis plus d'un an (catégorie 1) représentaient 34,7 % des inscrits à l'ANPE contre 38,3 % un an plus tôt. En un an, leur nombre est passé, en données corrigées des variations saisonnières, de 1 078 800 à 1 021 300, soit une baisse de 5,3 %. Alors que le chômage global est à nouveau en hausse depuis un an, le recul du chômage de longue durée s'est poursuivi, s'accentuant même à partir de juillet 1995, mois de lancement du CIE. « *L'impact de la conjoncture se produit toujours avec un temps de décalage sur le chômage de longue durée : l'amélioration de la conjoncture au cours du second semestre 1994 et des six premiers mois de 1995 explique ce recul. Puis s'est ajouté l'effet CIE* », explique Nathalie Siprés, du département des études et statistiques de l'ANPE.

Toutefois, cette amélioration d'ensemble masque une aggravation du chômage pour les demandeurs d'emploi depuis plus de trois ans. Selon la dernière enquête emploi de l'Insee, leur proportion est passée, entre mars 1995 et mars 1996, de 10,6 % à 12,2 % de l'ensemble des chômeurs. L'embellie de la conjoncture puis le CIE ont avant tout profité à ceux ayant entre un et deux ans de chômage. Entre juin 1995 et juin 1996, selon la Dares, ces demandeurs d'emploi connaissent une diminution de 10 %. Le nombre des chômeurs de deux à trois ans d'ancienneté affiche également une baisse, (– 10,1 %), tandis que celui de ceux ayant plus de trois ans de chômage progresse de 13,3 %, passant de 217 300 à 246 100.

NOUVEL AFFLUX

« *Les embauches lors de la reprise n'ont pas été suffisantes pour endiguer le flux des chômeurs les plus anciens. Ceux qui n'ont pas eu la chance de sortir à temps du chômage se retrouvent aujourd'hui dans une situation plus critique. D'autant que le marché du travail devenant de plus en plus sélectif la durée moyenne pour retrouver un emploi s'est allongée* », souligne Olivier Marchand, de la Dares.

Pour les trois dernières années, l'ancienneté moyenne dans le chômage s'est en effet nettement aggravée : de 333 jours au début de 1993 elle est aujourd'hui de 415 jours. Elle est restée relativement stable au cours de la dernière année. Cette stabilisation s'explique toutefois par la reprise du chômage : l'afflux de nouveaux chômeurs fait en effet baisser l'ancienneté moyenne.

Cette donnée n'apparaît plus depuis un an dans les chiffres diffusés par le ministère du travail. Elle est pourtant révélatrice d'une évolution structurelle du chômage. Mettre au moins un an pour retrouver un emploi devient de plus en plus fréquent. « *Aujourd'hui, avoir 12 ou 13 mois de chômage derrière soi ne signifie pas que l'on soit inemployable. La population des demandeurs d'emploi ayant un à deux ans d'ancienneté dans le chômage est moins stigmatisée qu'elle ne l'était hier* », souligne Olivier Marchand. Les différences en termes de caractéristiques individuelles et de qualification entre les chômeurs ayant entre un et deux ans d'ancienneté et ceux ayant moins d'un an tendent en effet de plus en plus à s'estomper. « *Un cadre ayant 12 mois de chômage peut retrouver un emploi tout à fait normalement* », confirme Hélène Peureux, de l'observatoire de l'emploi de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Comme le souligne Nathalie Siprés, « *le seuil des 12 mois est de moins en moins pertinent pour déterminer le degré de difficulté d'insertion, d'autant qu'un nombre non négligeable de personnes sont en activité réduite et maintiennent ainsi leur employabilité* ».

Laetitia Van Eeckhout

Les chiffres

● Depuis juillet 1995, les statistiques du ministère du travail comportent une nouvelle « race » de demandeurs d'emploi : les « non immédiatement disponibles ». Une décision du Conseil d'Etat du 13 mai 1994 y classe en effet les demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois, qui jusqu'à présent étaient inclus dans le baromètre officiel du chômage. Fin juin 1996, 329 500 personnes – en données brutes – figuraient ainsi dans la catégorie 6 (chômeurs ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois et à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein).

● Fin juin 1996, 2 879 400 chômeurs figuraient dans la catégorie 1 (n'ayant pas travaillé plus de soixante-dix-huit heures et à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée), soit une hausse de 4,6 % en un an.

● Le Bureau international du travail (BIT), quant à lui, retient une définition très restrictive des demandeurs d'emploi, utilisée pour calculer le taux de chômage. Ils ne doivent en effet pas avoir travaillé plus d'une heure dans le mois. En juin, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'établissait à 3 188 000 (données CVS), en hausse de 8 % en un an. Le taux de chômage s'établissait à 12,5 %.

Du col blanc à l'employé

En raison de la montée du secteur tertiaire et de la féminisation des emplois, la part des employés dans la population active a doublé en cinquante ans

LA notion de privilège associée à l'image classique du « col blanc » s'applique-t-elle toujours aux employés d'aujourd'hui ? Constituée de salariés occupant « *les emplois d'exécution du travail administratif, du commerce et des services* », durement touchée par le chômage et la précarité en dépit de sa forte augmentation numérique, la catégorie des employés est sans aucun doute le groupe socio-professionnel qui a connu la plus forte évolution au cours des cinquante dernières années. C'est, en tout cas, ce qui ressort de l'étude d'Alain Chenu, récemment publiée par l'INSEE (août 1996).

En mars 1996, les employés étaient au nombre de 7,5 millions – environ trois actifs sur dix, dont 2 millions d'agents des services publics, – soit une proportion qui a doublé en cinquante ans. Les raisons de cette forte progression ? « *Dans la France du dix-neuvième siècle, le terme d'employé désignait l'ensemble des salariés des bureaux et des magasins, quel que soit leur niveau hiérarchique*, précise Alain Chenu. *Dans les années 30, le groupe des « cadres » a affirmé sa différence par rapport aux cols blancs « subalternes » : par contrecoup, le champ des « employés » s'est restreint.* »

Mais à partir des années 50 la progression massive du nombre des employés « *a été rendue possible par la conjonction d'une offre d'emplois dans le secteur tertiaire en pleine expansion et d'une demande émanant des femmes désireuses d'exercer une activité professionnelle salariée* ». C'est ainsi qu'alors que la grande masse des « *salariés subalternes* » était constituée, vers 1950, d'ouvriers de sexe masculin, avec une forte prépondérance du secteur industriel, les 14,5 millions d'actifs qu'elle représente aujourd'hui – nettement plus tertiaires qu'industriels – comprennent, à parts à peu près égales, des ouvriers et des employés parmi lesquels les femmes sont devenues majoritaires.

A cette évolution est venu s'ajouter un second facteur, d'ordre statistique celui-là, la refonte en 1982 de la nomenclature socio-professionnelle. Alors que le groupe « employés » rassemblait, depuis le recensement de 1954, « *les salariés d'exécution travaillant dans les bureaux et les commerces* », la réforme de 1982 y a ajouté les « *personnels des services rendus à des particuliers* », ainsi que les « *policiers et militaires subalternes* ». Résultat : de 1954 à 1982, la part des employés dans la population active est passée – au sens du code de 1954 – de 11 à 20 %, alors que de 1982 à 1996 – au sens, cette fois, de la nouvelle nomenclature – elle a progressé de 26 % à 29,5 %.

« LES O.S. DU TERTIAIRE »

A la vague, dans les années 60 et 70, des emplois administratifs peu qualifiés parmi ceux qui deviendront les « *OS du tertiaire* », a succédé celle, plus récente, des « *services aux personnes* ». Au total, sont à présent considérés comme employés « *tous les salariés qui ne sont ni ouvriers, ni cadres, ni membres des professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise, infirmiers, instituteurs...)* ». Autant dire que cette catégorie a gagné, au fil des années, en hétérogénéité. Et si elle est aujourd'hui segmentée en familles sociales et professionnelles diverses – administration, commerce, artisanat, services aux personnes, industrie, – « *ces salariés ont tous en commun d'être très fortement exposés au chômage* », souligne Alain Chenu.

Si le taux de chômage de l'ensemble des employés atteint 14,8 % en 1996 – contre 15,3 % pour les ouvriers, – cette situation cache de fortes disparités, masquées par le relativement faible taux de chômage des « *employés civils de la fonction publique* » (9,9 %) et des « *employés policiers et militaires* » (6,6 %). Dans le secteur privé, les employés chôment davantage que les ouvriers : le taux de chômage des « *employés administratifs* » y atteint 16,7 %, celui des « *employés de commerce* » frise les 20 %... Quant aux « *personnels des services aux particuliers* », « *les plus prolétaires de tous les employés* », un sur six est inscrit à l'ANPE.

L'autre grande caractéristique de ce groupe professionnel est son fort taux de féminisation. En contrepartie, le temps partiel s'est largement répandu, concernant plus d'une employée sur trois. Mais « *le travail à temps partiel est de plus en plus synonyme de sous-emploi* », précise Alain Chenu. Parmi les employées à temps partiel, la part de celles qui souhaitent travailler davantage est ainsi passée de 41 % en 1990 à 44 % en 1996.

Olivier Piot

l e c t u r e s

Les coulisses de l'excellence

AU-DELÀ DE LA QUALITÉ
de Frederik Mispelblom
Ed. Syros, 264 p., 140 F.

ON croyait naïvement qu'il s'agissait seulement de bien faire, de fournir des produits et des services quasiment irréprochables... Eh bien, ce n'est pas si simple. Selon le sociologue Frederik Mispelblom, la notion de qualité n'est pas aussi limpide qu'il y paraît. Au fond, ne contribuerait-elle pas à « *euphémiser les enjeux sociaux, à refouler du vocabulaire les mots trop durs comme pouvoir, argent ou profit, en prétendant que désormais les entreprises travaillent pour le bien des consommateurs* » ?

De page en page, on se persuade que la qualité n'est pas « la » vérité, mais résulte de compromis internes et externes à l'entreprise. On doit laisser tomber le « *fantasme de l'entreprise programmable* » à coups de normes ISO (car celles-ci constituent souvent « *la pointe d'un iceberg : le plus important n'y est pas* »)... c'est-à-dire les rémunérations, les cadences, les orientations du management, les directives de l'encadrement.

Cette balade, impertinente mais bien balisée, à travers les différentes facettes d'un concept sacralisé (un « *idéal religieux* » n'est-il pas sous-jacent au culte de la perfection et de l'excellence ?) ne manque pas de piquant. Elle montre toute la complexité de la relation qui lie un fournisseur à ses clients : affirmer qu'on veut satisfaire leurs besoins est en l'occurrence bien insuffisant.

Face à une démarche qualité encadrante, les syndicats se tâtent : considèrent-ils qu'elle ne les concerne pas ou prennent-ils en compte « *les transformations qu'elle apporte dans le contenu et le sens du travail* » quitte à « *y perdre leur spécificité d'opposants* » ?

C'est une des nombreuses interrogations soulevées par l'auteur, qui se demande aussi « *si le thème de la qualité a encore en tant que telle un avenir à part, dissocié des autres dimensions de la réorganisation et de la modernisation des entreprises* », ou s'il ne va pas s'y résorber. Le livre débusque les évidences et les fait passer au scanner d'une analyse qui évite le jargon. De quoi mettre en perspective le flot d'ouvrages pratiques consacrés au sujet.

Daniel Urbain

Rapports sociaux : le point

SOCIOLOGIE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES
de Michel Lallement
Coll. « Repères », Ed. La Découverte
124 p., 49 F.

L'ENSEMBLE des pratiques et des règles qui structurent les rapports entre les salariés, les employeurs et l'Etat : le champ est bien vaste. Le sociologue Michel Lallement le laboure avec méthode en l'éclairant d'une perspective historique. Un travail solide qui situe bien le cadre théorique, l'intervention des acteurs, les modes de conflit et de négociation, les formes de régulation des marchés du travail et leur évolution.

Ce livre s'appuie sur de nombreux travaux de spécialistes pour faire apparaître des tendances lourdes. Par exemple le développement des grèves « *narcissiques* » visant à défendre un groupe professionnel plutôt qu'une classe sociale. Ou encore, à partir du modèle des pays sociaux-démocrates, l'émergence d'une nouvelle identité des syndicats : « *celle des représentants d'une activité économique ou d'une catégorie sociale auprès de l'Etat* ». Ce qui les éloigne de « *toute lutte de classe* ».

Quant à « *la construction d'un véritable système européen de relations professionnelles* », elle est toujours à venir et l'auteur cerne avec précision les difficultés auxquelles elle est confrontée.

D. U.

Au-delà des stages

LA FORMATION AU CŒUR DE L'ENTREPRISE
de Jean-François Guillot et Gérard Rouquié
Ed. Retz, 216 p., 129 F.

CE livre contient les outils permettant d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer son plan de formation. Il montre comment bâtir une démarche méthodique liée à la stratégie de l'entreprise. De nombreuses indications pratiques portent sur le processus interne comme sur la manière de gérer l'offre extérieure. Avec beaucoup de conseils judicieux et une approche de l'évolution des services formation qui sont de plus en plus associés à la réalisation de projets, en y intégrant la gestion des compétences. Le temps des « *pourvoyeurs de stages* » est révolu.

D. U.

هكذا من الإصل

Organisation et gestion des entreprises

Marketing - Communication

COMITE INTERPROFESSIONNEL SECTEUR VINS ET SPIRITUEUX
recherche pour mise en place progressive et animation rayon famille de produits dans GD

MERCHANDISER / H-F

Rattaché au service marketing et communication du Comité et en relation étroite avec les entreprises de production et de distribution concernées :

- vous participerez à la conception de l'organisation du rayon,
- vous préconiserez son implantation et en stimulerez l'application dans les points de ventes (hypers et supers),
- vous participerez à la conception, à l'organisation et au contrôle des actions de balisage, de PLV, de promotion et d'animation,
- vous observerez en permanence l'évolution du rayon et de ses concurrents,
- vous devrez entretenir des contacts réguliers avec l'ensemble des intervenants à tous les niveaux,
- la mission comportera la réalisation et le suivi d'études,

A 25/35 ans, autonome, rigoureux et persévérant, vous avez une formation commerciale bac + 2/3 et une expérience d'au moins 2 ans *avec ou dans la Grande Distribution.*

Expérience marché vins *et/ou* spiritueux appréciée.

Amené à vous déplacer fréquemment dans toute la France, vous résidez à Paris ou en région parisienne.

Engagement prévu début septembre 96 dans le cadre d'un CDD d'un an renouvelable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, lettre de motiviation manuscrite et prétentions) sous Réf : 9029 à :

LE MONDE PUBLICITE
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 Paris Cedex 08

LYON

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Grande entreprise nationale intervenant dans le domaine de l'aménagement du territoire, nous recherchons notre

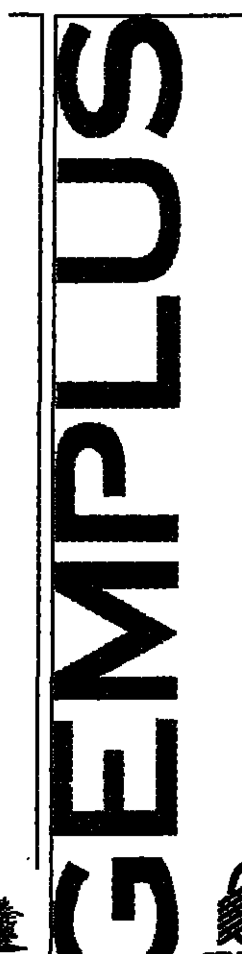
Responsable de la communication

Collaborateur direct de notre Direction Générale, responsable de votre équipe, vous élaborez et mettez en oeuvre la politique de communication de la Société, vous êtes le garant de la cohérence de l'image au plan institutionnel et assurez la promotion de ses différentes activités auprès du monde politique, économique, des médias et du grand public.

A 35 ans environ, titulaire d'une formation supérieure, **vous êtes un professionnel reconnu de la communication.** Votre vision stratégique, votre force de proposition et vos qualités relationnelles *sont vos atouts majeurs pour réussir dans cette fonction.* La connaissance du secteur public ou parapublic est un plus. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae) sous réf. 12-70040 à notre conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 03.

Onoma
GROUPE COURTAUD



Le Groupe Gemplus, numéro 1 mondial de la carte à puce, 2600 personnes, 2 milliards de francs de CA dont 80 % à l'export, recherche :

Responsable marketing fidélité

Rattaché à la Direction Marketing, vous avez pour mission de mettre en place une nouvelle offre Marketing basée sur la carte, destinée à fidéliser la clientèle de sociétés telles que : compagnies pétrolières, VPC, grande distribution... et d'opérateurs de cartes privatives.

A ce titre, vous analysez les besoins spécifiques des clients, concevez une stratégie Marketing/Produits adaptée et avez en charge l'animation d'un réseau de VAR.

Agé d'environ 35 ans, vous avez une formation Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce complétée par une spécialisation Marketing. Vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 7 ans en Marketing/Produits et avez idéalement acquis une expertise des outils marketing de fidélisation de clientèle.

Mobile, vous êtes prêt à vous investir dans une mission à caractère international. La maîtrise courante de l'anglais est IMPÉRATIVE.

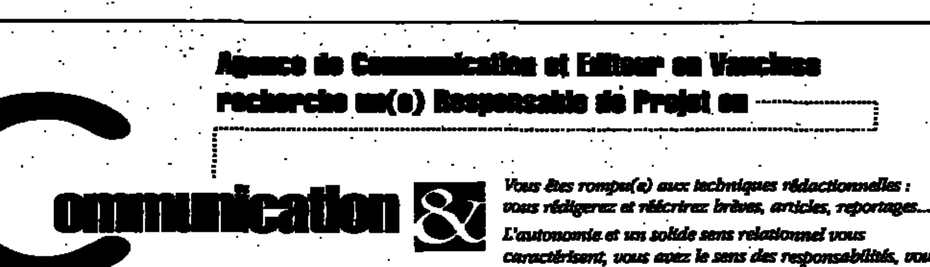
Poste basé à proximité d'Aix-en-Provence.

Merci d'adresser directement votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération) sous référence 12/34189, à notre Conseil, Onoma, Parc Club du Golf, 13856 Aix-en-Provence, Cedex 3.

GEMPLUS

MEDIA SYSTEM

Agence de Communication et Editeur en Vaucluse recherche un(e) Responsable de Projet en



Vous êtes rompu(e) aux techniques rédactionnelles : vous rédigerez et réécrirez brèves, articles, reportages...

L'autonomie et un solide sens relationnel vous caractérisent, vous avez le sens des responsabilités, vous prendrez en charge nos supports de presse interne et rapidement d'autres projets et certains de nos livres.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, Journalisme, Lettres...), vous avez une première expérience en agence ou en entreprise.

Venez nous rejoindre : adressez lettre + CV + rémunération sous réf. 96768 à HRAC - 13 Louis Pasteur - 92513 Boulogne Billancourt, qui transmettra.

Rendez-vous en rubrique FONCTIONS COMMERCIALES

Responsable Export

saisissez une opportunité de carrière chez
un grand constructeur européen de télécommunication

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE : TGV, EUROSTAR, LOCOMOTIVE, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION

CA de 2 milliards d'ECU - 22 000 personnes - 26 établissements dans le monde dont 9 en France **CREE** au Siège à Paris M° Esplanade de la Défense (transféré début 97 à St-Ouen M° Mairie de St-Ouen) le ***POSTE-TREMPLIN*** :

Responsable du projet système d'informations
Marketing stratégique

Relevant du Directeur de la Stratégie, vous bénéficierez d'une large autonomie d'action dans le cadre de cette mission **ESSENTIELLE POUR LA DIRECTION GENERALE AU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DU GROUPE.**

Vous aurez pour première mission de concevoir et lancer le système d'informations marketing stratégique pour le GROUPE en animant une équipe projet d'experts internes et externes. Vous aurez la responsabilité notamment de : • assurer la prise en compte, le recueil et la hiérarchie des besoins des directions utilisatrices ; analyser les pratiques marketing et commerciales actuelles, les opportunités d'évolution et les contributions attendues du système informatique à ces pratiques • établir un diagnostic de l'existant • en s'appuyant sur des expériences externes, identifier priorités et difficultés ; définir la structure de la base de données du système, son contenu, ses modes d'accès et son administration • proposer un plan d'action détaillé et en piloter la mise en oeuvre : organisation, alimentation, exploitation, formation.

PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION A MOYEN TERME.

30 ans minimum, de formation supérieure (**école de gestion ou d'ingénieur avec dominante marketing/vente**), vous avez une expérience analogue ou de **prospection/vente** ou de **marketing** dans un groupe industriel ou en cabinet conseil. Vous avez une excellente connaissance de l'anglais et une **pratique** des systèmes d'informations.

Vos capacités d'animation et de pédagogie alliées à vos compétences généralistes d'analyse et d'organisation sont déterminantes pour mener à bien cette mission.

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

Merci d'écrire sous réf. GEC/MKT.STRA/26LM en indiquant votre salaire actuel à notre CONSEIL : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

CONSULTANT JUNIOR

Notre cabinet de conseil de direction implanté à Neuilly (92) est spécialisé en Marketing des services.

Nos clients sont des entreprises *publiques et des sociétés de services* de tailles et secteurs variés. Nous réalisons essentiellement des missions d'accompagnement de leur prise de décision et de conseil en management.

Pour contribuer à notre développement, nous souhaitons intégrer à notre équipe un consultant junior.

De formation supérieure : ESC, DESS *Marketing...*, vous avez impérativement acquis une solide première expérience de 2 à 3 ans en marketing au sein d'une entreprise de services et souhaitez vous investir dans une structure qui sait encourager la réussite de ses collaborateurs.

Merci d'envoyer CV et prétentions sous réf. 14034 J à notre conseil **TPA** - 54 boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.

Publipanel

CONSULTANT SENIOR

Notre Cabinet de Conseil de Direction implanté à Neuilly (92) est spécialisé en Marketing des Services.

Nos clients sont des entreprises publiques et des sociétés de services de tailles et secteurs variés. Nous réalisons essentiellement des missions d'accompagnement de leur prise de décision et de conseil en management.

Pour contribuer à notre développement, nous souhaitons intégrer à notre équipe un consultant confirmé.

A 35 ans, de formation Bac + 5 (ESC, Mastère, ...), vous avez nécessairement acquis une solide expérience du conseil, vous avez démontré des qualités de "vendeur" avec dans l'idéal un rôle de management dans une entreprise de services ; vous souhaitez valoriser davantage vos talents de développeur.



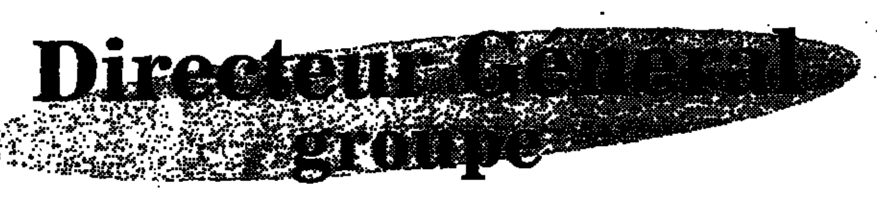
Nous vous offrons l'appui logistique et des techniques qui vous permettront d'accéder rapidement à une grande autonomie d'action et à des responsabilités d'encadrement au sein du Cabinet.

Merci d'écrire avec CV et prétentions, en précisant la référence 13948S sur lettre et enveloppe, à notre conseil : **TPA** - 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.

Publipanel

هكذا من الأصل

Dirigeants



Groupe spécialisé dans la maîtrise d'œuvre haute technologie de services informatiques intégrant tous les métiers : Ingénierie, Gestion de parc, Production, Intégration, Ventes de Produits et Développement applicatif. Reconnu auprès d'entreprises nationales pour ses compétences, la qualité de ses services et sa stratégie de veille technologique.
160 millions de CA, 200 personnes, une implantation nationale.
Pour confirmer notre croissance, nous recherchons le Directeur Général du groupe.

BANLIEUE NORD-OUEST PARIS

Votre mission
- superviser l'ensemble des directions opérationnelles et fonctionnelles des sociétés du groupe,
- veiller à la croissance et à la bonne marche du groupe dans le respect d'une gestion stricte et rigoureuse,
- développer une identité forte pour le groupe,
- assurer la présidence des sociétés du groupe.

Votre profil
- vous avez déjà exercé avec succès les responsabilités de Directeur Général, de préférence chez des prestataires de services informatiques,
- vos compétences de gestionnaire et de manager sont reconnues,
- fort potentiel et réelles qualités de leader,
- bonne culture informatique.

En vous assurant de la plus complète confidentialité, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre dossier, en précisant sur l'enveloppe la référence 508, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIAPA

DIRECTEUR DU MARCHÉ GÉNIE CIVIL

MINES, PONTS ET CHAUSSÉES, CENTRALE, ESTP...

A 30/35 ans, de formation Ingénieur Grande Ecole (classe 1), vous êtes actuellement Responsable d'un grand projet, Ingénieur d'affaires ou Responsable d'un centre de profit chez un des majors du BTP ou évoluez dans un poste à responsabilités dans le secteur public ou parapublic sur une activité Bâtiment Travaux Neufs (Direction de l'Equipement, Ministère de l'Industrie, SNCF...).

Nous vous proposons la mission suivante : en relation directe avec la Direction du groupe, vous prenez la responsabilité du développement de notre activité Génie Civil, avec les objectifs chronologiques suivants : • préalablement, vous analysez le marché en proposant une offre produits/services dans l'optique de conquérir et fidéliser des cibles clients • dans une deuxième phase plus opérationnelle, vous élaborez, proposez un plan d'action que vous mettrez en œuvre en animant et orientant l'équipe technico-commerciale en place dans le souci permanent de l'atteinte des objectifs fixés • à moyen terme, vous assurez une veille technologique sur ce marché sur le plan national et international afin de consolider nos nouvelles positions.

Pour ce poste de haut niveau, nous recherchons un profil de "futur Dirigeant" ayant le goût et la capacité d'être performant sur les volets technique, marketing et développement commercial opérationnel. Confidentialité assurée.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 66.3968/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

IMPORTANT ORGANISME DE SERVICES AUX ENTREPRISES

recherche un

DIRECTEUR DE L'INDUSTRIE

Poste basé à Lyon

Sous l'autorité du Directeur Général, vous participerez à la définition de la politique de notre organisme en matière d'activité industrielle et de restructuration du tissu économique local.

Vous veillerez à la mise en œuvre de services adaptés aux attentes des entreprises de la circonscription notamment en facilitant l'accès des PMI à l'information stratégique, aux capitaux, aux moyens de recherche et développement et au recours à des experts technologiques.

En développant des actions d'alliances et de partenariat, vous jouerez un rôle actif dans le renforcement et la promotion du tissu industriel local tant sur le plan national qu'international.

Vous possédez une double formation Ingénieur/Ecole de Commerce ou de Gestion ainsi qu'une expérience d'au moins 10 ans dans la direction d'une entreprise industrielle.

Des qualités de manager sont indispensables pour animer une *équipe d'une quarantaine de personnes dont 25 ingénieurs et* cadres.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire à ce poste.

Merci d'adresser vos lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 221 (sur l'enveloppe) à COMMUNIQUÉ - 51 avenue Jean Jaurès 69361 Lyon cedex 07 - qui transmettra.

MEDIAPA

Votre challenge : la recherche de profit

Notre groupe agro-alimentaire est présent dans la production et la distribution en GMS et dans le réseau spécialisé (CA 350 MF). Nous avons racheté récemment *une PME spécialisée dans la conserverie* (effectif 80 personnes, CA 95 MF) et nous recherchons notre

Directeur d'établissement

(basé en Midi-Pyrénées)

Vous aurez à diriger vos équipes (gestion, production, R&D) en *leur apportant les méthodes et les outils sur le* plan de la gestion pour rechercher les opportunités de profit. Vous pourrez vous appuyer sur des collaborateurs compétents et motivés, ainsi que sur le support du Groupe, dans les domaines industriel et qualité. Vous serez en relation étroite avec le Directeur Commercial.

A 35/45 ans, de formation supérieure, vous avez la double compétence de contrôle de gestion et de management en milieu industriel, et vous avez une expérience réussie de direction de centre de profit dans le secteur agro-alimentaire

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.) sous la réf. MP1/M à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Notre école d'ingénieurs, fondée il y a plus de 10 années, appartient à un groupe solide et a acquis une réputation forte dans le domaine des technologies informatiques de pointe.

Nous cherchons notre

Directeur

Vous prenez en main la direction et la gestion de l'école : évolution de notre organisation, gestion de l'équipe pédagogique, suivi de l'activité, développement de notre image...

Ingénieur de formation, vous avez acquis, à 30/35 ans, une expérience du management de centre de formation ou d'animation d'équipes pédagogiques dans le domaine de l'informatique high-tech.

Vous êtes un homme d'organisation, de communication et d'efficacité.

Ecrivez à notre Conseil, Sylvie BLAIN, sous référence 6220



ALEXANDRE TIC SA

DIRECTION REGION

Sous la responsabilité du *Directeur Général, il prend* en charge de manière autonome l'activité de l'entreprise sur la région Rhône-Alpes.

Il met en place la politique générale de l'entreprise, gère l'ensemble de sa région en centre de profit, organise, recrute, forme et anime l'ensemble de ses collaborateurs.

Il assure enfin l'animation et le développement commercial de sa région. L'aptitude à comprendre et promouvoir des solutions techniques innovantes est indispensable.

A 35/40 ans, diplômé de *l'enseignement supérieur, il* possède nécessairement une expérience de management d'équipe et justifie de bons résultats.

De l'énergie, le sens du service et le respect des engagements pris sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 218 (sur l'enveloppe) à COMMUNIQUÉ - 51, avenue Jean Jaurès - 69361 LYON cedex 07 - qui transmettra.

MEDIAPA



Le Comité d'Organisation de la *Coupe du Monde 1998* met en place pendant le déroulement de la compétition, un Centre International des Médias. Ce Centre de 28 000m2, sera situé à Paris et aura pour fonction d'accueillir les journalistes et techniciens de la presse écrite, photographique et audiovisuelle. Pour mettre en place ce projet, nous recherchons le

Directeur du Centre International des Médias

Coordinateur de toutes les activités qui se déroulent sur le site avant et pendant *l'évènement, il a pour* mission de définir la configuration optimale des aménagements et de diriger leur réalisation. Interlocuteur permanent de nos partenaires externes et de nos Directions fonctionnelles, il négocie et gère l'installation du Centre dans le cadre des délais et du budget imparti. En phase opérationnelle, il anime l'équipe chargée du fonctionnement du Centre, *dans un* esprit *permanent de qualité de* service auprès des Médias.

Agé de 35/50 ans environ, de formation ingénieur, ayant acquis une expérience significative dans l'organisation et la mise en place technique de projets comparables, le candidat dispose d'un excellent relationnel *et a déjà travaillé* dans un environnement international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. SF637074 à CANDISSIMO - BP 80 - *92105 BOULOGNE CEDEX* qui transmettra.

هكذا من الأصل

Fonction Commerciale

Responsable Export
Applications Telecom

GRAND CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE TÉLÉCOMMUNICATION, nous avons une position de leader dans notre métier de transport de l'information. Nous structurons le nouvel essor donné à la croissance des activités de l'une de nos Divisions à l'export et recherchons un :

Notre objectif : *faire progresser la part de notre CA à l'export de 10 à 25 % en 2 ans.*

Vos missions : *• **développer** le volume de nos prises de commandes dans une perspective de **rentabilité et de pérennité** dans des **zones prioritaires** à l'international ;*

*• **participer à la définition de la stratégie des produits** à développer pour répondre aux attentes des principaux donneurs d'ordre ;*

*• **encadrer et former** une équipe de jeunes commerciaux à potentiel en concentrant leur énergie sur des pôles de développement ciblés.*

*Vous avez environ 35 ans, êtes diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs** et justifiez d'une expérience confirmée et réussie de **l'animation** d'une équipe commerciale à l'export au sein d'une société fabriquant et commercialisant des **produits techniques** à l'international.*

*Vous êtes rigoureux, avez du recul, savez fédérer les compétences et cerner les priorités. Vous aimez négocier et parlez couramment **l'anglais** ainsi que l'allemand ou l'espagnol.*

Vous serez basé à Paris.

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9627** au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Responsable Achats
produits cosmétiques

HENKEL en FRANCE CA de 6,3 milliards, 3200 personnes, 12 usines, première filiale du groupe allemand HENKEL KGaA (40 000 personnes dans le monde). Nous sommes l'un des principaux acteurs des marchés des détergents, des cosmétiques, des produits d'entretien, et des colles et adhésifs.

Rattaché au Directeur des Achats vous gérez et optimisez les achats de notre branche dans un contexte international, ce qui implique :

- le management d'une équipe de 5 personnes,
- une collaboration étroite avec nos directions marketing, développement et production,
- une participation active à la définition et à la mise en place des stratégies d'achat européennes,
- le développement des relations avec nos fournisseurs et l'optimisation des conditions commerciales dans un contexte de démarche qualité et de flux tendus.

Vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience acquise dans le domaine des achats d'emballage et/ou de matières premières. Négociateur reconnu, doté d'une forte capacité d'investissement, votre sens de la communication vous a déjà permis d'encadrer avec succès une équipe.

Diplômé de l'enseignement supérieur (écoles de commerce ou d'ingénieur) avec de préférence une spécialisation achats type MAI, vous maîtrisez parfaitement l'anglais. L'allemand sera un plus.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. AC/LM à Isabelle GOURDON - HENKEL FRANCE RECRUTEMENT - 161, rue de Silly - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Henkel

CURRICULUM

Ingénieur d'Affaires Courtage/Assurance

Remarquable opportunité pour un professionnel de l'assurance de contribuer au développement d'une société leader sur les métiers de services aux personnes

LA SOCIÉTÉ
- Forte visibilité sur des métiers en pleine évolution.
- Près de 400 MF de CA, forte rentabilité.
- Savoir-faire reconnu, excellente notoriété établie de longue date.
- Important courant d'affaires avec les compagnies d'assurance et les courtiers.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Commercial, vous :
  - contribuez à l'expansion de l'entreprise en privilégiant des objectifs de croissance,
  - développez un portefeuille de clients existants (compagnies d'assurance, courtiers, banques),
  - prospectez de nouvelles affaires.

PROFIL RECHERCHÉ
- 28/32 ans, excellente formation supérieure type ESC.
- Expérience réussie de la vente «business to business».
- Incontestable connaissance des métiers de l'assurance, acquise soit au sein d'une compagnie, soit chez un courtier.
- Autonome, dynamique et orienté résultats, vous savez gérer une relation commerciale à très haut niveau.
- Capacité prouvée à concevoir, à coordonner et à mettre en œuvre des projets marketing complexes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60702 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Commercial
au talent de Développeur

H/F - Boulogne (92)

RL&A Jeune Agence de communication spécialisée en Ressources Humaines, 2 ans d'existence, nous sommes en fort développement. Nous évoluons sur un marché à la fois concurrentiel, porteur et riche en matière de créativité et vous proposons de nous rejoindre.

Vous intégrerez une équipe à taille humaine, jeune et enthousiaste. Votre mission consistera à développer notre activité auprès des entreprises PME/Grands groupes, en vous appuyant sur le savoir-faire, les outils et les références de notre société.

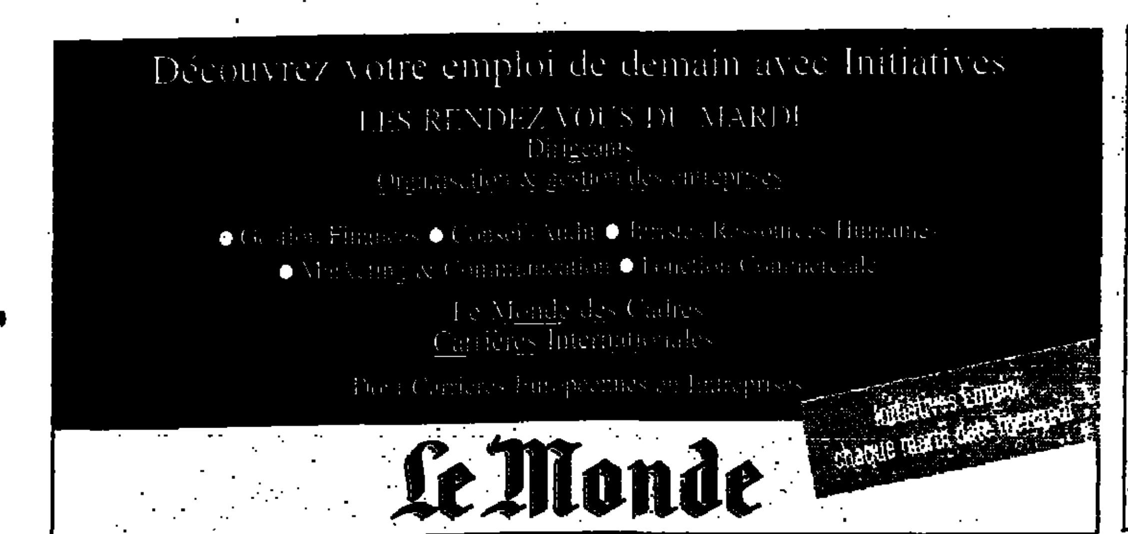
Agé(e) de 26/30 ans, de formation ESC, vous justifiez bien sûr d'une expérience réussie de la vente de services et de conseils. A l'écoute de votre marché, adaptable et réactif, vous recherchez un challenge qui vous permettra de vous réaliser et d'évoluer grâce à vos qualités de négociateur liées à un sens relationnel évident.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions), sous la référence TL/96/116, à notre Conseil : UN des TROIS Ressources Humaines 101, rue Saint-Lazare - 75009 Paris.

Conseil en dynamique Humaine

RL&A



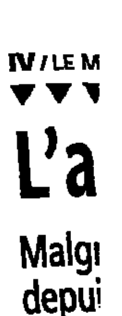


lance sa *Nouvelle Edition et son* CD - ROM
et recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS H/F

Pour poste à caractère commercial. Une solide formation à nos produits et méthodes, votre culture générale et vos qualités humaines vous permettront de présenter notre nouveau programme culturel auprès d'un large public (pas de porte à porte). Rémunération très motivante. Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.

Appelez le **05 31 74 00** (Appel Gratuit)



Carrières Internationales

DIRECTEUR GENERAL
Centrale d'achats internationale

Filiale d'un des plus importants groupes internationaux dans le domaine du bâtiment, notre client, leader européen dans la fabrication, le conditionnement et la distribution de produits d'outillage et de quincaillerie destinés principalement aux grands réseaux spécialisés du bricolage, va implanter au Luxembourg sa centrale d'achats. A cet effet, nous recherchons son futur directeur général. Il sera membre du conseil *d'administration et administrateur* - délégué de cette nouvelle société, qui centralisera les services achats de deux sites industriels et gérera un volume d'achats global évalué à LUF 2 milliards. Négociateur international expérimenté, pouvant faire valoir des résultats concrets, le futur directeur général devra être capable d'accélérer et d'optimiser pleinement les effets de synergie escomptés de cette centralisation. Agé entre 35 et 50 ans, titulaire d'un diplôme universitaire de type administration des affaires, le candidat idéal aura acquis une expérience internationale réussie de sept à dix ans dans une fonction de directeur des achats. La connaissance des réseaux spécialisés du bricolage est souhaitable mais pas impérative, le futur collaborateur pouvant également avoir exercé la fonction de directeur des achats dans un autre secteur de la distribution ou de la grande distribution. Il devra maîtriser au minimum le français, l'allemand et l'anglais. A la tête d'une équipe de 10 personnes, dont cinq acheteurs internationaux, il devra par ailleurs posséder d'excellentes capacités de leadership. Cette opportunité a-t-elle retenu votre attention ? Alors veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en français, précisant les challenges que vous avez relevés et les résultats obtenus, ainsi qu'une photocopie de votre diplôme et une photo d'identité récente à l'attention de Monsieur Dominique BINET sous référence 5152AR à **PA Consulting Group - 23, rue Aldringen - L 1118 - LUXEMBOURG.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Société de Conseil en Education Formation
recherche pour missions internationales longue durée *(6 à 36 mois)*

EXPERTS CONSULTANTS en enseignement primaire, secondaire, science de l'ingénieur *(génies civil, mécanique, chimique, électrique)* et formation professionnelle spécialistes en gestion et formation des enseignants et personnel administratif, analyse des besoins en formation, *conception de programmes* de formation pilotes, système de gestion de la formation, gestion financière et administrative de système de formation, définition et spécification d'équipements.

Profil requis : minimum 15 ans d'expérience, niveau maîtrise ou équivalence, anglais ou espagnol obligatoire, si possible expérience de pays non francophones et de gestion de projets internationaux.

Envoyer CV en anglais et très détaillé *(sous Réf. N° 9031)* à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

JEUNE COMMERCIAL POUR LE MARCHE ALLEMAND

Cette PME française fabrique et commercialise des fours de traitement thermique destinés aux industriels de la mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique.
Le Directeur Commercial souhaite confier la responsabilité du marché allemand, où des fours ont déjà été installés, à un jeune ingénieur généraliste (orientation mécanique et/ou métallurgie) parlant couramment allemand et ***bi-culturel franco-allemand***, ayant par exemple effectué son VSNE en Allemagne.
Maturité, autonomie et sens des responsabilités sont bien entendu des qualités fondamentales pour réussir à ce poste, tremplin pour la création à terme d'une agence ou d'une filiale en Allemagne. Résidence à LYON et déplacements fréquents en Allemagne dans un premier temps.
Une bonne connaissance de l'anglais est bien évidemment indispensable.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez s/réf. C/1408M à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

Grand groupe aéronautique recherche son

REPRÉSENTANT PERMANENT POUR LA CEI

Vous serez chargé, d'assurer la représentation des différentes sociétés du groupe.
Vous devrez animer les actions de soutien aux opérations commerciales et mettre en place les coopérations industrielles avec les partenaires locaux.
Pour cela vous devrez établir ou développer les contacts nécessaires avec les industriels, les compagnies aériennes, et aussi avec les autorités politiques et diplomatiques des pays concernés.

Ce poste sera confié à un cadre de haut niveau, de formation supérieure, ayant une expérience technico-commerciale de quelques années dans le secteur aéronautique.

Le titulaire du poste résidera à Moscou et devra prévoir de fréquents déplacements.
La maîtrise du russe et de l'anglais est exigée.
Une bonne connaissance de la Russie est demandée.

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence n° 90/30 à :
Le Monde Publicité - 133, Avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08*

Personalleiter (-in)

WIESBADEN - DEUTSCHLAND

Die Vertriebsgesellschaften der Bongrain SA, einer weltweit agierenden Gruppe der Lebensmittelindustrie mit Marktführerschaft in einzelnen Segmenten, distribuieren ihre Spezialitäten (z.B. Géramont, Tartare, Chaumes, Henri, Rambol oder Bresse Bleu...) auch in Deutschland.

Für die in Wiesbaden ansässigen 5 Verkaufs-Divisionen soll die Position eines Personalleiters neu geschaffen werden.

Die Gesellschaften erzielen mit 150 Mitarbeitern mehrere *hunderte Mio. Dm Umsatz.*

Der Personalleiter berichtet an den Geschäftsführer der deutschen Holding und ist Mitglied des Direktoriums der Tochtergesellschaften. Er verantwortet die Personalverwaltung sowie die Entlohnung und unterstützt das Management in den Bereichen Personalsuche-Auswahl, Ausbildung und Kommunikation.

Die Gruppe erwartet einen kreativen und dynamischen Gestalter.

Gesucht wird ein Kandidat mit Hochschulabschluss und Stärken in der Kommunikation, mit nachweisbaren Erfolgen im Personalbereich mit internationaler Ausrichtung. Eine exzellente Beherrschung der deutschen und französischen Sprache ist Voraussetzung.

Richten Sie bitte Ihre Bewerbung mit den kompletten Unterlagen unter Kennziffer 242/96 an **Groupe SOPARIND** - Direction des Ressources Humaines - 80 bis, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY, FRANCE



L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)
met au concours le poste d'un/une

professeur(e) associé(e)
de science politique dans le domaine de l'Europe orientale et centrale

Profil souhaité: doctorat et habilitation ou titre équivalent en science politique, sociologie, histoire, droit ou autres disciplines proches; publications scientifiques d'importance sur des thèmes couvrant l'Europe orientale et centrale; expérience de l'enseignement et de la recherche, bonnes connaissances des langues de l'Europe orientale et centrale ainsi que du français et/ou de l'allemand.

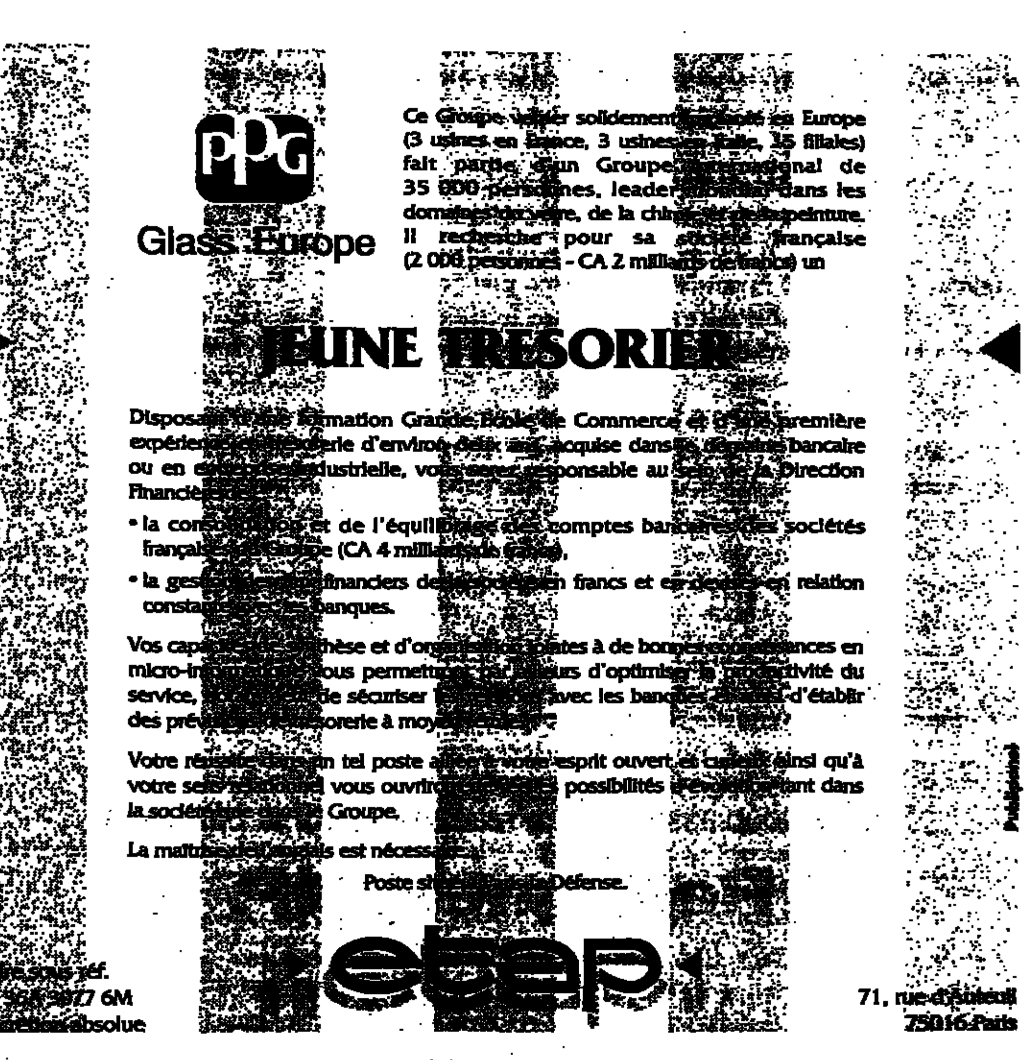
Tâches: enseignement (en français et/ou en allemand) et recherches dans la branche de licence «Science politique *de l'Europe orientale et centrale» ainsi que participation à* la gestion de l'Institut de l'Europe orientale. Entrée en fonction prévue: automne 1997.

Les offres doivent être envoyées au doyen de la **Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, Miséricorde, CH-1700 Fribourg jusqu'au 30 novembre 1996.** Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le directeur de l'Institut d'Europe orientale, professeur Guido Küng (fax ++41 37 29 97 86)

Tél : 42.40.

هكذا من الأصل

Gestion - Finance



PPG Glass Europe

Ce Groupe verrier solidement [illegible] en Europe (3 usines en France, 3 usines [illegible], 35 filiales) fait partie d'un Groupe [illegible] de 35 000 personnes, leader [illegible] dans les domaines [illegible], de la chimie [illegible] peinture. Il recherche pour sa société française (2 000 personnes - CA 2 milliards de francs) un

JEUNE TRESORIER

Disposant [illegible] formation Grande Ecole de Commerce [illegible] première expérience [illegible] d'environ deux ans acquise dans [illegible] bancaire ou en [illegible] industrielle, vous [illegible] responsable au sein de la Direction Financière [illegible]

- la con[illegible] et de l'équili[illegible] comptes ban[illegible] sociétés français[illegible] Groupe (CA 4 milliards de francs).
- la ges[illegible] financiers de[illegible] en francs et en [illegible] en relation constante [illegible] banques.

Vos cap[illegible] synthèse et d'organisation [illegible] à de bonnes [illegible] en micro-in[illegible] vous permettront [illegible] d'optimiser la productivité du service, [illegible] de sécuriser [illegible] avec les banques [illegible] d'établir des prév[illegible] trésorerie à moy[illegible]

Votre réussite dans un tel poste [illegible] esprit ouvert [illegible] ainsi qu'à votre sens [illegible] vous ouvrir[illegible] possibilités [illegible] tant dans la société [illegible] Groupe.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Poste s[illegible] Défense.

Ecrire sous réf. [illegible] 6M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Agro-Alimentaire

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Une société commerciale performante (90 personnes, CA France et exportation 1,6 milliards) rattachée à des groupes industriels importants recherche un Responsable Administratif et Financier.

Collaborateur direct du Directeur Général et membre du Comité de Direction. Il dirigera un service qui assure plusieurs fonctions : contrôle de gestion, comptabilité, informatique, administration du personnel.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une école de gestion ou universitaire, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle à dominante contrôle de gestion.

Opérationnel dynamique, organisateur et ouvert au dialogue, il sera à même de s'investir pleinement pour jouer un rôle clé dans le développement de l'entreprise.

Poste grande ville Bretagne.

Rémunération : 300 KF +



Ecrire sous réf. 368 3027 6M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

LYON

Directeur Central

Contrôle de Gestion et Ressources Humaines

Nous sommes une importante société (600 personnes) de service aux entreprises. Implantés nationalement, nous faisons partie des leaders dans notre métier et bénéficions d'une excellente santé financière. Notre développement est réel et notre Directeur Général souhaite renforcer 2 domaines essentiels à la réussite des projets :

- **le Contrôle de Gestion** : vous pilotez le contrôle de gestion et contribuez activement aux orientations stratégiques de l'entreprise en assurant l'adéquation et la cohérence entre les objectifs et les moyens. Vous coordonnez et animez des projets transversaux avec pour objectif l'amélioration des outils de décisions. Vous mettez en œuvre les moyens humains, financiers et techniques nécessaires.
- **les Ressources Humaines** : vous élaborez, proposez et appliquez une politique de ressources humaines motivante en phase avec les options de développement : relations avec les partenaires sociaux, gestion des carrières, des compétences et des nouveaux métiers, recrutement, formation, communication interne. Vous supervisez une petite équipe.

35/40 ans, de formation supérieure Bac + 5 (HEC, Sup de Co, Grandes Ecoles, etc), vous possédez une réelle expérience de la gestion et de l'animation, acquise dans des métiers de service (banque, assurance, etc), et souhaitez aujourd'hui conduire un projet global en agissant sur la gestion et les ressources humaines.

Exigeant, animé du sens de l'entreprise et des hommes, vous savez innover et faire partager vos idées. Membre du comité de direction, vous saurez être une force de proposition.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6580 A à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT.

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, LEADER DANS SON DOMAINE : TGV, EUROSTAR, LOCOMOTIVE, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION

CA de 2 milliards d'ECU - 22 000 personnes - 26 établissements dans le monde dont 9 en France **CREE** au Siège à Paris M° Esplanade de la Défense (transféré début 97 à St-Ouen M° Mairie de St-Ouen) le poste :

Responsable Fusions & Acquisitions

Vous relèverez du Directeur de la Stratégie et bénéficierez d'une large autonomie d'action dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe. Vous serez responsable notamment de :

- établir et suivre l'inventaire des cibles d'acquisitions et de fusions ;
- consulter et animer des experts internes et externes (juristes, financiers, industriels, techniciens, gestion des RH, banquiers, économistes, avocats d'affaires, etc.) ; élaborer avec la Direction Financière le business plan et le cash flow prévisionnel des opérations envisagées et en évaluer tous les risques associés ; mener les négociations dans les limites approuvées par la DG ;
- préparer et organiser les projets, missions et réunions avec les entités cibles et leurs partenaires pertinents : clients, fournisseurs, banques ;
- préparer les synthèses pour information et prise de décision par la DG, ainsi que les dossiers à transmettre, pour approbation, aux actionnaires.

DEPLACEMENTS A L'ETRANGER.

POSSIBILITES D'EVOLUTION CERTAINES AU SEIN DU GROUPE.

30 ans minimum, de formation supérieure (école de gestion ou d'ingénieur), vous avez une expérience analogue dans un grand groupe industriel, en cabinet conseil ou en banque. Vous avez une excellente connaissance de l'anglais et si possible de l'espagnol.
Vos compétences d'analyse stratégique, financière et de synthèse sont aussi importantes que vos capacités de management et de négociation.

GEC ALSTHOM
TRANSPORT

Merci d'écrire sous réf. GEC/FUS.ACQ/27LM en indiquant votre salaire actuel à notre CONSEIL : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC** - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

tionales



L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

professeur(e) associé(e)
de science politique
dans le domaine
de l'Europe orientale et centrale

هكذا من الأصل

Conseil et Audit

Reconnu comme l'un des leaders mondiaux du conseil en stratégie et en management, A.T. KEARNEY - 2 500 Consultants, 56 bureaux dans le monde - s'engage auprès des dirigeants pour développer leurs entreprises et améliorer leur compétitivité. Pour accompagner notre forte croissance, nous recherchons des hommes et des femmes à fort potentiel qui sauront démontrer leurs capacités d'analyse, de synthèse, de leadership et de créativité.

Consultants

Diplômés d'une grande école : X, Mines, Centrale, Télécom, ENA, HEC, ESSEC et/ou MBA...

Consultants (Réf. CS)

Vous bénéficiez d'une première expérience réussie d'environ deux ans en entreprise ou dans le conseil. Impliqué dans des missions diverses, vous développerez vos compétences dans tous les domaines clés de l'entreprise : stratégie, fusion et acquisition, restructuration, organisation, systèmes d'information.

Débutants (Réf. DS)

Vous sortez d'une grande école et avez effectué des stages notamment à l'étranger. Vous êtes passionné et souhaitez apprendre le métier exigeant du conseil en stratégie et management.

Vous êtes parfaitement bilingue anglais et maîtrisez si possible une autre langue européenne.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Alix Guirand, A.T. KEARNEY, 8/10 rue Victor Noir 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

ATKEARNEY

ERNST & YOUNG

Ernst & Young, un des leaders mondiaux dans les domaines de l'audit et du conseil, recherche dans le cadre du développement de son activité de conseil en organisation :

Consultant Chef de mission

Gestion industrielle et logistique

Poste basé à Toulouse

> VOTRE PROFIL : 25/30 ans, de formation ingénieur (A&M...), vous avez une première expérience réussie en organisation industrielle, gestion de production ou logistique en cabinet conseil ou en entreprise. Vous avez participé à la mise en place de systèmes d'information (GPAO, GMAO, gestion des stocks...). Vous possédez les qualités indispensables au métier de conseil (rigueur, créativité, capacité de communication).

> VOTRE MISSION : intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire, véritable force de proposition, vous contribuez à l'amélioration de la performance industrielle et logistique de nos clients PME/PMI. Vous participez également à des missions de conseil plus généralistes (conception de systèmes de mesure de coût de revient...).

> NOUS VOUS OFFRONS : de réelles perspectives d'évolution et d'épanouissement professionnel, au sein d'une structure favorisant la responsabilisation des hommes.

VIDAL

LOXAM LOCATION

N° 1 de la location de matériels de BTP (140 agences, 850 personnes), LOXAM recherche un

DIRECTEUR DU CONTROLE INTERNE

Votre mission : Directeur de l'audit interne, vous mènerez les études financières des sociétés en voie d'acquisition et les études de rentabilité par ligne de produits.
Vous contrôlerez les filiales à l'étranger et participerez activement au développement de la société.

Votre profil : Agé de 30/35 ans environ, de formation supérieure - Ecole de Commerce ou Expert Comptable - vous avez une expérience de 5 ans en cabinet d'audit international. Rigoureux et disponible, vous parlez l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous réf. DC/0409 à LOXAM - BP 55 - 92293 CHATENAY-MALABRY.

L'EQUIPEMENT EN TOUTE CONFIANCE

Pour la souplesse. P… réa… Pour la puissance.



Re… gne… IP.

AUD… RNE

Au sein de Dresdner Bank, BIP développe des activités d'arbitrage, de gestion et d'ingénierie financière. Reconnue pour sa technicité, sa capacité d'innovation et sa souplesse de fonctionnement, BIP s'est imposée sur les plus grandes places financières. C'est pourquoi, BIP incite ses collaborateurs à vivre une expérience riche et motivante dans un groupe où se conjuguent créativité, responsabilité et travail en équipe.

Au sein du département Audit, directement rattaché au Président, vous interviendrez sur des aspects très variés de l'activité du siège et de nos filiales pour optimiser le fonctionnement de nos structures : sécurité des opérations de marché, développement commercial, procédures interne de contrôle, rentabilité, informatique, comptabilité... A partir de vos diagnostics, vous serez une véritable force de proposition, capable d'assurer le suivi des réalisations auprès de nos équipes.

De formation supérieure, de préférence scientifique, vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur financier. Vos qualités de rigueur et de diplomatie seront essentielles. Autonome et curieux, vous saurez imaginer des solutions novatrices et convaincre vos interlocuteurs.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous référence AUDIMO, à BIP, Direction des Ressources Humaines, 108 boulevard Haussmann, 75008 Paris.



Banque Internationale de Placement

Groupe Dresdner Bank

Avez-vous ce plus que nos clients attendent ?

Vous cherchez plus de diversité, plus d'envergure dans vos projets, de réelles perspectives d'évolution en France et à l'étranger. Ecrivez-nous : le Conseil avec KPMG Peat Marwick, c'est à peu près ce que vous imaginez, en mieux ■

Nos professionnels connaissent le métier de nos clients et ont pour mission de faire aboutir leurs projets. Ils possèdent des compétences reconnues en stratégie, gestion, organisation, systèmes d'information, pilotage du changement. Ils s'appuient sur 75 000 collaborateurs dans 142 pays.

Au-delà de leurs compétences, c'est avant tout la valeur des hommes et des femmes qui fait la différence.

Diplômé(e) d'une grande école, vous parlez couramment anglais et possédez au moins trois ans d'expérience en entreprise ou en cabinet de conseil.

Vous avez surtout ce **plus** que nos clients attendent et qui fait la différence entre le bon et l'excellent.

Marie-Odile Ribatto vous remercie de lui adresser votre candidature, sous référence 538, à KPMG Peat Marwick Tour Framatome - 1, place de la Coupole - 92084 Paris-La Défense Cedex.

KPMG Peat Marwick

Découvrez votre métier de demain avec Initiatives

Initiatives Métiers chaque lundi daté mardi

Le Monde

هكذا من الأصل

ENA, HEC, ESSEC et ou MBA

gnez BIP.

Gestion - Finance

Join a global, highly successful bank *

Banque internationale de premier plan, présente dans 100 pays, CITIBANK connaît une croissance rapide, est leader sur de nombreux marchés et présente d'excellents résultats financiers. En intégrant nos équipes du GLOBAL RELATIONSHIP BANKING, vous contribuerez à développer nos relations avec notre clientèle (grands groupes internationaux, institutions financières, investisseurs).

Notre implantation globale, et notre position de leader sur de nombreux produits, vous permettront d'évoluer en France ou à l'international, en fonction de votre expertise et de vos motivations. Notre programme d'intégration comprend un cycle de formation intensif de plusieurs semaines à l'étranger au cours de la première année.

* Rejoignez une banque internationale à forte croissance.

JUNIOR RELATIONSHIP MANAGERS

Rattaché à un Senior Relationship Manager, vous développez la relation clientèle à travers le monde. Cette fonction à caractère généraliste vous amènera, *dans le cadre de votre action commerciale, à connaître* les différents services financiers offerts par Citibank (Dérivés, Capital Markets, Cash Management, Corporate Finance...), et à les promouvoir auprès de nos clients en étroite collaboration avec les spécialistes produits. Votre *rôle s'appuie sur votre capacité à identifier et apporter* des solutions novatrices à forte valeur ajoutée, répondant aux besoins de nos clients, tout en démontrant une *maîtrise des risques et une rigueur dans la qualité* d'éxécution. Votre expérience de 2 à 3 années dans le secteur financier international vous a apporté une solide connaissance des produits bancaires et des techniques financières et comptables. Réf. JRM/LM.

RELATIONSHIP MANAGEMENT ASSOCIATES

Assistant d'un Relationship Manager, vous êtes intégré dans une équipe chargée de la relation commerciale. Vous participez à l'analyse de la stratégie, des *opportunités commerciales et des risques de crédit de* nos clients.

Votre rôle de préparation et de support à l'action commerciale vous permettra de connaître notre gamme de produits et services financiers et de développer votre *potentiel commercial.*

Vos fonctions évolueront progressivement vers des contacts directs avec les clients et un poste de Junior Relationship Manager.

Vous avez idéalement une courte expérience dans le domaine de la finance et de l'analyse financière. Vous avez de très solides connaissances en analyse financière et en comptabilité. Réf. RMA/LM.

Ces postes basés à La Défense impliquent une parfaite maîtrise de l'anglais parlé et écrit. De formation supérieure de type Grande Ecole, 3e cycle, vous disposez d'une forte aptitude relationnelle et *commerciale ainsi qu'une réelle capacité à travailler en équipe.*

Si vous souhaitez rejoindre la Citibank, merci d'adresser lettre et CV, en précisant la référence du poste à Citibank, Direction des Ressources Humaines, 19 le Parvis, Cedex 36, 92 073 Paris la Défense. Confidentialité assurée.

CITIBANK®

Responsable consolidation et reporting junior

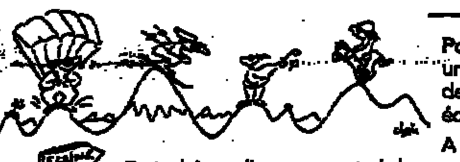
Lu, Panzani, Danone, Evian, Kronenbourg, le groupe DANONE est le 3e groupe alimentaire européen : *77 Mds de F de CA, 68 000 personnes,* plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Rattaché au Directeur Consolidation et Reporting, vous avez la responsabilité du traitement de l'information chiffrée de filiales du groupe. Vous êtes chargé de réaliser les arrêtés mensuels, les deux consolidations, les réunions budgétaires, *le budget et sa mensualisation ainsi qu'un plan à 3 ans.* En relation directe avec les différents interlocuteurs des filiales concernées (directeurs financiers, directeurs comptables, contrôleurs de gestion), vous leur apportez tout votre savoir-faire, votre assistance et votre soutien.

Agé de 28-30 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce ou de gestion (HEC, ESSEC, Dauphine...) et avez suivi une solide formation comptable (DECS, expertise...). Vous avez acquis une expérience significative de 2 à 3 ans de la consolidation en cabinet d'audit et/ou en entreprise dans un contexte international et détenez une bonne connaissance de l'organisation et des systèmes d'information. *L'anglais est indispensable, une autre langue (espagnol, italien)* serait un plus. Au-delà de vos capacités techniques, votre rigueur, votre sens du travail en équipe, votre esprit de curiosité seront des atouts majeurs pour réussir dans la fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature *sous réf. 24.942/241 à notre conseil,* ONOMA, 29 rue de Berri, 75008 Paris.





Poste basé à *Flaine au cœur du Grand Massif* : 1 650 m, un site, un cadre et un domaine skiable d'exception, 265 km de pistes face au Mont-Blanc, 80 remontées mécaniques, des *équipements de loisirs et des hôtels.*

A 26/30 ans, vous avez une vision claire de l'organisation.

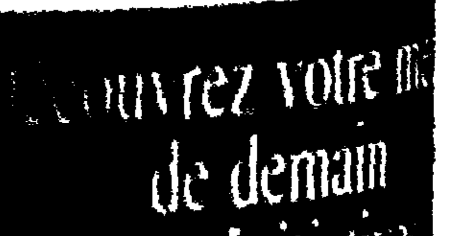
Rattaché au directeur central des remontées mécaniques, vous êtes capable de prendre en charge la direction de notre service administratif, comptable et financier (8 personnes). Autonome et fort d'une expérience comptable éprouvée, vous assurez personnellement le suivi et le contrôle juridiques, financiers et de gestion des sociétés. Votre talent à exercer cette fonction vous permettra d'évoluer vers les responsabilités de DAF.

De formation supérieure (bac + 4), vous bénéficiez d'une expérience significative en milieu industriel et/ou consulting. Homme de terrain doté d'un esprit de synthèse, ouvert, *enthousiaste et passionné,* vous faites preuve d'un sens inné du service, d'une disponibilité et d'une implication totales. Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. TLG 609, à notre conseil ABCYS, Paul de Marigny, BP 30, 74290 Veyrier. Confidentialité et réponse assurées.

Contrôleur opérationnel et financier H/F







McDonald's France recherche pour sa *Direction Financière* un

FISCALISTE H/F

Numéro 1 mondial de la restauration à service rapide.

Rattaché au responsable du département juridique et fiscal, vous traitez les questions fiscales de dossiers courants ainsi que d'opérations exceptionnelles.

Assurant une fonction de conseil interne auprès des différents départements de la société, vous intervenez notamment en matière d'IS, de TVA, de régimes de groupes, de restructurations et de fusions, de taxe professionnelle et de taxes locales.

A 26/28 ans, de formation supérieure fiscale (DESS, DJCE), vous avez acquis impérativement une expérience d'environ 3 ans, en cabinet et/ou en entreprise dans des fonctions de conseil avec une ouverture internationale.

Autonome sur les dossiers gérés, votre sens du service et vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer avec succès dans un environnement à la fois convivial et performant.

Anglais et maîtrise des outils informatiques souhaités.

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

Merci de contacter Frédéric FOUCARD au 47 23 37 00 (par fax au 47 23 38 00) ou lui envoyer un dossier de candidature complet s/référence 3205/FMF à NORMAN PARSONS - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 PARIS.

NORMAN PARSONS est la filiale française de ROBERT HALF INTERNATIONAL, coté à la Bourse de New York et leader mondial du recrutement financier depuis 1948. Parmi les missions que nous traitons, nous recherchons actuellement :

Directeur d'Audit Interne

800 KF+

Rattaché au Président de ce grand groupe international français, vous apporterez une vision opérationnelle et stratégique à cette fonction. Poste basé à Paris.

Senior Business Analyst

350-450 KF

En région parisienne au siège européen de cette importante multinationale US, vous serez impliqué dans des projets stratégiques (business re-engineering, réductions des coûts, études d'acquisition...).

Contrôleurs de Gestion Industriels

250-350 KF

Ce groupe industriel européen souhaite renforcer son contrôle financier au sein de plusieurs usines basées en province. Ces postes évolutifs sont parfaitement adaptés pour des auditeurs.

Si un de ces postes vous intéresse ou si vous souhaitez établir un contact général avec nous, envoyez-nous un dossier complet de candidature chez NORMAN PARSONS, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au (1) 47.23.38.00 ou par e-mail «norman@parsons.grolier.fr».

Norman Parsons
GROUPE ROBERT HALF

La BRED Banque Populaire, premier établissement du groupe, recherche un



Rattaché à la direction du développement, vous prenez en charge des missions contribuant à augmenter les performances tant au plan qualitatif que quantitatif. Vous conduisez notamment des actions menant à la mise en œuvre et au suivi du contrôle des coûts, à l'amélioration des process, à l'optimisation de la rentabilité commerciale.

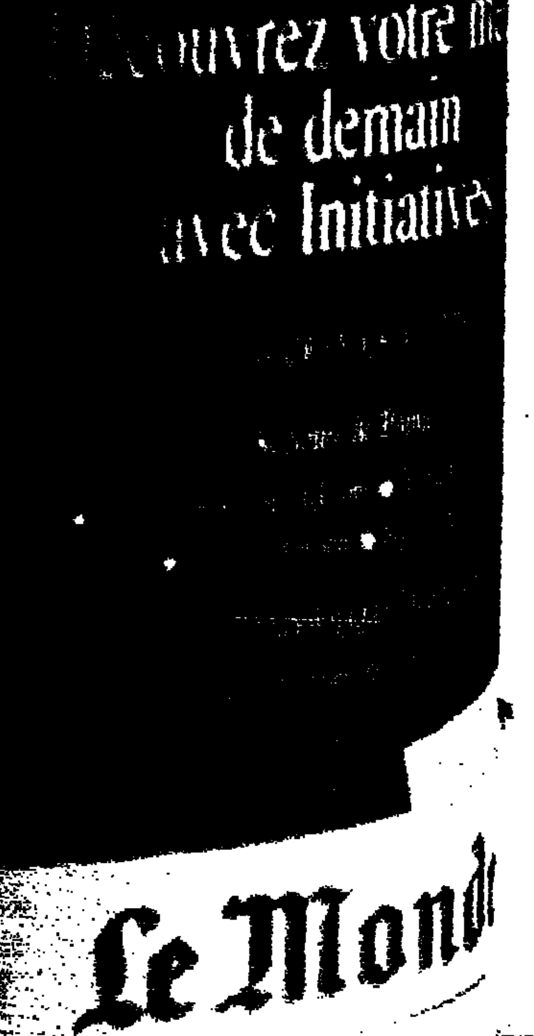
De formation ingénieur ou grande école de commerce avec une spécialisation en gestion, vous bénéficiez de 2/3 ans minimum d'expérience dans le métier de consultant en organisation au sein d'une société industrielle ou commerciale.

Votre maturité, votre savoir-faire et votre implication personnelle vous permettent d'intervenir en tant que *force de proposition*. Votre ouverture d'esprit et votre sens concret vous disposent à construire et à suivre des actions pérennes et évolutives. Vos facilités de communication et votre forte autonomie sont un atout pour une intégration réussie.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la réf. OC/03/09 à la BRED, Direction du personnel et des relations sociales, 18 quai de la Rapée, 75012 Paris.

BRED
La passion du client

BANQUE POPULAIRE



هكذا من الأصل

Gestion - Finance

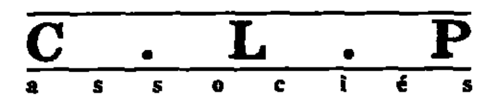
DIRECTEUR DES FINANCEMENTS DE PROJETS

Etablissement financier spécialisé dans les *financements long terme*, nous sommes reconnus pour notre professionnalisme. Dans le cadre du développement de nos activités, nous créons sur Paris le poste de

Encadrant une équipe de 6 chargés d'affaires confirmés, vous prendrez en charge la responsabilité des opérations de financements de projets (biens d'équipement, infrastructures, ouvrages fonctionnels, l'environnement,...) de la banque. Contribuant à financer des opérations initiées sur le territoire français par le secteur public ou para-public et confiées aux opérateurs que nous finançons, vous aurez également une démarche de conseil en ingénierie financière auprès de notre clientèle.

A 35/40 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis à ce jour une *solide* expertise des *financements spécialisés sur* le secteur des biens d'équipement. Expert des montages financiers sophistiqués, vous avez également une bonne connaissance du fonctionnement des marchés publics. Vos qualités commerciales et de négociateur sont reconnues. Votre rémunération sera à cet égard liée pour partie aux résultats d'un département que vous gérerez comme un centre de profit.

Si vous souhaitez participer à notre développement, merci d'adresser votre dossier complet en précisant la référence MO288 à notre conseil, Jérôme LANCRENON, CLP associés, 33 avenue du Maine, BP 170, 75755 Paris cedex 15.





DIRECTEUR FINANCIER

De formation supérieure (de type Bac + 4/5) en Finance ou Gestion, vous possédez une solide expérience généraliste de la fonction, acquise impérativement dans un environnement industriel, et de préférence au sein d'une filiale de groupe international. Vous pratiquez l'anglais couramment.

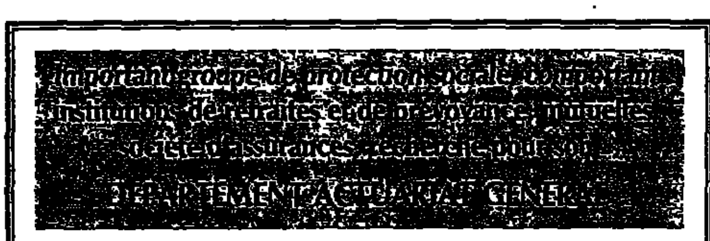
Rattaché au Directeur Général, membre du Comité de Direction, vous aurez de manière opérationnelle la mission de superviser, coordonner et faire évoluer l'ensemble des composantes de la fonction.

Avec l'appui d'une petite équipe, vos fonctions engloberont : Comptabilité, Budget, Contrôle de Gestion, Reporting, Audit Interne, Trésorerie, Informatique, Services Généraux.

Poste basé à Melun (77).

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 60.4301/LM, portée sur lettre et enveloppe.





ACTUAIRE - *Réf. LMA*

Mission :
Rattaché(e) à l'Actuaire Général, il(elle) sera chargé(e) de concevoir de nouveaux produits d'assurances collectives et individuelles.

Profil requis :
Actuaire diplômé(e) (IAF, ISFA, USA ...) âgé(e) d'environ 30 ans, ayant rempli une fonction similaire.

TECHNICIEN(NE) D'ACTUARIAT - *Réf. LMTA*

Mission : Il(elle) sera chargé(e) de :
- l'élaboration de comptes de résultats et de statistiques pour les grandes entreprises,
- la tarification et la souscription de contrats de prévoyance et de retraite en collaboration avec les actuaires et souscripteurs de l'équipe.

Profil requis :
De formation BAC + 2 ou équivalent, il(elle) justifiera d'une expérience similaire confirmée.

Adresser dossier de candidature, C.V. et lettre manuscrite, sous référence, à CONCERTATION
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS qui transmettra.

Avec déjà 5600 *communes* et 19 *millions* d'habitants concernés, nous améliorons chaque jour la collecte sélective. Notre *forte croissance nous conduit* à créer un *nouveau* poste.

RESPONSABLE D'ACTIVITÉS

A 40/45 ans, vous possédez une formation supérieure et une solide expérience de l'élaboration, du *suivi* et de l'analyse de plans d'actions et des budgets.
Vous avez *travaillé sur des projets importants* avec les Collectivités Locales.
Sous l'autorité du *Directeur de Département*, en *liaison* avec le Responsable Technique et en interface avec les autres départements de l'entreprise, vous serez le relais avec nos Directions Régionales.
Vous appuyant sur un système d'information permettant d'assurer la gestion efficace des "flux, tonnes et fonds" concernés par la collecte, vous serez responsable *du suivi* des objectifs qualitatifs et quantitatifs de nos activités, de l'homogénéité *des procédures* et de la *qualité* de l'organisation interne.
Pour mener à bien cette mission, vous passez facilement des études au terrain, maîtrisez parfaitement la micro-informatique, *disposez d'une très bonne aptitude* à la *communication* et possédez une intelligente autorité naturelle.
Si vous êtes motivé pour ce poste, basé à Paris, merci d'adresser votre candidature sous réf. 11467 à notre conseil ALGOE - 28 avenue de Messine - 75008 PARIS.

◇ A L G O E
Gestion Individuelle des Carrières

MEDIAPA

Responsable service crédits clients

Société française leader dans les transports et la messagerie rapide, nous réalisons, avec 2500 collaborateurs en Europe, dont 1800 en France, un chiffre d'affaires de 1,5 Milliard de F. réparti sur une clientèle fortement dispersée.

Afin d'en optimiser le fonctionnement, nous recherchons aujourd'hui le responsable de notre Service Crédits clients.

Basé dans le sud de la France, vous dépendez du Directeur Comptable et Administratif et encadrez 6 personnes.

En collaboration étroite avec les différentes directions : exploitation, commerciale, comptable, informatique..., vous assurez *les missions suivantes :*
• Suivre chaque dossier client ou prospect, de l'analyse préventive des risques jusqu'au contentieux • Améliorer le système de gestion des crédits • Assurer le suivi de la comptabilité clients • Étudier régulièrement les coûts de l'assurance clients.

A 30/37 ans, vous avez acquis une formation supérieure de type DESS finance/gestion ainsi qu'une solide expérience similaire de 5 ans et plus, au sein d'une entreprise de services de taille conséquente. Vous maîtrisez bien l'outil informatique *ainsi que* la langue anglaise.

En outre, sens de la communication, pédagogie, réactivité et capacité d'innover sont des *qualités qui* vous sont généralement reconnues.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous *référence* 283Q à TOUCCAN - 26, rue Jacques DULUD - 92200 NEUILLY SUR SEINE, qui transmettra.

Sud de la France

EMERGENCES

Organisme national de Conseil et d'Expertises recrute

Le Responsable de son département Santé/Travail

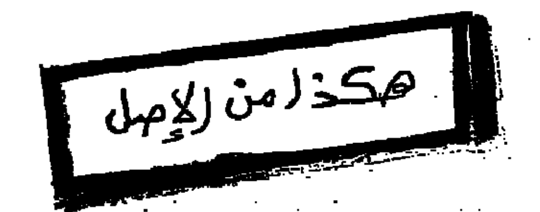
Fonctions :
- animer la réflexion de l'Institut sur l'analyse des situations de travail, de l'organisation du travail et de la production,
- diriger une équipe d'intervenants pluridisciplinaires (internes et vacataires) sur des expertises CHSCT et études sur le travail,
- constituer des équipes et planifier les interventions,
- contrôler la qualité des méthodologies et des contenus,
- suivre le budget du département.

Profil :
- Formation supérieure et expérience professionnelle significative en organisation et analyse du travail,
- pratique de la direction d'équipe de consultants,
- connaissances de l'entreprise et des relations sociales indispensables.

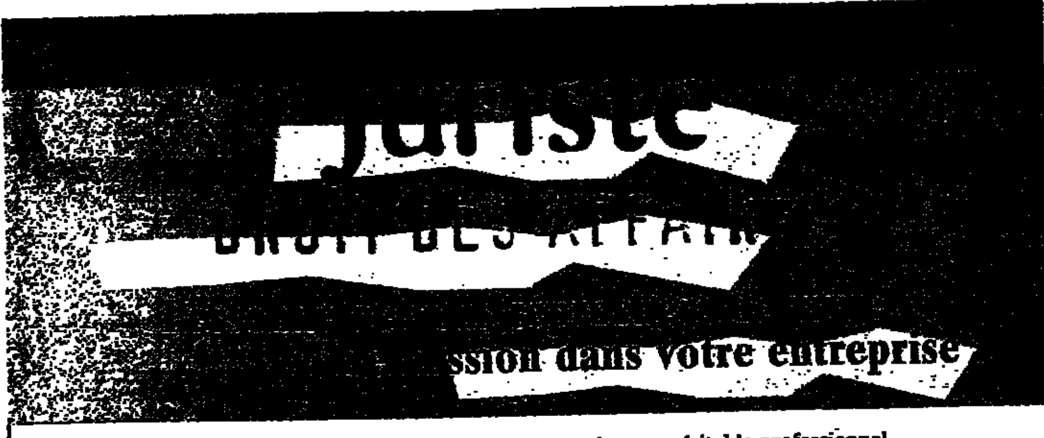
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) à Emergences, 11 rue de Vitry, 93100 Montreuil

هكذا من الأصل

Gestion - Finance



Juristes - Ressources Humaines



Une passion qui s'appuie sur une politique commerciale originale et la recherche permanente du meilleur service à la clientèle, une vocation culturelle et une philosophie d'échanges avec ses collaborateurs, font de la Fnac le premier distributeur français de biens culturels. L'une des enseignes les plus prestigieuses de la distribution avec 46 magasins en France, 5 à l'étranger, 7 000 salariés et plus de 10 milliards de francs de CA.

Généraliste, vous participez à la gestion juridique des sociétés du groupe, des baux commerciaux, des contrats, ainsi que du contentieux général et social, des assurances, et des affaires fiscales.

A 30/35 ans, titulaire d'un diplôme de troisième cycle en droit des affaires, vous êtes un véritable professionnel et justifiez impérativement d'une expérience significative d'au moins 4 ans en cabinet ou en entreprise.

Rigoureux et méthodique dans le traitement des dossiers, vous avez le souci de la qualité et êtes disponible à l'égard des services du siège et des magasins. La connaissance d'une langue étrangère (anglais, espagnol) est indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions sous référence 59JU précisée sur la lettre et l'enveloppe à Fnac, Service Recrutement et Gestion des Carrières, 148 rue Anatole-France, 92596 Levallois-Perret Cedex.

fnac

MEDIA SYSTEM

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MOTEUR DE CHANGEMENT

Responsable des Ressources Humaines

Lyon, groupe international français, 10 milliards de francs, nous sommes présents sur des métiers scientifiques et techniques. Nous développons des objectifs d'excellences dans l'écoute des besoins clients et dans le développement des compétences.

Pour une de nos divisions françaises, leader sur son marché (1,75 milliard de francs), nous recherchons son Responsable des Ressources Humaines pour l'activité commerciale (siège + réseau, 350 personnes).

Rattaché au DRH, et à la tête d'une équipe de 5 personnes, vous concevez, développez et pilotez des projets RH construits sur l'anticipation et la conduite du changement : Gestion et développement des compétences (analyse des ressources et des métiers, potentiels), Recrutement, Anticipation et stratégie du plan de formation, Communication interne.

30-35 ans, de formation supérieure Bac + 5 (ESC, Gestion + spécialité RH), vous justifiez d'un vécu, dans le domaine des ressources humaines, acquis de préférence dans un environnement commercial multisites en fortes mutations de marchés et de métiers. Votre compétence RH et votre engagement vous permettent d'être à la fois un homme de stratégie et de réalisation, de conseil proche du terrain, mais apte à la conceptualistion.

Vous êtes imaginatif, opérationnel et doté d'une bonne capacité d'écoute : qualités indispensables pour conduire le changement et convaincre dans cette entreprise.

Poste basé à lyon. Les entretiens auront lieu le jeudi 25 juillet 1996.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 6578 A à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT.

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

LAFARGE MATÉRIAUX DE SPÉCIALITÉS

Juriste d'affaires

Lafarge Matériaux de Spécialités produit et commercialise, à travers ses quatre activités, des matériaux destinés au bâtiment, au génie civil et à l'industrie (6 MdF de CA, 5 000 collaborateurs dans le monde).

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un juriste responsable du suivi de deux de nos activités.

Rattaché au directeur juridique, vous préparez et mettez en oeuvre des mesures de rationalisation, en particulier dans leur dimension fiscale. Vous assistez les opérationnels en matière de droit de la distribution et de la concurrence. Vous intervenez dans la rédaction et la négociation de contrats.

Agé de 30/35 ans, de formation bac + 4/5 en droit des affaires, avec si possible une spécialisation en fiscalité, votre expérience de 5 ans au minimum en entreprise industrielle vous a permis d'acquérir une bonne maîtrise des opérations de restructuration juridique.

Votre rigueur, votre détermination et votre excellente pratique de l'anglais des affaires vous permettront, à terme, d'évoluer vers une fonction internationale.

LAFARGE est leader mondial des materiaux de construction : actif dans 40 pays, 33 MdF de CA, 33 000 collaborateurs. Le groupe occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activites : ciment, betons et granulats, platre et materiaux de specialites. Sa vocation est de faire progresser les materiaux et contribuer ainsi a l'amelioration du cadre de vie.

Pour ce poste basé à Montrouge, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV), sous réf PSA/9608, à Elysées consultants, 10 rue des Saussaies, 75008 Paris.



LES MATERIAUX POUR CONSTRUIRE LE MONDE

MEDIA SYSTEM

Consultant

Partenaire des plus grands groupes européens de distribution, nous intervenons en recrutement et en gestion des ressources humaines. Nous souhaitons renforcer notre équipe en nous adjoignant les services d'un nouveau consultant capable d'apporter une expérience des secteurs d'activités complémentaires des nôtres, comme l'informatique, la téléphonie, l'environnement...

A environ 30 ans, de formation supérieure, vous avez une connaissance précise des métiers sur lesquels nous souhaitons nous développer. Vous maîtrisez l'environnement concerné (rouages, terminologie, structures...). Nous y serons particulièrement vigilants lors de la sélection.

Après formation à notre culture et à nos méthodes, vous développerez des actions de recrutement grâce à votre prospection. Bien évidemment, vous serez étroitement associé aux missions à conduire chez nos clients. Rompu aux négociations à hauts niveaux, mobile intellectuellement et doté d'une réelle capacité à saisir les opportunités, vous avez l'envie de découvrir un nouveau métier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence CDCM à Philippe FILLIOL

COORDONNÉES
19, rue du Cdt Faurax
69006 Lyon

Coordonnées

MEDIAPA

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

Responsable RH et Juridique

Notre société a pour vocation de concevoir et de développer des services de portée nationale reposant sur des technologies innovantes. Notre forte expansion et la croissance de nos effectifs constitués essentiellement de cadres de haut niveau nous amènent à créer une nouvelle fonction.

Directement rattaché au Directeur Général, vous animez et pilotez les fonctions ressources humaines, communication, administration et juridique. Membre du Comité de Direction, vous participez au fonctionnement opérationnel de l'entreprise avec votre équipe de 14 personnes.

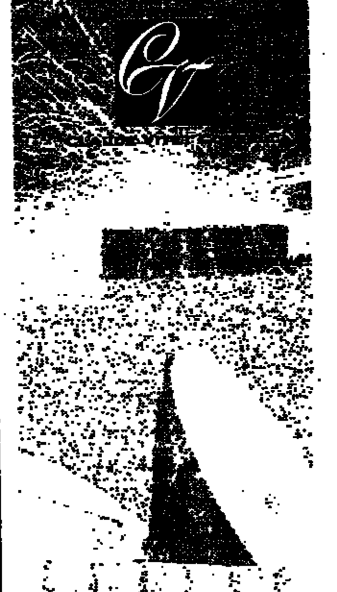
De formation supérieure (grande école de commerce, IEP, ... complétée par un troisième cycle en ressources humaines ou droit), à 35 ans environ, vous avez déjà exercé une fonction similaire pendant 3 à 5 ans. Votre connaissance du secteur public et votre sens de la diplomatie sont les atouts de votre réussite.

Pour ce poste basé en Province proche de Paris, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence RA/LM à notre conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 PARIS.

SPH

LBW



Cabinet de Recrutement recherche pour Paris

Consultant
(Middle Management et cadres dirigeants)

De formation supérieure, bilingue anglais, vous avez impérativement une expérience réussie du recrutement en cabinet, une connaissance réelle du monde informatique serait très appréciée.

Vous désirez développer votre expertise, vos qualités relationnelles à haut niveau, au sein d'une équipe qui exerce son métier avec rigueur, passion et professionnalisme dans un équilibre efficace entre autonomie et esprit d'équipe.

Vous développerez votre propre portefeuille de clients et aurez la complète responsabilité de vos missions dans le respect de notre éthique et en harmonie avec nos méthodologies et notre convivialité communicative.

Après une période probatoire, vous pourrez être associé à une structure que vous êtes prêt à développer avec nous.

MEDIAPA



McDonald's France recherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL un

JURISTE DROIT DES SOCIETES

Numéro 1 mondial de la restauration à service rapide.

Vous intervenez dans les domaines suivants :
- Gestion de la vie des sociétés du Groupe en France,
- Coordination de la vie juridique des filiales communes avec les Partenaires de McDonald's,
- Suivi de certains contrats «Groupe» et opérations et structures,
- Relations avec les prestataires externes, administrations et organismes concernés.

A 27 ans environ, de formation supérieure en droit des affaires (DJCE/DESS), vous avez acquis 2 à 4 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise dans des fonctions similaires. Vous avez une bonne maîtrise des outils informatiques et parlez anglais couramment.

Doté d'excellentes qualités relationnelles et de rigueur, votre ouverture d'esprit et votre dynamisme vous permettront d'évoluer avec succès dans un Groupe qui allie convivialité et performance.

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

Merci de contacter Frédéric Foucard au 47 23 37 00 (par fax au 47 23 38 00) ou lui envoyer un dossier de candidature complet s/réf. 3155/FMF à NORMAN PARSONS - 39 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 PARIS.

هكذا من الأصل

maines

Responsable des Ressources Humaines

les 2 cahiers Initi... partement Emploi Publicité ... 43-76-13 ... 43-77-32

JURISTE DROIT DES SOC...

Avocat / Juriste

devenez

CONSULTANT

chez

Michael Page Tax & Legal

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure et maîtrisant parfaitement l'anglais, vous justifiez d'environ 3 ans d'expérience en cabinet d'avocats et/ou en entreprise évoluant dans un environnement international.

Vous avez la volonté de rejoindre notre équipe dynamique où, après une période de formation, vous assurerez la prospection des clients, la négociation et les missions de recrutement.

Pour réussir et vous épanouir, vous devez nous convaincre de vos aptitudes commerciales, relationnelles et de votre ténacité.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou de taper **votre CV sur 3617 code MPage** (Consulte 3,48F/Min) sous référence TM2000

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Cabinet d'Avocats français recherche dans le cadre du développement de son activité droit des affaires auprès de sa clientèle internationale un

Collaborateur en Droit des Affaires

Agé d'environ 30 ans, Avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans en droit français des affaires que vous souhaitez valoriser dans une structure souple et évolutive.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable. Réf. CD14541

Solicitor

Agé d'environ 30 ans, Solicitor, vous êtes doté impérativement d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans acquise au sein d'une Law Firm en France ou à l'étranger. Vous êtes intéressé à rejoindre un cabinet d'avocats français où vous pourrez participer au développement de la clientèle internationale.
Une très bonne maîtrise de la langue française est indispensable (lu, écrit et parlé). Réf. CD14542

Directement rattachés à l'un des Associés du Cabinet, vous interviendrez en conseil et en contentieux en droit des affaires auprès d'une clientèle de groupes français et étrangers notamment sur des dossiers de :

- Droit des sociétés
- Procédures collectives
- Concurrence, distribution, vente
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit immobilier

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de téléphone + rémunération actuelle à **Christophe Duchatellier, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 code MPage** (Consulte 3,48F/Min) sous la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'avocats français recherche un

Collaborateur en Droit des Sociétés

Sud

Rattaché aux Associés du Cabinet, vous interviendrez de façon autonome auprès d'une clientèle principalement composée de PME/PMI, en matière de droit des sociétés, notamment dans le cadre de toute opération de structure (fusions, acquisitions, etc.). Vous assurerez également le suivi juridique des sociétés (formalités, préparation des Assemblées générales, procès-verbaux, etc.).

Agé de 30 ans environ, Avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous avez acquis une expérience du conseil en droit des sociétés d'environ 5 ans, au sein d'un cabinet d'avocats (traditionnels ou anciens conseils juridiques).

Excellent technicien, vous êtes de plus rigoureux, disponible, autonome et doté de bonnes dispositions relationnelles.

Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 3617 MPage** (Consulte 3,48F/Min) sous référence CB14130

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Un grand Cabinet international d'Avocats d'Affaires, leader au plan mondial, recherche un

Fiscaliste spécialisé en TVA française et internationale

Paris

Votre approche dynamique de la fiscalité vous permettra d'intervenir comme un réel conseil en matière de TVA française et européenne auprès d'une clientèle composée de sociétés françaises et étrangères.

Dans le cadre de votre activité, vous aurez également un rôle de supervision et de management de collaborateurs.

Agé d'environ 32 ans, de formation fiscale supérieure (3ème cycle universitaire, ESC, ENI, ...), vous avez acquis une spécialisation en TVA d'au moins 5 ans en cabinet d'avocats ou de 8 ans minimum en entreprise.

Rigoureux et autonome, doté d'un tempérament de développeur, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'une structure très dynamique.

La maîtrise de l'anglais (lu, parlé, écrit) est requise pour ce poste.

Contactez **Thierry Montécatine ou Stéphanie Dru**, au (1) 40.89.15.25 ou adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** (Consulte 3,48F/Min) sous référence TM13688

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Michael Page, gruppo britannico quotato alla borsa di Londra, leader in Europa (Inghilterra, Olanda, Francia, Germania) e presente in Australia e a Hong-Kong, apre i suoi uffici in Italia.

Giovani con una formazione finanziarian diventate

Consulenti

presso

Michael Page in Italia

Milano

Avete un'età di 27/30 anni circa, siete diplomati e/o laureati e con almeno tre anni di esperienza in un'impresa con funzioni finanziarie o in una società di revisione contabile.

Venite a lavorare in una squadra dinamica dove, dopo un periodo di formazione a Parigi, parteciperete allo sviluppo della Michael Page in Italia.

Per riuscire e per crescere all'interno della nostra squadra, dovrete convincerci delle vostre attitudini commerciali, della vostra facilità nelle relazioni personali e tenacia.

Dovendo operare in un contesto internazionale, è *necessaria una buona conoscenza della lingua inglese.*

La conoscenza del francese costituisce un titolo preferenziale.

Pregasi inviare una lettera manoscritta, Curriculum Vitae, foto, numero tele-fonico e la remunerazione attuale a **Christophe Duchatellier, Michael Page International**, 3, bld Bineau 92594 Levallois-Perret cedex. Référenza : CD334

MP

Michael Page International

International Recruitment Consultants

London Paris Amsterdam Düsseldorf Frankfurt Hong Kong Sydney

Etablissement Financier spécialisé, évoluant dans un environnement international recherche

Juriste d'Affaires

Paris

Vous interviendrez en relation directe avec les opérationnels sur le montage juridique des dossiers de financement et le suivi des affaires contentieuses. Vous serez chargé de la rédaction des différents actes à conclure (ouvertures de crédits, actes de garantie, ...) et de la révision des différents autres types de contrats (pactes d'actionnaires, contrats commerciaux ou d'assistance technique, ...). Dans le cadre de votre activité, vous aurez également un rôle de conseil juridique auprès de l'ensemble des services de l'Etablissement et de ses filiales.

Agé d'environ 30 ans, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience en droit des affaires et droit bancaire acquise dans une société de capital risque et/ou au sein d'un établissement bancaire. Réf. TM14591

Juriste Droit Immobilier

Vous aurez pour mission d'assurer le suivi juridique des projets immobiliers tant en matière de conseil que de contentieux. A ce titre et en relation avec les différents intervenants, vous serez amené à rédiger les actes juridiques afférents aux opérations et les consultations relevant du droit de la construction et du droit immobilier.

Agé d'environ 30 ans, vous faîtes preuve d'une expérience d'au moins 3 ans en droit des affaires et droit immobilier acquise au sein d'un établissement bancaire où vous aurez notamment assuré le suivi d'opérations immobilières. Réf. TM14592

Ces deux postes s'adressent à des candidats de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), maîtrisant la langue anglaise. Organisés et méthodiques avec un goût pour le travail en équipe, vos aptitudes à la négociation et votre rigueur vous permettront de réussir dans ces nouvelles fonctions.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + numéro de téléphone + rémunération actuelle à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 code MPage** (Consulte 3,48F/Min) sous la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Votre contact Michael Page Tax & Legal : Christophe Duchatellier - Tél. 40 89 15 25 - Fax 47 57 39 94

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres

Notre Groupe est présent depuis plusieurs années sur le marché de l'environnement par l'intermédiaire de différentes filiales. Nous intervenons en qualité d'opérateur auprès des collectivités locales pour le traitement de leurs déchets. Fort de plusieurs succès sur ce marché concurrentiel, nous avons choisi de renforcer nos équipes et de recruter un

Directeur de Projets
auprès des collectivités locales

Votre mission sera double :
- commercialiser auprès des grandes collectivités locales nos prestations en matière de traitement des déchets ménagers.
- assurer, avec les industriels de la propreté et autres partenaires, les montages techniques, juridiques et financiers de ces opérations.

Pour ce poste, une formation supérieure (grande école d'ingénieurs ou de commerce) est requise. Vous disposez en outre impérativement de 5 à 10 ans d'expérience dans la négociation de projets complexes auprès des collectivités locales.

La connaissance du traitement des déchets sera un atout évident.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, qui sera traité en toute confidentialité, en notant la réf. M/1191 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Évidence

Le GROUPE CRI est l'un des principaux intervenants en France dans le domaine de la RETRAITE, DE LA PRÉVOYANCE ET DE L'ÉPARGNE SALARIALE. Notre stratégie de croissance interne et externe nous conduit à créer un poste

Adjoint au Directeur du Département "Retraite des Cadres"

Trois missions vous seront confiées :
- la responsabilité de la gestion des institutions et des relations avec l'organisme de tutelle (AGIRC),
- l'animation d'une équipe de 15 personnes,
- les relations et le conseil technique auprès des principaux clients.

Âgé de 35 ans environ, vous êtes issu d'une grande école de commerce et de gestion ou possédez une formation universitaire de haut niveau.

Vous avez acquis une bonne connaissance des régimes de protection sociale grâce à un parcours de 5 à 10 ans en entreprise et/ou au sein d'une société d'assurances ou d'un organisme de prévoyance.

Nous vous jugerons également en fonction de votre potentiel car le poste, basé à Boulogne Billancourt, est évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en notant la référence M/1190 sur l'enveloppe, à notre Conseil, ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Évidence



Pour la création de l'Observatoire départemental de l'emploi et de la formation du Territoire de Belfort le conseil général (en partenariat avec la ville de Belfort)

recrute un

CHARGÉ DE MISSION, *futur directeur*

Responsable de haut niveau, familier des problématiques d'emploi et de formation, vous serez chargé :
- d'assurer la mise en place de cet observatoire, nouvelle structure partenariale décidée et portée par des politiques locales ambitieuses et prospectives,
- d'assurer en parallèle la mise en place de la maison de l'information et de la formation, cadre logistique du projet,
- de diriger à terme l'observatoire dans ses missions de :
  - connaissance de la relation emploi-formation
  - conseil aux décideurs
  - animation départementale

Qualités humaines (rigueur, adaptabilité et disponibilité) et pratique du travail en équipe indispensables.

Les personnes intéressées (contractuelles ou fonctionnaires de catégorie A) sont invitées à adresser leur candidature (lettre manuscrite de motivation et curriculum vitae) rapidement à :

Monsieur le président du conseil général
Direction du personnel et de la formation - Hôtel du département
Place de la révolution française - 90020 BELFORT Cedex.



Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et [illegible]

Responsable du service de l'administration générale

juriste confirmé au grade d'attaché

Votre rôle : ● assister et conseiller le secrétariat général, les élus et les services sur le plan des affaires juridiques et contentieuses ● diriger et animer les secteurs «vie du citoyen» et «affaires générales» (préparation et suivi des séances du conseil municipal, encadrement de 21 personnes, gestion du budget, organisation des élections politiques et professionnelles) ● assurer le suivi administratif et budgétaire du Sivom et occasionnellement remplacer le secrétaire général adjoint.

Spécialiste du droit public, vous connaissez parfaitement les rouages d'une collectivité territoriale. Disponible, vous alliez des compétences techniques incluant notions de droit civil, droit de l'urbanisme et comptabilité (M14 appréciée) à d'importantes capacités personnelles : aptitudes au management, rigueur, sens de l'organisation et de la négociation, aisance relationnelle et rédactionnelle.



safari



Notre enseigne, à caractère coopératif, fédère plus de 400 magasins de sports indépendants et bénéficie d'une image positive dans la profession. Entrés dans une nouvelle phase de développement, nous avons besoin de vos compétences, tant en interne que vis-à-vis des adhérents, en qualité de

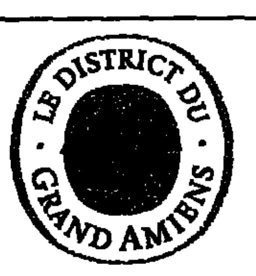
Secrétaire Général

Votre rôle est surtout fonctionnel. «Référent» des adhérents, vous contrôlez les échanges de données entre eux et le groupement et assurez le suivi des projets de nouveaux services qui leur sont destinés. En interne, vous assurez la gestion du Personnel, des services généraux, et la qualité des communications transversales.

Diplômé d'études supérieures, à l'aise avec l'informatique, vous avez une expérience similaire d'au moins 10 ans, idéalement dans la distribution. Ce sont toutefois vos qualités de contact, d'écoute, de self-control qui permettront la meilleure expression de vos compétences.

Merci d'adresser un dossier de candidature documenté, sous référence 703DG/RE, à notre conseil SEFOP Rhône-Alpes - 1, place Firmin Gautier - Europole - 38000 GRENOBLE, *que nous chargeons de cette recherche.*

SEFOP
Rhône - Alpes



LE DISTRICT DU GRAND AMIENS
recherche

UN DEVELOPPEUR ZONE FRANCHE (H/F)

Il ou elle sera chargé(e) de promouvoir le dispositif zone franche, de détecter les projets d'entreprise, de les analyser et d'aider à leur montage en partenariat avec les acteurs du développement économique local.

Profil : formation : cycle supérieur de commerce ou cycle universitaire de gestion/commerce bac+4 expérience minimum de 2 ans dans les réseaux d'accompagnement des petites entreprises (artisanat, commerce, petites pme) notamment au travers des missions d'appui et de conseil aux créateurs.

Rémunération : entre 11 000 et 15 000 F net mensuel selon expérience.

Veuillez adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. au Service des Ressources Humaines, Mairie d'Amiens - B.P. 2720 - 80027 AMIENS Cedex 1, **avant le 22 septembre.**
Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 22.71.22.40



LE COMITÉ D'ANIMATION ET DE DÉVELOPPEMENT (C.A.D.) DE LA VILLE DU PUY-EN-VELAY (association loi 1901), RECRUTE

Un Directeur

Vous serez chargé d'organiser des manifestations, en particulier les fêtes "Renaissance du Roi de l'Oiseau" : préparation et suivi de la programmation, élaboration et suivi des dossiers techniques. Vous aurez pour missions d'établir et gérer le budget, de gérer l'administration et le personnel, de préparer les dossiers et propositions à présenter à la Collectivité Locale.

Vous avez une expérience dans ces différents domaines, des aptitudes à l'animation de groupes et à la coordination, des capacités pour diriger une équipe et la connaissance du monde associatif.
Diplôme d'études supérieures dans les métiers de l'animation apprécié.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo avant le 20 septembre 1996 à M. le Président du C.A.D., Hôtel de Ville, B.P. 317, 43011 Le Puy-en-Velay cedex.

safari



LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GERS ORGANISE UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'INFIRMIER TERRITORIAL HORS-CLASSE

Conditions générales d'inscription :

- Peuvent être nommés infirmiers hors-classe, après inscription sur un tableau d'avancement :

1) Les infirmiers de classe normale comptant cinq ans de services dans leur grade et les infirmiers de classe supérieure, sans condition d'ancienneté, titulaires d'un certificat d'aptitude aux fonctions de surveillant ou de moniteur ou d'un certificat de cadre ;
2) Après examen professionnel, les infirmiers de classe normale et de classe supérieure ayant accompli au moins huit ans de services dans le cadre d'emplois ;
3) Les infirmiers de classe supérieure ayant un an d'ancienneté dans le 5ème échelon de leur grade.

Date limite de retrait des dossiers des candidatures : 25 octobre 1996 minuit, le cachet de la poste faisant foi

Date limite de dépôt des candidatures : 30 octobre 1996 minuit, le cachet de la poste faisant foi
à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
41, rue Jeanne d'Albret - BP 2 - 32001 AUCH Cedex.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :
au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GERS - Maison des Communes
41, rue Jeanne d'Albret - B.P. 2 - 32001 AUCH Cedex - Tél : 62.60.15.00
(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6, 70 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse).

Le Monde des Cadres

Directeur des Opérations Européennes

Contribuez au remarquable développement international d'un éditeur de *logiciels de gestion industrielle*, à fort potentiel de croissance

Package attractif + Stock Options Plan

LA SOCIÉTÉ
- Société française de création récente, basée à Lyon.
- Capacité technique prouvée et validée, réelle politique commerciale et marketing.
- Arrivée prochaine d'investisseurs financiers puissants (capital-risque).
- Fortes ambitions de croissance (quadruplement du CA Europe d'ici l'an 2000).

LE POSTE
- Rattaché au PDG, vous :
  - créez votre poste et dirigez les équipes commerciales (10 personnes) dédiées aux ventes directes et indirectes,
  - réalisez les objectifs de croissance et de rentabilité en privilégiant les opérations de partenariat avec d'autres éditeurs ou des intégrateurs.

PROFIL RECHERCHÉ
- 35/40 ans, très bonne formation supérieure.
- Expérience réussie et prouvée de la direction d'équipes de vente, dans le logiciel, si possible pour les applications industrielles (MRP, GPAO, etc...).
- Bonne compréhension de la technologie.
- Incontestable expérience internationale, acquise idéalement chez un éditeur américain.
- Dynamique et entreprenant, vous avez l'esprit «start-up».
- Anglais absolument impératif, allemand souhaitable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rém. actuelle en précisant sur lettre et enveloppe la réf. LM/60902M à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

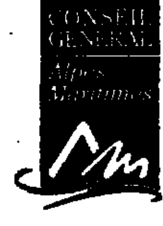


N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

NICE



Le Conseil Général des Alpes-Maritimes gère un budget de 4,7 milliards de francs et compte 2 321 agents. Afin de renforcer ses compétences en matière de politique de création, de localisation des entreprises et d'emploi, il recherche :

Délégué aux zones d'activités H/F
à la Direction des Actions Économiques Réf. 12/34262

Rattaché à l'Adjoint au Directeur en charge du bureau de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, vous avez pour mission de proposer, d'élaborer et d'appliquer la politique du Conseil Général en matière de zones d'activités au plan départemental. Vous êtes chargé de concevoir, monter et suivre les opérations de création, d'extension et de réhabilitation de ces zones et assurez la mise en œuvre de ces projets en collaboration avec des opérateurs privés et publics.

Agé de 40 ans environ, de formation technique supérieure (idéalement architecte ou ingénieur BTP), vous justifiez d'une solide expérience des procédures d'urbanisme. Vous maîtrisez les actes administratifs, juridiques et financiers liés au montage d'opérations d'aménagement.

Doté d'un bon sens de la communication, vous possédez d'excellentes aptitudes à la négociation et au travail en équipe, acquises de préférence au sein d'une collectivité locale.

Chargé de mission H/F
à la Direction des Actions Économiques Réf. 12/34263

Directement rattaché au Directeur des Actions Économiques, vous avez pour mission de conduire des analyses multidimensionnelles (stratégiques, économiques et financières) concernant les grands projets de développement économique et d'aménagement du département.

Vous mettez en œuvre et assurez le suivi des actions engagées. A ce titre, vous êtes l'interlocuteur des différents services de la collectivité ainsi que des partenaires institutionnels et privés du monde socio-économique.

Agé de 40 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur en Économie, Gestion ou Finances (idéalement Sup de Co ou MBA). Vous témoignez d'une expertise du montage de dossiers économiques complexes autant dans le secteur privé que public, et justifiez également d'une réelle expérience de ces problématiques dans un contexte national comme international.

La connaissance du tissu économique local serait un plus. Négociateur confirmé, vous disposez par ailleurs d'un sens aigu de la communication.

Pour ces postes, la pratique de l'anglais et de l'italien est appréciable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence choisie à notre conseil Onoma, Parc Club du Golf, bât. 11 B, 13856 Aix-en-Provence Cedex 3.

Onoma
GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

La ville de Dieppe

Département de la Seine-Maritime - 36 600 habitants - Un cadre de vie de qualité. Une ville d'art et d'histoire. Une station touristique réputée. Un pôle régional de développement. Des projets motivants.

RECRUTE

Le conservateur de son Château-Musée

Musée agréé par l'État

Missions générales
- Conservation du Château-Musée, développement des collections, organisations d'expositions temporaires, directions de l'équipement (6000 pièces, peintures et ivoires notamment, 60 000 visiteurs par an, 14 agents permanents).
- Participation à l'animation culturelle globale de la cité ainsi qu'à l'enrichissement de la politique culturelle de la ville et à sa mise en œuvre en relation avec les autres partenaires culturels.

Profil
- Emploi accessible à un conservateur en chef du patrimoine ou à un conservateur du patrimoine rapidement promouvable.
- Gestion dynamique d'un équipement muséographique de haut niveau.

Poste à pourvoir prochainement selon conditions statutaires.

Renseignements : Monsieur Pierre Farge, SGA, tél. 35 06 60 70.

Merci d'adresser votre lettre de candidature motivée avec CV et photo identité pour le 15 septembre 1996 à Monsieur le maire, direction des ressources humaines, BP 226, 76203 Dieppe cedex.

LES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GERS ET *DES PYRENEES-ATLANTIQUES ORGANISENT EN COMMUN UN CONCOURS SUR* TITRES D'ACCES AU GRADE D'INFIRMIER TERRITORIAL pour pourvoir 2 postes

Conditions générales d'inscription :
- remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique Territoriale ;
- être titulaire soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du ministre chargé de la santé.

Date limite de retrait des dossiers des candidatures : 25 octobre 1996 minuit, le cachet de la poste faisant foi

Date limite de dépôt des candidatures : 30 octobre 1996 minuit, le cachet de la poste faisant foi

à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers
41, rue Jeanne d'Albret - BP 2 - 32001 AUCH Cedex.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GERS - Maison des Communes
41, rue Jeanne d'Albret - B.P. 2 - 32001 AUCH Cedex - Tél : 62.60.15.00
- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées Atlantiques
Maison des Communes - B.P. 609 - 64006 PAU Cedex - Tél : 59.84.59.45
(Joindre une enveloppe grand format timbrée à 6, 70 F et libellée à vos nom et adresse pour la réponse).



NORWICH UNION, 1ère mutuelle d'Assurance Vie de l'Union Européenne, recherche un

TRADUCTEUR BILINGUE
Anglais/Français - Mi-temps - CDD transformable en CDI

De formation Traducteur (ISIT ou équivalent), vous possédez une première expérience d'au moins 3 ans dans le secteur Banque, Assurance ou Finance.

Doté d'une excellente culture générale et économique, vous maîtrisez parfaitement le Mac, Word 6 et Excel 5. Langue maternelle anglaise appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 2081 à Sibylle du Cray, Norwich Union, 1 rue de l'Union, 92843 Rueil-Malmaison cedex.

LBW

CNFPT



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION

Budget : 1,3 MdF
1600 agents permanents
28 Délégations Régionales
4 écoles nationales

[illegible] son

Directeur des ressources humaines
Cadre d'emploi des administrateurs

Votre rôle :
- ☐ concevoir la politique de gestion des ressources humaines sur la base des choix stratégiques adoptés ;
- ☐ organiser les moyens et contrôler l'application des décisions ;
- ☐ préparer les négociations avec les partenaires sociaux et réguler les relations sociales ;
- ☐ favoriser la formation et la mobilité interne ;
- ☐ harmoniser les pratiques des délégations, des écoles et du siège par le conseil et l'assistance ;
- ☐ contrôler la cohérence de la politique salariale ;
- ☐ encadrer et coordonner les activités de la direction (56 agents) :
  - le service de la gestion des personnels (carrière, paie)
  - le service emploi-formation (plan de formation national, aide aux projets locaux, expertise statutaire, statistiques).

A même d'anticiper sur l'évolution des compétences et des postes, d'apprécier le climat social et de conduire des négociations, vous constituez une force de proposition et d'aide à la décision. Vous détenez de réelles aptitudes au management dans un esprit de concertation et de mobilisation du personnel. Vous êtes apte à gérer un budget.

Merci d'adresser candidature manuscrite + CV à M. le Président du C.N.F.P.T., 3 villa Thoréton, 75738 PARIS cedex 15.

safari

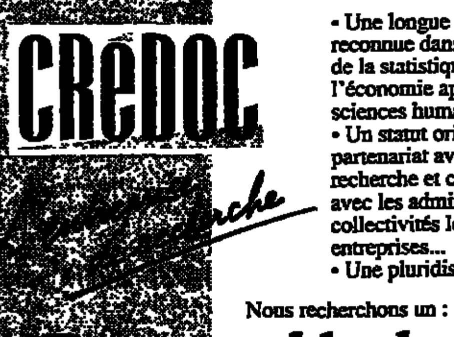
DIRECTEUR DE CRÉATION

Et si, pour une fois, on parlait de vos projets ?

La vie en agence n'a pas de secret pour vous ; le corporate vous connaissez, bien sûr. Mais, vous commencez à tourner en rond. Agence spécialisée en corporate, filiale d'un grand groupe de communication, notre vocation est de sortir des sentiers battus, de manier les mots qui dérangent et les images qui bousculent. Nos projets ont peut-être des points communs avec les vôtres.

Pour le savoir et si vous êtes capable de manager notre département création, écrivez (en précisant *sur l'enveloppe la réf. 4970) à Guillaume Tell,* 26, rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes qui transmettra en toute confidentialité.

Guillaume Tell



- Une longue expérience reconnue dans les disciplines de la statistique et de l'économie appliquées aux sciences humaines et sociales.
- Un statut original : partenariat avec l'Etat pour la recherche et contrat d'études avec les administrations, les collectivités locales, les entreprises...
- Une pluridisciplinarité réelle.

Nous recherchons un :

«[illegible]sable des [illegible]s sociales» H/F

[illegible] la responsabilité de la négociation et de la [illegible] d'études et de recherches avec les [illegible]ions, les organismes du secteur social et les [illegible] Vous devrez animer une équipe de 5 chargés [illegible]e recherche.
[illegible]n Grande Ecole ou Doctorat (avec [illegible]les méthodes quantitatives), vous justifiez [illegible]rience réussie de 5 ans minimum dans les [illegible]s avez géré des contrats avec les [illegible]ions, les organismes du secteur social et les [illegible]s locales.
[illegible] l'aise dans la rédaction et la restitution [illegible]avaux d'études.
[illegible] sur lesquels vous interviendrez concernent [illegible]ociales au sens large : pauvreté, emploi, [illegible]anté, formation, retraites...
[illegible]nce reconnue sur un ou plusieurs de ces [illegible] nécessaire.

[illegible]esser votre dossier de candidature au [illegible] 142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS, [illegible] du Directeur du CREDOC.
[illegible]lité assurée.

هكذا من الإهمل

Juristes - Ressources Humaines

JURISTES CONTRATS INTERNATIONAUX

Coflexip Stena Offshore est l'un des dix premiers groupes parapétroliers mondiaux.

Grâce à sa palette unique de compétences, Coflexip Stena Offshore offre une réponse parfaitement adaptée aux besoins des opérateurs pétroliers et gaziers. En effet, le Groupe maîtrise pleinement toutes les étapes de la gestion de projets intégrés sous-marins, de la conception des systèmes de production jusqu'à leur abandon.

Avec 2 500 personnes et 4 milliards de francs de chiffre d'affaires, le Groupe dont le siège est situé à Paris possède des filiales et/ou des usines en Australie, au Brésil, aux Etats-Unis, en France, en Inde, en Norvège, au Royaume-Uni et à Singapour. Aujourd'hui, nous recherchons pour notre Département juridique contrats 2 collaborateurs.

Votre principale mission sera d'assurer le support juridique à nos filiales dans le domaine des contrats que nous concluons avec nos clients, nos partenaires, nos fournisseurs et nos sous-traitants : • analyse et réponse aux appels d'offres • rédaction, négociation et suivi de l'exécution des contrats • litiges relatifs à leur application et à leur interprétation.

Proche du terrain, vous êtes en relation permanente avec les opérationnels (les responsables de nos filiales étrangères et commerciaux, les ingénieurs de projets, les administrateurs de contrats), avec les départements financiers de notre siège social, mais aussi avec les cocontractants et en particulier nos clients et nos avocats.

Ces postes sont basés à Paris et nécessitent des déplacements à l'étranger.

Si vous avez une formation supérieure en Droit, de solides connaissances en common law (le diplôme d'une université anglo-saxonne serait un plus), bien évidemment une parfaite maîtrise de l'anglais, et une première expérience de 5 ans dans le domaine des contrats internationaux, de préférence dans le secteur pétrolier, ingénierie ou BTP, si vous êtes diplomate et savez travailler sous pression et de manière autonome, enfin, si vous désirez intégrer un Groupe international dont le marché est en pleine évolution et dans lequel la mobilité et le développement des compétences constituent des atouts, merci d'adresser votre candidature sous réf. 96/JUR à : Coflexip Stena Offshore, Direction des Ressources Humaines Groupe, 23 avenue de Neuilly, 75116 Paris.

MEDIAPA



Animez la fonction Emploi d'une grande usine

Groupe industriel français, nous occupons une place de premier plan dans le secteur des techniques de pointe. Nous recherchons, pour un très important site industriel dans l'ouest de la France un spécialiste de l'Emploi et des Ressources Humaines.

Vous veillez au bon déroulement et à la qualité des opérations de recrutement et de mobilité interne, anticipez l'expression des besoins, et participez à la construction et à la mise en œuvre du plan ressources humaines à long terme.

Animateur de la démarche emploi et compétences, vous êtes en contact constant avec les interlocuteurs internes et externes concernés.

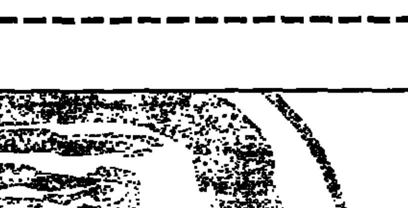
A 30/35 ans, de formation supérieure incluant les ressources humaines, vous justifiez d'une expérience réussie de plus de 5 ans en secteur industriel, dans les domaines suivants : recrutement, mobilité gestion des carrières et gestion prévisionnelle.

Votre carrière se déroulera à l'échelle du groupe.

— Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C65BD, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue E. et A. Peugeot, 92500 Rueil-Malmaison.

MEDIA SYSTEM





Juriste H/F

Le Crédit local de ... Institution ... à caractère international, recherche pour sa Direction Juridique et Fiscale

Rattaché au responsable du secteur droit financier et international, vous assurerez les fonctions de conseil et d'assistance auprès des services de la direction financière.

Vous serez chargé du traitement et de la négociation des dossiers relatifs aux opérations de marché (SWAP. Options, produits dérivés, normes ISDA et AFB).

Vous serez amené à représenter l'entreprise à l'extérieur et à négocier les documents contractuels avec les contreparties ou leurs avocats.

Vous interviendrez dans l'étude et l'analyse des montages spécifiques et financements structurés, notamment dans le cadre du développement international.

Vous opérerez, dans votre domaine d'activité, une veille juridique active de l'environnement légal et règlementaire.

A 26/30 ans, de formation supérieure (Bac + 5) en droit des affaires, vous justifiez d'une première expérience opérationnelle (2 ans minimum) dans des fonctions similaires au sein d'un établissement bancaire, ainsi que de connaissances comptables et financières.

Pour ce poste, la capacité à travailler en équipe, l'aisance relationnelle et la maîtrise de l'anglais juridique sont indispensables.

Votre connaissance du droit anglais et américain est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) sous réf. MD/09/96 au : CREDIT LOCAL DE FRANCE Direction des Ressources Humaines - Gestion des Carrières et des Compétences : 7/11 Quai André Citroën - BP 1002 - 75901 Paris cedex 15.



Le financier du cadre de vie

Responsable du contentieux

Spécialisée dans l'assurance IARD, notre compagnie (95 personnes, CA de 210 MdF) a acquis, au plan national, une importante notoriété auprès des professionnels de l'immobilier (administrateurs de biens, syndics, banques) pour son activité relative à la couverture des risques de la gestion des copropriétés.

Rattaché à la Direction Générale et avec la collaboration d'un autre juriste, vous prenez en charge, de façon opérationnelle et autonome, l'activité du service contentieux par la gestion et le suivi des dossiers. Votre compétence et votre sens du conseil font de vous l'interlocuteur privilégié de notre réseau de vente, de nos clients et partenaires.

A 30/35 ans, vous avez une formation bac + 5 en droit privé, avec une spécialisation en droit immobilier, et une bonne connaissance des procédures. Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire. Dynamique et rigoureux, vous alliez qualités techniques et relationnelles.

Adressez votre lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. SA 901, à notre Conseil : Nadia Poirier, Authentis, 27 rue de la Villette, 69003 Lyon. Entretiens prévus à Lyon et Paris.

MEDIA SYSTEM

Authentis
Conseil en Ressources Humaines

IMPORTANTE ASSOCIATION NATIONALE RECHERCHE SON

Directeur des Ressources Humaines

Principales missions : *Sous l'autorité du Directeur Général :* • *Définition et mise en oeuvre de la politique* Ressources Humaines (effectif moyen 800 personnes), • Gestion des relations avec les partenaires sociaux, • Recrutement du personnel, • *Administration et gestion des effectifs,* • *Gestion des carrières et* de la formation continue, • Management d'une équipe de 7 à 8 personnes, • Participation aux réunions de direction, • Suivi du service paie et des services généraux du siège.

Profil : Agé de 30/45 ans, de formation supérieure de type BAC + 4, spécialiste du Droit Social et de la formation vous avez acquis une expérience réussie de 5 ans minimum dans le domaine des Ressources Humaines et de la Formation. Homme de dialogue, pragmatique, vous êtes doté d'un excellent sens de la communication.

Poste basé à Paris. Véhicule nécessaire (1/4 de temps dans autres établissements)-Association sous trois Conventions Nationales.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence DRH0309 à notre Conseil EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS - Discrétion totale assurée.

EGGO Conseils

Vivre l'entreprise autrement...

DEVENEZ CONSULTANT... REJOIGNEZ MERCURI URVAL

• Lyon • Paris • Lille • Rennes • Strasbourg • Nantes

A 30-35 ans environ, de formation Bac + 5 (grande école/université), vous souhaitez valoriser une expérience réussie (5 à 10 ans) acquise dans des fonctions opérationnelles : manager, commercial grands comptes, ingénieur, chef de projet, auditeur... Vous recherchez aujourd'hui une OUVERTURE : des contacts à haut niveau, plus de diversité, un style de vie différent... tout en conservant une forte dimension opérationnelle et commerciale.

Vous n'avez peut-être jamais envisagé de devenir Consultant, mais votre expérience vous révèle chaque jour l'importance de la composante humaine : LES HOMMES FONT LA DIFFÉRENCE ! Cette conviction, nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les Dirigeants d'Entreprise à : • mieux recruter • mieux organiser • mieux développer... leurs hommes.

Nous vous proposons : • un métier riche et passionnant • un programme d'intégration personnalisé et progressif sur 2 ans • une opportunité unique de développement personnel et professionnel, au sein d'une structure souple et non hiérarchisée.

Nous sommes volontairement ouverts et recherchons avant tout des personnalités : fort engagement, tempérament commercial, sens du résultat, ouverture et souplesse d'esprit.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 43MU/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Juriste Confirmé



Notre Groupement a pour objet l'étude, la réalisation et la promotion de la Carte Vitale : future carte à puce de l'assuré social.

Au-delà de l'innovation technologique, participez à un grand projet de société.

Au sein du service juridique, vous traitez d'une part l'aspect réglementation du projet Sesam-Vitale : *études sur des thèmes liés à l'Assurance Maladie et* à l'informatique (contrat porteur de la carte Vitale, protection des programmes par exemple), et d'autre part l'aspect fonctionnement du Groupe d'Intérêt Economique : statuts, élaboration de contrats notamment.

Pour cela, vous avez une formation supérieure généraliste en Droit et avez acquis 8 années d'expérience minimum au sein du secteur informatique. La maîtrise de la passation des *marchés publics et de la gestion des appels* d'offres est indispensable. Votre curiosité d'esprit, votre polyvalence, alliées à une grande rigueur vous permettront de maîtriser cette fonction.

Pour ces postes basés au Mans, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, dernière rémunération) sous réf. CP/JC/LM à : Gie Sesam-Vitale, 19 Bld Oyon, 72019 Le Mans Cedex.

MEDIAPA



